Terres d'hiver

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15494 7 F

SAMEDI 19 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Irlande : un coup dur pour la paix

IMPRÉVISIBLE Irlande. Quelques semaines après l'instauration d'un cessez-le-feu mettant fin à un quart de siècle d'une guerre civile impitoyable, voilà que le processus de paix risque d'être sinon remis en cause, du moins sérieusement ralenti par de médiocres querelles de clocher. Et que l'un des belligérants d'hier, l'Armée républicaine irlandaise (IRA), par la voix de sa branche politique, le Sinn Fein, se met à donner des leçons de morale au gouvernement de Dublin, qui en a bien besoin.

Il serait dramatique que la paix fragile intervenue entre terroristes des deux bords – nationalistes catholiques et unionistes protestants – et forces de l'ordre britanniques s'enlise pendant que les partis règlent leurs comptes devant les électeurs. Car l'équilibre politique en Irlande est si volatil, et l'équilibre électoral si complexe, qu'en cas de retour aux urnes il faudrait attendre le début de 1995 pour voir se former un nouveau gouvernement.

RIEN d'étonnant, donc, que les autres partenaires du processus de paix aient clairement manifesté leur inquiétude. Outre l'IRA, et le premier ministre britannique John Major, les Etats-Unis – qui abritent une forte communauté d'origine irlandaise – ont mis en garde le Fianna Fail du premier ministre sortant Albert Reynolds, comme le Parti travailliste du ministre des affaires étrangères Dick Spring, contre tout geste inconsidéré qui risquerait de faire dérailler la recherche d'une solution politique à quelques jours de l'ouverture du dialogue prévu entre Londres et les paramilitaires catholiques et protestants.

MM. Reynolds et Spring s'étaient personnellement impliqués dans la négociation, avec courage et détermination, et étaient parvenus à convaincre l'IRA de l'inanité de la poursuite de la guerre. Et pourtant les voilà tous les deux aujourd'hui incapables de mettre leurs différends et leurs incompatibilités d'humeur en sourdine pour mener à bien la grande tâche des Irlandais : ramener la paix et réunir les deux parties d'une île divisée.

LE spectacle du choc des ambitions à Dublin n'est pas pour rassurer les unionistes protestants de Belfast, qui sont les plus réticents devant le processus de paix. Ces derniers sont fondamentalement méfiants à l'encontre des catholiques et du Sud. Ils craignent d'être lâchés par Londres, qu'ils soupçonnent de négocier secrètement avec Dublin.

M. Reynolds porte une lourde part de responsabilité dans cette crise. Au-delà de ses maladresses, les scandales qui ont secoué son gouvernement sont largement responsables de l'éclatement de la coalition, et il est paradoxal qu'il soit désormais plus populaire au-delà des frontières que dans son propre pays.

Lire page 3

M 0147 - 1119 - 7,00 F

A l'occasion du sommet franco-britannique de Chartres

Paris et Londres renforcent leur coopération militaire

Le sommet franco-britannique de Chartres devait examiner, vendredi 18 novembre, la situation en Bosnie après la décision américaine de ne plus participer au contrôle de l'embargo. Il devait également décider un renforcement de la coopération militaire en matière de défense entre Londres et Paris. Les deux pays se proposent de mettre en commun certaines de leurs forces aériennes pour monter des opérations si une situation de crise l'exigeait.

Comme pour mieux consacrer encore le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Entente cordiale et prolonger en quelque sorte la liaison sous la Manche, la Grande-Bretagne et la France devaient, à l'occasion du sommet de Chartres, vendredi 18 novembre, avancer sur la voie d'un rapprochement de leurs conceptions en matière de sécurité. Entourés de plusieurs de leurs ministres, John Major et François Mitterrand ont prévu, par des décisions concrètes, de relancer la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'organisation même d'une défense conjointe en Europe et, au besoin, hors d'Europe, dans un cadre autre que celui de l'OTAN.

C'est le cas, d'abord, de la création d'une cellule de planification – un état-major d'une douzaine d'officiers – qui cherchera à déterminer comment mettre en commun des missions et les moyens pour les satisfaire, en amont des opérations qui seraient éventuellement décidées, au cas par cas, selon les circonstances.

Cette cellule de planification jettera les bases de ce que d'aucuns appellent déjà une *« mutualisation »* des moyens aériens propres aux deux armées de l'air, qu'il s'agisse d'avions de combat ou d'appareils de transport. L'idée est en discussion depuis un an et elle a trouvé sa justification dans l'engagement côte à côte de soldats britanniques et français dans le Golfe en 1990-1991, puis dans celui de « casques bleus » des deux pays en ex-Yougoslavie.

L'état-major aérien combiné devrait étudier comment répartir les tâches, comment mettre en commun des moyens et prévoir comment les deux « outils » de défense pourraient être complémentaires ou « interopérables ». Les moyens en question demeurent nationaux. Le cadre dans lequel les deux armées de l'air devraient éventuellement être mobilisées est un cadre dit « hors OTAN » et, plus spécialement, hors article 5 du traité de Washington, qui impose à tout pays intégré dans l'Alliance de venir au secours d'un des membres dès qu'il est agressé. Ce qui signifie que la cellule de planification fonctionne en amont d'opérations menées au profit de l'Union européenne (UE), de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou au bénéfice d'actions d'assistance humanitaire qui seraient placées sous l'égide de l'ONU ou conduites bilatéralement.

Sous l'assurance par la Grande-Bretagne que cet état-major serait ouvert à des pays européens tiers pour véritablement constituer un « Euro Air Group » à terme, la France a accepté que la cellule en question soit stationnée au Royaume-Uni, sur une base de la Royal Air Force, à High-Wycomb.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 4

Deux Palestiniens tués

Fusillade à Gaza

Au moins deux personnes ont été tuées et soixante autres blessées lorsque la police palestinienne a ouvert le feu, vendredi 18 novembre, devant une mosquée de Gaza, à la fin de la grande prière hebdomadaire.

La fusillade, qui a provoqué la mort d'au moins deux personnes devant une mosquée, est l'affrontement le plus grave depuis l'accession du territoire de Gaza à l'autonomie en mai dernier. A plusieurs reprises précédemment, la tension avait été très forte devant la mosquée Palestine, administrée par le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, qui ne cesse de dénoncer le processus engagé entre l'OLP et Israël.

De cette mosquée ont été adressées les diatribes les plus virulentes contre Yasser Arafat et son administration. La tension s'était encore accrue dernièrement, après les rafles organisées dans les rangs du Hamas et du Djihad islamique par l'Autorité palestinienne sous la pression du gouvernement d'Itzhak Rabin à la suite de différents attentats contre des Israéliens.

Selon des témoins, les heurts ont éclaté lorsque les fidèles, en sortant de la prière, ont découvert les forces de sécurité déployées autour de la mosquée. Des jeunes ont commencé à lancer des pierres et la police a riposté en lançant des grenades lacrymogènes et en ouvrant le feu en l'air puis sur la foule. Au moins un policier aurait été blessé et deux véhicules de la police incendiés. – *(AFP, Reuter.)*

La dissidence villiériste

Philippe de Villiers, qui lance son Mouvement pour la France, représente un courant néo-conservateur très différent du lepénisme



Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF), analyse l'électorat villiériste par comparaison avec ceux du Front national et de la droite modérée.

Philippe de Villiers est entré en politique au milieu des années 80. Abasourdie par sa défaite de 1981, la droite cherche alors les voies de son renouveau. Renouveau des hommes : âgé de trente-sept ans en 1986 et fort d'une expérience d'entrepreneur culturel (création de la cinéscénie du Puy-du-Fou en 1977 et de Radio-Alouette FM en 1981), Philippe de Villiers est candidat aux élections législatives de mars 1986 sur la liste UDF-RPR emmenée par Vincent Ansquer (RPR) en Vendée. Renouveau des idées : la droite explore les vertus du néo-libéralisme et donne dans le gouvernement victorieux de 1986 toute sa place aux néo-libéraux de la « bande à Léotard ».

Nommé secrétaire d'Etat à la culture dans le gouvernement Chirac, Philippe de Villiers est alors un des représentants de la génération libérale censée apporter un sang neuf à la droite. L'homme n'a pas encore fait sentir sa « différence » politique. La mort de Vincent Ansquer, en mai 1987, lui donne l'occasion de choisir entre une carrière ministérielle dans l'ombre de François Léotard et l'enracinement local. Il choisit le second en quittant le gouvernement pour redevenir député de Vendée.

PASCAL PERRINEAU

Lire la suite page 9
et nos informations pages 9 et 10

Derain remis en examen

Une rétrospective complète, à Paris, d'un peintre adulé puis contesté

Derain n'a rien peint d'intéressant après 1910. C'est du moins l'idée communément reçue. Des voix se sont pourtant fait entendre pour briser l'indifférence qui entourait ce franc-tireur de l'art français. Celle de Marcel Duchamp, par exemple, qui admirait, comme tout le monde, ses premiers travaux ; mais aussi celle d'André Breton, habituellement plus prompt à l'anathème qu'au dithyrambe. Entre les deux guerres, au moment précis où Derain produit son œuvre la plus contestable – mais à l'époque la plus encensée –, le poète lui dédicace son *Manifeste du surréalisme : « A André Derain, qui fit plusieurs de mes grands étonnements. »* Une phrase qui, d'ailleurs, peut être interprétée de plusieurs façons. Le jugement du poète deviendra par la suite plus sévère. Giacometti est plus clair, plus direct, et, contrairement à Breton, clame son admiration au pire moment, celui qui suivit la mort d'un artiste aigri et presque oublié : *« Derain est le peintre qui me passionne le plus, qui m'a le plus appris depuis Cézanne. Il est pour moi le plus audacieux. »*

C'est cette profession de foi incompréhensible de Giacometti qui a poussé la directrice du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Suzanne Pagé, à soumettre le cas Derain à un nouvel examen. Il fallait, pour en saisir le sens, organiser à nouveau une rétrospective. La dernière remontait à 1977. La première, celle qui avait déclenché l'enthousiasme de Giacometti, datait de 1955. Jusqu'à présent, il n'y en avait pas eu d'autre. Celle d'aujourd'hui est indispensable. En 387 œuvres, elle montre pour la première fois des tableaux inconnus, conservés par des collectionneurs discrets ou des musées lointains. Elle réunit des ensembles parfois somptueux, souvent déroutants. Elle permet des rapprochements qui éclairent d'une curieuse manière, en négatif, la préhistoire du cubisme.

Mais il faudra néanmoins beaucoup d'imagination pour partager le point de vue de Giacometti. Et le problème ne date pas d'hier ; en rendant compte du Salon d'Automne dans la revue *L'Art moderne*, le 1er novembre 1908, un critique interrogeait déjà : *« De plus en plus, cet artiste évolue vers la sécheresse et la froideur ; cependant, nous avons vu maintes fois des toiles d'une expression sobre mais sensible, telles ses impressions de Londres d'il y a deux ans. Pourquoi M. Derain semble-t-il mépriser des dons de peintre qui lui valurent de sincères et d'équitables estimes ? »*

HARRY BELLET

Lire la suite page 16

Des patrons victimes des « affaires »

En organisant sa succession, Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, crée peut-être un précédent pour un establishment ebranlé par les « affaires ». Mis en examen dans l'enquête sur le financement du Parti républicain, Michel Mauer, président de la Cogedim, devait démissionner vendredi 18 novembre.

page 18

La colère des gardiens de prison

Déçus par les propositions de Pierre Méhaignerie, les syndicats pénitentiaires ont décidé de durcir leur action. Ce mouvement souligne notamment le malaise des jeunes surveillants, qui ont souvent choisi cette profession par peur du chômage.

page 13

La mutation des grandes écoles

Alors que le nombre de leurs élèves a beaucoup augmenté, les grandes écoles d'ingénieurs et de commerce se préoccupent de leur recrutement au moment où la réforme des classes préparatoires tarde à se mettre en place.

page 12

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 96 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italia, 2400 L. Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2 FS, Tunisie, 850 m. USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LE PASSÉ DE L'ENS

Du bon côté

Dans votre compte-rendu de l'ouvrage collectif sur le bicentenaire de l'Ecole normale supérieure (*le Monde* du 20 octobre), vous semblez sous-entendre que l'Ecole s'est massivement rangée du mauvais côté sous l'Occupation, ce qui est notoirement faux. Brasillach et Déat ne résument pas l'Ecole. Dieu merci ! Jean-François Sirinelli, dans sa thèse, a bien montré que la plupart des khâgneux et des normaliens étaient républicains, radicaux ou socialistes (soit dit en passant, l'élève protestant qui porta l'étoile jaune en 1942 est Henri Plard, devenu depuis un très grand germaniste et le traducteur attitré d'Ernst Jünger). Et Jérôme Carcopino lui-même s'est mieux comporté comme directeur de la Rue d'Ulm que comme secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. J'ai d'ailleurs retrouvé aux Archives des lettres d'élèves juifs (l'une était signée de Georges Snyders, qui pourrait vous en parler) donnant à l'administration de l'Ecole l'adresse où ils se cachaient. Voilà un bel indice de confiance ! Le livre du bicentenaire vous fournissait à cet égard (pp. 433-434) une riche chronologie des années 1940-1944, pendant lesquelles soixante-seize normaliens sont morts pour la patrie, dont dix élèves en cours de scolarité. Connaissez-vous beaucoup d'institutions ou de grands corps qui aient vu leurs membres se sacrifier avec l'héroïsme d'un Marc Bloch, d'un Jean Cavaillès, *d'un Pierre Brossolette* ?

PIERRE ALBERTINI
Coauteur de « l'Ecole normale supérieure, le livre du bicentenaire » (PUF)

Des exemples

Présenter l'Ecole normale supérieure comme *« une institution dévouée aux humanités, sur laquelle régnait sans partage Jérôme Carcopino, l'ancien ministre de l'éducation du maréchal Pétain »*, c'est en faire une sorte de bastion pétainiste qu'elle n'a jamais été. C'est oublier l'arrestation et la déportation de son secrétaire général, Jean Baillou, et la mort en déportation de son directeur adjoint, Georges Bruhat. C'est ignorer l'activité de *réseaux de diffusion de la presse* clandestine *(Défense de la France, Témoignage chrétien)* ou de distribution de fausses cartes d'identité. C'est oublier d'autres engagements dans la Résistance que plusieurs élèves de ces promotions payèrent de leur vie, et le refus quasi unanime des *normaliens de se soumettre au STO.*

GEORGES ALESI
Ancien élève de l'ENS, promotion 1941 (Rennes)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Vie publique, vie privée

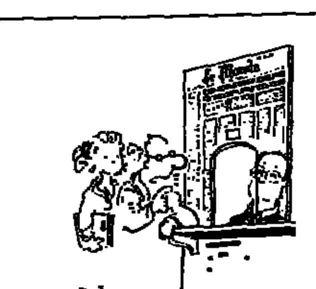
A la suite de la publication dans Paris-Match *d'un reportage photographique sur la fille naturelle de François Mitterrand et de l'évocation, dans le dernier livre de Philippe Alexandre, de «* la famille morganatique *» du président de la République,* le Monde *du 4 novembre avait publié un bref commentaire de Jean-Yves Lhomeau, intitulé « Et alors ? ».*

La rédaction de ce journal, auquel il est parfois reproché son exigence de transparence envers les faits et actes concernant la collectivité sociale, précisait, par la plume de l'un de ses membres, les limites de sa curiosité professionnelle et de sa responsabilité médiatique au regard du respect dû à la vie privée des acteurs politiques. Deux critères d'appréciation étaient avancés : la cohérence des comportements privés et du discours politique ; l'éventuelle influence des premiers sur l'exercice des fonctions confiées par la collectivité. Le Monde *en reste, pour ce qui le concerne, à cette règle.*

Tous ses lecteurs ne sont pas d'accord avec lui et certains le lui font savoir. Au-delà des contestations sur le vocabulaire employé (l'adjectif morganatique *étant réservé à la monarchie et l'expression* fille adultérine *étant distinguée de* fille naturelle*) et des indignations relevant de la morale personnelle, ce sont les critiques sur notre conception du journalisme qui retiennent notre attention.*

Nos correspondants interpellent le Monde*, à plusieurs titres, en vertu du droit à l'information qui ne leur paraît pas, en l'occurrence, respecté comme il se devrait. «* Serions-nous des citoyens infantiles ? *», demande M. F. Caumont (Le Creusot). Cet interlocuteur-là traduit l'irritation fréquente que provoque la sentiment confirmé d'une information inégale, partagée de manière sélective. «* Pourquoi le peuple devrait-il ignorer les secrets jalousement détenus par les habitués des allées du pouvoir ? *» interroge Mme Nicole Castel (Paris). C'est une forme d'autocensure, de rétention favorable à l'establishment, qui est, ici, dénoncée.*

L'exigence citoyenne va, parfois, plus loin dans la volonté de connaître : « Nous voulons savoir, *écrit Mme Claire Fourier (Vincennes),* si Patrice Pelat et François de Grossouvre ont été protégés par le président de la République pour des raisons privées ? *» La même, mais aussi d'autres correspondants s'expriment en tant que contribuables et, tel M. Pierre Delmas (Paris), s'inquiètent du coût pour l'Etat des charges de cette seconde et, quasiment officielle, famille. D'autres, enfin, s'interrogent sur la représentativité de la parenté présidentielle qui justifierait une place dans des voyages ou des dîners officiels.*



Si polémiques que soient ces interpellations, elles procèdent d'interrogations qui sont fondées, ou qui ne sont pas à rejeter sans autre forme de procès. Elles invitent notamment les journalistes à se pencher sur les particularités du savoir-vivre médiatique français, ainsi que sur celles de notre « exception » républicaine par rapport à d'autres modèles comparables. C'est noté.

Dans l'immédiat, pour ce qu'elles ont de recevable et qui touche au domaine public, le Monde *s'efforce de répondre à ces questions par une démarche informative qui n'a pas forcément besoin d'investir le domaine privé. Et qui, selon lui, n'a pas à le faire, sauf interférence abusive entre l'un et l'autre.*

ANDRÉ LAURENS

CRI

Un énarque, en vrai

Assez ! Mais qu'est-ce que cette mode qui veut faire de l'énarque l'exutoire à toutes les frustrations ?

C'est pourtant, n'en déplaise à certains, un être humain comme les autres avec ses joies et ses peines. Vous ne le distinguerez pas habituellement des autres. La preuve, ils sont des centaines à prendre métro ou RER tous les jours et vous êtes sincèrement persuadé de n'en avoir jamais rencontré.

Ils ont une famille, des enfants – et pas toujours les plus brillants en classe –, vivent dans des HLM ou de petits pavillons d'une banlieue lointaine. Certains même viennent de la France profonde et poussent le sacrifice jusqu'à y exercer leurs coupables activités.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la majorité d'entre eux avaient une vie professionnelle avant d'entrer à l'ENA. Certains même ont connu le chômage et leur entourage n'est guère plus épargné que le vôtre.

Bref, la société, ils la connaissent, ils la fréquentent, ils en font partie. Bac moins 3, entré à l'ENA à force de travail personnel et de sacrifices pour ma famille, je ne supporte plus que l'on me confonde avec une infime minorité. Je ne suis pas le seul !

JEAN BARBAZA
(Paris)

MACÉDOINE

La Grèce défend la paix

Une fois de plus et sans doute *cette fois encore en vain*, je prends la plume pour vous exprimer *ma profonde perplexité* et mon indignation face à votre hystérie anti-hellénique.

Résumons pourtant une situation qui – pour peu que l'on ait un minimum de culture historique – est simple. Et, pour être plus parlant au lecteur français, prenons un parallèle fictif qui permettra de constater que l'affaire du nom « Macédoine » n'est pas une « fantaisie » de la Grèce.

Supposons que l'Allemagne *éclate et que se crée à la frontière* de la France un Etat ayant pour nom *Alsace-Lorraine, dont le drapeau* arborerait une croix de Lorraine. Comment la France réagirait-elle ?

Supposons que la Constitution de cet Etat fasse allusion en termes clairs à une « grande Alsace-Lorraine », et même à Strasbourg comme capitale ?

Or *c'est exactement le cas pour* la « Macédoine » slave. Quel drapeau *a été choisi par cet* Etat ? Le soleil de Virgin, emblème de Philippe *et Alexandre de Macédoine* au quatrième siècle avant Jésus-*Christ, c'est-à-dire un millénaire* avant l'arrivée des Slaves, des Bulgares, des Turcs qui composent les habitants de cet Etat !...

Faut-il donc être un nationaliste maladif pour trouver cela un peu fort et comprendre que de tels faits sont porteurs de guerre ?

Car la « petite Macédoine » n'est pas seule face à l'ogre grec ! La Turquie joue un rôle dans les Balkans... l'Albanie aussi et d'autres également. Cela veut dire qu'analyser le refus grec du nom « Macédoine » sans tenir compte de tout un environnement géopolitique ne peut être que stupidité absolue ou malveillance *délibérée à l'égard de la* Grèce qui, rappelons-le encore une fois, n'a aucune revendication territoriale à l'égard de ses voisins.

La Grèce défend donc la paix en refusant des symboles qui demain seront utilisés contre elle : l'histoire tragique du peuple grec lui interdit *toute naïveté ou* courte vue.

Hugo, Lamartine ou Michelet – qui soutinrent la Grèce en lutte pour sa liberté au dix-neuvième siècle – seraient surpris de trouver dans la lecture d'un journal français la voix *de ses ennemis.*

Ce qui est encore plus consternant, c'est que l'intérêt évident de la France dans cette région troublée est d'avoir une politique d'alliance avec ceux qui furent toujours à ses côtés face à l'islam conquérant ou à l'Allemagne impérialiste.

ANTOINE MANESSIS
(Grenoble)

AFRIQUE

J'ai honte

J'ai honte de ce dix-huitième sommet franco-africain qui, du *fait même de son existence*, ignore l'évolution du monde depuis les indépendances.

J'ai honte de l'attitude de la France en matière de coopération et d'aide au développement : aide efficace pour l'enrichissement *personnel de nombreux* individus et la croissance démesurée *d'organismes* d'« aide », *mais* vide et dénuée de tout sens pour les populations *auxquelles* on nous fait croire qu'elle est destinée.

J'ai honte de voir MM. Mobutu, Eyadema, Bongo et d'autres encore à Biarritz : la France ne cherche même plus à se démarquer de *ces dictateurs au nom* d'une « realpolitik » d'un autre âge. *J'ai honte en fait d'être* citoyen d'une de ces puissances occidentales qui se disputent les différents pays du continent africain comme au plus beau temps des empires du XIXe siècle : « J'ai perdu le Rwanda, tu me laisses l'Angola ? »

Peut-on espérer qu'en *s'appuyant sur les débats* qui s'ouvrent à l'occasion des élec*tions de 1995, quelques hommes* politiques courageux – je pense *qu'il en existe encore en France* – ouvrent une réelle discussion sur ce que pourraient être les relations avec les pays du Sud ?

Peut-on espérer que, grâce à ces débats, grâce aux nombreuses propositions faites depuis dix ans par la société civile française et quelques hauts *fonctionnaires, le prochain* gouvernement engage de réelles *réformes* ?

Cela devrait être évident, je n'ose y croire.

ANTOINE MALAFOSSE
(Aubervilliers)

EMPLOI

Société trompeuse

On peut lire dans *le Monde* du 26 octobre que *« l'administration emploie illégalement des milliers de CES »*. Le même jour, dans le supplément *« Initiatives »*, un article analyse comment « Le code du travail [est] *bafoué* ».

Nous connaissons tous des exemples d'employeurs fonctionnant dans l'illégalité, anticipant ainsi la « déréglementation » du travail. L'Etat lui-même se comporte, pour son personnel *non titulaire*, avec une désinvolture et un cynisme incroyables ; *on pourrait espérer au contraire* qu'il donne l'exemple.

Un nombre sans cesse croissant de jeunes sont ainsi confrontés dès le début de leurs tentatives d'entrée dans le monde du travail à l'arbitraire patronal, à l'absence d'un contrat de travail digne et réciproque. Peut-on les blâmer d'en *conclure* que l'intégration dans une société adulte *trompeuse et mensongère ne* peut se faire qu'en adoptant eux aussi les mêmes pratiques d'illégalité ?

MICHEL HURTIG
Universitaire (Aix-en-Provence)

Dans 14 ans si...

Je viens de lire un article de Michel Bon, directeur général de l'ANPE, « Le chômage sur la bonne pente », publié dans votre *journal du 4 novembre 1994*, et dont le raisonnement, même s'il revendique son caractère purement « théorique », me laisse indigné.

Si j'ai bien compris, il nous explique, ou plutôt il constate, que, depuis octobre 1993, le nombre de chômeurs (tiens, on ne dit plus « demandeurs d'emploi» !) supplémentaires en fin de mois est inférieur au *nombre* de chômeurs supplémentaires constaté pour le même *mois de l'année précédente*. De plus, ce phénomène s'est répété chaque mois jusqu'en septembre 1994.

Un graphique illustre ce phénomène *pour* ceux qui n'auraient pas eu la patience de lire cette *laborieuse démonstration.*

Que conclut M. Bon ? Rien. Il suggère, il insinue, il a bien *« envie de prolonger la courbe »* pour asseoir sa démonstration, tout en avertissant l'imprudent lecteur que son *« graphique n'a pas d'ambition scientifique »*.

Plus fort encore, *« en supposant que la courbe continue de baisser selon la même pente, ce qui est évidemment théorique, le chômage se stabiliserait en octobre et novembre »*. Pourquoi diable le chômage se stabiliserait-il puisqu'il vient d'être démontré qu'il baisserait ? Mais rassurons-nous, le chômage *« baisserait franchement, de l'ordre de 20 000 par mois à partir de décembre »*. Si j'ai bien suivi cette démonstration, de fin décembre 1994 à fin avril 1995, cela ferait 100 000 chômeurs de moins au seuil de l'élection présidentielle... et, continuons de rêver, le retour au plein emploi dans environ 14 ans, si la tendance se confirme, bien sûr !

Tout est lumineux à présent !

HUBERT THIVENT
(Paris)

Une insulte

Les dires de Michel Bon me font bondir. Faire croire par une belle courbe (*le Monde* du 4 novembre) que la situation du chômage s'améliore alors qu'il ne fait qu'augmenter moins vite.

Prendre la dérivée seconde du phénomème (son accélération) comme indicateur en baisse, alors que la dérivée première (sa variation) montre à l'évidence qu'il augmente. C'est une malhonnêteté intellectuelle qui insulte plus de trois millions de chômeurs.

ALAIN ARANDA
(Montpellier)

LAÏCITÉ

Ne pas se tromper de cible

Je réagis à certaines prises de position concernant les signes *religieux à l'école ; je le fais parce* que, pendant dix ans, j'ai été *aumônier (catholique) de l'enseignement public.*

La laïcité, ce sont deux choses qu'il faut bien tenir ensemble : le respect de la liberté de conscience, et de son expression (qu'est-ce qu'une liberté qui n'a droit qu'au *silence* ?), et l'interdiction de ce qui va contre cette liberté elle-même, les stratégies de propagande ou de prosélytisme. (...)

En fait, ce qui menace la liberté, *et au premier* chef la liberté religieuse, c'est l'intégrisme religieux. *Et c'est cela que la laïcité* doit combattre. Si elle se trompe de *cible*, *si, pour lutter contre* l'intégrisme religieux, elle réprime l'expression *de la foi* religieuse, elle nie ses propres fondements.

Je suis, aussi, de ces laïcs qui refusent radicalement les logiques de l'intégrisme. Je pense qu'il y a là un très grave danger, qu'il faut savoir combattre, non pas avec ses propres armes, mais avec celles, justement, de la laïcité, c'est-à-*dire le respect de la conscience* et de son expression, *légitime* quand elle respecte celle d'autrui. Pour le croyant et le laïc que je *suis, l'interdiction de tout signe* religieux à l'école, ce ne serait *rien d'autre qu'une victoire de* l'intégrisme, rien d'autre qu'une *défaite de la liberté. Ce serait une* abdication de la laïcité.

RÉGIS DOUMAS
Curé de Piolenc

Crime de la pensée

Cette affaire de foulard islamique *me rappelle une autre* affaire de couvre-chef, celle du chevalier de la Barre. Bien sûr, ce dernier a subi une sanction autrement plus cruelle que celle qu'encourent les jeunes filles, mais le principe de la condamnation est le même : profanation symbolique.

Allons ! devenons raisonnables : un des principes de la justice laïque est de condamner une personne seulement en fonction de la gravité *réelle* de son acte et de lui infliger une peine proportionnelle au *délit*. Est-il plus grave de porter un foulard *que de menacer un professeur* ? Est-il plus grave de se dire musulman *que de « dealer » ? Pourquoi* combattre aux côtés de ceux qui *veulent subitement réintroduire* la notion de crime de la pensée, *de délit* symbolique dans notre cité ?

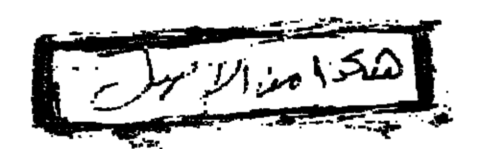
ÉRIC AUZOLS
(Romilly-sur-Seine)

TRAIT LIBRE

DELORS EST AUSSI SOCIALISTE QUE BALLADUR EST RPR

CONGRÈS DU P.S.

BAP



Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Washington envisage d'entraîner les troupes bosniaques

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis affirment ne fournir aucune aide militaire aux forces armées bosniaques (*le Monde* du 17 novembre) mais assurent y songer. Le Pentagone a tout d'abord démenti, jeudi, les affirmations du journal *The European* selon lesquelles les services de renseignement américains (CIA) apportaient une aide logistique à l'armée bosniaque. Selon l'hebdomadaire britannique, des équipes d'experts en civil participent à l'entraînement des troupes musulmanes pour des opérations tactiques et leur fournissent des renseignements obtenus par satellite.

« *Aucun fonctionnaire du département de la défense ne conduit des entraînements ou une quelconque activité militaire pour soutenir les forces du gouvernement bosniaque* », a déclaré un porte-parole du Pentagone, avant de préciser qu'il n'est pas étonnant que des militaires américains en uniforme aient été vus en Bosnie, puisqu'une trentaine d'entre eux font partie de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Ce personnel est affecté à des tâches de « *logistique* », notamment dans le cadre des opérations aériennes, mais ils ne sont « *en aucun cas engagés dans des opérations de soutien aux forces bosniaques* ». Washington, qui s'efforce de minimiser sa décision de ne plus participer au contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, commence à prendre ombrage des critiques qui se sont multipliées à ce sujet dans plusieurs capitales. Les commentaires de la France sur la position américaine, a ainsi estimé un porte-parole du département d'Etat, étaient « *inexactes et entretenaient la division* ».

Mais le Pentagone a cependant reconnu que des consultations « *sont en cours* » entre les responsables du ministère américain de la défense et le Congrès sur la possibilité d'entraîner les forces gouvernementales bosniaques. Ces discussions n'ont rien de secret, souligne-t-on dans la capitale fédérale, puisqu'elles étaient prévues par l'amendement Nunn-Mitchell. Ce texte, qui a été adopté par le Congrès, stipule que, en l'absence d'un accord des Serbes de Bosnie au plan de paix du « groupe de contact » sur la Bosnie, le président américain devra soumettre un plan au Congrès « *sur la façon dont les forces armées des Etats-Unis et les forces des pays alliés fourniraient un entraînement aux forces du gouvernement de Bosnie-Herzégovine, hors du territoire de Bosnie-Herzégovine* ». L'administration ne fait donc qu'appliquer ce texte en proposant aux membres du Congrès un plan (sans calendrier précis) visant à la fois l'entraînement des troupes musulmanes et la levée de l'embargo sur les armes.

LAURENT ZECCHINI

Sarajevo appelle la communauté internationale à contenir la poussée serbe contre Bihac

Devant la gravité de la situation dans la poche musulmane de Bihac, dans le nord-ouest du pays, et la multiplication des tirs d'artillerie serbe contre Sarajevo, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a de nouveau demandé, jeudi 17 novembre, une action immédiate de l'ONU et de l'OTAN.

Après une semaine de contre-attaque, les forces serbes de Bosnie et de Croatie, alliées aux troupes du leader musulman pro-serbe Fikret Abdic, ont repris la quasi-totalité du territoire conquis fin octobre par l'armée gouvernementale bosniaque dans le sud de la poche et se trouvent désormais à 5 kilomètres de la ville de Bihac.

Dans le nord de l'enclave, les lignes de défense bosniaques autour de Velika Kladusa ont été enfoncées de plusieurs kilomètres et les troupes de Fikret Abdic, disposant de chars et du soutien de l'artillerie serbe, ont « *totalement encerclé* » la ville. Selon la FORPRONU, ces troupes pro-serbes ont également progressé sur un deuxième front, à l'ouest de la poche, au niveau de Izacic Grad, à une quinzaine de kilomètres au nord de la ville de Bihac.

De plus, quatre missiles serbes se sont abattus, jeudi, sur la présidence bosniaque, au centre de Sarajevo. Deux personnes ont été grièvement blessées devant le bâtiment et quatre autres ont été atteintes dans la banlieue de Hrasnica où sont tombés quatre obus de mortier serbes. Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a réclamé une risposte de l'OTAN qui a été refusée par l'ONU. A l'instar de l'enclave de Bihac, Sarajevo est une « *zone de sécurité* », de l'ONU et les armes lourdes y sont interdites depuis février dernier dans un rayon de 20 kilomètres.

« *La situation devient absurde* », a déclaré Haris Silajdzic en dénonçant dans une allocution télévisée les récentes attaques serbes qui violaient les exigences de la communauté internationale. « *Nous pensons que l'ONU à New-York bloque l'action de l'OTAN* », a-t-il conclu en demandant que les forces de l'ONU en Bosnie soient remplacées par les troupes de l'OTAN. Dans la journée, les Nations unies ont fermement condamné les attaques contre Velika Kladusa depuis le territoire croate sous contrôle serbe et ont brandi la menace de raids de l'OTAN en cas d'attaque contre la ville même de Bihac ou contre les 1 300 « casques bleus » bangladais déployés dans l'ensemble de la poche.

Après s'être entretenus jeudi à Paris, Alain Juppé et son homologue russe Andreï Kozyrev ont annoncé pour début décembre une réunion ministérielle du « groupe de contact » des grandes puissances chargé du dossier bosniaque. Les experts du « groupe de contact » s'étaient réunis dans la journée à Londres pour tenter de maintenir la cohésion alors que d'importantes dissensions entre Européens et Américains sont apparues ces derniers jours sur la Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

« Divorce de velours » entre M. Havel et M. Klaus

PRAGUE

de notre correspondant

Le 17 novembre 1989, la violente répression d'une manifestation d'étudiants à Prague lançait la « révolution de velours », qui mit à bas le régime communiste. Cinq ans plus tard, alors que de nombreux Pragois se recueillaient sur les lieux des événements, les dirigeants tchèques ont célébré cet anniversaire, en ordre dispersé. Au président Vaclav Havel qui s'est adressé à des étudiants au Château de Prague, le premier ministre, Vaclav Klaus, a répondu par une brève allocution. Et, comme à chaque date historique, les deux hommes se sont affrontés, dans leurs discours, sur l'essence des transformations depuis 1989.

M. Havel s'est fait l'avocat des « déçus » de l'après-communisme : « *Nous n'avons pas de raison de nous réjouir de l'état moral et spirituel de notre société.* » Le chef de l'Etat s'est livré à un réquisitoire contre la « culture politique » de certains dirigeants et de certains partis, et, sans le citer, s'adressait à M. Klaus et ses proches du Parti démocratique civique (ODS). Le premier ministre, qui a participé à un débat avec des étudiants, a affiché sa totale satisfaction avec les changements intervenus dans la société tchèque. « *Je suis convaincu que nous avons réussi notre transformation en société libre et d'économie de marché* », a précisé M. Klaus. « *Mais il y a des gens qui voudrait créer davantage qu'une société libre, ils voudraient aussi des citoyens meilleurs* », a ajouté le chef du gouvernement. « *Ces gens nous trouvent trop matérialistes, égoïstes, terre à terre et renfermés sur nous-mêmes. Ils voudraient non seulement changer les institutions mais aussi nos personnes.* » Ce n'est pas en « *nous violant avec des ambitions moralisatrices, égalitaristes et perfectionnistes* » que nous construirons une société libre, a conclu M. Klaus.

Les désaccords entre les deux hommes, connus de longue date, se sont approfondis. M. Havel, dont le rôle constitutionnel est limité, a tenté un retour sur la scène, prenant des positions moralistes allant à l'encontre de l'économisme ultralibéral du premier ministre. Lors de la fête nationale du 28 octobre, le chef de l'Etat a appelé ses concitoyens à une « *réflexion générale* » sur l'avenir de la République tchèque, son esprit et sa raison d'être en Europe. M. Klaus a immédiatement opposé un refus catégorique à ce « débat national ». Signe que les couteaux sont tirés, aucune des deux parties n'essaie dorénavant d'atténuer les divergences. Certains anciens amis du président appellent à la création d'un « parti du Château ». L'issue du duel pourrait se jouer dans dix-huit mois, lors des élections législatives et présidentielle.

MARTIN PLICHTA

Elections municipales en République tchèque et en Slovaquie. – Les premières élections municipales depuis la dissolution de la Fédération tchécoslovaque devaient avoir lieu, vendredi 18 et samedi 19 novembre, en Slovaquie comme en République tchèque. En Slovaquie, elles étaient particulièrement attendues, après sept semaines de querelles et de tractations qui ont suivi la victoire aux législatives de l'ex-premier ministre Vladimir Meciar. Jeudi, un rassemblement à Bratislava de quelques milliers de personnes, pour l'anniversaire de la « révolution de velours », a tourné à une manifestation anti-Meciar. – *(Corresp.)*

IRLANDE

Le premier ministre Albert Reynolds a présenté sa démission

Le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a présenté sa démission, jeudi 17 novembre, évitant ainsi l'adoption probable dans la journée d'une motion de censure contre son gouvernement de coalition, en place depuis deux ans.

Devant le parlement, Albert Reynolds a déclaré qu'il se démettait « *dans l'intérêt de la stabilité* », et pour « *assurer la continuité du processus de paix.* » Longuement applaudi par les députés après son annonce, M. Reynolds a reçu un hommage appuyé du leader du Parti travailliste, Dick Spring, qui a salué la « *dignité* » du chef de gouvernement et son rôle « *historique* » dans le processus de paix en Irlande du Nord. Le premier ministre démissionnaire a assuré qu'il n'avait pas demandé à la présidente Mary Robinson de dissoudre le Parlement et de convoquer des législatives anticipées.

Une telle hypothèse n'est cependant pas complètement exclue, nous signale notre correspondant Joe Mulholland, et dépendra de l'attitude du Parti travailliste à l'égard de sa participation à un gouvernement de coalition, soit avec le parti Fianna Fail du successeur de M. Reynolds, soit avec la formation centriste d'opposition Fine Gael.

Le leader du Parti travailliste, Dick Spring, affirme qu'il n'a pris pour l'instant aucune décision à ce sujet. La session du Parlement a été ajournée jusqu'à mardi pour permettre la formation d'un nouveau cabinet. Le ministre des finances sortant, Bertie Ahern, quarante-troisans, – qui appartient aussi au Fianna Fail – est le mieux placé pour succéder à M. Reynolds.

Réagissant à l'annonce de la démission de M. Reynolds, le secrétaire britannique au Foreign Office, Douglas Hurd, a estimé qu'elle ne perturberait pas le processus de paix : « *Nous n'avons aucun doute sur la poursuite du processus de paix*, a estimé M. Hurd, *car il ne dépend pas d'un seul homme et il bénéficie d'un large appui, non seulement de part et d'autre de la Chambre des communes, mais également auprès du peuple britannique, d'Ulster et de la République.* »

Le premier ministre britannique John Major avait pour sa part confirmé, mercredi à la Chambre des communes, l'ouverture « *le mois prochain* » de discussions exploratoires avec le Sinn Fein (branche politique de l'IRA) et les milices loyalistes d'Ulster.

Le président du Sinn Fein, Gerry Adams, a lui assuré, jeudi à Londres, qu'il travaillerait « *avec n'importe quel gouvernement* » formé en république d'Irlande, en précisant que tout retard dans sa formation pourrait « *désamorcer la dynamique dans le processus de paix* ». « *Il est de la responsabilité de tous les partis politiques* (irlandais) *de s'assurer qu'un gouvernement soit formé ou réélu le plus vite possible* », a déclaré M. Adams au cours d'une conférence de presse tenue au début de sa visite à Londres, la première qu'il effectue depuis la levée, le 21 octobre dernier, de l'interdiction de séjour qui le frappait.

Le jour même de la démission du premier ministre irlandais, le président de la Haute Cour de justice, Harry Whelehan, dont la nomination a provoqué l'éclatement de la coalition gouvernementale (*le Monde* du 18 novembre), a lui aussi annoncé qu'il renonçait à ses fonctions. L'ancien attorney général, qui avait été investi mardi dans ses fonctions, a assuré dans une déclaration que « *le pouvoir du judiciaire doit jouir du respect total et sans ombre du public pour être en mesure d'assurer une indépendance et une intégrité absolues* ». – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Silvio Berlusconi lâche du lest sur les retraites

Le président du conseil italien vient d'effectuer un nouveau repli. Après avoir cédé en octobre à la grogne des magistrats, Silvio Berlusconi recule devant les syndicats. A l'approche de la grève générale du 2 décembre, après la manifestation d'environ un million de personnes samedi à Rome, et aux prises avec les soubresauts secouant sa coalition gouvernementale hétéroclite, le chef du gouvernement italien a laissé les députés, jeudi 17 novembre, modifier sa réforme des retraites.

Après avoir tenté de faire passer en force son budget de rigueur – utilisant trois fois la question de confiance au Parlement en début de semaine, agitant mercredi la menace d'élections anticipées –, Silvio Berlusconi a accepté jeudi trois amendements parlementaires.

L'une des modifications, proposée par la Ligue du Nord (alliée de M. Berlusconi mais en désaccord avec lui sur la loi de finances), supprime la baisse du rendement des cotisations de retraites, ce qui était un élément-clef de la réforme contestée par les syndicats. Ces amendements, refusés jusqu'alors, ont été bien accueillis par les syndicats, qui ont toutefois maintenu leur mot d'ordre de grève. M. Berlusconi a, lui, estimé que ces « *corrections (...) ne remettent pas en cause l'intégralité* » du projet de loi de finances.

« *La journée d'aujourd'hui a été une bonne journée à l'enseigne de la raison retrouvée. Il me semble que de nombreux signes de nervosité se sont calmés et qu'un certain esprit de dialogue prévaut désormais* », a déclaré le chef du gouvernement italien. « *Il faut reconstruire le dialogue avec les syndicats* », a-t-il ajouté.

M. Berlusconi s'est « *personnellement* » engagé à faire réussir la rencontre prévue le jeudi 24 novembre avec les syndicats. Après avoir fait planer, la veille, la menace de retourner devant les électeurs plutôt que de « *se laisser user par une activité de gouvernement qui n'aboutit à rien* », M. Berlusconi a finalement estimé que la chute de son gouvernement pourrait entraîner « *un désastre* » pour l'Italie.

Même s'il a lâché du lest, le président du conseil n'est pas au bout de ses peines. Son projet de budget doit encore être approuvé par le Sénat, où son gouvernement n'a pas la majorité absolue. Pour faire passer son budget, M. Berlusconi compte sur les sénateurs centristes du petit Parti populaire (PPI), qu'il veut aller courtiser. Cependant, le chef de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, a précédé le chef du gouvernement. Il a signé mercredi avec le chef du Parti populaire un communiqué appelant à un compromis entre le gouvernement et les syndicats. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

GRÈCE : violents incidents entre anarchistes et néonazis. – De multiples affrontements se sont produits, dans la nuit de jeudi 17 à vendredi 18 novembre, aux alentours de l'Ecole polytechnique d'Athènes, après la commémoration du soulèvement étudiant contre la junte militaire, le 17 novembre 1973. Quelque 500 jeunes gens, retranchés à l'intérieur de l'école, ont lancé dans les rues avoisinantes des cocktails Molotov, détruisant au moins trois véhicules, brisant de nombreuses vitrines et blessant légèrement deux journalistes. Un groupe d'environ 200 néonazis est intervenu pour la première fois dans des incidents de ce genre, en lançant des pierres contre les anarchistes barricadés dans l'école. – *(AFP.)*

UKRAINE : le Parlement de Kiev annule la législation séparatiste de la Crimée. – Le Parlement ukrainien a voté, jeudi 17 novembre, l'annulation de la législation de la République autonome de Crimée. La Crimée, peuplée à 65 % de Russes, s'est dotée au printemps d'un président et d'un Parlement partisans de la sécession et de la réunification avec la Russie. – *(AFP.)*

Le prix Sakharov du Parlement européen attribué à Taslima Nasreen. – Le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, décerné chaque année depuis 1988 par le Parlement européen, a été attribué cette année à l'écrivain du Bengladesh Taslima Nasreen. Il lui sera remis le 13 décembre à Strasbourg. Deux autres écrivains étaient en lice : Sébastian Arcos, vice-président du comité des droits de l'homme de Cuba, et le député turc kurde Leyla Zana, en détention préventive depuis le 5 mars, accusée de délit d'opinion. – *(AFP.)*

TURQUIE

Report des législatives partielles

ISTANBUL

de notre correspondante

Le Haut Conseil Electoral a annoncé, jeudi 17 novembre, le report des élections législatives partielles prévues pour le 4 décembre, notamment dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde. Ce report fait suite à l'annulation, mercredi, par la Cour constitutionnelle, d'un article de la loi électorale concernant la révision des listes d'électeurs.

Seize des 22 sièges parlementaires vacants sont situés en Anatolie du Sud-Est, où de nombreux villages ont été évacués par les forces de sécurité engagées dans une grande offensive contre le PKK. Des milliers de villageois réfugiés ne figurent actuellement sur aucune liste électorale. La décision du Haut Conseil, prise à la suite d'une demande déposée par le Parti de la prospérité (RP, islamiste), place le gouvernement dans une situation difficile. La loi avait été ainsi formulée non seulement pour limiter l'influence des nationalistes kurdes, mais surtout pour tenter de contrer la montée inexorable du RP, qui était le vainqueur probable de ce scrutin.

Le premier ministre Tansu Ciller espérait d'autre par remporter quelques sièges supplémentaires qui lui auraient peut-être permis de mettre fin à la coalition bancale formée par son Parti de la juste voie, et les sociaux-démocrates de M. Murat Karayalcin.

N. P.

EUROPE

ALLEMAGNE

Le nouveau gouvernement

Le chancelier Helmut Kohl a présenté, jeudi 17 novembre, une équipe gouvernementale peu remaniée. La plupart des « grands » ministères ne changent pas de détenteurs. Les libéraux du FDP, en recul lors des élections du 16 octobre dernier, maintiennent partiellement leur influence au sein du gouvernement, où ils perdent toutefois deux portefeuilles (*le Monde* du 18 novembre).

Principales nouveautés : d'une part, la création d'un « super-ministère » regroupant éducation, science et recherche, qui a été confié à un membre de la CDU d'Helmut Kohl, Jürgen Rüttgers, quarante-trois ans, l'une des étoiles montantes du parti ; d'autre part, la nomination d'une jeune Allemande de l'Est de vingt-huit ans, Claudia Nolte, qui devient le plus jeune ministre de l'histoire de l'Allemagne moderne. Fervente catholique, fermement opposée à l'avortement, elle prend en charge un ministère des femmes et de la famille.

Voici la composition du nouveau gouvernement : chef de la chancellerie : Friedrich Bohl ; affaires étrangères : Klaus Kinkel ; intérieur : Manfred Kanther ; justice : Sabine Leutheusser-Schnarrenberger ; finances : Theo Waigel ; économie : Günter Rexrodt ; agriculture : Jochen Borchert ; travail et affaires sociales : Norbert Blüm ; défense : Volker Rühe ; famille, personnes âgées, femmes et jeunesse : Claudia Nolte ; santé : Horst Seehofer ; transports : Matthias Wissmann ; environnement et sûreté nucléaire : Angela Merkel ; postes et télécommunications : Wolfgang Bötsch ; aménagement du territoire, construction et urbanisme : Klaus Töpfer ; formation, science, recherche et technologie : Jürgen Rüttgers ; coopération : Carl-Dieter Spranger.

La liste compte 16 ministres plus le chef de la chancellerie qui a rang de ministre. – *(AFP.)*

L'espion du KGB Rainer Rupp condamné à douze ans de prison. – Rainer Rupp, un ancien haut fonctionnaire allemand au siège de l'OTAN à Bruxelles, accusé d'avoir été l'un des espions les plus importants du KGB sous le nom de code de « Topaze », a été condamné par le tribunal de Düsseldorf, jeudi 17 novembre, à douze années de prison pour haute trahison. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Selon l'hebdomadaire « Aviation Week and Space Technology »

Les militaires américains admettent qu'en octobre l'Irak ne voulait pas envahir le Koweït

Après enquête sur place, en Arabie saoudite, auprès des commandements américains à Dahran, l'hebdomadaire *Aviation Week and Space Technology*, réputé pour obtenir des informations crédibles du Pentagone, considère que l'Irak n'a pas eu l'intention d'envahir le Koweït en octobre. A l'appui, il publie des témoignages d'officiers américains.

Selon la revue spécialisée, les Etats-Unis ont tiré profit de deux incidents aériens, les 2 et 3 octobre, pour juger que les Irakiens se préparaient à investir le Koweït. Aucun de ces deux incidents n'a été révélé à l'époque. Le premier a trait à une action – censée avoir été menaçante – d'un Mig-25 irakien qui a fait mine de se diriger sur un avion-radar américain en patrouille dans l'espace aérien saoudien. Le second incident concerne l'illumination-radar (le fait de pointer une cible pour l'impressionner, sans tirer) d'un avion-espion américain U 2, parti de Taëf, en Arabie saoudite, par les servants d'une batterie de missiles anti-aériens SA-2, basée près de Bagdad.

Aviation Week and Space Technology, qui publie de telles précisions pour la première fois, rapporte que ces incidents ont convaincu les commandements américains de l'imminence et de la gravité d'une attaque irakienne contre le Koweït.

Le 5 octobre, les équipages d'avions Tornado britanniques ont aperçu, de jour, des mouvements de troupes – le retour par train, depuis le nord de Bagdad où elles étaient stationnées, de divisions de la Garde républicaine vers leurs garnisons près de Shaibah – à l'exclusion de toute attitude à caractère agressif. Seuls, deux bataillons avaient adopté un dispositif qui pouvait laisser croire à un déploiement dit de sécurité.

C'est le 6 octobre que des organisations de l'opposition irakienne, au Kurdistan, ont annoncé qu'elles s'attendaient à une invasion imminente du Koweït. C'est le 7 octobre que les Etats-Unis ont, à leur tour, fait part de leur préoccupation sur l'évolution de la situation militaire dans la région.

Crainte et panique

Selon *Aviation Week and Space Technology*, la nuit du 8 au 9 octobre a été considérée comme *« le point chaud de la crise »*. Aujourd'hui, les commandements américains interrogés considèrent que les mouvements de troupes irakiennes vers le sud et vers l'ouest – les unités se sont dispersées dans le désert, y compris à proximité de la frontière avec le Koweït – ont été dictés, au vu des « gesticulations » aériennes intenses des alliés de Ryad au-dessus de la zone, *« par la crainte et par la panique »* d'être bombardées dans leurs garnisons.

Du propre aveu des officiers américains sur place, un autre indice que l'Irak n'était pas décidée à attaquer réside dans le fait que l'Iran n'a jamais mis ses forces en état d'alerte.

Aviation Week and Space Technology précise encore que les Américains reconnaissent que le Mig-25 irakien, si l'on s'en réfère après-coup à ses évolutions, n'était pas en position agressive, et que la batterie SA-2 irakienne était probablement davantage en démonstration qu'elle n'était une menace active.

La revue révèle enfin que l'armée de l'air américaine a conduit une manœuvre, le 1er novembre, dans le but d'émouvoir les Irakiens, en faisant larguer cent-dix bombes par quatre avions lourds au-dessus d'un champ de tir à l'ouest de Koweït, sur des chars irakiens, abandonnés depuis la guerre du Golfe en 1990-1991 et transformés en cibles d'exercice.

Ces révélations d'un hebdomadaire américain connu pour la qualité de ses informations confirme *a posteriori* les doutes que bon nombre d'états-majors européens, à commencer par les Français, avaient émis dès le 7 octobre sur, sinon la réalité, du moins la gravité de la crise aux frontières du Koweït. A l'époque, les renseignements diffusés provenaient des seuls services américains d'analyse, au point que des officiers en France s'étaient demandés s'il ne fallait pas accélérer les travaux sur la mise au point, par l'Europe, de satellites de reconnaissance performants et indépendants des Etats-Unis.

Les précisions apportées aujourd'hui par *Aviation Week and Space Technology* renforcent l'opinion selon laquelle les Américains ont su tirer parti des circonstances pour empêcher un assouplissement de l'embargo imposé à l'Irak et se faire offrir un exercice grandeur nature de déploiement rapide à longue distance par l'Arabie saoudite et le Koweït, ces deux pays ayant promis de rembourser partiellement les Etats-Unis.

J. I.

Après la diffusion d'un reportage télévisé sur la police de l'Autonomie

Israéliens et Palestiniens s'accusent mutuellement de violer les accords de paix

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël et l'Autorité palestinienne qui administre les enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho se sont, une fois encore, accusés mutuellement de violer les accords de paix conclus à Oslo, il y a quatorze mois, et au Caire, en mai. Motif de la dernière crise : un reportage, filmé à Jéricho et diffusé, mercredi 16 novembre, à la télévision israélienne montrant une soixantaine de jeunes palestiniens en stage de formation avant leur entrée dans la police de l'Autonomie. En tenue camouflée, armés de kalachnikovs, les jeunes recrues défilent aux cris de *« Ashdod ! Haïfa ! Beit Shéan ! Jérusalem ! »* Mise à part cette dernière, dont le sort final reste à négocier, les trois villes précédentes sont des localités proprement israéliennes.

Ces hommes songeraient-ils à « libérer » ces villes de l'ancienne Palestine ? Lors de la remise des diplômes, un officier évoque *« la lutte contre le sionisme »* qui *« continuera jusqu'à la libération de Jérusalem. »* Mais, du point de vue israélien, il y a pire. Parmi les soixante recrues, les services de sécurité du Shin Beth ont reconnu une dizaine de Palestiniens recherchés, et, parmi eux, un homme soupçonné de l'assassinat de neuf « collaborateurs » présumés.

Le colonel Jibril Rajoub, patron de la « sécurité préventive » de l'OLP pour la Cisjordanie, tentera de nier les faits puis cherchera à calmer le jeu. *« Il n'y a vraiment pas de quoi faire tout un plat de quelques slogans* (...) *Si nous avons intégré quelques Palestiniens naguère recherchés par les forces d'occupation*, dira-t-il, *c'est parce que nous les avons convaincus de soutenir le processus de paix. C'est aussi pour les tenir à l'œil, les empêcher de comploter contre le processus. »*

Peine perdue. Les accords du Caire précisent qu'Israël doit préalablement agréer toute recrue dans la police palestinienne. Jibril Rajoub, qui n'a soumis aucun nom, choisit de nier l'évidence. A Gaza, le chef de la police vient d'intégrer quatre-vingt-dix militants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dans une *« police morale »*, chargée de veiller aux bonnes mœurs musulmanes. La direction politique du Hamas dément avoir donné son accord. Israël aussi.

Jeudi, les autorités de Jérusalem ont transmis à celles de Gaza-Jéricho une plainte en bonne et due forme. Du général Dany Rothshild, « gouverneur » militaire des territoires occupés, à Yoël Zinger, conseiller juridique du ministère des affaires étrangères, en passant par Yossi Sarid, ministre de l'environnement, toute la classe politique dénonce ces *« violations grossières »* des accords de paix.

Les plus modérés parlent de *« sanctions »*, les autres évoquent la *« suspension »* des négociations, à douze jours de la date prévue pour discuter des conditions dans lesquelles Israël devrait évacuer les zones arabes peuplées de Cisjordanie.

Charte en question

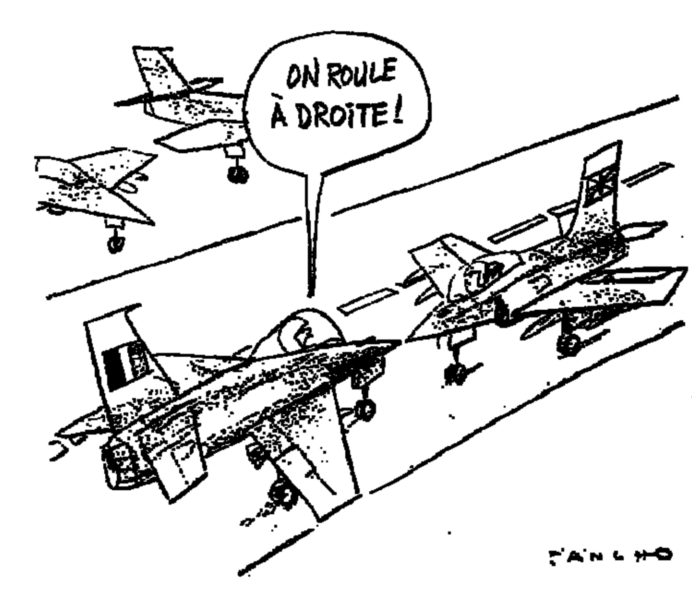
Côté palestinien, c'est une déclaration du premier ministre, dans l'avion qui l'emmenait faire une tournée des communautés juives américaines, qui a mis le feu aux poudres. Itzhak Rabin, qui a confié qu'il lui avait fallu *« six à huit mois »* de réflexion avant de se faire à l'idée de *« conclure un accord et de serrer la main de notre pire ennemi »* (Arafat), semble vouloir poser une nouvelle condition au redéploiement de ses soldats en Cisjordanie, à savoir l'abrogation des articles de la charte de l'OLP mettant en cause l'existence d'Israël. Pour Saëb Erakat, « ministre » des collectivités au sein de l'Autorité palestinienne, il s'agit d'*« une nouvelle tentative délibérée de retarder l'application des accords. Tout cela peut finir par faire échouer l'ensemble du processus de paix. »* S'il est vrai que Yasser Arafat s'est engagé à faire abroger les articles en question, il l'a fait par lettre séparée à M. Rabin et cet engagement n'est aucunement lié aux accords de paix. Le gouvernement israélien avait accepté ce *modus operandi*, sachant que le chef de l'OLP aurait, sur ce point, beaucoup de mal à tenir sa parole.

Seul le Conseil national palestinien (CNP) peut, en effet, abroger cette charte. Or, la majorité du parlement palestinien en exil – comme celle du conseil exécutif de l'OLP – paraît opposée aux accords de paix.

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

Paris et Londres renforcent leur coopération militaire



Suite de la première page

Un deuxième thème est à l'ordre du jour du « sommet » dans le domaine militaire. Il s'agit du lancement par les deux pays d'une initiative commune visant à encourager la création d'une force interafricaine d'intervention qui agirait dans le cadre du maintien de la paix en Afrique anglophone ou francophone. Les Britanniques parlent d'une *« diplomatie préventive »* en la matière, là où les Français préfèrent évoquer une contribution de l'Europe à des actions de maintien de la paix sur un continent en proie à des crises aussi soudaines que brutales.

C'est le précédent du Rwanda – où la France a dû en quelque sorte improviser l'opération « Turquoise » devant l'urgence de la crise – qui fait réfléchir aujourd'hui les états-majors des deux pays. L'objectif est de pouvoir planifier, puis mettre sur pied, une organisation qui s'occuperait, à la demande des Etats impliqués, de l'entraînement, du soutien logistique comme de l'équipement de forces de paix interafricaines sans que, pour autant, le coût d'un tel projet soit à la charge exclusive des deux pays prêts à en étudier la faisabilité.

De ce point de vue, le jumelage décidé entre des unités de la Force d'intervention britannique et de la Force d'action rapide française devrait favoriser l'initiative des deux pays pour cette assistance à apporter à la force interafricaine.

Enfin, les délégations de la Grande-Bretagne et de la France présentes à Chartres ont prévu de prendre connaissance d'un rapport rédigé par une commission mixte sur les doctrines de défense. Le rapport, que l'on dit *« assez académique »*, résume les échanges de vues qui eu ont lieu depuis plusieurs mois sur la possibilité d'harmoniser les doctrines de dissuasion.

Le rapport en question n'ouvre pour l'instant aucune voie précise, même si, de part et d'autre de la Manche, on évoque l'hypothèse d'un partage – un jour – des patrouilles entre sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques en service dans les deux marines ou l'éventualité de construire en commun des sous-marins nucléaires d'attaque. On n'en est pas là et la « couverture » nucléaire de l'Europe par la Grande-Bretagne et par la France reste du domaine de la spéculation.

L'engagement britannique vis-à-vis des Etats-Unis reste, en ce domaine, une donnée difficile à contourner. On note pourtant une évolution. En Grande-Bretagne, le programme des nouveaux sous-marins Trident a été contesté pour des raisons financières. En France, le chef d'état-major des armées a récemment évoqué la possession en commun d'armes nucléaires par les Européens et le ministre de la défense n'a pas hésité à admettre qu'il pouvait apparaître, avec l'allié britannique, *« une doctrine commune »* fondée sur *« l'existence d'intérêts vitaux communs »* partagés par les deux puissances nucléaires du continent.

Sur la voie d'un rapprochement franco-britannique dans le secteur militaire, il demeure encore bien des obstacles à franchir, et l'Entente cordiale risque de connaître, dans les semaines prochaines, quelques éclats. En témoigne la volonté prêtée à la Grande-Bretagne d'annoncer, avant la fin de l'année, l'achat aux Etats-Unis d'avions de transport C-130 J, au détriment d'une participation à un programme européen baptisé ATF (avion de transport futur) et réunissant la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la Turquie.

JACQUES ISNARD

NOMINATION : Jean-Marc Simon nommé directeur de cabinet du ministre de la coopération. – Directeur-adjoint du cabinet de Michel Roussin, Jean-Marc Simon a été nommé directeur du cabinet de Bernard Debré, le nouveau ministre de la coopération.

[Né le 4 mars 1947 à Senlis (Oise), Jean-Marc Simon est titulaire d'une maîtrise en droit public. Il a débuté sa carrière à l'administration centrale du Quai d'Orsay avant de devenir vice-consul à Dakar. Il a été chargé de mission aux cabinets de Pierre-Christian Taittinger et de Jean-François Deniau, secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, conseiller technique aux cabinets de Jean-François Poncet et de Jean-Bernard Raymond, ministres des affaires étrangères, consul général à Beyrouth et premier conseiller à l'ambassade de France à Téhéran.]

Les relations franco-québécoises vont reprendre vigueur

Premier membre du gouvernement indépendantiste québécois (au pouvoir depuis deux mois) à venir en visite officielle en France, le vice-premier ministre Bernard Landry repartira relativement satisfait, samedi 19 novembre, de son séjour d'une semaine.

Ses interlocuteurs – MM. Balladur, Juppé et Toubon notamment – ont *« tout à fait partagé »* son désir de *« revitaliser rapidement les relations franco-québécoises »*, nous a déclaré M. Landry, jeudi 17 novembre. Sous le précédent gouvernement du libéral Robert Bourassa, ces relations s'étaient considérablement affadies.

Fédéraliste modéré, M. Bourassa ne voulait pas risquer de « provoquer » le Canada anglais au plus fort des crises constitutionnelles – toujours pas résolues – qu'a connues le pays ces dernières années, en continuant d'entretenir ostensiblement des liens privilégiés avec Paris.

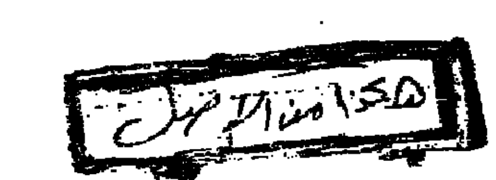
Cette atonie, qui eut des conséquences néfastes sur une coopération bilatérale particulièrement dynamique depuis les années 60, semble appartenir au passé. Paris et Québec vont tenter de relancer les rencontres annuelles entre premiers ministres, inaugurées sous les gouvernements Barre et Lévesque en 1977 et interrompues depuis cinq ans. Sans perdre de temps, M. Balladur a invité le premier ministre québécois Jacques Parizeau à se rendre en visite officielle en France dès la mi-janvier. *« D'ici-là, nous avons convenu de travailler fort, vite et bien pour lancer de nouveaux projets de coopération, dans les domaines de la haute technologie et de l'enseignement supérieur surtout »*, a indiqué le numéro deux du gouvernement québécois, par ailleurs détenteur des portefeuilles des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles.

M. Landry était aussi venu à Paris pour tenter de convaincre les responsables français de tous bords que l'idée de l'indépendance de la province francophone pouvait remporter une majorité lors du référendum que M. Parizeau a promis d'organiser (*« pas avant l'automne prochain »*, a précisé M. Landry). Les sondages contredisent cet optimisme : 40 à 45 % des Québécois, suivant le type de question posée, se prononcent actuellement en faveur de la *« souveraineté »* proposée, à un moment où la reprise tarde à produire ses effets sur l'emploi et où le déficit budgétaire de la province atteint 5,5 milliards de dollars canadiens (environ 22 milliards de francs).

MM. Balladur et Juppé *« ont posé beaucoup de questions »* mais s'en sont tenus, reconnaît M. Landry, à la politique de « non ingérence, non indifférence » définie dès les années 70, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

« Va, je ne te hais point ! » : telle est la formule que M. Landry, qui a pour la France les yeux de Chimène, a choisi pour résumer l'attitude du gouvernement de M. Balladur. Il ne pense pas que les relations Paris-Ottawa-Québec puissent prendre la forme d'un nouveau « triangle infernal », le casse-tête aux allures de guérilla diplomatique qui marqua les années Trudeau.

MARTINE JACOT



AFRIQUE

ANGOLA

L'UNITA se retire des négociations et menace de reprendre la guerre

La chute de Uige, investie jeudi 17 novembre par les troupes gouvernementales, a provoqué la suspension des négociations de paix que mènent à Lusaka les délégations militaires de Luanda et celle de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

L'accord que devaient signer, le 20 novembre, le président Jose Eduardo dos Santos et Jonas Savimbi devient de plus en plus incertain et l'UNITA menace de reprendre la guerre.

LUSAKA

de notre envoyé spécial

Jeudi, les services du protocole zambien ont répété, dans les rues de Lusaka, la cérémonie de dimanche au cours de laquelle, en présence de vingt-six délégations étrangères, doit être solennellement signée la fin d'une guerre qui dure depuis près de vingt ans. Encore faut-il que cette cérémonie puisse être organisée, ce qui paraît de plus en plus aléatoire.

Après une demi-heure de séance, les représentants de l'UNITA, qui étaient en train de négocier la partie militaire du dossier, ont claqué jeudi la porte du centre des congrès de Mulungushi où se tiennent les réunions. L'UNITA entendait ainsi protester contre la prise de Uige par les troupes de Luanda. Selon l'UNITA, cette nouvelle offensive viole la trêve entrée en vigueur la veille.

Une heure après avoir quitté la table des négociations, le chef de la délégation de l'UNITA, Eugenio Ngolo Manuvakola, flanqué du général Antonio Urbano Chassanha, qui dirige la délégation militaire, nous a assuré qu'ils ne savaient pas s'ils reprendraient les discussions. « *Pour le moment nous réfléchissons à ce que nous allons faire*, a ajouté le responsable de l'UNITA. *Nous avions signé une trêve et Luanda ne la respecte pas. Je doute de la venue de Jonas Savimbi à Lusaka.* »

Quelques heures plus tard, la délégation de l'UNITA faisait officiellement savoir à Alioune Blondin Beye, le représentant des Nations unies, qu'elle suspendait sa participation jusqu'à nouvel ordre. Vendredi matin, les discussions n'avaient toujours pas repris.

Le 31 octobre, les représentants de Luanda et de l'UNITA avaient paraphé un accord de paix destiné à être solennellement confirmé le 15 novembre. Deux jours plus tard, un cessez-le-feu aurait dû mettre fin aux combats. Mais, le 2 novembre, l'armée gouvernementale lançait son offensive contre Huambo, qui tombait une semaine plus tard.

On n'arrête pas une armée qui gagne

L'UNITA avait menacé de mettre fin aux négociations. Il avait fallu toute la diplomatie d'Alioune Blondin Beye, les menaces de rétorsion économiques des Etats-Unis et les pressions des pays d'Afrique australe sur le gouvernement de Luanda pour renouer le fil. Une trêve avait été instituée à compter du mercredi 16 novembre à 20 heures.

Mais il faut croire qu'on n'arrête pas une armée qui gagne : moins de douze heures après l'entrée en vigueur de la trêve les troupes gouvernementales se sont emparées, jeudi matin vers 7 heures, de la ville de Uige, l'une des deux capitales provinciales que tenait encore l'UNITA. Décidée à en finir une fois pour toutes avec son ennemi, l'armée angolaise n'a pas tenu compte des engagements pris par les responsables politiques de Luanda. La tentation était d'autant plus forte que l'UNITA, considérablement affaiblie par les batailles de ces dernières semaines, n'était plus en mesure de résister.

Même s'il serait étonnant que la signature de l'accord de paix ait maintenant lieu dimanche, rien ne peut être exclu dans cet épineux dossier, même pas la reprise des négociations. Paradoxalement, c'est la faiblesse de l'UNITA qui décidera de la suite des événements. Elle peut amener Jonas Savimbi à transiger jusqu'à la limite de la reddition, comme elle peut le pousser à reprendre le combat en attendant des jours meilleurs. Dans les deux cas, le gouvernement se dit certain de gagner.

GEORGES MARION

ALGÉRIE

Des dirigeants politiques vont se rencontrer à Rome en l'absence de représentants du pouvoir

Des responsables de différents partis et associations devraient se réunir, lundi 21 et mardi 22 novembre, à Rome, au siège de la communauté catholique Sant'Egidio, pour discuter d'une possible solution à la crise algérienne. Cette communauté s'était fait connaître comme médiatrice des accords de paix signés le 4 octobre 1992 dans la capitale italienne, qui avaient mis fin à seize ans de guerre civile au Mozambique.

Par le biais d'un commentaire de l'agence de presse APS, le gouvernement algérien a décliné l'invitation. Les « *problèmes algériens, quelle que soit leur nature, ne peuvent se traiter qu'en Algérie*, a indiqué l'APS. *Toutes les conditions existent dans le pays pour que les différents acteurs politiques puissent en toute liberté se réunir et se concerter sur les voies et moyens les meilleurs pour sortir le pays de la crise qu'il traverse.* » De son côté, le secrétaire général du Mouvement Ettahaddi (ex-Parti communiste), Hachemi Chérif, a refusé de participer à la réunion, critiquant le fait que « *les dirigeants intégristes étaient mis sur le même plan que des personnalités religieuses* ». Le secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri, est déjà arrivé à Rome. Sont attendus, pour l'ex-Front islamique du salut (FIS), le chef de sa délégation parlementaire, Anouar Haddam, et le président de son instance exécutive à l'étranger, Rabah Kébir. Le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, de même que l'ancien président Ahmed Ben Bella participeraient à cette rencontre.

« *Ce qui va se passer à Rome ne sera pas le début d'une médiation de notre part*, a déclaré le porte-parole de la communauté, Mario Marazziti. *Nous espérons que cette réunion permettra d'établir une méthode de dialogue qui puisse permettre le plus vite possible l'ouverture d'une négociation. Mais nous savons qu'une telle perspective n'est pas très proche.* »

SIERRA-LEONE : plus de 300 mercenaires libériens auraient été arrêtés. – Plus de 300 mercenaires libériens, recrutés par une organisation clandestine – non identifiée – d'opposants à la junte militaire au pouvoir, auraient été arrêtés à bord d'un navire qui s'apprêtait à les débarquer dans le pays, a annoncé jeudi 7 novembre le bi-hebdomadaire indépendant *Uniweek*. Selon le magazine, ces mercenaires devraient se joindre à une « *force ennemie regroupée dans un pays voisin pour lancer une attaque contre la Sierra Leone avec pour cible Freetown* ». – *(AFP)*.

MAROC

Les anciens détenus du bagne de Tazmamart continuent de réclamer justice

RABAT

de notre correspondante

Les anciens détenus du bagne-mouroir de Tazmamart en ont assez de patienter. « Attendez, attendez », c'est le titre de leur dernier communiqué dans lequel ils s'interrogent sur le non-règlement de leur dossier en dépit des multiples promesses qui leur ont été faites. Ils rappellent que, dès le jour de leur libération, il y a presque trois ans, un certain colonel Faddoul leur avait promis, « contre leur silence », un logement, du travail, des soins médicaux gratuits et des indemnités importantes.

Depuis, ces promesses n'ont eu qu'un petit début d'application : le versement, en février, par les œuvres sociales des Forces armées royales – dans l'attente d'un « *règlement définitif* » – d'une allocation mensuelle de 5 000 dirhams (environ 3 000 F). Même si cette somme est nettement supérieure aux revenus d'un grand nombre de Marocains, elle ne leur permet pas, assurent-ils, de redémarrer dans la vie. Et les souffrances physiques et psychiques qu'ils continuent d'endurer nécessitent souvent des traitements qui dépassent le budget dont ils disposent.

Les douze signataires du texte – sur les cinquante-huit « pensionnaires » du bagne en 1973 (des militaires impliqués dans des tentatives de coup d'Etat), vingt-huit en sont sortis vivants en 1991 – s'étonnent qu'après une si longue épreuve ils aient à subir ce « *supplément de torture morale* ».

Le ministère délégué, chargé des droits de l'homme, réaffirme qu'il fait « *de son mieux pour aboutir le plus rapidement possible* ». Tout en soulignant que la cause des ex-détenus est « *légitime* », il regrette que cela se fasse « *dans la manipulation et le mensonge* ». Et de reprocher aux signataires d'attribuer à Omar Azziman, le ministre en cause, « *des promesses qu'il n'a jamais faites* », celui-ci s'étant limité à évoquer « *un règlement équitable des dossiers* ».

Le ministère croit pouvoir affirmer que les anciens bagnards de Tazmamart continueront, à tout le moins, à toucher, chaque mois, 5 000 dirhams. Il souligne qu'il n'a pas toutes les cartes en main pour leur donner satisfaction et qu'un règlement global « *dépend d'autres parties* ». Pour l'heure, il est donc dans l'incapacité de dire quand et comment les survivants de Tazmamart seront indemnisés ou pris en charge par l'Etat.

MOUNA EL BANNA

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

Mikhaïl Gorbatchev dispense ses conseils

L'ancien président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a conseillé au gouvernement de Nelson Mandela de veiller aux structures de l'"Etat, a rapporté jeudi 17 novembre l'agence de presse sud-africaine SAPA. Eradiquer la corruption doit être la priorité de ceux qui entreprennent des réformes, a-t-il affirmé lors d'une conférence sur le Programme de reconstruction et de développement (RDP), mis en chantier pour débarrasser le pays des séquelles de l'apartheid. Au cours de cette conférence, le président Nelson Mandela a qualifié de « *bagatelle* » l'aide financière promise par les Etats-Unis à la nouvelle Afrique du Sud. Le chef de l'Etat sud-africain a toutefois indiqué qu'il ne jugeait pas le soutien américain seulement sur le plan financier. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Le chef du principal groupe islamiste armé a été tué par la police

La principale organisation clandestine, la Djamaa islamiya, responsable de la plupart des attentats commis au Caire et en Haute-Egypte, a subi un nouveau revers avec l'annonce, jeudi 17 novembre, de l'élimination par la police de son nouveau chef militaire, Ahmed Hassan Abdel Galil, qui avait remplacé Talaat Yassine Hammam, tué par des policiers, en avril. Selon le ministère de l'intérieur, le nouveau dirigeant est mort lorsque l'unité de lutte contre le terrorisme a pris d'assaut une maison qui servait de quartier général au mouvement, près d'Assouan, dans le sud du pays. Cette opération marque la détermination du pouvoir dans son combat pour mettre fin à la vague de violences qui sévit depuis mars 1992, et qui, jusqu'à maintenant, a coûté la vie à près de 500 personnes. – *(AFP.)*

GAMBIE

Une quarantaine de civils ont été arrêtés

Une quarantaine de civils ont été arrêtés après la tentative de coup d'Etat menée la semaine dernière contre le gouvernement militaire, a-t-on appris jeudi 17 novembre de source proche de la police. Parmi eux figurent deux imams, un chef de village et plusieurs hommes politiques du Parti progressiste du peuple (PPP) de l'ancien président Dawda Jawara, renversé en juillet par de jeunes officiers. Il s'agit notamment de Mamadou Cadi Cham, ministre jusqu'en 1991, et de l'ancien vice-président du Parlement, Dembo Jatta.

Mardi, le lieutenant Jammeh, l'homme fort du pays, a affirmé que l'ancien ministre des finances, Bakary Dabo, était impliqué dans la tentative de coup d'Etat et qu'il s'était réfugié au Sénégal avec sa famille. Il a présenté Bakary Dabo comme « *l'un des principaux organisateurs civils de la tentative de coup d'Etat* », qui a coûté la vie à dix personnes. – *(Reuter.)*

NÉPAL

Vers un Parlement sans majorité claire

Le chef du Parti du Congrès au pouvoir au Népal, Krishna Prasad Bhattarai, a admis pour la première fois, vendredi 18 novembre, que sa formation pourrait ne pas disposer d'une majorité suffisante au Parlement pour former le prochain gouvernement. Alors que les résultats de 149 circonscriptions (sur un total de 205) ont été proclamés vendredi, le Parti communiste népalais marxiste-léniniste unifié (NPC-UML) a déjà remporté 73 sièges, contre 53 au Congrès. Une formation royaliste, le Parti national démocratique (RPP), compte pour l'instant 14 députés. Le NPC-UML est en tête, d'autre part, dans 10 autres circonscriptions et il peut compter sur le soutien d'une autre faction communiste qui a emporté 4 sièges. Mais les analystes continuent de penser que les communistes n'obtiendront probablement pas les 103 sièges nécessaires pour constituer seuls le nouveau gouvernement. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La victoire des républicains aux élections risque de réduire la marge de manœuvre de Bill Clinton en politique étrangère

L'éclatante victoire électorale remportée par les républicains le 8 novembre *aura-t-elle des conséquences sur la politique étrangère américaine ?* Bill Clinton a *commencé à répondre*, ces derniers jours à Manille et Djakarta, en délivrant, face aux interrogations de ses interlocuteurs asiatiques, le message suivant : rien n'a changé, puisque c'est moi qui suis le chef de la diplomatie (et le « commandant en chef » de l'armée) des Etats-Unis. Constitutionnellement exacte, cette affirmation laisse cependant de côté un « vécu » des relations entre l'exécutif et le législatif qui, si les choses se passent mal, peut sérieusement réduire la marge de manœuvre du président.

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche est encore dans l'incertitude quant aux intentions des chefs de file de la majorité républicaine. Ceux-ci soufflent le chaud et le froid, se voulant à la fois conciliants envers l'administration démocrate et déterminés à infléchir la politique étrangère des Etats-Unis selon le programme politique que, insistent-ils, les Américains ont plébiscité le 8 novembre. M. Clinton a pris les devants, rappelant que la vie politique américaine n'est pas régie selon *« un système parlementaire »*. Il est donc *« très clair »*, a-t-il ajouté, que c'est au président (sous-entendu, à lui seul), qu'incombe la conduite de la politique étrangère. M. Clinton ne voit donc pas pourquoi la victoire républicaine aurait *« le moindre impact »* dans un domaine dont il a d'autant plus l'intention de faire sa « chasse gardée » que, pour le reste, il devra batailler ferme pour conserver son autorité.

Ce message a été relayé par plusieurs responsables de l'administration, le secrétaire d'Etat Warren Christopher soulignant notamment la *« tradition »* selon laquelle le résultat des *midterm elections* ne doit pas remettre en cause la *« forte continuité »* de la diplomatie américaine. M. Christopher a pris contact avec les nouveaux hommes forts du Congrès, Robert Dole et Newt Gingrich, respectivement chefs de file de la majorité républicaine au Sénat et à la Chambre des représentants. Des propos apaisants ont été tenus de part et d'autre. Même le sénateur Jesse Helms, l'ultraconservateur futur président de la commission des affaires étrangères, parle de *« coopérer »*. L'insistance avec laquelle chaque camp met l'accent sur les questions pouvant donner lieu à une politique bipartite (comme *« la promotion des exportations »*) ne peut dissimuler des divergences réelles.

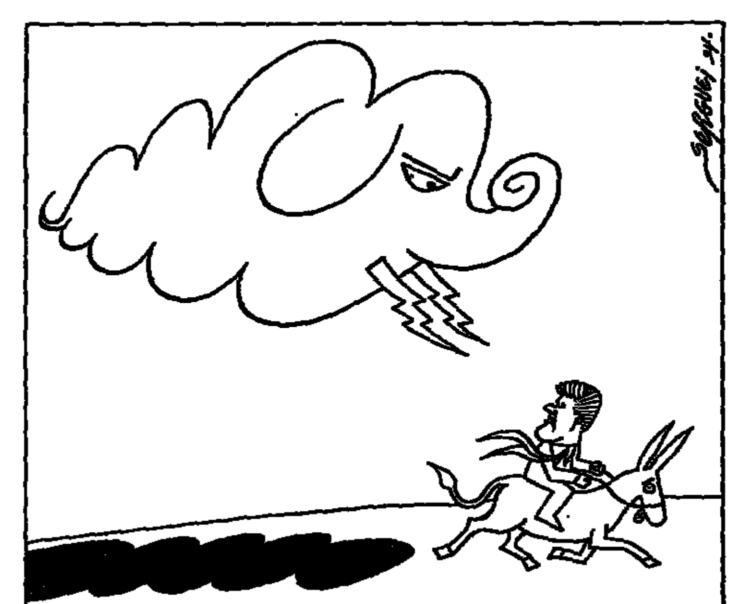
Haro sur le multilatéralisme

Les consensus qui se sont parfois dégagés dans le passé, par exemple lorsqu'il s'est agi de ratifier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), seront plus difficiles à obtenir. La prochaine ratification parlementaire de l'accord du GATT sur le commerce international devrait illustrer les intentions républicaines. Bob Dole a laissé planer le doute sur l'attitude qu'adoptera le *Grand Old Party*, soulignant qu'il attendait des assurances de la Maison Blanche quant à la *« souveraineté des Etats-Unis »*, laquelle, selon lui, pourrait être menacée par la future Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est là un thème dominant de la nouvelle majorité : le multilatéralisme dans lequel s'est engagée l'administration Clinton depuis deux ans va à l'encontre des intérêts des Américains, notamment parce qu'il accapare une part importante du budget fédéral.

Jesse Helms, l'homme qui accusait les présidents Reagan et Bush d'être trop *« libéraux »*, a résumé de façon abrupte ce que devraient être, selon lui, les priorités de l'Amérique : d'abord une réduction sévère des programmes d'aide à des pays *« qui s'opposent constamment à nous aux Nations unies, et dont beaucoup rejettent notre conception de la liberté »*. Ensuite, une participation minimale des Etats-Unis aux opérations humanitaires et de maintien de la paix. A l'avenir, il faudra que les *« intérêts vitaux »* de l'Amérique soient en jeu pour justifier l'envoi de troupes américaines à l'étranger : le nouveau Congrès n'est pas près de donner son aval à une opération de type Haïti.

Globalement, M. Helms souhaite une réévaluation complète des relations entre l'ONU et les Etats-Unis, se déclare partisan de *« laisser les Bosniaques se défendre tout seuls »* et prône une attitude beaucoup plus ferme s'agissant de la diplomatie américaine au Proche-Orient. Pas question notamment d'envoyer des troupes américaines sur les hauteurs du Golan, un élément pourtant essentiel d'un éventuel traité de paix entre Israël et la Syrie. L'Etat juif n'est pas seul à s'inquiéter de la « nouvelle donne » politique qui pourrait prévaloir à Washington. Boris Eltsine a récemment averti les principaux responsables de l'armée russe qu'il fallait s'attendre à un *« durcissement »* de la politique étrangère américaine avec *« la victoire des conservateurs »*.

Les vues du sénateur Jesse Helms ont beau, parfois, friser la caricature, il disposera néanmoins de pouvoirs étendus au sein du Congrès. La commission des affaires étrangères du Sénat peut bloquer les initiatives présidentielles en usant de son pouvoir financier, puisqu'elle autorise le déboursement de l'aide étrangère. Outre qu'elle peut refuser de ratifier les traités et les nominations présidentielles à des postes diplomatiques, elle peut également procéder à l'audition des membres de l'administration.



Il est probable que l'accord nucléaire entre les Etats-Unis et la Corée du Nord – fortement critiqué par les républicains – fera l'objet d'un examen à la loupe du Sénat. Celui-ci dispose donc de moyens importants pour gêner la liberté d'action du président. Le chef de l'exécutif n'en conserve pas moins une marge de manœuvre considérable, grâce notamment aux *executive agreements* par lesquels il peut conclure des accords sans solliciter l'approbation du Sénat, et aussi parce qu'il décide seul de l'emploi de la force militaire.

La politique étrangère des Etats-Unis a toujours été le résultat d'une pratique permanente du compromis entre l'exécutif et le Congrès, et il est probable que cette tradition perdurera en partie. Le Parti républicain, tout comme le Parti démocrate, est en outre composé de tendances diverses. Si Jesse Helms aura la haute main sur la commission sénatoriale, le sénateur de l'Indiana Richard Lugar, qui fait figure de modéré, aura aussi son mot à dire. Quant au nouveau chef de la majorité au Sénat, Robert Dole, il sera d'autant plus soucieux de ne pas adopter une stratégie de guérilla à l'égard de la Maison Blanche qu'il a longtemps défendu le principe des prérogatives présidentielles. A plus forte raison si, comme tout le laisse croire, il se porte candidat à l'élection de 1996...

Les propositions contenues dans le « Contrat avec l'Amérique » *(lire l'encadré ci-contre)*, les déclarations de Jesse Helms et Newt Gingrich, laissent cependant présager que le courant isolationniste, qui s'est nettement affirmé ces dernières années, va encore se renforcer. Le discours très conservateur des porte-parole du *Grand Old Party* est en effet à l'unisson de l'humeur de l'Amérique : la tentation du repli sur soi sur le plan extérieur semble relever du même phénomène que le rejet du gouvernement central et des institutions fédérales. Face à une majorité républicaine qui se trouve en position de dicter son propre agenda, mais enhardi par une série de récents succès diplomatiques, le président Clinton va être tenté de concentrer son action dans le domaine de la politique étrangère, laissant les républicains faire la preuve de leur volonté de bloquer, sur le plan intérieur, les initiatives présidentielles.

Le bilan de M. Clinton en politique étrangère – pourtant non négligeable – n'a pas évité à son parti une défaite cinglante le 8 novembre. Le président américain prendrait un risque en décidant de se retirer sur l'Aventin de la politique extérieure, pour rattraper son handicap et celui du Parti démocrate avant l'échéance de 1996. La fâcheuse expérience de George Bush, qui avait fait ce choix pendant la seconde partie de son mandat, devrait l'en dissuader. Reste donc une stratégie qui repose à la fois sur des succès de politique extérieure et sur des compromis passés avec le Congrès. Soit une voie étroite.

LAURENT ZECCHINI

Le « Contrat avec l'Amérique » des républicains

Voici les dix principaux points de la plate-forme électorale des candidats républicains à la Chambre des représentants, qu'ils contrôlent désormais :

– Restreindre le financement et la participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Déployer les systèmes de défense de missiles antibalistiques, y compris la « guerre des étoiles ».

– Proposer un amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire au niveau fédéral.

– Modifier la loi sur la criminalité, supprimer la plupart des programmes de prévention et réduire les possibilités d'appel pour la peine de mort.

– Revoir l'aide sociale de manière à imposer une obligation de travail et une limite de deux ans aux allocations sociales, ne pas verser d'allocations aux mères adolescentes et ne pas augmenter les allocations en cas d'enfants supplémentaires.

– Accorder des exemptions fiscales pour l'adoption.

– Accorder aux familles un crédit fiscal de 500 dollars par enfant et alléger les charges fiscales des couples mariés.

– Réduire et indexer l'impôt sur le capital.

– Contraindre le perdant dans les poursuites judiciaires « futiles » à payer les frais de justice du gagnant.

– Proposer des amendements constitutionnels en vue de limiter les mandats des sénateurs à douze ans et ceux des représentants à six ou douze ans.

ASIE

INDONÉSIE

Le président Suharto pourrait faire des concessions aux Timorais

Le président américain Bill Clinton a achevé mercredi 16 novembre par une visite officielle en Indonésie son séjour asiatique, qui l'avait conduit aux Philippines, puis au sommet du forum du Pacifique (APEC) à Bogor, près de Djakarta. Il a tenté, sans grand succès immédiat, de faire partager à ses hôtes indonésiens ses préoccupations sur les droits de l'homme et la situation à Timor-Oriental.

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Le président Clinton a été accueilli plutôt fraîchement lorsqu'il a évoqué dans ses conversations avec les Indonésiens la question de Timor-Oriental. Il n'en reste pas moins que le problème posé par l'annexion unilatérale de ce territoire par l'Indonésie en 1976, deux ans après le retrait du colonisateur portugais, se présente dans des termes sensiblement différents depuis les événements de ces derniers jours.

Les désordres dont Dili, capitale de Timor-Oriental, a été le théâtre pendant au moins trois jours et la présence de vingt-neuf jeunes Timorais dans une annexe de l'ambassade américaine à Djakarta ont notamment contraint les Américains à soulever, avec plus d'insistance que prévu, la question des droits des Timorais et, de façon plus générale, celle des droits de l'homme en Indonésie. Selon le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, le chef de la Maison Blanche en a donc parlé avec *« fermeté et force »* au président Suharto lors de leurs entretiens, mercredi 16 novembre à Djakarta.

« Statut spécial »

De son côté, le chef de l'Etat indonésien, aux commandes depuis plus d'un quart de siècle, pouvait difficilement donner l'impression de céder à des pressions extérieures, notamment sur un dossier si aigu. Il aurait indiqué qu'il n'était pas question d'accorder à Timor-Oriental une *« autonomie différente de celle des autres régions de notre patrie »*. Mardi, lors de la conférence de presse du sommet de l'APEC, Suharto a déclaré que l'affaire pourrait être réglée plus tard, *« dans le cadre d'une conférence tenue par l'Indonésie »*, mais la traduction officielle du propos n'a pas repris cette référence.

Certes, l'Indonésie ne peut plus s'en tenir à une politique de pure répression : il en va du statut de puissance au moins régionale auquelle elle aspire, ainsi que l'ont clairement démontré la réunion de Bogor et l'adhésion, apparemment sans réserve, de Subarto au libre-échangisme. Mais Djakarta dispose de quelques cartes pour au moins calmer le jeu.

Les Indonésiens ont déjà accepté d'accorder un sauf-conduit aux Timorais réfugiés dans l'ambassade américaine à Djakarta pour que ces derniers gagnent le Portugal, qui leur offre le refuge politique. En outre, Djakarta peut reprendre à tout moment les discussions amorcées en 1992 avec Lisbonne et, en octobre, avec des opposants timorais. Surtout, l'Indonésie peut rapidement prendre des mesures susceptibles d'apaiser la tension, qui demeure apparemment forte à Dili.

La première de ces mesures serait de mieux contrôler et, même, d'arrêter provisoirement la migration vers Timor de populations venues des autres îles de l'archipel qui ont déjà formé une substantielle et influente minorité sur le territoire. Djakarta peut aussi continuer d'alléger le dispositif militaire et policier encore en place et offrir aux Timorais la possibilité d'accéder, dans l'administration locale, à des postes de responsabilité.

Les Etats-Unis ont eu besoin de Suharto pour faire entériner l'adoption du libre-échange en Asie-Pacifique. De son côté, le président indonésien devrait pouvoir compter sur quelques appuis pour tenter de régler le problème timorais dans le cadre d'un *« statut spécial »* qui reste encore à définir, de façon à ne plus avoir à traîner ce boulet. Il faudra, pourtant, sans doute attendre quelque temps, et peut-être des rebondissements supplémentaires, pour voir si les Indonésiens sont prêts, sur ce sujet, à manifester une bonne volonté telle que la communauté internationale s'en accommode.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU SUD : Amnesty International accuse les services de *renseignement d'avoir torturé un prisonnier.* – Amnesty International a accusé, jeudi 17 novembre, les services de renseignement sud-coréens d'avoir fabriqué de fausses preuves contre un militant des droits de l'homme et de l'avoir torturé pendant son interrogatoire. Kim Sam-sok aurait été battu, déshabillé et agressé sexuellement pendant son interrogatoire, affirme un communiqué d'Amnesty. – *(Reuter.)*

VIETNAM

L'Eglise bouddhique unifiée dénonce des violations des droits de l'homme

La Banque mondiale s'est engagée mercredi 16 novembre à octroyer au Vietnam 2 milliards de dollars sous forme de subventions ou de prêts à faible taux d'intérêt, afin de soutenir le projet de réforme économique du gouvernement.

Cette aide est la seconde que reçoit Hanoï, qui avait obtenu 1,8milliard il y a un an. Pour des raisons techniques, pourtant, moins d'un quart de ce montant avait été versé. Les experts occidentaux se plaignent de la bureaucratie, de la corruption et de l'état des infrastructures, qui entravent la mise en œuvre des projets.

Cependant, saisissant l'occasion de cette réunion de la Banque mondiale, l'Eglise bouddhique unifiée du Vietnam (EBUV), qui assure compter pour fidèles 80 % de la population du pays, a lancé un appel pour attirer l'attention sur les discriminations dont elle est l'objet. *« Si la dernière guerre au Vietnam a pris fin en 1975, notre peuple s'est trouvé replongé dans un autre malheur, celui de devoir vivre sous un régime totalitaire implacable où les droits de l'homme sont bafoués, les libertés fondamentales violées, les convictions religieuses écrasées »*, déclare l'EBUV.

L'Eglise bouddhique unifiée plaide pour que les puissances occidentales demandent aux autorités vietnamiennes de solides contreparties à leur aide économique en matière de libertés individuelles : *« Ne seriez-vous pas, en voulant aider le peuple vietnamien par le seul canal des autorités de la République socialiste du Vietnam, en train de fortifier un régime qui, en dépit de son « ouverture », reste largement totalitaire ? »*. L'EBUV demande aussi la libération de ses membres emprisonnés ou assignés à résidence, ainsi que l'élargissement immédiat de tous les prisonniers de conscience.

EN BREF

COLOMBIE : *le nouveau gouvernement propose d'ouvrir le dialogue avec la guérilla.* – Le président libéral Ernesto Samper, élu en juin, a proposé, jeudi 17 novembre, l'ouverture d'un dialogue avec la guérilla la plus vieille du continent, qui multiplie elle-même ses appels en vue d'une négociation, tout en poursuivant ses actions meurtrières. – *(AFP.)*

HAÏTI : nomination d'un nouveau commandant en chef. – Le président Jean-Bertrand Aristide a nommé, jeudi 17 novembre, un nouveau commandant en chef par intérim de l'armée haïtienne, le général de brigade Bernardin Poisson, spécialiste de la lutte anti-incendie, formé en France et aux Etats-Unis. Il remplace le général Jean-Claude Duperval, nommé en octobre. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : la France diminue ses effectifs de « casques bleus ». – La France s'apprête à retirer du sud du Liban quasiment le tiers de ses effectifs de « casques bleus », au titre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Depuis mars 1978, l'ONU entretient, dans la région de Naqoura, une force qui s'est élevée à son maximum à plus de six mille hommes. Avant la fin de l'année, la France va réduire ses effectifs, qui sont actuellement de quatre cent dix « casques bleus ». Il s'agira de ramener en France cent trente de ces hommes pour n'en plus laisser que deux cent quatre-vingts, temporairement dit-on encore de source militaire.

SOMALIE : violents combats dans le Somaliland. – Plusieurs centaines de civils et une vingtaine de membres d'organisations humanitaires ont quitté Hargeisa, capitale de la « république » autoproclamée du Somaliland, mercredi 16 novembre, à la suite de violents combats entre des milices fidèles au « président » Mohamed Ibrahim Egal et des partisans d'Abdurahman Ahmed Ali « Tur », ancien dirigeant de la région. M. Egal a indiqué jeudi que ses forces avaient mis les rebelles en déroute et qu'au moins trente personnes ont été tuées dans les combats. – *(Reuter.)*

Quelques idées pour la réforme de l'Union

Les Allemands ont donné le coup d'envoi de la discussion sur la réforme des institutions communautaires. Après une phase de léthargie, les responsables français apportent leurs contributions au débat

Le Mouvement européen vient d'éditer un document, dont nous publions de larges extraits, pour suggérer les propositions que la France pourrait faire en vue de la conférence intergouvernementale de 1996 qui sera chargée de réformer les institutions de l'Union européenne. Ce texte se présente comme une réponse aux idées avancées par le groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, qui, depuis le mois de septembre, alimente les discussions sur les futures structures de l'Europe.

Au Mouvement européen se côtoient des partisans de l'intégration européenne venant d'horizons politiques divers : le président en est Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing, les vice-présidents Catherine Lalumière, socialiste élue député européen sur la liste Energie radicale, et Bernard Bosson, ministre des transports et du tourisme dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Son texte est une contribution à la discussion qui ne propose pas une architecture globale de l'UE, mais se contente de quelques réformes ponctuelles, pragmatiques, qui frappent par leur modestie et donc par leur réalisme. Ces propositions sont au nombre de quatre : la suppression du droit de veto, pour éviter la paralysie des prises de décisions communautaires, la lutte contre les excès réglementaires qui permettrait de redonner un rôle de contrepoids aux Parlements nationaux, la simplification et la démocratisation des institutions et la réforme du couple Commission-conseil des ministres.

Ces idées sont moins ambitieuses que celle de la constitution d'un « noyau dur » avancée par les Allemands ; elles évitent les querelles théologiques autour du « fédéralisme » – le mot n'est pas prononcé –, mais elles ont le mérite d'être facilement applicables et, si elles étaient prises en compte, elles éviteraient certainement l'enlisement de la conférence intergouvernementale dans les mêmes ornières que le traité de Maastricht.

D. V.

Réponse aux Allemands

A Paris, presque autant qu'à Londres, l'idée de pouvoir européen fait peur. Bref, on y rêve d'une Europe forte avec des institutions faibles – qui resteraient, en tout cas, aussi conformes que possible au modèle traditionnel de la diplomatie intergouvernementale.

Une telle formule se concevait au temps du général de Gaulle : une Communauté des Six avec la France au cœur et l'agriculture comme principal sujet. A douze, c'est déjà plus ardu : il a fallu toute l'inventivité de Jacques Delors pour sortir l'Europe du bourbier au milieu des années 80. A seize demain, puis à vingt-cinq ou trente après-demain, ce sera impossible. Toutes les expériences historiques l'attestent : un tel ensemble d'Etats ne peut fonctionner sur la seule base de mécanismes intergouvernementaux. Ils doivent nécessairement agir à travers des institutions communes.

D'où le dilemme devant lequel l'échéance de 1996 place la France : renoncer à une Europe *forte* ou accepter les disciplines qu'elle suppose.

Renoncer au droit de veto

La première option créerait un vide politique majeur. En fermant toute perspective de dynamique européenne, elle obligerait en effet à rompre avec le cap tenu, tant bien que mal, depuis 1945 (modernisation économique et sociale à l'intérieur et, à l'extérieur, maintien de l'influence française dans le monde grâce à la solidarité européenne).

La deuxième hypothèse recèle en revanche, pour la France, moins de risques que ne le croient certains.

Quelle est la crainte secrète de ceux qui pensent – sincèrement – que la suppression du droit de veto pourrait aller à l'encontre de nos intérêts ? C'est d'assister à la mise en minorité de la France dans une délibération européenne majeure.

Il est vrai qu'avec des procédures de votes majoritaires, tout Etat membre court ce risque, prix de l'efficacité collective. Et la France peut considérer qu'elle a une raison particulière de s'inquiéter : conduisant une politique étrangère plus active que d'autres, elle ne veut pas, sur ce plan, lâcher la proie pour l'ombre.

Toutefois il ne faut pas omettre le danger inverse : le préjudice susceptible d'être subi par la France du fait d'une paralysie des décisions au sein de l'Union. Toutes les études réalisées à partir de l'observation des configurations de vote au sein du Conseil des ministres confirment en effet ce que l'analyse politique suggère : la France est plus souvent demandeuse de décisions que de non-décisions.

Cet état de fait – bien connu des praticiens mais hélas ignoré de l'opinion – explique d'ailleurs l'attitude française lors de la négociation de Ioannina en mars 1994 : le ministre des affaires étrangères – que nul ne soupçonne de fédéralisme doctrinaire – s'est opposé à l'abaissement du seuil de la minorité de blocage, réclamé par le Royaume-Uni à la faveur de l'élargissement, pour les domaines faisant déjà l'objet de procédures de vote à la majorité qualifiée.

En regard du risque évident de non-décision, le risque de voir adopter au niveau européen des décisions défavorables à la France doit être replacé à sa juste mesure.

Deux données le relativisent fortement.

D'abord, le fait que l'intérêt de la France et l'intérêt de l'Europe sont, en règle générale, convergents. (La plupart des plaidoyers en faveur du droit de veto partent du postulat selon lequel il existerait une contradiction fréquente voire systématique entre les deux...).

Ensuite, la France dispose de nombreux atouts pour défendre ses vues au sein de l'Union. (Rappelons simplement, par exemple, qu'elle entretient de bonnes relations avec tous les membres de l'Union, ce qui est loin d'être le cas de tous les Etats membres dont certains sont encore séparés par de tenaces contentieux historiques).

En tout état de cause, pour le cas où, malgré ces deux données fondamentales, la France se trouverait isolée sur une question sensible à ses yeux, il existe une règle non écrite selon laquelle les Etats membres de l'Union s'abstiennent de forcer la main de l'un des leurs dans une affaire vitale pour lui.

La France est particulièrement bien placée pour faire respecter cette règle, en raison du binome franco-allemand. Il procure aux deux pays une sécurité supplémentaire : quand un intérêt vital de l'un est menacé, il peut en appeler à la solidarité de l'autre. On l'a bien vu au GATT lors de la phase finale du cycle de l'Uruguay : au nom de l'amitié des deux pays, l'Allemagne a accepté l[illegible]se en cause du compromis agricole de Blair House alors qu'elle aurait souhaité, pour sa part, privilégier la recherche de l'accord avec les Etats-Unis... (inversement, l'élargissement de l'Union à la Scandinavie et à l'Autriche n'a été accepté par la France qu'en raison de l'insistance de Bonn).

Bref, la solidarité franco-allemande sert à la fois l'Europe (à laquelle elle peut procurer un centre) et les deux partenaires.

C'est dans cette relation – et dans elle seule – que la France peut trouver une issue à son dilemme. Inversement, la distanciation du couple réduirait considérablement la « main » de Paris dans le jeu international. C'est pourquoi la France vivait depuis 1989 dans la hantise de voir l'Allemagne réunifiée faire cavalier seul.

Quatre propositions

A ce titre, il est surprenant que les récentes propositions du parti présidé par Helmut Kohl n'aient pas été accueillies, avant tout, comme une « bonne » nouvelle. Offrant à Paris une solidarité renforcée, elles représentent un spectaculaire renouvellement, par l'Allemagne, de ses vœux européens...

Pourtant, toutes les ressources de la langue de bois ont été mobilisées pour repousser le moment où nous devrons répondre à ce document. Comme si – sous la pression de certains anti-Européens fanatiques – la France préférait maintenir l'image d'une incertitude allemande, qui sert d'alibi à ses propres ambiguïtés européennes...

En même temps – et c'est l'un des paradoxes de la situation – l'on ne s'est pas encore suffisamment soucié à Paris de préciser quel est l'intérêt national en matière européenne. Or, comme l'Allemagne, la France a besoin d'un acte de catharsis : exposer ses intérêts fondamentaux.

1) Préparer l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale.

Il est inéluctable. Si elle ne veut pas être paralysée, l'Union devra supprimer la règle du vote à l'unanimité (qui s'applique encore à de larges domaines). Ce sera l'une des clefs de la négociation. L'hostilité britannique sera difficile à surmonter. Elle ne pourra l'être que si les autres pays font front commun, ce qui suppose de calmer les réticences qui subsistent chez certains d'entre eux (à commencer par la France). Autrement dit, le droit de veto ne pourra être supprimé qu'à certaines conditions.

La principale ? Réduire le divorce entre ce que l'on pourrait appeler « l'Europe formelle » (celle des Traités et des votes) et « l'Europe réelle » (celle du poids politique) : les grands pays – surtout quand ils font l'effort d'engager leurs soldats pour défendre la paix dans le monde – demanderont à peser à la mesure de leurs efforts.

Deux corrections devront être apportées au système. La plus délicate sera de diminuer la sur-représentation des petits Etats (celle-ci se manifeste dans la répartition des droits de vote, mais aussi dans l'exercice de la présidence tournante du Conseil des ministres, qui place le Luxembourg à égalité avec l'Allemagne et la France). Les négociateurs devront également appliquer la notion de géométrie variable à la politique étrangère (en pratique, permettre à certains Etats d'agir au nom de l'Union européenne quand les autres Etats membres se réfugient dans l'expectative).

2) Protéger les Etats membres contre les empiétements du système communautaire.

En pratique, il faut le noter, ces empiétements portent moins atteinte à l'indépendance nationale proprement dite qu'à l'autonomie des sociétés civiles (traditions locales, habitudes alimentaires, manières de vivre, etc.). Mais du coup, l'opinion éprouve une impression de centralisme communautaire, qui conforte l'euro-scepticisme.

La fameuse « subsidiarité » ne prendra corps que si les directives européennes tolèrent davantage de différences de réglementation entre les Etats membres. Surtout, l'Union européenne souffre cruellement du manque de mécanismes anticentralisation. Les Parlements nationaux ont ici un rôle à jouer. Il serait sans doute plus fructueux de réunir chaque année sous forme d'assises interparlementaires des délégués de tous les Parlements nationaux de l'Union, aux côtés de députés européens, que de laisser ces Parlements s'enferrer, comme c'est le cas actuellement, dans l'impasse d'un pseudo-contrôle exercé isolément par chacun d'entre eux !...

A condition de réunir des élus nationaux effectivement impliqués dans le traitement des affaires européennes, de telles assises pourraient remplir une double mission : améliorer la relation entre Parlement européen et Parlements nationaux et proposer des restitutions de compétences en faveur des Etats membres dans tous les domaines où l'intervention de Bruxelles n'est pas – ou n'est plus – indispensable.

3) Rendre l'Europe plus compréhensible pour les citoyens.

Une institution est chargée de les représenter : le Parlement européen. La France a voulu son élection au suffrage direct. Elle se ridiculiserait en s'opposant à l'accroissement de ses pouvoirs. Au lieu de faire l'objet d'un maquis indéchiffrable de procédures en tous genres, l'adoption des lois européennes (les « directives ») devrait pouvoir s'effectuer selon une règle uniforme : la codécision, qui place le Parlement européen à égalité avec le conseil des ministres.

En contrepartie, il pourrait être envisagé de responsabiliser le Parlement en le rapprochant de la base : l'élection systématique des députés européens dans un cadre régional constituerait un évident progrès par rapport à la proportionnelle nationale, appliquée en France avec les effets délétères que l'on sait.

4) Remettre d'aplomb le couple Commission-conseil des ministres.

Ce tandem est au cœur du système communautaire dont il incarne le « compromis fondateur » : la Commission sert de catalyseur et le conseil représentant les Etats membres prend les décisions finales. Ces deux institutions se partagent, en pratique, la fonction d'exécutif de l'Union (ce qui distingue, et continuera de distinguer au-delà de 1996, le système communautaire du modèle fédéral classique). Hélas, elles s'alourdissent en proportion du nombre d'Etats membres.

Dans le cas du conseil, le problème réside dans la présidence, appelée à constituer un maillon vital de la future politique étrangère de l'Union. Le principe de la présidence tournante a démontré son absurdité : il livre cette fonction essentielle aux hasards du calendrier politique. Ainsi, depuis le 1er juillet, l'Allemagne a exercé la présidence au plus mauvais moment : celui des élections au Bundestag et, à partir du 1er janvier prochain, ce sera le tour de... la France, en pleine campagne présidentielle ! Ce système devra être supprimé. L'une des solutions possibles consisterait à confier au conseil le soin de choisir chaque année le pays qui préside ses travaux.

Cette méthode favorisera sans doute les grands pays. Une compensation pourrait être apportée aux petits Etats à travers la composition de la Commission (dont, selon les traités, l'une des missions est précisément de protéger les petits contre les éventuels abus des grands) : les grands Etats pourraient renoncer à détenir chacun deux postes de commissaires. Cette concession serait pour eux acceptable : la Commission n'est pas là pour représenter les intérêts nationaux et, de surcroît, le pouvoir en son sein ne se joue pas sur le nombre de voix (il se joue sur la répartition des portefeuilles). Et la Commission, devenue trop pléthorique pour jouer son rôle de proposition, a grand besoin de resserrement.

Parallèlement, et dans le même souci, les pouvoirs propres de son président pourraient être légèrement accrus pour mieux asseoir son autorité sur les autres membres de la Commission (on pourrait imaginer, par exemple, qu'il soit habilité à demander une seconde lecture dans le cas où un vote de ses collègues poserait à ses yeux un problème politique majeur). Ces deux mesures permettraient de préserver, au sein d'une Union élargie, la collégialité et la cohésion de la Commission.

Après-Maastricht

Divers colloques sont organisés dans les prochaines semaines à Paris pour réfléchir sur l'Europe de l'après-Maastricht.

■ Le 21 novembre, la Fondation du futur et la Fondation Konrad-Adenauer reçoivent Edouard Balladur sur le thème « Agir pour la stabilité et la paix en Europe ». Le ministre des affaires étrangères Alain Juppé clôturera les travaux.

▶ **De 9 h 30 à 19 heures à l'Assemblée nationale. Renseignements : (1) 43-80-26-50.**

■ Les 22 et 23 novembre, l'Association française d'études pour l'Union européenne, Trans European Policy Studies Association, la Fondation Europe et société et Perspectives européennes organisent un colloque sur le programme de la présidence française de l'UE.

▶ **16, avenue Kléber, 75016 Paris.**

■ Le 21 décembre, le Mouvement européen organise les « Entretiens de l'après-Maastricht » avec des personnalités françaises et des participants allemands.

▶ **Salle Clemenceau, Sénat, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Renseignements : (1) 47-32-65-48.**

La retraite d'Helmut Zilk le maire vedette de Vienne

VIENNE

de notre correspondante

« Il réunit en sa personne les meilleures et les pires des qualités d'un homme politique », disent de lui ses plus proches collaborateurs. « Lui », c'est Helmut Zilk, maire socialiste de Vienne, qui vient de quitter ses fonctions à l'âge de soixante-sept ans, après dix ans de magistrature. Deux ans avant les prochaines élections à la Diète de Vienne, il a passe le pouvoir pour permettre à son successeur de préparer une échéance qui s'annonce difficile. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le SPOe a la majorité absolue à « Vienne la rouge », mais cette hégémonie risque d'être battue en brèche.



US PRESS

Helmut Zilk était un maire pas comme les autres ; il aime à flâner dans les rues de « sa » ville, bras dessus, bras dessous avec sa troisième femme, Dagmar Koller, comédienne et chanteuse d'opérette. Il fréquente les bars, connaît toutes les guinguettes, – le *Heurige* où l'on boit le vin des collines viennoises – et tutoie leurs propriétaires. En prenant son petit déjeuner dans un café à côté de son appartement au centre de la ville, il écoutait les petits soucis de « ses » administrés avant d'aller *« au boulot »*, comme eux.

Un homme de chair et de sang qui ne cachait pas ses émotions et auquel n'échappait aucune des petites choses de la vie. Il veillait personnellement à ce que l'administration envoie des télégrammes de félicitation à tel ou tel locataire dont le balcon était joliment planté de fleurs ; il faisait photographier des poubelles débordantes pour en parler, photos à l'appui, aux responsables de la voirie ; il prenait lui-même le téléphone pour appeler le directeur d'un hôtel très chic de Vienne et lui signaler que le drapeau flottant sur le toit de son établissement était sale.

Il n'avait pourtant pas que des amis. Ses critiques lui reprochaient de négliger la « grande » politique. Peut-être. Mais c'est Helmut Zilk qui a pris l'initiative d'inviter des émigrés juifs ayant fui Vienne à l'arrivée des nazis à revenir visiter la ville pour se réconcilier avec elle. C'est lui qui a fait rentrer à Vienne le comédien hollywoodien d'origine viennois Leon Askin, âgé de quatre-vingt-sept ans, pour qu'il y finisse tranquillement ses jours. Il a piqué une colère mémorable en apprenant que la bureaucratie avait réussi à saboter son initiative, en refusant la demande de séjour de M. Askin pour « vice de forme ». Et il somma l'administration de revenir sur sa décision pour régler l'affaire rapidement.

L'attentat de décembre 1993

Helmut Zilk a toujours été un maire très populaire. Mais sa popularité a atteint des sommets après l'attentat à la lettre piégée qui, en décembre 1993 faillit lui coûter la vie. Il y a laissé quatre doigts de la main gauche, et se promène depuis avec la main bandée soutenue par une écharpe qu'il a la coquetterie d'assortir à sa cravate.

Instituteur de profession, Helmut Zilk s'est lancé très tôt dans le journalisme, a créé une émission très populaire à la télévision, où il se faisait l'écho des plaintes des citoyens, avant de devenir directeur pour les affaires de la jeunesse à la télévision publique. Ses talents médiatiques lui ont été utiles pour sa remarquable carrière politique : conseiller municipal de Vienne chargé des affaires culturelles en 1979 et ministre de l'éducation en 1983, il s'installe directement l'année suivante dans le fauteuil de maire et de chef de la plus puissante section du Parti social-démocrate, celle de Vienne.

Bien qu'étant un des dirigeants les plus influents du parti et qu'il ait appartenu à la direction, il n'a pas hésité à défendre des positions hétérodoxes. Par son tempérament débordant et son esprit d'indépendance, il était souvent considéré comme *« intraitable »* par ses amis politiques.

Helmut Zilk s'est retiré de la vie politique active, mais il ne veut pas pour autant abandonner ses concitoyens dont il continuera à écouter les doléances. Son successeur, Michael Haeupl, qui fut son proche collaborateur pendant des années, sera bien inspiré d'écouter ses conseils, mais il aura du mal à se dégager de son ombre.

WALTRAUD BARYLI

POINT DE VUE

L'impossible réconciliation de la « gauche » allemande

Le score du PDS (avatar du SED est-allemand) dans les nouveaux Länder – près d'un électeur sur cinq au récent scrutin – pose des problèmes aux sociaux-démocrates qui sont, localement, tentés de s'allier avec lui pour mettre la démocratie-chrétienne dans l'opposition. Par ailleurs, les dirigeants du PDS font campagne pour l'« unité de la gauche », après que le SPD aura reconnu ses « erreurs historiques ». Ces retrouvailles de la gauche allemande paraissent exclues aussi longtemps que le PDS n'aura pas rompu avec l'héritage du SED et fait siennes les valeurs de la démocratie représentative.

par Heinrich August Winckler

LE PDS – Parti du socialisme démocratique – s'en tient à son mensonge historique, selon lequel un mouvement ouvrier marxiste uni aurait sauvé la République et empêché l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Ce qui est vrai, c'est que la division du mouvement ouvrier allemand a été deux choses en même temps : un handicap et une condition pour la création de la première démocratie allemande. La démocratie parlementaire de Weimar n'a pu exister que parce que l'aile marxiste modérée du mouvement ouvrier, les sociaux-démocrates majoritaires, était disposée à coopérer avec les forces modérées de la bourgeoisie. Ce que les communistes dénoncent comme *« trahison de classe »*, c'est la règle sur laquelle a été fondée Weimar, à savoir : le *« compromis de classe »*.

L'opposition entre les sociaux-démocrates et les communistes n'était pas de nature tactique mais existentielle. Pour les premiers, la démocratie parlementaire était le résultat logique de l'évolution constitutionnelle de l'Allemagne et en même temps un pont jeté vers la démocratie classique de l'Occident, tandis que les communistes propageaient la « dictature du prolétariat » et la fraternisation avec les bolcheviques russes.

Le PDS n'a pas rompu jusqu'à aujourd'hui avec l'héritage du Parti communiste allemand ; au contraire il le cultive soigneusement, mises à part quelques critiques ponctuelles et superficielles. Un examen critique sur le fond supposerait la reconnaissance de ce qui est évident : l'orientation du KPD sur le modèle bolchevique russe et la révolution d'octobre 1917 signifiait une rupture radicale avec les traditions démocratiques du mouvement ouvrier européen. La dépendance par rapport à l'Internationale communiste conduisait nécessairement le KPD à devenir l'instrument de Staline. Bien que l'antifascisme de maints communistes allemands ait été impressionnant, la politique de leur parti et de la IIIe Internationale a contribué à l'arrivée au pouvoir en Allemagne de la forme la plus extrême du fascisme.

Un parti post-totalitaire

Le régime que les communistes allemands, appuyés sur l'occupant soviétique, ont construit après la guerre portait tous les traits d'une dictature totalitaire : *monopolisation du pouvoir politique dans les mains du parti dominant, dépendance politique de la justice, répression violente de toute forme d'opposition, omniprésence de la politique secrète.* Dans la dernière phase de la RDA les caractéristiques autoritaires du système eurent plutôt tendance à s'aggraver, sans que disparaissent pour autant ses structures totalitaires.

Le PDS, qui dans ses statuts de 1991 exprime son *« respect devant la résistance contre les dictatures totalitaires de toutes sortes »*, fait l'impasse sur le concept de totalitarisme. La raison en est qu'un tabou « de gauche » exclut toute comparaison entre les dictatures de droite et de gauche. Or, si tout s'oppose en effet à une équivalence quelconque entre des dictatures différentes, rien n'interdit de mettre à jour les ressemblances et les dissemblances. Pour nier qu'il existe des points communs dans l'exercice du pouvoir entre les régimes modelés par Hitler et Staline, il faut avoir un rapport particulier avec l'un des deux systèmes. C'est précisément le problème du PDS. Et c'est pourquoi il s'oppose avec toute l'imagination procédurière possible à ce que la RDA soit reconnue pour ce qu'elle était et est restée jusqu'à l'automne 1989 : l'Etat de l'arbitraire.

Le PDS est un parti post-totalitaire qui n'a pas vraiment rompu avec son passé totalitaire, mais qui dans les situations sérieuses le défend avec toutes les ressources de l'apologétique. La question de savoir si le PDS fait partie des formations politiques démocratiques trouve ainsi sa réponse d'elle-même : jusqu'à présent non. Le Parti du socialisme démocratique s'est plié à une démocratisation formelle, mais il n'a pas vraiment fait siennes les valeurs fondamentales de la démocratie représentative occidentale. Le « oui » du PDS à la démocratie cache maintes réserves. Dans son programme de 1993, il déclare décisive *« la lutte extraparlementaire pour des transformations sociales »* ; dans son projet de Constitution de 1994, il réclame la création d'une quantité de « conseils » sans légitimité démocratique. Quand le PDS part en guerre dans son programme contre *« l'occidentalisation de l'Est »*, il en appelle sciemment à un ressentiment profond contre l'Occident en général – ressentiment qui sous la République de Weimar est apparu tantôt dans des oripeaux de droite, tantôt dans des oripeaux de gauche, mais qui toujours eut les mêmes conséquences antidémocratiques.

La solidarité des démocrates

Le succès du PDS dans les nouveaux Länder tient beaucoup au fait que le SED a tiré de l'expérience de Weimar des conclusions différentes de celles du Conseil parlementaire à Bonn (qui est à l'orgine de la République fédérale). Pendant qu'à l'Ouest se développait une démocratie nouvelle, non plus relative mais « véritable » – et cette fois efficace –, les Allemands de l'Est étaient soumis à une seconde dictature qui se réclamait d'une légitimité « antifasciste », mais pas d'une légitimité démocratique. Le PDS tire profit du manque de démocratie sous le règne du SED. Son populisme démocratico-vulgaire provoque des applaudissements parce que la culture politique de la démocratie occidentale n'a pas encore planté de racines solides dans l'ex-RDA.

Ce serait une rechute dans la conception positiviste de la démocratie – comme sous Weimar –, si les partis démocratiques ouvraient au PDS un accès vers le pouvoir, par simple référence à son score électoral. La conviction que les partis démocratiques ne peuvent s'allier qu'avec des partis démocratiques fait partie des acquis de la deuxième démocratie allemande. Ce qui vaut par rapport à la droite, vaut aussi par rapport à la gauche. Le PDS aura beau entonner encore plus fort le chant des sirènes de *« l'unité de la gauche »*, la solidarité des démocrates est un bien que nous avons payé trop cher pour qu'on puisse le sacrifier sur l'autel de l'opportunisme politique.

► **Heinrich August Winckler est professeur à l'Institut d'histoire de l'université Humboldt, à Berlin, et auteur d'une histoire de la République de Weimar. Ce texte est extrait d'un article publié par l'hebdomadaire *Die Zeit*.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le lancement du Mouvement pour la France

M. de Villiers tente de fédérer ses réseaux dans un même parti

A la suite de son succès aux élections européennes de juin, Philippe de Villiers lance, dimanche 20 novembre, à Paris, le Mouvement pour la France, dont le congrès constitutif est prévu à la fin du mois de janvier.

■ SOLITAIRE. Le député européen ne dispose que d'une influence réduite au sein de la majorité UDF-RPR, alors que sa campagne européenne, pourtant victorieuse, ne lui a pas encore permis de mettre en place de vrais réseaux.

■ EXPERIENCE. Président du conseil général de Vendée, le fondateur du Mouvement pour la France ne parvient pas toujours à imposer ses convictions dans un département, qu'il « tient », solidement.

■ JIMMY GOLDSMITH. L'ancien patron de la Générale occidentale a croisé la route de Philippe de Villiers à l'occasion des élections européennes, au cours de laquelle il lui a apporté un puissant soutien financier.

Il y a deux ans et demi, pour le lancement du Combat pour les valeurs, une forte escouade de parlementaires de l'UDF et du RPR s'était pressée à ses côtés. Cette fois-ci, Philippe de Villiers présidera quasiment seul, dimanche 20 novembre, la création du Mouvement pour la France. A part Bernard Seillier, sénateur (UDF-PR) de l'Aveyron, et Philippe Martin, député (République et Liberté) de la Marne, il ne sera entouré que des parlementaires élus sur sa liste au Parlement européen, ses obligés. Le parti politique que constitue l'ancien député de Vendée se distingue de ses initiatives antérieures par son organisation en fédérations, chapeautée par des instances nationales qui seront définies lors d'un prochain congrès.

L'indifférence apparente des élus de la majorité peut surprendre. En se lançant dans la bataille des élections européennes, après des débuts difficiles, M. de Villiers avait fait un bon calcul et engrangé un score plus que coquet. En quittant opportunément le Parti républicain, au plus fort de la tourmente qui a contraint Gérard Longuet à quitter son poste de ministre, le député européen a rompu avec sa formation à temps pour préserver son image de champion de la lutte contre la corruption.

Ces succès n'ont pas offert, cependant, à M. de Villiers des marges de manœuvre considérables. Il y a un an, le député vendéen avait déjà pu jauger le poids des structures partisanes, qu'il ne cesse de critiquer, à l'occasion du vote sur l'engagement de responsabilité du gouvernement d'Edouard Balladur au moment des négociations du GATT. En dépit des assurances recueillies ici et là, M. de Villiers s'était retrouvé fort isolé dans son opposition au traité international. Il n'avait été soutenu, à l'UDF, que par deux députés, dont Joël Sarlot, également élu de la Vendée.

Ni Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), ni Christine Boutin (UDF, Yvelines) n'avaient suivi leur ancien mentor. Membres fondateurs de Combat pour les valeurs, ces deux parlementaires n'ont pas réapparu à ses côtés lors de la campagne des élections européennes. Il en a été de même avec Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), qui avait pourtant été l'un de ses premiers partisans. L'entourage de M. de Villiers reconnaît que le nombre de députés qui se sont « mouillés » pendant son tour de France pour le scrutin européen est infime. M. de Broissia s'était contenté d'assister à une réunion publique, sans apporter de soutien officiel à la liste. Rare contre-exemple : le bon accueil réservé par Marie-Fanny Gournay (RPR), dans le Nord.

M. de Villiers, du reste, a tiré la leçon de son isolement au Parlement en donnant sa démission de l'Assemblée nationale lorsqu'il lui a fallu arbitrer entre la présidence du conseil général de la Vendée et ses mandats de député et de parlementaire européen. De même, son départ ostensible du Parti républicain a été, pour l'instant, sans conséquences. Même François d'Aubert, député de Mayenne, qui pourfend avec au moins autant d'entrain que le patron de la Vendée la corruption en France, n'a pas jugé bon de s'associer à sa démarche.

La prudence qu'inspire la perspective de l'élection présidentielle, des élections municipales et d'éventuelles élections législatives ne gèle pas seulement le jeu politique. En dépit de l'élection de deux syndicalistes agricoles, qui figuraient en bonne place sur sa liste, les excellents contacts qu'entretient M. de Villiers avec les organisations agricoles et, tout particulièrement, avec la Coordination rurale, ne lui ont pas permis de bâtir, pour l'instant, un réseau digne de ce nom. Il en va de même avec le monde de l'entreprise, malgré les nombreux appels du pied de M. de Villiers, héraut de la protection du marché intérieur contre la mondialisation des échanges. On affirme, auprès de l'ancien député, que de nombreux patrons de PME et de PMI ont fait campagne à titre personnel, mais on constate qu'aucun organisme consulaire ne s'est clairement engagé.

Le Mouvement pour la France a pour vocation d'élargir l'audience gagnée aux élections européennes, sans se couper d'une base qui avait été à l'origine du succès politique de M. de Villiers. Comme tous les partisans de Combat pour les valeurs, dont les associations familiales catholiques, ne sont pas prêts à participer à toutes les luttes de M. de Villiers, ni à partager toutes ses prises de position, la structure Combat, appuyée par les abonnements à *la Lettre de Philippe de Villiers* (plus de trente-cinq mille souscripteurs revendiqués), continuera donc, dans un premier temps, à exister à côté du Mouvement pour la France.

Placé toujours à la marge de la majorité, Philippe de Villiers ne dispose, pour l'instant, d'autre ressource politique que la virtualité de sa candidature à l'élection présidentielle. Une virtualité de nuisance, si on s'en tient aux faibles scores enregistrés par les études d'opinion, qui peut être préjudiciable à Jacques Chirac. Une virtualité qu'il ne va cesser d'entretenir jusqu'au dernier moment, « *si ses idées ne sont pas prises en compte par les candidats* », tout en ménageant les représentants les plus probables de la majorité, Jacques Chirac et Edouard Balladur.

GILLES PARIS

La dissidence villiériste

Suite de la première page

Un peu plus d'un an plus tard, il en deviendra président du conseil général. Fort de ces racines solides et d'une brillante réélection aux élections législatives de juin 1988, Philippe de Villiers commence à cultiver sa spécificité politique. Il devient un des hérauts parlementaires de la dénonciation de la corruption et développe une ligne politique de plus en plus hostile au processus de construction de l'Union européenne. C'est autour de la rencontre de ces valeurs morales et nationales qu'il lance, en juin 1991, son mouvement, Combat pour les valeurs.

L'homme politique a un corpus d'idées solidement arrêtées, il a une organisation, il reste à trouver un électorat. Il participe, en 1992, aux côtés de Philippe Séguin et Charles Pasqua, à la croisade anti-Maastricht. En 1993, il rejoint comme ses aînés l'union de l'opposition, mais l'ampleur de la victoire RPR-UDF permet aux francs-tireurs de la nouvelle majorité de cultiver leur originalité. Philippe de Villiers saute le pas aux élections européennes de juin et rassemble, contre toute attente, 12,34 % des suffrages exprimés. L'aventure individuelle a rencontré les attentes de plus de deux millions d'électeurs. Le phénomène Villiers dépasse l'itinéraire et la personnalité de son seul promoteur. L'électorat villiériste représente, au soir du 12 juin, 25 % de l'électorat des droites et 33 % de l'électorat de la majorité RPR-UDF. Après la radicalisation lepéniste, les droites françaises découvrent la dissidence « villiériste».

Où situer cette dernière, entre l'extrême droite du Front national et la droite modérée qui s'est retrouvée derrière la liste Baudis d'union RPR-UDF en juin ?

D'un point de vue sociologique et géographique, la frontière passe entre les électorats Baudis et Villiers, d'une part, et l'électorat Le Pen, d'autre part. La liste commune RPR-UDF a été incapable de rassembler l'ensemble de l'électorat traditionnel de la droite classique. Le cœur de l'électorat conservateur de l'Ouest (de la Vendée au Loir-et-Cher et de l'Orne aux Deux-Sèvres) s'est rallié en masse à la liste Villiers. C'est dans cette France de l'Ouest, qui a constitué invariablement, depuis la naissance du suffrage universel en 1848, le bastion le plus étendu et le plus solide de la droite, que Philippe de Villiers a battu des records. Cette droite éternelle, qui fut monarchiste, cléricale, nationaliste et, socialement, très conservatrice, s'est retrouvée dans cet « enfant du pays » qu'est le président du conseil général de Vendée.

En revanche, la France de l'Est, républicaine, qui, comme le faisait remarquer François Goguel (1), n'a jamais été monarchiste, plus catholique que cléricale, plus patriote que nationaliste, a refusé de céder aux sirènes du hérant du conservatisme rural de l'Ouest. Fortement concurrencée par la présence de la liste Villiers, la liste RPR-UDF puise aux différentes traditions de la droite classique (Ouest, Est, sud du Massif Central) et y ajoute l'implantation personnelle de Dominique Baudis en Midi-Pyrénées. On retrouve ainsi, derrière les listes Villiers et Baudis réunies, la géographie de la droite conservatrice et traditionnelle.

La liste Villiers a prospéré sur les décombres de l'électorat de la droite classique. C'est là où le déclin de l'électorat RPR-UDF, de 1989 à 1994, est fort qu'elle réussit ses meilleures performances. Face à cette droite classique éclatée, l'électorat de la liste Le Pen a maintenu sa différence. Les électorats Villiers et Le Pen n'ont à peu près rien à voir quant à leur implantation géographique.

Le premier s'épanouit dans des terres de très vieille tradition de droite et dans une France de l'Ouest paisible et peu soumise aux défis de l'immigration et de l'insécurité. Le second réussit dans des terres aux traditions politiques différentes (de gauche pour le nord-est parisien, le Nord ou la bordure méditerranéenne, de droite pour l'Est alsacien et lorrain ou le sillon rhodanien), mais qui sont toutes taraudées par les inquiétudes urbaines de l'immigration et de l'insécurité et beaucoup plus populaires que les terres d'influence « villiériste » ou « bandisienne ».

La fracture géographique principale qui traverse les électorats de droite reste celle qui sépare les électorats conservateurs, d'un côté, de l'électorat d'extrême droite, de l'autre. Ce clivage est aussi lisible quand on se penche sur les données recueillies par sondage. Alors que les électorats des listes Villiers et Baudis sont âgés, plus bourgeois, catholiques pratiquants et de droite modérée, l'électorat de la liste Le Pen est beaucoup plus jeune, populaire, détaché de la pratique religieuse, et d'extrême droite (*tableau 1*).

Cette hétérogénéité démographique, sociale et culturelle de l'électorat Le Pen est également sensible sur le plan des systèmes de valeurs. Les proximités idéologiques sont beaucoup plus importantes entre les électeurs de la liste Villiers et ceux de la liste Baudis qu'entre les premiers et les électeurs de la liste Le Pen. Sur de nombreuses valeurs traditionnelles (honnêteté, famille, respect des lois, religion) ou de cohésion sociale (égalité, solidarité, tiers-monde), les électeurs de la liste Le Pen révèlent une dimension rebelle, protestataire, individualiste, largement ignorée dans les électorats Baudis et Villiers. Les seules proximités fortes entre les électorats Le Pen et Villiers se font jour sur le terrain de la nation et de l'autorité.

On voit bien, ici, réapparaître au-devant de la scène politique cet espace du « nationalisme des nationalistes » de la fin du XIXe siècle, nationalisme de rétraction et de hiérarchie (2). Sur ce thème de la nation, une fracture politique s'est installée entre l'électorat de la droite modérée et les électorats Villiers et Le Pen. Cette conception d'une nation française blessée s'est exprimée, bien sûr, le 12 juin, à propos de l'avenir que l'on imagine pour l'Union européenne. Interrogés par l'institut CSA sur leurs sentiments face à la construction de l'Europe, 82 % des électeurs lepénistes, 66 % des électeurs villiéristes et seulement 36 % des électeurs de Dominique Baudis, expriment leur inquiétude ou leur hostilité. Cependant, en accord sur une certaine opposition à la construction européenne, les électeurs des listes Villiers et Le Pen divergent quant à la rigueur de leur nationalisme. Celui des électeurs lepénistes semble être beaucoup plus hexagonal que celui des électeurs de la liste Villiers, qui, même sur les enjeux européens, sont plutôt plus proches des électeurs de la liste Baudis que de ceux de la liste Le Pen (*tableau 2*).

La proximité idéologique et politique des électorats Le Pen et Villiers ne doit pas être surestimée. L'émergence électorale de Philippe de Villiers montre que, comme dans d'autres pays occidentaux (Grande-Bretagne, Etats-Unis), un courant néo-conservateur, à forte composante idéologique et ne mettant pas son drapeau dans sa poche, s'autonomise au sein des droites classiques. Il serait imprudent de pratiquer l'amalgame entre ce courant et l'extrême droite protestataire née dans les années 80 et qui se nourrit d'un terrau social et d'enjeux politiques différents.

PASCAL PERRINEAU

(1) François Goguel, *Géographie des élections sous les IIIe et IVe Républiques* : Armand Colin, 1970.

(2) Raoul Girardet, *le Nationalisme français, Anthologie 1871-1914* ; éditions du Seuil, 1983.



Tableau 1 : la composition des électorats de droite

	Electorat liste Baudis	Electorat liste de Villiers	Electorat liste Le Pen
Age			
18 à 24 ans	10	5	11
25 à 34 ans	11	10	24
35 à 49 ans	24	24	26
50 à 64 ans	25	30	25
65 ans et plus	30	31	14
Profession de l'interviewé			
Agriculteur	4	9	1
Artisan, commerçant, industriel	6	7	5
Cadre, profession intellectuelle	8	5	3
Profession intermédiaire	8	9	5
Employé	11	11	15
Ouvrier	6	5	29
Inactif, retraité	57	54	42
Religion			
Catholique pratiquant régulier	22	23	11
Catholique pratiquant irrégulier	23	22	11
Catholique non pratiquant	46	50	59
Autre religion	3	2	2
Sans religion	6	3	17
Classement sur l'axe gauche-droite			
Extrême gauche	0	1	5
Gauche	5	2	8
Centre	24	17	14
Droite	49	54	5
Extrême droite	21	23	62
Sans réponse	1	3	6

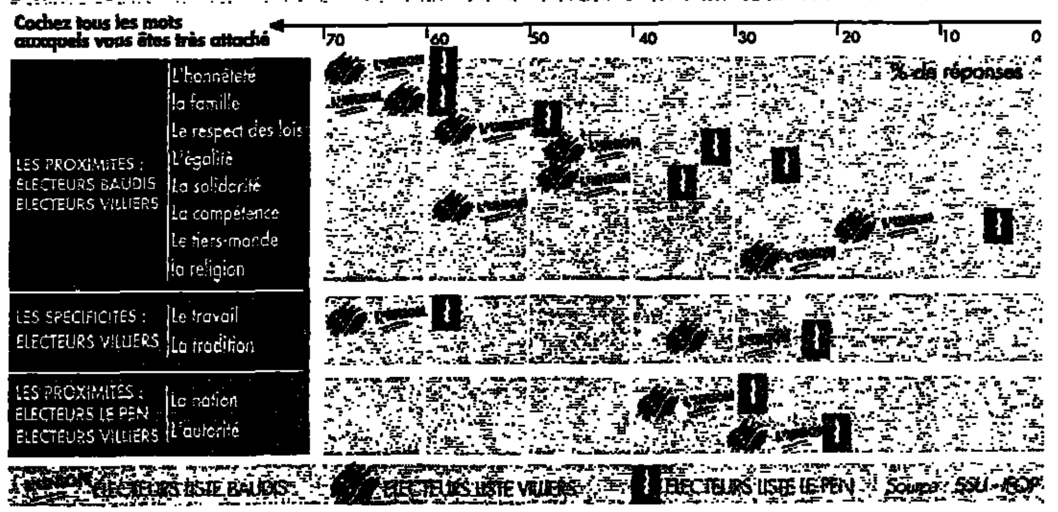
Source : sondage postélectoral SOFRES, réalisé du 18 au 23 juin 1994.

Tableau 2 : les électorats de droite et l'Europe

	Electeurs de la liste Baudis	(1)	Electeurs de la liste de Villiers	(2)	Electeurs de la liste Le Pen
– Se sentent souvent ou de temps en temps citoyen européen	69	10	59	30	29
– La poursuite de la construction de l'Europe peut constituer une menace pour l'avenir de la nation française	27	17	44	22	76
– Favorables à l'élargissement rapide à l'Autriche, la Suède, la Norvège et la Finlande	62	13	49	23	26
– Favorables à l'élargissement aux pays de l'Europe de l'Est	36	6	30	18	12
– Favorables à l'instauration d'une monnaie européenne	68	18	50	22	28
– Favorables à la mise sur pied d'une force d'intervention européenne armée pour intervenir dans des cas comme la Bosnie	69	– 6	75	26	49
– Souhaitent que le Parlement européen ait plus de pouvoirs	69	28	41	10	31

(1) Distance sur chaque thème entre les électeurs de la liste Baudis et ceux de la liste De Villiers.
(2) Distance sur chaque thème entre les électeurs de la liste De Villiers et ceux de la liste Le Pen.

(Source : sondage sorti des urnes, CSA, 12 juin 1994.)



Le lancement du Mouvement pour la France

Le « laboratoire » vendéen de M. de Villiers

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

En dépit des contraintes de la gestion départementale et de celles imposées par la récente récession économique, Philippe de Villiers a *toujours* voulu faire de la Vendée le « laboratoire » de son projet politique. Après six ans d'exercice, un premier bilan peut être dressé de l'action du fondateur de Combat pour *les valeurs*.

Avec l'équipement routier, en plein essor, et le soutien à l'activité économique, plus difficile en période de vaches maigres, le conseil général de Vendée a fait de la *formation* supérieure l'un des grands chantiers départementaux. « *On partait du niveau pratiquement zéro*, souligne Bruno Retailleau, vice-président du conseil général et fidèle lieutenant de Philippe de Villiers. *Maintenant, on a presque cinq mille étudiants.* » Quatre mille six cents, en fait, dont près de la moitié en BTS et en BTA, déjà en place avant 1989. L'idée de faculté était d'ailleurs en gestation sous la présidence de Michel Crucis, *sénateur (UDF)*, prédécesseur de M. de Villiers. De même, Jacques Auxiette, maire (PS) *de* La Roche-sur-Yon, avait fait travailler l'architecte Roland Castro sur le projet de faculté publique.

Outre des instituts supérieurs, très professionnalisés et décentralisés à Fontenay-le-Comte, Les Herbiers et Pouzauges, deux facultés ont vu le jour à La Roche-sur-Yon : l'une publique, délocalisation de l'université de Nantes : l'autre *privée, abondamment* financée par le département, dans une Vendée qui scolarise, il est vrai, 55 % de ses enfants à l'école catholique. Cette faculté privée fut, d'abord, une antenne de l'université catholique angevine, avant de conquérir son indépendance.

Echec de la politique familiale

Au titre des grandes idées abandonnées, les dirigeants du département n'en reconnaissent qu'une : le câble. En 1991, M. de Villiers promet une « *autoroute de signes* », c'est-à-dire le câblage de la Vendée en fibres optiques. Le devis de 630 millions de francs, dont 250 millions payés par le seul département, effraie. Aujourd'hui, le département fait de nécessité vertu : « *L'avenir est au hertzien, surtout en milieu rural.* » La politique familiale, conviction forte du chef de Combat pour les valeurs, n'est pas reconnue comme un échec. Pourtant, le salaire parental, qui devait en être la pierre angulaire, n'a jamais *été versé*. Dans ce département jadis si fécond, où le taux de natalité est tombé au-dessous de la moyenne nationale, M. de Villiers a évalué le coût de sa promesse. « *Nous avons fait une projection qui nous entraînait à des dépenses que notre budget ne pouvait absorber* », admet-il.

Idées « ringardes »

M. de Villiers est habile à étouffer les initiatives ou à les récupérer pour son propre compte. Dans la première catégorie figure le spectacle pyrotechnique du lac de Rochereau, en 1988, qui mettait en scène *les Fleurs du mal*, de Baudelaire. Le créateur du Puy-du-Fou, qui craignait la pérennisation d'une concurrence vendéenne – le pendant « laïque » du grand spectacle « blanc » –, n'a pas eu de mots assez durs contre l'*impudent*. Dans la seconde catégorie, l'exemple le plus éclatant est le Globe Challenge, la course à la voile en solitaire sans escale créée par la ville des Sables-d'Olonne et par le navigateur Philippe Jeantot. En en prenant le contrôle, le président du conseil *général s'est empressé de la* rebaptiser au nom du département – Vendée Globe Challenge – pour hisser ses propres couleurs.

Le conseil général estime que grâce à ses initiatives médiatico-sportives (dont le départ du Tour de France cycliste du Puy-du-Fou, en 1993) et à *un budget communication* multiplié par dix (400 000 francs en 1986, 4 millions en 1992), la Vendée a bougé. « *Elle avait l'image d'un département recroquevillé sur lui-même, un peu arriéré*, souligne Philippe Darniche, vice-président de l'*assemblée départementale. Aujourd'hui, les gens à l'extérieur disent que ce département est moderne et dynamique.* »

Ses détracteurs – la droite non villiériste et la gauche – sont d'un tout autre avis. Ils fustigent les idées « ringardes » de M. de Villiers, qui ancreraient, au contraire, la Vendée dans une image passéiste.

GASPARD NORRITO

Les réincarnations de Jimmy Goldsmith

Jimmy Goldsmith brille d'abord par son argent. Chacune de ses paroles est lestée du poids de ses milliards, et on lui prêterait volontiers le mot de Rothschild : « *Mon nom, c'est mon programme.* » Mais Sir James n'est pas seulement un compte en banque ouvert, lors des dernères élections européennes, à *l'ambition politique* de Philippe de Villiers. L'ancien roi des OPA, revisité par l'écologie et saint François d'Assise (« *La nature est le reflet de Dieu* »), s'est forgé un discours de sagesse.

Rejetant Ricardo et les théo*ries de l'économie classique* – « *Le monde a changé* », aime-t-il à répéter –, le voilà *plus familier* des chefs indiens d'Amérique du Nord ou d'un singulier roi du Bhoutan qui rêve d'accroître « *le contentement national brut* » (1). L'ancien héraut du libéralisme sans frontière s'est fait chevalier protectionniste au secours des *nations d'Europe*, défenseur imprévu de l'esprit de clocher, des paysans des terroirs (à condition qu'ils respectent l'environnement), de la couche *d'ozone et des forêts tropicales.* Réelle conversion ou calcul de spéculateur ? L'entrée de Jimmy Goldsmith sur la scène politique ne manque pas de surprendre et, *dans la galaxie Villiers*, il fait déjà figure d'étoile filante. Une fois renégocié le traité de Maastricht en 1996, il prévoit de renoncer à cette carrière tardive. Et de préciser qu'*il n'adhère*, en France, à aucun parti.

Cette position ajoute à l'ambi*guïté de son engagement*. A ses détracteurs il répond que sa fibre verte n'est pas née de la dernière pluie acide. « *Je m'intéressais à l'environnement quand j'étais épicier* », plaide-t-il aujourd'hui, allusion à l'époque où il dirigeait un géant de l'agroalimentaire, la Générale occidentale (GO). Au début des *années 70, le premier ministre* britannique Harold Wilson – un travailliste – l'anoblît pour services rendus « *à l'exportation et à l'écologie* ». Il apporte un financement *sans faille à la* revue londonienne *The Ecologist*, de son frère Teddy. Les spécialistes de l'environnement qui l'ont rencontré (ils ne sont pas *légion) reconnaissent, comme à* regret, son brio et sa compétence sur des sujets aussi pointus que la vache folle, les cycles de l'agriculture biologique ou le *choix des essences forestières* dans sa propriété du Morvan. « *Il veut maintenir les variétés locales dans le respect de la tradition, quitte à perdre de l'argent*, observe François Terrasson, enseignant au Muséum d'histoire naturelle. *Il a restauré son château et construit des logements pour le personnel dans le style XVIII[e] siècle...* »

Ce *sens des valeurs* doit plaire au vicomte de Villiers, dont la pénétration *s'est affirmée dans* les bastions agricoles de la droite traditionnelle. Débordant la *Vendée*, son influence a gagné les Charentes ainsi que l'Ouest non céréalier, le *Maine-et-Loire*, l'Orne et le Loiret. « *Peut-être le tandem Villiers-Goldsmith permet-il au monde agricole de se retrouver sur une modernité économique et une tradition culturelle* », suppose le politologue Bertrand Hervieu. Le libéralisme *repenti* de Sir James conviendrait à des paysans « *libéraux chez eux à condition d'être protégés* », ceux de la bouillonnante et confuse Coor*dination rurale, par exemple*.

Empêcher que le GATT ne provoque une « *destruction sociale* », lutter contre l'Europe unitaire de Maastricht au profit d'une « *Europe des nations* » – le nom du groupe qu'il préside au Parlement de Strasbourg –, telles sont les obsessions qui font courir l'ancien patron de *l'Express*. Il y a trois semaines au congrès du Parti conservateur britannique de Bourne*mouth, ces jours-ci à* Washington avant le vote du Congrès américain, prévu le 2 décembre, sur le GATT, Jimmy Goldsmith va porter avec aplomb sa bonne *parole, assuré de mener le bon* combat, une croisade juste qu'il nourrit de thèmes millénaristes et de données chiffrées issues d'un certain « Institut des montagnes Rocheuses ».

« *La politique, c'est pourri, mais je n'avais pas encore essayé* », *déclarait-il récemment* devant l'Association des journalistes et écrivains de la nature. Ce propos ramène, sans doute, les ambitions de l'homme *d'affaires franco-britannique* à leurs vraies dimensions. N'aurait-il pas « misé » sur Villiers comme il paria jadis, encore collégien à Eton, sur trois *chevaux qui lui rapportèrent* 8 000 livres ? La vie de « Jimmy » est émaillée de ces coups de poker suivis de renoncements.

Un Fregoli de la finance

Du jeune loup, passionné de backgammon, *mais garçon au* restaurant du Ritz, il substiste un mélange d'audace et de prudence. Des fulgurances compensées par une sorte de *bon sens terrien, un legs revendiqué* de sa mère, née Marcelle Mouiller, une authentique Auvergnate. Quelques mois avant le krach d'octobre 1987, il est le *seul « sorcier de la City »* à liquider ses positions, vendant la Générale Occidentale à la CGE pour 1,5 milliard de francs. L'homme qui tire alors sa révérence est un Fregoli de la finance. Depuis trente ans, chaque masque retiré laisse *entrevoir un autre masque.*

En 1957, il s'est lancé dans les médicaments, puis dans l'*agroalimentaire*. Une décennie plus tard, la GO règnera sur la moutarde Amora, *les bonbons* La Pie qui Chante, les entremets Franco-russes et les gâteaux Vandamme. Aux Etats-Unis, il a pris le contrôle en 1973 de la chaîne de magasins Grand Union. Avant l'arrivée des socialistes au pouvoir, son groupe occupe le deuxième rang, après Nestlé, des firmes alimentaires européennes. Anticommuniste, opportuniste, Goldsmith franchira l'Atlantique pour investir l'Amérique *reaganienne*. Pratiquant à sa manière la délocalisation, qu'il fustige tant aujourd'hui, il choisit au préalable Hongkong et les îles Caïmans *pour abriter ses avoirs* patrimoniaux.

Commence l'ivresse des OPA dans la frénésie de Wall Street. La fièvre acheteuse gagne le « carnassier de charme », qui avale des milliers d'hectares de forêts en s'emparant de Diamond International et de Crown Zellerbach. Fin 1986, il lancera une OPA d'envergure (35 milliards francs) sur Goodyear, le numéro un mondial du pneumatique. *Ce sera un échec, mais un* échec doré, qui lui apportera une plus-value de 300 millions de francs, sans lui éviter, pourtant, une vive amertume à l'encontre des « *bureaucrates d'entreprises à bout de souffle, qui vont quêter subventions et protection auprès des bureaucrates d'Etat* ». A cette époque, Sir James a encore du sang libéral.

Deux ans après la vente surprise *de la GO, on le retrouvera* dans l'OPA record de 135 milliards de francs sur le conglomérat britannique BAT, un assaut inamical auquel il renoncera. Le « raider » semble repu et un brin lassé. L'heure a sonné du repli sur son hacienda mexicaine, où *la nature reprend ses droits*. Il y est question de sanctuaires marins, de baleines et de causes planétaires. Goldsmith voit grand et loin. « *On dirait qu'il veut utiliser son argent pour changer le monde* », assure François Terrasson. Il cède peu à peu ses forêts nord-américaines pour ne pas participer à la des*truction des arbres ; il troque* le bois contre des mines d'or, qu'il revendra aussi. Ni le pétrole ni la presse ne semblent plus illuminer l'œil bleu de Sir James. Pour *gagner son ciel, il vante la terre.* Le joueur invétéré et le vicomte vendéen vont bientôt se croiser.

ÉRIC FOTTORINO

(1) *Le Piège*, entretiens avec Yves Messarovitch, Fixot, 1993.

Le projet de loi sur les transports à l'Assemblée nationale

La majorité est divisée sur l'institution d'un « délit de très grande vitesse »

L'hostilité d'une partie de la majorité à la constitution en délit des dépassements de plus de 50 km/h de la vitesse autorisée s'est manifestée sans fard, jeudi 17 novembre, à l'ouverture de la *discussion*, en première lecture, du projet de loi relatif à la sécurité et à la modernisation des transports.

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a eu *parfois du mal* à faire accepter le caractère « *essentiel* » d'une disposition qui ne concerne, de son propre aveu, que 3 % à 4 % des infractions à la vitesse. Seul Jean-Louis Idiart (PS, Haute-Garonne) lui a apporté le soutien sans réserve de son groupe sur cet aspect du projet de loi.

Moduler le dépassement

Francis Saint-Ellier (UDF, Calvados) a fait les frais de la division de la majorité puisque, personnellement favorable au « *délit de très grande vitesse* », il a été mis en minorité au sein de la commission de la production, dont il est le rapporteur pour avis. Dominique Bussereau (*UDF*), rapporteur de la commission des lois, a plaidé pour une modulation du dépassement de vitesse constitutif du délit, qui pourrait n'être que de 40 km/h en agglomération, mais de *60 km/h sur autoroute*, idée à laquelle M. Bosson s'est dit « *ouvert* ».

En revanche, Jean-Claude Lemoine (RPR, Manche) a reproché à M. Bosson de proposer « *uniquement des mesures répressives* » et déclaré que le nouveau code pénal, qui a créé l'incrimination de « *mise en danger d'autrui* », permet déjà de réprimer la conduite dangereuse en matière de vitesse. Sans se prononcer clairement sur la mesure proposée, Georges Hage (PC, Nord) a suggéré au gouvernement d'imposer des limitations de vitesse aux constructeurs automobiles.

C. Ch.

Les députés adoptent le projet de budget

L'Assemblée nationale, qui avait entamé la discussion budgétaire le 11 octobre, a adopté le projet de loi de finances pour 1995, jeudi 17 novembre.

Sur 551 votants et 545 suffrages exprimés, ce texte a été approuvé par 460 voix contre 85. Ont voté pour : 250 députés RPR, 206 UDF et 4 République et liberté (Alain Ferry, Pierre Gascher, Jean Royer et Aloyse Warhouver). Ont voté contre : les 55 députés socialistes et apparentés et les 23 communistes et apparentés, ainsi que 7 membres du groupe République et liberté (Bernard Charles, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Michel, Alfred Muller, Georges Sarre, Jean-Pierre Soisson, Émile Zuccarelli). Quatre députés RPR (Jean Juventin, Philippe Legras, Bernard Serrou et Daniel Pennec), un député UDF (Jean-François Deniau) et un République et liberté (Jean Urbaniak) se sont abstenus.

Le Sénat doit entamer, mardi 22 novembre, l'examen du projet de budget.

Adoption de la codification des juridictions financières. – L'Assemblée nationale a adopté définitivement, jeudi 17 novembre, les deux projets de loi (organique et ordinaire) relatif aux livres I[er] et II du code des juridictions financières. Les députés ont également adopté, en première lecture, le projet de loi relatif à la partie législative du livre III du code des juridictions financières. Ils ont adopté un amendement habilitant les chambres régionales des comptes à saisir la Cour de discipline budgétaire et financière.

AFFAIRES : M. Chirac estime que le justice « doit passer librement ». – Dans le second volet d'un entretien publié par le *Figaro* du vendredi 18 novembre (*le Monde* du 18 novembre), Jacques Chirac se prononce pour « *la diminution des dépenses électorales* », pour la rupture des « *liens entre les entreprises et les partis politiques* » et pour « *le renforcement des contrôles sur la vie publique locale, contrepartie naturelle de la décentralisation* ». Concernant les « affaires », le maire de Paris remarque que « *ce que nous voyons fonctionner, c'est la justice de la République. Elle doit passer librement et disposer de tous les moyens nécessaires* ».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : Jean-Louis Debré (RPR) se déclare favorable à des « primaires ». – Porte-parole du RPR, dont il est le premier secrétaire général adjoint, Jean-Louis Debré s'est déclaré, jeudi 17 novembre, à Bourg-en-Bresse (Ain), favorable aux « *primaires* » présidentielles pour désigner un candidat unique à droite. « *Pour sortir des querelles de personnes, c'est le débat d'idées et pour simplifier le choix des Français, si cela passe par des primaires, alors je suis d'accord* », a dit le député de l'Eure, en soulignant que celles-ci devraient être organisées dans un cadre bien défini.

REPÈRES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pas d'autorisation pour un terminal ferries à Brest

Le gouvernement a refusé, jeudi 17 novembre, d'autoriser la construction d'une passerelle pour ferries à Brest (*le Monde* daté 30-31 octobre et du 8 novembre). « *Dans* [une] *perspective de développement équilibré, l'autorisation de travaux* [ne peut] *pas être donnée, compte tenu des répercussions négatives qu'aurait aujourd'hui cet équipement sur le trafic transmanche et les activités des ports français de la Manche occidentale* [Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg] », a fait savoir l'Hôtel Matignon. Le chantier aurait dû être lancé le 1[er] décembre, afin que la passerelle soit prête à accueillir les premiers bateaux de l'Irish-Ferries au printemps. L'investissement devait être de 20 à 23 millions de francs. Le projet, largement subventionné, notamment par la communauté urbaine, était dénoncé par la Brittany Ferries qui opère à partir de Roscoff, à soixante kilomètres de Brest. – *(Corresp.)*

ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Carignon se porterait candidat à Grenoble

Le premier adjoint au maire de Grenoble, Pierre Gascon, qui, *jeudi 17 novembre*, a rencontré Alain Carignon dans le parloir de la prison Saint-Joseph de Lyon, a annoncé que ce dernier se porterait candidat aux prochaines élections municipales, et qu'il comptait « *repartir avec sensiblement la même équipe* ». Cette annonce a été faite quelques heures avant la première réunion du conseil municipal depuis l'incarcération d'Alain Carignon, le 12 octobre. Parmi les cent *trente délibérations inscrites* à l'ordre du jour, les élus grenoblois doivent examiner notamment une proposition du groupe socialiste demandant à la ville de se porter partie civile dans l'affaire *Dauphiné News*. A la fin du mois de septembre, avant l'éclatement de son affaire, M. Carignon avait été désigné par le RPR et l'UDF pour conduire une liste d'union lors des prochaines élections municipales à Grenoble. – *(Corresp.)*

POLITIQUE

Contre l'avis de Mme Veil et de M. Douste-Blazy

Le Sénat veut que l'Etat « invite » les Français à se « soumettre » au dépistage du sida

Le Sénat a adopté, jeudi 17 novembre, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (DDOS), présenté par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Les sénateurs de la majorité ont voté « pour » tandis que ceux de l'opposition ont voté « contre ». Après avoir été amendé, le texte comprend notamment les dispositions suivantes :

• **Le dépistage du sida.** – Contre l'avis de Mme Veil et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les sénateurs ont adopté un amendement de Jean Chérioux (RPR, Paris) prévoyant que l'Etat, sur la base d'une enquête épidémiologique, devra *« inviter »* les Français à *« se soumettre au dépistage de l'infection »*. Les sénateurs du PS et du PC ont combattu cet amendement. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté « pour », à l'exception de Claude Huriet (Un. centr., Meurthe-et-Moselle), qui a voté « contre ».

• **L'incitation à l'embauche des bénéficiaires du RMI.** – S'inspirant de la « loi Perben », applicable depuis l'été dans les départements d'outre-mer, le texte du gouvernement prévoit que l'Etat peut passer des conventions avec des employeurs afin de favoriser l'embauche de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) privés d'emploi depuis au moins deux ans. Les entreprises acceptant de recourir à de telles embauches recevront de l'Etat une aide forfaitaire correspondant au montant du RMI (soit une moyenne de 1 850 francs) et bénéficieront de l'exonération des charges patronales, soit une « prise en charge » de 41,5 % du coût du travail.

Lors de la discussion, les sénateurs ont vigoureusement contesté un alinéa de cet article précisant que ces exonérations de charges (évaluées à 1 milliard de francs) ne seront pas compensées par le budget de l'Etat. Devant l'hostilité résolue de la majorité sénatoriale, Michel Giraud a dû composer. Un amendement gouvernemental prévoit, finalement, que l'Etat compensera ces exonérations *« à titre expérimental »* sur une période provisoire de six mois.

• **Masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues et sages-femmes.** – Des amendements de Charles Descours (RPR, Isère) instituent un ordre des masseurs-kinésithérapeutes et un ordre des pédicures-podologues et suppriment la présence des médecins au sein des conseils national et départementaux de l'ordre des sages-femmes. Dans la législation actuelle, le président de l'ordre des sages-femmes est obligatoirement un médecin.

• **La prise en charge de la douleur.** – Un amendement de Lucien Neuwirth (RPR, Loire) prévoit que les établissements de santé devront mettre en œuvre les *« moyens propres à prendre en charge la douleur des patients »*. Ces *« moyens »* devront figurer dans le projet d'établissement. L'initiative de M. Neuwirth a été saluée comme *« historique »* par de nombreux sénateurs de la majorité.

F. B.

Quadrillage hygiéniste

Les sénateurs n'en démordent pas : il faut intensifier, systématiser, voire imposer le dépistage de l'infection par le virus du sida. L'adoption, jeudi 17 novembre, d'un amendement présenté par Jean Chérioux (RPR) vient, après d'autres initiatives sénatoriales, relancer un débat que l'on espérait tranché.

Il s'agirait de compléter les mesures législatives qui, en janvier 1993, avaient incité à un rappel systématique de toutes les personnes ayant subi une transfusion sanguine avant 1985. Pour les auteurs de ce texte, le rapport ainsi établi permettrait de préciser l'ampleur et les voies de la contamination, de mieux apprécier comment chacun se classe par rapport aux risques, et en conséquence de déterminer pour chacune des catégories concernées le « rendez-vous » le mieux approprié pour procéder au dépistage de l'infection.

Sans doute ne s'agit-il pas, *stricto sensu*, d'une obligation de dépistage, comme celle qu'avaient ardemment défendue les sénateurs il y a un an (*le Monde* daté 28-29 octobre 1993). L'esprit, pourtant, ne varie pas, puisqu'il s'agit, une nouvelle fois, de contraindre plutôt que de convaincre.

De graves dysfonctionnements

Sans reprendre la somme des arguments techniques et éthiques qui s'opposent à la systématisation du dépistage, et sans méconnaître les graves dysfonctionnements qui existent à ce niveau (comme la pratique du test à l'insu de la personne concernée), il faut rappeler que le problème n'est pas dans le nombre de tests pratiqués. Ne serait-ce que parce que les personnes *a priori* les plus concernées par le risque infectieux (les toxicomanes, notamment) sont précisément celles qui échapperaient à un tel quadrillage hygiéniste.

En parfaite harmonie, sur ce point, avec ses prédécesseurs, Philippe Douste-Blazy nous a confirmé qu'il s'opposera au souhait sénatorial.

JEAN-YVES NAU

AGRICULTURE : plusieurs députés RPR critiquent le projet de loi de modernisation. – Trois députés RPR – dont l'ancien ministre de l'agriculture, François Guillaume (Meurthe-et-Moselle), ainsi que Jean-Jacques de Peretti (Dordogne), secrétaire général adjoint du RPR, et Daniel Garrigue (Dordogne) – ont déclaré, jeudi 17 novembre, que le projet de loi sur la modernisation de l'agriculture *« soulève de très grandes inquiétudes »* au sein de leur groupe en raison du relèvement *« très insuffisant »* des pensions des veuves et des veufs. Ce texte doit être discuté à l'Assemblée nationale à partir du 24 novembre.

COMMUNICATION

En collaboration avec France Télévision et un partenaire privé

L'INA et Arte devraient lancer, en 1995 une chaîne câblée consacrée à l'histoire

Le président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), Jean-Pierre Teyssier, peut être satisfait : le principe du lancement sur le câble d'une chaîne d'histoire (ou chaîne patrimoniale) a été adopté, jeudi 17 novembre, par le conseil de surveillance d'Arte, qui réunissait le président du directoire de la Sept/Arte, Jérôme Clément, les représentants de l'INA, de France Télévision et de l'Etat. La Sept/Arte, chef de file de l'opération et l'INA participeront à hauteur d'environ 30 % chacun au capital de la future société, qui s'ouvrira aussi à France Télévision et à un partenaire extérieur privé – des discussions sont en cours avec Pathé. *« Cette décision correspond à notre souhait d'être traité comme partenaire à part entière »*, commente M. Teyssier, qui craignait que l'INA ne soit considéré comme un actionnaire minoritaire, simple fournisseur de programmes, alors qu'il peut offrir, outre son important patrimoine-images, un outil technique : l'institut dispose en effet de moyens de post-production, de plateaux et d'une régie finale qui lui permettent de produire et d'« habiller » des programmes.

L'Etat n'ayant pas prévu de budget supplémentaire, la nouvelle chaîne devra tirer ses ressources des abonnés. La première tâche des actionnaires sera donc d'obtenir des câblo-diffuseurs une rémunération suffisante pour que l'opération soit viable. La conception de cette télévision n'est pas encore tranchée : chaîne d'histoire qui diffuserait des archives historiques ou chaîne patrimoniale (sorte de « télévision-nostalgie » qui offrirait divers types d'émissions, fictions, documentaires, variétés, etc.). Son démarrage sur le câble devrait avoir lieu au plus tôt au printemps 1995, sur le canal actuellement occupé par les débats de l'Assemblée nationale et Arte (Arte devant, elle, se déplacer avec La Cinquième sur un autre canal).

Pour Jean-Pierre Teyssier, cette perspective s'intègre dans la stratégie de la société, dont le mot d'ordre est « cap sur l'histoire ». Non seulement le dépôt légal, qui permettra de mettre à la disposition des chercheurs quelque 24 000 heures de radio et 30 000 heures de télévision par an (*le Monde* du 13 octobre), commence le 1er janvier, mais l'INA va également mettre l'accent sur les documentaires historiques, en fournissant des extraits aux émissions du genre ou en les produisant. Dans ce cadre, l'institut devrait être l'un des futurs producteurs du magazine hebdomadaire dominical de La Cinquième « Le Dimanche de l'histoire », et coproduire une nouvelle histoire de l'aviation avec TF 1 et Planète.

CATHERINE HUMBLOT

REPÈRES

PRESSE

Trente-trois licenciements au « Wall Street Journal »

Le quotidien économique et financier américain *The Wall Street Journal* vient d'annoncer le licenciement de trente-trois salariés sur 470 personnes. Treize journalistes des bureaux de Londres, Chicago et Miami font partie des licenciés. La fermeture d'une des dix-huit imprimeries du journal, à Oklahoma City, occasionnera vingt autres licenciements. Ces premières suppressions d'emplois depuis 1989 sont dues à la baisse de la diffusion du quotidien de l'ordre de 38 000 exemplaires dans les six derniers mois, la diffusion moyenne s'établissant à 1 780 422 exemplaires au 30 septembre. Les bénéfices du groupe propriétaire du journal, Dow Jones (indices boursiers, édition, banques de données, etc.) ont augmenté de 19,5 % au cours des neuf premiers mois de l'année mais les recettes publicitaires du quotidien ont reculé de 3,7 % et le prix du papier a augmenté de 20 %.

Le bénéfice du groupe The Telegraph baisse de 25 %

Le groupe de presse britannique The Telegraph, contrôlé par le groupe canadien Hollinger de Conrad Black, a annoncé jeudi 17 novembre une baisse de 25 % de son bénéfice imposable pour les neuf premiers mois de l'année – 33,9 millions de livres soit environ 288 millions de francs – contre 45,2 millions pour les neuf premiers mois de 1993. Cette baisse est principalement due à la baisse du prix du quotidien *Daily Telegraph*. Le *Daily Telegraph* s'était résolu, fin juin, à baisser son prix de vente de 48 à 30 pence (de 4,20 francs à 2,50 francs), entrant ainsi dans la guerre des prix lancée en septembre 1993 par son concurrent *The Times*, contrôlé par le groupe de Rupert Murdoch (*le Monde* du 24 juin). Grâce à cette réduction de prix, le *Daily Telegraph* a retrouvé, en octobre, son tirage d'avant la baisse de prix du *Times*, soit une diffusion moyenne de 1 079 000 exemplaires en moyenne.

PRIX : Philippe Baverel primé par le Syndicat des journalistes de la presse périodique. – A l'issue du concours organisé pour son centième anniversaire, et réservé aux journalistes pigistes, le Syndicat des journalistes de la presse périodique décernera, jeudi 24 novembre, un prix d'une valeur de 10 000 francs à Philippe Baverel, collaborateur au service économique du *Monde*. Le jury, présidé par Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), a distingué Philippe Baverel pour son article intitulé « Rue d'Aligre », paru dans *le Monde* du 11 juin.

DANS LA PRESSE

Le congrès du PS

InfoMatin (Philippe Cohen) : « [Le congrès de Liévin] sera celui de deux impasses. Sur le bilan de quatorze ans d'exercice du pouvoir, dont dix avec une majorité parlementaire. Et surtout sur une vraie question à laquelle ne répondra pas le congrès : comment soutenir le premier vrai candidat social-démocrate sans adopter un programme ni devenir un parti social-démocrate ? »

RTL (Philippe Alexandre) : « Pour se donner du cœur, les socialistes se persuadent que Jacques Delors sera candidat à la présidence de la République, « par devoir », a-t-il dit, « par devoir vis-à-vis de nous », ont-ils pensé. Mais on peut douter que M. Delors éprouve de grandes obligations vis-à-vis d'un PS qui, jusqu'à présent, ne lui a ménagé ni les critiques, ni le dédain, ni même les affronts. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « [Entre Henri Emmanuelli et Jacques Delors], c'est une opposition apparente. En réalité, ça recouvre une assez grande complémentarité des électorats, à condition qu'ils gèrent sagement les choses, c'est-à-dire qu'en quelque sorte le Parti socialiste fournisse le socle et Jacques Delors la statue, ou bien, si on préfère, que le Parti socialiste soit chargé de mobiliser et Jacques Delors de rassembler, ce qui évidemment est plus facile à dire qu'à faire. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « On sait la volonté du chef de l'État d'assumer ses fonctions jusqu'à leur terme ; on sait, car il ne le cache pas, le poids de la maladie qu'il affronte avec une dignité qui ne suprend pas ; on sait aussi qu'une anticipation du calendrier électoral ne desservirait pas Jacques Delors. Le reste relève pour le moment de la spéculation. »

En utilisant les potentialités du réseau

La Lyonnaise des eaux va transporter des services du Minitel sur le câble

Le réseau câblé français offre d'immenses capacités de diffusion d'informations, notamment parce qu'il est bidirectionnel. La Lyonnaise Communications, filiale de la Lyonnaise des eaux, souhaite donc en faire le support pour des activités de services autres que la télévision.

A quoi bon les autoroutes de l'information quand il y a le câble ? Telle est la thèse curieuse de Cyrille du Peloux. Le PDG de la filiale câble de la Lyonnaise des eaux l'affirme haut et clair : le réseau câblé qui existe aujourd'hui, avec ses terminaisons coaxiales, n'a pas besoin d'être abandonné ni reconstruit en fibre optique pour la bonne raison qu'il possède deux des qualités essentielles de la fibre optique : il est « large bande » et « bidirectionnel ». En clair : d'énormes quantités d'informations numériques (de 50 à 100 megabits par seconde, soit plusieurs dizaines de canaux de télévision de qualité, compressée selon une norme baptisée MPEG 2) peuvent transiter par le câble et dans les deux sens.

Contrairement au rapport de Gérard Théry, chef de la mission « Autoroutes de l'information » (*le Monde* daté 23-24 octobre), M. du Peloux affirme quant à lui que 70 % au moins des réseaux câblés peuvent diffuser de l'information dans les deux sens. *« Nous avons testé la voie de retour, elle fonctionne parfaitement. A Levallois, elle est utilisée pour la télésurveillance de plusieurs dizaines de logements. »*

Le réseau câblé ne peut toutefois être comparé aux autoroutes de l'information sur le plan de l'interactivité. La mise en place de services à forte interactivité sur le réseau câblé suppose que des travaux d'infrastructure soient opérés. En attendant ces améliorations, la forte capacité bidirectionnelle du réseau a donné des idées à la Lyonnaise des eaux. Au lieu de réclamer, comme sa concurrente la Générale des eaux, le droit de transporter des communications téléphoniques, la Lyonnaise a décidé d'agir de manière périphérique et progressive. Plutôt que de laisser cette voie de retour inutilisée, elle va y transporter des données. Certains services du Minitel, accessibles par le 3615 et le 3617, devraient prochainement être exploités sur ses réseaux câblés et proposés au public : services financiers et culturels, édition électronique (possibilité de consulter certains journaux, par exemple), jeux vidéo (un accord a été signé avec France Télécom et Sony), ainsi qu'un accès au réseau américain Internet.

Aucun obstacle réglementaire ne s'oppose en principe à ce transfert. Même si France Télécom freine un peu, compte tenu des difficultés techniques liées à l'utilisation de la voie de retour et du caractère onéreux de l'amplification du signal sur cette voie, elle ne peut s'opposer à un projet qui grignote le monopole du Minitel sur les services 3615 et 3617. Tout en étant ferme, la Lyonnaise, quant à elle, ne veut pas froisser son puissant allié – les deux groupes sont associés dans Multivision, filiale chargée du paiement de films à la séance –, et n'évoque jamais la possibilité de transporter, un jour, du téléphone. Même si tel est le but final de l'opération.

GUY DUTHEIL

La réforme des classes préparatoires et l'avenir des formations scientifiques et commerciales

Retard pour les « prépas »

Neuf mois après son annonce officielle, le 10 février, la réforme des classes préparatoires promise par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, n'est toujours pas entrée dans les faits. Inscrite dans la suite logique de la réforme des lycées qui arrive dans sa phase terminale avec le baccalauréat 1995, elle devrait pourtant entrer en application pour la rentrée 1995-1996.

Le décret attend la signature du premier ministre, tandis que les arrêtés complémentaires d'organisation des nouvelles sections et de leurs programmes font encore l'objet d'âpres discussions. Jeudi 17 novembre, plusieurs organisations d'enseignants (la FEN, le SGEN-CFDT et la CGT), ainsi que les parents d'élèves de la FCPE et de l'UNAPEL ont quitté la séance du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour protester contre la présentation trop tardive de ces différents textes qui leur avaient été transmis... deux jours plus tôt.

Selon le dispositif adopté par les deux ministères, toutes les classes préparatoires aux grandes écoles seront organisées sur une période de deux ans. Cette modification concerne essentiellement les sections économiques et commerciales jusqu'à présent limitées à une année.

Plus complexe, en revanche, est la nouvelle organisation des classes scientifiques et techniques. Celle-ci institue une filière de sciences de l'ingénieur. Contrairement aux recommandations de la Conférence des grandes écoles, elle sera mise en place progressivement à titre expérimental. Au premier trimestre, les bacheliers auront le choix entre trois orientations : mathématiques-physique et sciences de l'ingénieur, physique-chimie et sciences de l'ingénieur, physique-technologie et sciences de l'ingénieur. A l'issue de ce premier parcours, ils devront choisir différentes options qui les prépareront à une seconde année plus différenciée en quatre sections : mathématiques et physique, physique et chimie, physique et sciences de l'ingénieur, physique et technologie. Dans la modification des programmes, les mathématiques verront leur part légèrement réduite, d'environ deux heures.

Initialement, les ministères s'étaient fixé pour objectif de réaliser cette réforme à coût constant. Il sera loin d'être atteint compte tenu de la nécessaire révision de la carte des implantations des sections dans les lycées, de la création de nouvelles classes, mais aussi des acquisitions de matériels. D'ores et déjà jugée trop timide par les dirigeants des grandes écoles, cette réforme est surtout critiquée pour sa complexité. Alors que certains responsables syndicaux ou de classes préparatoires demandaient son report d'une année, les deux ministères ont déjà prévu de lancer une campagne d'information dans les lycées, dès le mois de janvier. A condition que d'ici là, tous les textes soient effectivement publiés.

M. D.

Les grandes écoles s'interrogent sur leurs méthodes de recrutement et d'enseignement

La rencontre annuelle de la Conférence des grandes écoles s'est tenue, à Nantes, les 16 et 17 novembre. Les représentants de 163 écoles d'ingénieurs et de commerce ont exprimé leurs inquiétudes face à la remise en cause, de plus en plus nette, des privilèges dont jouissaient jusque-là les étudiants de la « voie royale ».

Longtemps, elles se sont crues à l'abri des turbulences de la crise. Longtemps, elles ont vécu avec la certitude qu'elles demeureraient la clé de voûte du système de fabrication des « élites » en recrutant, sur la base d'une sélection sévère, les meilleurs élèves forgés spécialement par l'école républicaine. Les certitudes sur lesquelles est bâti le modèle typiquement français des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce sont sérieusement ébranlées.

Derrière la façade immuable des établissements prestigieux toujours cités en référence (Polytechnique, Normale sup', les Mines, Centrale, HEC, l'ESCP, l'ESSEC...), combien d'autres n'hésitent plus à faire étalage de leurs doutes, si ce n'est de leur désarroi ? Ils se sont nettement exprimés lors de la rencontre annuelle que la Conférence des grandes écoles, une « institution » regroupant 163 établissements – 123 écoles d'ingénieurs, 26 écoles de commerce et de gestion et quelques autres associées –, a organisée, mercredi 16 et jeudi 17 novembre, à Nantes. Le thème retenu – « Quelles compétences pour les ingénieurs et cadres ? » – témoigne que l'ère du triomphalisme est bel et bien révolue.

Qu'on ne compte pas pour autant sur Jacques Lévy, président de la Conférence et directeur de l'Ecole des Mines de Paris, pour se livrer à un exercice d'autocritique. « Les grandes écoles restent un atout que la France a eu la chance de préserver, proclame-t-il. Loin d'être archaïques et rétrogrades, elles représentent encore un modèle original ouvert sur l'avenir. » Il reconnaît toutefois que le diplôme, tout orné qu'il soit d'un sceau prestigieux, n'est plus une « garantie tous risques pour l'emploi. »

Une croissance inquiétante

Même s'ils sont moins touchés par les difficultés d'embauche (le Monde du 5 mai), les quelque 25 000 diplômés des établissements de la Conférence doivent affronter une rude concurrence. Courtisés et gratifiés, reconnaît-on, de « privilèges exorbitants » jusqu'à la fin des années 80, ils ont appris à se satisfaire de contrats à durée déterminée. Sur un marché qui tarde à donner des signes de reprise et face à des entreprises plus exigeantes sur la qualité de la formation, ils ne sont plus en situation de monopole.

En juin 1990, le président de la République exhortait les grandes écoles, sévèrement critiquées pour leur malthusianisme, à sortir de leur « chasse gardée » (le Monde du 2 juin 1990). Au même moment, il invitait le pays à faire un « effort sans précédent » pour former deux fois plus d'ingénieurs. « En 1997-1998, cet objectif devrait être atteint », souligne Jacques Lévy, qui ne cache pas les inquiétudes que ce constat lui inspire. En moins de cinq ans, le nombre d'ingénieurs diplômés des 123 écoles de la Conférence passera de 16 230 en 1991 à 19 950 (+ 22,9 %) au sortir de la promotion de 1995. Mais à ceux-là il faut ajouter les diplômés des universités, des instituts universitaires professionnalisés (IUP), des nouvelles formations d'ingénieurs (NFI), dites « filières Decomps » et ceux des nouvelles écoles qui fleurissent, sous la pression des élus locaux, sur l'ensemble du territoire.

De 45 000 en 1985, les effectifs de la totalité des 219 écoles d'ingénieurs recensées en 1992 ont atteint 67 000 étudiants. Paradoxalement, cette croissance n'est pas sans inquiéter l'actuel ministère de l'enseignement supérieur, soucieux d'endiguer le flux de cette vague déferlante. Financièrement parlant, la dépense est, il est vrai, importante. Si le coût d'un étudiant de premier cycle universitaire dépasse à peine les 30 000 F, celui d'un élève-ingénieur avoisine 80 000 F. Dans les écoles de commerce et de gestion, la progression des effectifs frôle les 50 %, de 4 300 en 1991 à 6 400 en 1995.

Fort de la réputation et de la situation acquises de leurs écoles, un certain nombre de directeurs s'en remettent aux lois du libéralisme. « Que le meilleur gagne », affirment-ils, sans trop se soucier des difficultés rencontrées par les établissements récents. Pour d'autres, en revanche, ce climat de « compétition et de saine émulation » force à s'adapter à la nouvelle donne du marché du travail, à s'ouvrir à la concurrence des pays voisins, à créer des réseaux entre des écoles fragilisées par leur taille insuffisante et de s'engager dans le domaine de la recherche.

Une évolution inéluctable

Au cours de leurs débats, à Nantes, les délégués de la Conférence ont, en fait, manifesté une double préoccupation. La première concerne la demande actuelle – mal perçue – des entreprises qui exercent un regard plus critique qu'auparavant sur la nature des formations dispensées. La seconde exprime un réel souci de mieux préparer les étudiants à leur insertion dans la vie professionnelle. Faut-il former des ingénieurs « hyper-spécialisés » dans des technologies dès demain obsolètes ou se concentrer sur l'acquisition d'un métier de base ?

Quelle dose de culture générale, de « citoyenneté » et d'« humanisme » introduire dans des programmes scientifiques et techniques ? Comment aider les jeunes à préparer leur projet personnel sans pour autant les assister ? A ces questions somme toute banales, les délégués se sont bien gardés d'apporter des réponses définitives. Ils sont néanmoins convenus d'un nécessaire effort de rénovation pédagogique fondé sur une meilleure évaluation des enseignements... et des enseignants.

Cette évolution apparaît inéluctable au moment où est engagée la réforme des classes préparatoires, le principal vivier de recrutement des grandes écoles. Le « modèle » prépa a-t-il atteint ses limites ? La plupart des établissements commencent, en tout cas, à ouvrir leurs portes aux meilleurs diplômés des universités et des IUT. Soucieuses d'atténuer le monopole des mathématiques comme critère de sélection quasi unique des étudiants, les écoles réclamaient avec insistance, depuis 1989, l'ouverture d'une filière, les « sciences de l'ingénieur », plus ouverte à la technologie.

Mais cette réforme, qui bouleverse une partie de l'édifice des sections scientifiques et techniques, des programmes comme de la répartition des classes dans les lycées, tarde à se mettre en place. Elle ne rencontre pas, finalement, l'adhésion des responsables d'établissements (lire ci-contre) et suscite bien des crispations. Bien accueillie en revanche, l'extension à deux ans des classes économiques et commerciales « cale » les écoles de commerce sur le standard européen à bac + 5. Mais elle bute sur le point épineux des équivalences avec le premier cycle universitaire en sciences économiques.

A quelques mois des choix d'orientation pour les élèves de terminale, ces atermoiements ne manquent pas d'inquiéter. Ils ne devraient guère contribuer à relancer un système, celui des « prépas », dont on a constaté, ces deux dernières années, qu'il ne suscitait plus l'engouement, qu'il se laissait grignoter par les filières moins sélectives de l'université et que toutes les places offertes ne trouvaient plus preneur. Un nouveau sujet de préoccupation pour les grandes écoles.

MICHEL DELBERGHE

A la suite d'un accident sur une machine-outil

Le proviseur d'un lycée de Grenoble est jugé pour blessures involontaires

Francis Gibello, proviseur du lycée technique et d'enseignement professionnel Vaucanson de Grenoble, où, en 1992, un élève s'est fait happer le bras par une machine-outil, a comparu, jeudi 17 novembre, devant le tribunal correctionnel de Grenoble, pour y répondre du délit de blessures involontaires. Dans une affaire similaire, à la suite de la chute d'un panneau de basket qui, au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis, avait entraîné la mort d'un adolescent (le Monde du 2 novembre), le jugement doit être rendu, lundi 21 novembre, au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

LYON

de notre bureau régional

A l'appel du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN), deux cents à trois cents chefs d'établissement s'étaient déplacés pour assister à l'audience du tribunal de Grenoble, qui jugeait, également en présence du recteur et de l'inspecteur d'académie, le proviseur du lycée technique Vaucanson, Francis Gibello, poursuivi pour blessures involontaires.

Les faits remontent au 30 septembre 1992. Alors qu'il travaille sur une fraiseuse, un élève de quatrième préparatoire, âgé de quatorze ans, a le vêtement happé par une machine. Gravement blessé au bras, il reste atteint d'une incapacité de 15 %. Ses parents déposent une plainte. Le responsable recherché, Francis Gibello, proviseur, vingt-six ans de carrière derrière lui, est aussitôt désigné. « L'enseignant présent dans l'atelier, le recteur, le président de la région Rhône-Alpes [propriétaire de l'établisssement depuis la décentralisation], le ministre ont chacun une part de responsabilité, reconnaît à l'audience le ministère public. Mais si le parquet a renvoyé en correctionnelle le proviseur, c'est qu'il estime que lui seul pouvait être sanctionné. » Pour la justice, en effet, un chef d'établissement est responsable de la sécurité au même titre qu'un chef d'entreprise. Autrement dit, il doit répondre de l'état de ses machines et du respect de la législation du travail en vigueur.

Chef d'établissement ou chef d'entreprise ?

Or, la fraiseuse à qui il manquait un bouclier de protection n'était pas conforme au moment de l'accident. « Le problème, explique M. Gibello au tribunal, c'est qu'il n'y en avait pas une, mais des dizaines qui n'étaient et ne sont toujours pas conformes. Je l'avais signalé dans un document envoyé en décembre 1990 à la région par le rectorat. » Seulement, la facture était lourde (1 700 000 F) et les choses avaient traîné. « Fallait-il fermer le lycée et renvoyer ses quinze cents élèves ?, interroge M. Gibello. En onze ans, il n'y avait eu que deux accidents dont le précédent de peu de gravité. J'ai considéré que le risque ne justifiait pas qu'on interrompe l'action d'éducation. »

Le règlement imposait à M. Gibello de solliciter auprès de l'inspection du travail l'autorisation de faire travailler des mineurs sur les machines. « En cas de refus, l'administration aurait peut-être été plus encline à débloquer des crédits », suggère le substitut, en requérant 20 000 F d'amende dont une partie avec sursis. « L'inspection du travail n'ignorait pas que 500 mineurs travaillaient au lycée sur des machines. Si elle n'est jamais venue, même après l'accident, c'est parce qu'elle savait que son contrôle pouvait déclencher un séisme », réplique l'avocat de la défense, en contestant l'existence d'une faute personnelle de M. Gibello. « Un chef d'établissement n'a pas les pouvoirs d'un chef d'entreprise, argumente-t-il. Il ne peut que dresser l'inventaire des besoins et alerter ses patrons qui sont l'Etat et la région. » Jugement le 5 janvier 1995.

NICOLE CABRET

Déçus par les propositions de M. Méhaignerie

Les syndicats pénitentiaires durcissent leur mouvement de protestation

Au cours d'une réunion qui s'est tenue jeudi 17 novembre à Fleury-Mérogis, les syndicats pénitentiaires ont décidé de durcir le mouvement de protestation commencé le 7 novembre. En plus du blocage des écrous, des extractions et des transferts, ils s'opposeront désormais à l'entrée des camions des fournisseurs, des intervenants extérieurs et aux parloirs des avocats. La veille, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait annoncé des « dégels » d'emploi et une progression de l'indemnité pour charge de détention, mais ces propositions ont été jugées *« décevantes »* par les syndicats.

Après s'être heurtés durant l'après-midi aux barrages de police semés dans le quartier du Louvre, à Paris, les responsables des syndicats pénitentiaires se sont retrouvés mercredi 16 novembre au soir, place Vendôme, pour une longue réunion avec le garde des sceaux. Au cours de cette discussion, Pierre Méhaignerie a annoncé trois mesures en faveur de la pénitentiaire : l'ouverture de 230 recrutements grâce à des dégels et des créations de poste en surnombre, une extension à 1 200 nouveaux fonctionnaires de l'indemnité pour charge de détention, qui passerait annuellement de 1 375 à 1 650 francs et la création d'une indemnité forfaitaire réservée aux personnels socio-éducatifs.

Ces 230 recrutements devraient permettre d'ouvrir sans difficultés les prisons antillaises de Baie-Mahaut et Ducos. Actuellement en cours de construction, ces établissements situés en Guadeloupe et en Martinique devraient théoriquement accueillir leurs premiers détenus au début de l'année 1996. Compte tenu de la longueur de la formation, passée récemment de quatre à huit mois, les surveillants affectés aux Antilles devront être recrutés au mois de mai 1995. Les 150 emplois en surnombre permettront d'organiser le concours sans que les postes aient été formellement inscrits au budget et les 80 dégels permettront de les recruter sur la base de postes inscrits au budget au cours des dernières années mais récemment bloqués.

« Seuls les « parloirs-famille » seront assurés »

Ces mesures ont été mal accueillies par les syndicats pénitentiaires. *« Ces recrutements sont utiles mais ils n'ont rien d'extraordinaires,* estime Yves Perset, de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP). *Après tout, ce n'est qu'un dû puisque certains des postes avaient été gelés. Quant à l'augmentation de l'indemnité pour charge de détention, elle est dérisoire : 275 francs par an, 23 francs par mois ! C'est lamentable. Ce sont des miettes, il nous faut des chiffres plus rondelets.* » Force ouvrière ne se montre guère plus enthousiaste. *« Il n'y a rien sur les retraites, rien sur la titularisation des personnels en situation précaire, rien sur de véritables créations de postes,* note Philippe Gravouille, son trésorier général. *C'est insuffisant.* »

Réunis sur le site-symbole de Fleury-Mérogis, où des affrontements avec les gendarmes mobiles ont lieu quasiment tous les soirs, les syndicats ont donc décidé de durcir le mouvement. Les écrous de nouveaux détenus, les extractions vers les palais de justice et les transferts vers d'autres établissements seront toujours ralentis mais les barrages serviront également à bloquer l'accès des avocats, des intervenants extérieurs et de certains fournisseurs. *« Seuls les parloirs-famille seront assurés »*, précisent les syndicats. Dans les jours qui viennent, les visiteurs de prison, les professeurs de peinture et les concessionnaires qui apportent du travail aux détenus pourraient donc bien rester à la porte de certains établissements.

Malgré ce durcissement, les personnels pénitentiaires, qui sont soumis depuis 1958 à un statut spécial qui leur interdit la grève, restent dans la légalité. Comme par le passé, les actions seront menées par des surveillants au repos qui accompliront ensuite normalement leur travail à l'intérieur de la détention. Il n'est pas question pour le moment d'accomplir le geste sacrilège de déposer les clés. *« Les personnels ont été très marqués par les mouvements de 1992, qui ont conduits à des sanctions et des révocations, même si elles ont ensuite été annulées,* souligne un directeur de prison. *La brutalité du mouvement a laissé des traces profondes. Personne n'a envie de connaître à nouveau de telles tensions.* »

Pour le moment, à l'exception des incidents à Fleury-Mérogis, Grasse ou Nice, le mouvement se déroule dans un certain calme. *« Ici, le piquet est en place tous les matins devant la porte,* raconte un directeur dans le Nord de la France. *A la première extraction, une vingtaine de policiers viennent rituellement les pousser, mais les choses se passent un peu à la bonne franquette, sans jamais dégénérer.* » Le durcissement annoncé n'est cependant pas sans risques : en privant la détention d'avocats, d'enseignants ou de travail, les syndicats portent indirectement atteinte aux droits des détenus. Les syndicats qui ont suivi le mouvement à condition que ces droits soient respectés, comme les éducateurs du SNEPAP-FEN, sont donc aujourd'hui circonspects. *« Les syndicats de surveillants nous affirment qu'ils interviendront en cas de dérapages,* note le secrétaire général du SNEPAP-FEN, Eric Honoré. *Nous serons donc très attentifs à l'évolution de la situation sur le terrain.* »

ANNE CHEMIN

Le mal-vivre des jeunes « matons »

Ils se voyaient déjà mécanos, pharmaciens, commerçants. Ils s'imaginaient aux champs, en ateliers, dans un garage. Les voilà surveillants de prison. « Matons », comme on dit entre quatre murs. *« Un métier comme un autre »*, répètent-ils devant les barrages de leur contestation. *« Un métier comme un autre »*, mais souvent choisi à contre-cœur, faute de mieux, *« parce qu'il faut bien vivre »*. De vocation, il n'est pas question, ou alors timidement, chez les « nouveaux » de la profession. A les entendre, la menace du chômage, et elle seule, les aurait poussés à intégrer *« la pénitentiaire »*, cette administration de barreaux et de miradors, qu'ils défient depuis le 7 novembre.

Aux côtés des collègues plus anciens, vétérans des mouvements de 1988 ou 1989, les jeunes surveillants se mobilisent devant les prisons de France, dénonçant l'insuffisance du budget consacré à leurs établissements. Au-delà de ces revendications, somme toute habituelles, ce nouvel épisode d'une fronde chronique traduit un malaise plus profond, plus diffus aussi. Celui d'une jeune garde, venue au métier à reculons.

Selon eux, l'époque et ses incertitudes en matière d'emploi ne leur offraient guère d'autre choix que l'administration. Certains ont donc tenté plusieurs concours : les postes, les douanes, les musées... Admis à la pénitentiaire, ils y sont entrés, vaille que vaille, pour découvrir la prison et ses réalités : une formation de huit mois, 6 800 francs mensuels en début de carrière, 11 000 francs en fin de course. Ils ont surtout constaté, un brin désabusés, qu'il existait un décalage flagrant entre leurs maigres attentes et l'univers carcéral au quotidien. *« On espérait au moins faire un peu de social, c'était le seul aspect positif de ce boulot, on s'y accrochait, mais on fait du gardiennage pur et simple »*, résume un surveillant de Bois-d'Arcy.

De ce décalage, révélateur du niveau scolaire de plus en plus élevé des nouveaux arrivants, naît un mal-vivre, qui va grandissant à mesure que la profession rajeunit (1). Un malaise sous-jacent mais réel, souvent exprimé à mots couverts, à travers les revendications concrètes sur les conditions de travail ou le renforcement des effectifs. *« Trouvez-vous normal qu'il y ait seulement deux travailleurs sociaux pour 720 détenus ? »*, s'interroge ainsi Alain, trente ans, surveillant à Villepinte (Seine-Saint-Denis). *« En dehors des douches et des repas, on a de moins en moins de contacts avec les détenus, chacun vit dans sa bulle... »*, regrette l'un de ses collègues, Didier, ancien vendeur dans un magasin de bricolage.

« Un métier comme un autre » ? C'est pourtant ce qu'ils continuent d'affirmer, sans grande conviction, comme si la prison était aussi affaire d'autopersuasion, de méthode Coué. Même les petits derniers, frais émoulus de l'ENAP, où ils ont suivi des cours de psychologie, de sociologie et de communication, s'évertuent à trouver des *« bons côtés »* à ce *« boulot »*. Une ébauche de motivation à défaut d'enthousiasme. Daniel, vingt-cinq ans, titulaire du BAC et d'un BTS : *« On se souvient toujours de la première fois, le jour où l'on tourne la clef dans la serrure de la cellule... Mais ensuite, on s'y fait, c'est comme tout, on oublie ses appréhensions. Ce métier est victime des clichés, de sa mauvaise réputation... Tenez, avec les filles, il n'y a pas pire ! En boîte de nuit, il suffit que je dise que je suis surveillant pour avoir de la place sur la piste ! »*

Loin de leur région d'origine

Entre fatalisme et renoncement, le mal-vivre des jeunes « matons » se nourrit aussi de soucis matériels. L'administration pénitentiaire ayant recruté de nombreux provinciaux (2), ils se retrouvent le plus souvent en Ile-de-France, loin de leur région d'origine, confrontés à une population carcérale dont ils ignorent tout. Des Nantais à Bois-d'Arcy. Des Nordistes à Villepinte. Des Toulousains à Fleury-Mérogis. D'où un sentiment de déracinement et une bousculade sur la liste d'attente des mutations.

En attendant un improbable retour au « pays », la plupart de ces jeunes célibataires vivent en grande banlieue, dans des appartements loués à l'administration (de 1 300 à 4 000 francs par mois), avec des postiers, des policiers ou des douaniers, guère mieux lotis qu'eux. Certains surveillants de Nanterre sont ainsi logés à Mantes-la-Jolie (au moins une heure de route), dans un foyer de la SNCF, non loin des cités où il ne fait pas bon être maton. D'autres dorment sur place, à Nanterre même, dans une minirésidence construite devant la maison d'arrêt. Il leur en coûte 2 000 francs par mois pour avoir vue sur la prison et les collègues en colère.

Devant ces problèmes de logement et le coût de la vie dans la capitale, les provinciaux du Nord ou de l'Est préfèrent encore repartir chez eux dès qu'ils ont deux jours de congé. Ils mènent ainsi une vie bancale, entre un studio de la banlieue grise et la maison familiale de Lille ou de Verdun. Mais là encore, ils le disent : *« C'est une question d'habitude, c'est comme tout... »*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Sur les 314 élèves (304 hommes, 10 femmes) de la dernière promotion de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), 175 avaient moins de vingt-quatre ans. 209 d'entre eux étaient au chômage au moment de leur inscription. 213 avaient un niveau scolaire supérieur au BEPC. La promotion comptait une trentaine de titulaires de brevets de techniciens supérieurs (BTS).

(2) A titre d'exemple, la dernière promotion de l'ENAP accueillait essentiellement des jeunes gens et jeunes filles originaires du Sud-Ouest (22 %), du Nord (19 %), du Centre (13 %), et de l'Est (13 %) contre seulement 9 % de Parisiens.

En application d'une convention entre Washington et Paris

M. Baudis demande qu'un Toulousain condamné aux Etats-Unis puisse purger sa peine en France

Le maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-CDS), ainsi que d'autres personnalités, se mobilisent pour obtenir le transfèrement en France de Pierryck Castellazzi, un Français de trente-sept ans, condamné au Texas à quarante ans de prison pour le meurtre – qu'il nie – de son beau-père, un gardien de prison texan (*le Monde* des 11 août et 9 novembre). Ce Toulousain, que les autres détenus du pénitencier Michael-Unit, à Tenessee-Colony (Texas), surnomment « Frenchy », réclame son rapatriement en vertu d'une convention signée le 25 janvier 1983 entre la France et les Etats-Unis permettant aux condamnés de purger une peine privative de liberté dans leur pays d'origine. M. Baudis, qui vient d'écrire aux ministres de la justice et des affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassadeur des Etats-Unis en France, s'est déclaré prêt, jeudi 17 novembre, à se rendre au Texas pour appuyer cette demande, comme Grégoire Carneiro, député RPR de Haute-Garonne. Au Quai d'Orsay, on précise que le dossier est actuellement en attente au département américain de la justice.

JUSTICE

Incarcéré dans l'Isère

M. Médecin est mis en examen pour cinq délits différents

Arrivé jeudi 17 novembre à Paris, en provenance d'Uruguay, d'où *il a été extradé*, Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, a été transféré le même jour à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), où il a été placé sous écrou provisoire (*le Monde* du 18 novembre). Il devait être *mis en examen* vendredi à Grenoble pour les cinq délits qui lui sont reprochés, dont ceux d'abus de confiance et de corruption passive, puis placé sous mandat de dépôt, après débats contradictoires, dans le cadre des deux *affaires* ayant justifié son extradition.

NICE

de notre correspondant régional

Cinq ans, presque jour pour jour, après sa première visite judiciaire à Grenoble, M. Médecin est revenu, vendredi 18 novembre en début de matinée, au palais de justice de la cité dauphinoise. Le 17 novembre 1989, lors de son inculpation pour délit d'ingérence dans l'affaire du mensuel *l'Action Nice Côte d'Azur*, il était alors plein de superbe. Comme Bayard, dont il avait vu la statue place Saint-André, à la sortie du palais de justice, il s'était déclaré *« sans peur et sans reproche »*. Les temps ont changé...

M. Médecin devait tout d'abord comparaître devant le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, Daniel Farge, qui instruit l'affaire de détournements de fonds présumés commis par l'ancien maire de Nice au préjudice de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. M. Farge devait lui notifier sa mise en examen pour abus de confiance, faux et usage de faux. Puis, *sauf imprévu – notamment si* les défenseurs de M. Médecin ne demandent pas un délai pour *prendre connaissance des dossiers* de leur client –, le magistrat grenoblois devait provoquer un débat contradictoire, au niveau de la chambre d'accusation réunie collégialement *afin de statuer sur* la mise en détention de l'ancien maire de Nice.

De la même manière, M. Médecin devait ensuite être mis en examen pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux par le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, chargé du dossier de la caisse noire de la SEREL, qui s'est transporté spécialement à Grenoble. Un débat contradictoire devait également suivre cette mise en examen pour décider de la délivrance d'un deuxième mandat de dépôt à l'encontre de M. Médecin, en présence du procureur adjoint de la République de Nice, Didier Durand.

« Il nous est apparu, dans un premier temps, inopportun de faire venir M. Médecin à Nice », nous a déclaré à ce sujet le procureur de la République de Nice, Paul-Louis Auméras, qui n'exclut pas, ultérieurement, un regoupement des procédures concernant l'ancien maire de Nice devant une seule juridiction de jugement.

Candidat aux municipales ?

Depuis sa prison de Montevideo, M. Médecin a proclamé, à plusieurs reprises, son intention de conduire une liste aux prochaines élections municipales à Nice. M. Médecin est certes inéligible, à la suite de trois jugements de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur – confirmés par la Cour des comptes – qui l'ont déclaré « gestionnaire de fait » des deniers communaux. Mais il ne semble pas que l'on puisse lui interdire de faire acte de candidature, quitte à ce que son éventuelle élection soit par la suite annulée. Il suffit pour cela qu'il remplisse les conditions de domicile, d'inscription sur les listes électorales et au rôle des contributions directes prévues par l'article L. 228 du code électoral.

Aux termes de la loi, M. Médecin doit présenter différentes pièces (1) qu'il devrait pouvoir réunir sans difficultés, la jurisprudence étant par ailleurs assez large en la matière. Dans ce cas, le préfet des Alpes-Maritimes, qui n'a pas de pouvoir d'appréciation sur la validité des pièces fournies, ne pourrait pas refuser d'enregistrer sa candidature. Selon, d'autre part, l'article 270 du code électoral, *« la constatation par la juridiction administrative de l'inéligibilité d'un ou de plusieurs candidats n'entraîne l'annulation que du ou des candidats inéligibles. La juridiction saisie proclame, en conséquence, l'élection du ou des suivants de liste. »* Cette particularité ne pourrait donc qu'inciter les amis de M. Médecin, et notamment certains de ses anciens colistiers, à se présenter avec la certitude de conserver leur siège même si l'annulation de l'élection de leur chef de file devait être prononcée à l'issue du scrutin (le tribunal administratif disposant d'un délai de trois mois pour statuer). Une telle perspective est redoutée du côté de la majorité, car M. Médecin, s'il ne paraît pas en mesure de remporter les élections municipales dans sa ville, pourrait bien favoriser la conquête de la mairie par l'ancien député Jacques Peyrat, qui a récemment démissionné du Front national pour créer son propre mouvement, l'Entente républicaine pour Nice.

GUY PORTE

(1) Un certificat de nationalité, un bulletin numéro trois de casier judiciaire et soit un avis d'imposition ou un extrait de rôle délivré par le comptable du Trésor public, soit une copie certifiée conforme *d'un acte notarié* – ou d'un acte sous seing privé – établissant qu'il est devenu, *dans l'année précédant l'élection*, propriétaire ou locataire d'un immeuble dans la commune et qu'il devrait ainsi être inscrit au rôle des contributions directes.

Tapis rouge

« Bienvenue en France, où on déroule le tapis rouge pour les escrocs », a lancé, à l'atterrissage, le pilote de l'Airbus qui ramenait Jacques Médecin de son exil uruguayen. *Une fois l'avion immobilisé*, la grogne de l'équipage s'est ajoutée à celle du commandant de bord, lorsque des policiers en uniforme se sont précipités dans la cabine pour escorter Jacques Médecin, bousculant photographes et *journalistes, mais aussi les* passagers, les hôtesses et les stewards.

M. Médecin, à peine débarqué sur le sol français, en a profité pour élever une première protestation. Son ancienne épouse, Claude Mailley, et leur fille Anne-Laure ont annoncé leur intention de déposer une plainte en *diffamation contre le pilote* de l'Airbus. Air France a pour sa part fait savoir que les propos de ce dernier avaient été tenus *« à titre personnel »* et que son personnel est tenu à une obligation de réserve.

L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

Le cheval de Troie

La cour d'assises spéciale de Paris a entendu, jeudi 17 novembre, les témoignages concernant Farydoun Boyerhamadi, accusé d'avoir, *en compagnie* d'Ali Vakili Rad et de Mohammad Azadi, assassiné Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, le 6 août 1991 à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Ils étaient trois ce jour-là quand les CRS de garde les ont laissés entrer dans la villa de Chapour Bakhtiar. Chacun avec une personnalité, *un profil et un* itinéraire politique que la cour d'assises, après trois semaines *de débats laborieux, parvient* peu à peu à esquisser. Vakili Rad serait le plus facile à cerner puisqu'il est le seul des trois suspects à avoir été arrêté. Ce petit homme chauve apparaît nerveux, inquiet, voire fragile, et se présente comme un opposant au *régime iranien* « retourné » dans des conditions encore confuses. Mais il *affirme n'avoir été que* le témoin du crime commis par les deux autres. Mohammad Azadi est le plus mystérieux. Athlétique, froid et taciturne, selon les témoins qui ont pu le voir, il a la silhouette de l'agent secret formé selon les méthodes militaires. *Les Moudjahidines du* peuple le désignent d'ailleurs comme un officier des services *iraniens*.

Reste Boyerhamadi, que chacun connaissait comme un exilé *iranien faisant des petits travaux* d'électricité. C'est le cheval de Troie qui permettra aux *trois hommes d'entrer dans* la villa de Suresnes sans être inquiétés. Proche de Chapour Bakhtiar, il lui a déjà rendu visite à plusieurs reprises. Les CRS le connaissent, et son *nom, ainsi* que ceux de ses deux amis, figure sur une liste de *personnes attendues cet après*-midi-là.

Deux fois orphelin

Le procédé semble imparable. Pourtant la méfiance *s'imposait*. Comme d'autres témoins entendus au début de l'audience, Jahan Taheri, cousin germain de Boyerhamadi, est catégorique : *« J'ai toujours suspecté Farydoun. Il avait des relations avec l'intérieur de l'Iran. En 1987, il avait créé un noyau de résistance en Iran. Or toutes les personnes de ce noyau sont des gardiens de la révolution. Il est capable de faire n'importe quoi pour de l'argent. »* Au souvenir de l'assassinat de Chapour Bakhtiar, le témoin ne peut cacher *son émotion* et l'interprète traduit : *« Ô Dieu ! Pourquoi m'avez-vous fait orphelin une deuxième fois ? »* Puis M. Taheri ajoute : *« J'avais prévenu M. Bakhtiar. Je lui ai répété que Farydoun était un espion. Il a dit : « Il faut laisser ces petits problèmes. Vous êtes comme des enfants. » Et Farydoun a réussi à s'infiltrer. »* Un restaurateur iranien confirme ces soupçons, qu'il avait lui-même *recueillis* auprès d'un informateur exilé aux Etats-Unis. Il a prévenu toute *la famille Bakhtiar*, et notamment Guy Bakhtiar, inspecteur de police aux renseignements généraux, chargé de la sécurité de son père.

Les témoins tentent-ils de *reconstruire* leur mémoire en fonction des éléments recueillis après l'assassinat, *comme le* laissent entendre les avocats de la défense ? C'est peu probable, car *les soupçons s'étaient dirigés* sur Boyerhamadi après l'assassinat d'Abdel Raham *Boroumand, président* du conseil exécutif du MNRI, commis le 18 avril 1991 à Paris. Déjà on murmurait qu'il recevait 1 000 dollars par mois de façon *mystérieuse. Déjà* on s'inquiétait de ses voyages en Turquie. Entendu à deux reprises *par la police, Boyerhamadi* fut relâché, et Chapour Bakhtiar lui garda sa confiance. *La seule explication à cette attitude* réside dans ce phénomène que les débats révèlent par petites touches. Il apparaît que l'entourage de l'ancien ministre iranien était un réseau complexe où l'idéologie se frayait difficilement un chemin entre des affinités et des haines tribales issues d'un féodalisme encore très présent en Iran. Et, selon *un diplomate qui fut en* poste à Téhéran, la compréhension de ce jeu d'influences claniques *est nécessaire pour* appréhender les éléments de la politique iranienne.

Subtilités formalistes et orientales

Il n'en fallait pas tant pour ajouter à la torpeur d'une audience où le formalisme judiciaire rivalise avec les subtilités orientales dans un débat qui tourne souvent au dialogue de sourds. *Mais c'est à cet instant* qu'un sanglot secoue la salle engourdie pour lui rappeler que *derrière un dossier il y a toujours* de la douleur et qu'il peut y avoir plusieurs victimes. A la barre, Maryse parle d'un autre Boyerhamadi, avec une dignité qui plonge le prétoire dans un silence respectueux. Elle parle du père de sa petite fille, qui a maintenant un peu plus de cinq ans : *« Il n'était pas agressif, pas violent. C'était un bon père. Je l'ai vu la veille, il a donné de l'argent à ma mère pour mon anniversaire, qui avait pourtant lieu un mois plus tard. Il a joué avec notre petite fille et je ne l'ai jamais revu. »* Elle non plus ne comprend pas les circonstances de ce crime : *« Il était contre Khomeyni. Il allait souvent voir M. Bakhtiar. Il disait que Khomeyni, c'était un cadeau de la France. »*

MAURICE PEYROT

Recherché par les polices française et espagnole

Le n° 2 de la branche armée de l'ETA a été arrêté à Toulon

TOULON

de notre correspondant

Cinq militants de l'organisation séparatiste basque ETA ont été interpellés jeudi matin 17 novembre à Toulon. Parmi eux figure Felix Alberto Lopez de la Calle, *alias* « Mobutu », présenté comme le numéro deux de la branche armée *de ce mouvement*. Cet Espagnol âgé de trente-quatre ans était recherché par les polices *française et espagnole en vertu de* plusieurs mandats d'arrêt, dont l'un à diffusion internationale délivré en 1994 pour attentats à l'explosif et assassinat.

Agissant sur information de leurs homologues espagnols, les *policiers français – la sixième* division de la direction centrale de la police judiciaire, assistée par la *brigade criminelle du SRPJ de* Marseille, la PJ de Bayonne et le groupe d'intervention de la police *nationale (GIPN) basé à Nice* – ont interpellé un groupe de trois hommes et deux femmes. Le groupe vivait dans un appartement de trois pièces au troisième étage d'un vieil immeuble dans une rue de *Saint-Jean-du-Var*, un quartier populaire à l'est de Toulon. Installé depuis deux mois dans ce logement sans confort, le groupe menait une existence effacée, au point que les voisins ignoraient tout de ces locataires pourtant sous haute surveillance policière. Jeudi matin, agissant sur commission rogatoire de Laurence Le Vert, juge d'instruction au tribunal de Paris, spécialisée dans les affaires antiterroristes, ils interpellaient une *femme membre du* groupe alors qu'elle quittait l'immeuble. Vers onze heures, les policiers *défonçaient* la porte et neutralisaient « Mobutu » et ses compagnons, qui n'opposèrent aucune *résistance*.

Les policiers cherchent à établir l'identité des complices de Lopez de la Calle, *qui observent un* mutisme complet. Il s'agirait de Jésus Zabala Mujuira, arrêté plusieurs *fois et relâché faute de* charges, considéré comme le principal agent de liaison entre la direction centrale de l'ETA et ses activistes français, de José Luis Aliable Etcharte et de Maria Pilar Mondragone Zabala, qui vivait en France depuis plusieurs années et menait une vie semi-clandestine après que son autorisation de séjour lui eut été refusée voici plusieurs mois. *L'identité de* la seconde femme du groupe n'est pas encore établie. Pendant que des armes et des faux papiers étaient découverts dans l'appartement, les cinq personnes interpellées étaient placées en garde à vue dans les locaux de la PJ à Toulon.

JOSÉ LENZINI

Le gouvernement espagnol ne souhaite pas négocier avec les indépendantistes basques

MADRID

de notre correspondant

« C'est le coup le plus important porté à l'ETA depuis les arrestations de Bidart (Pyrénées-Atlantiques) en mars 1992 », s'est réjoui, jeudi 17 novembre, le ministre de la justice et de l'intérieur espagnol, Juan Alberto Belloch, lors d'une conférence de presse, après l'annonce du « coup de filet » de Toulon. A Bidart, trois hauts responsables de l'organisation terroriste basque avaient été arrêtés, dont le chef de la branche militaire, Francisco Mugica Garmendia, dit « Artapalo ». Parmi les personnes interpellées jeudi à Toulon, figure l'actuel numéro deux du mouvement, « Mobutu », le lieutenant d'Inaki de Renteria, considéré comme le plus important dirigeant du mouvement. « Mobutu » est accusé de plusieurs assassinats parmi lesquels celui d'un industriel basque, le 14 décembre 1978. A deux reprises déjà, il avait réussi à échapper à la police française.

Juan Alberto Belloch a souligné que les cinq personnes appréhendées étaient en train de suivre *« un cours d'entraînement »* dispensé par « Mobutu » et que les dix sacs de 50kilos de documents saisis allaient sans doute permettre d'obtenir de nouvelles informations sur les futurs objectifs de l'organisation terroriste.

Les autorités espagnoles ont tout lieu d'être satisfaites. Elles l'ont encore dit à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, lors de sa visite fin octobre à Madrid. *« Les choses vont bien »*, a indiqué Juan Alberto Belloch, tout en se gardant de tout triomphalisme. Herri Batasuna, considéré comme l'aile politique de l'organisation terroriste, a d'ailleurs aussitôt indiqué que ses *membres n'allaient pas rester « les bras croisés »* et a demandé à la société basque de *« répondre avec fermeté »*, aux opérations menées par la police française. Pourtant, il est indéniable que, du fait de la réduction de ses forces opérationnelles, les capacités de réaction de l'ETA s'amenuisent au fil des ans. Un tel constat conforte le gouvernement espagnol dans sa volonté de ne pas négocier tant que les indépendantistes basques n'abandonneront pas les armes. Margarita Robles, secrétaire d'Etat à l'intérieur, l'a encore répété jeudi. Rien n'indique, pourtant, que tel sera le cas. La tendance serait, au contraire, plutôt au raidissement de l'ETA.

MICHEL BOLE-RICHARD

SPORTS

En quart de finale du Masters féminin de tennis

Mary Pierce élimine Steffi Graf

La Française Mary Pierce, tête de série n° 5, s'est qualifiée, jeudi 17 novembre à New-York, pour les demi-finales du Masters féminin de tennis, en éliminant facilement la numéro un mondiale, l'Allemande Steffi Graf (6-4, 6-4). Celle-ci, à court de compétition après un arrêt de deux mois pour soigner une blessure au dos, a plaidé la fatigue pour expliquer ce nouvel échec face à la Française. Mary Pierce l'avait déjà éliminée en demi-finale des Internationaux de France, à Roland-Garros. Pour une place en finale du Masters – ce serait sa sixième finale depuis le début de la saison –, Pierce rencontrera en demi-finale la gagnante du quart de finale qui devait opposer, vendredi 18 novembre, la Tchèque Jana Novotna (n° 4) à l'Américaine Lindsay Davenport (n° 7).

L'autre demi-finale opposera Gabriella Sabatini à la gagnante du match entre l'Espagnole Conchita Martinez (n° 3) et la Japonaise Kimiko Date (n° 8). Jeudi, l'Argentine a battu l'autre Française, Julie Halard, en trois sets (2-6, 6-2, 6-3).

FOOTBALL : mise en examen de Francis Borelli. – L'actuel président de l'AS Cannes, Francis Borelli, a été mis en examen, mercredi 16 novembre, pour faux et usage de faux et abus de confiance par le juge Patrick Fiévet, dans le cadre d'une instruction portant sur la gestion du Paris-Saint-Germain à l'époque où M. Borelli en assurait la présidence. Cette affaire s'inscrit dans le cadre des informations judiciaires contre X..., ouvertes le 15 avril 1992 à la demande du garde des sceaux de l'époque, Michel Vauzelles, visant neuf clubs de football (Marseille, Paris-SG, Toulouse, Nantes, Lille, Montpellier, Nice, Cannes et Racing 92).

DÉFENSE

Participant à une nouvelle opération dans le cadre de l'Alliance atlantique

La France multiplie les exercices d'état-major avec l'OTAN et l'UEO

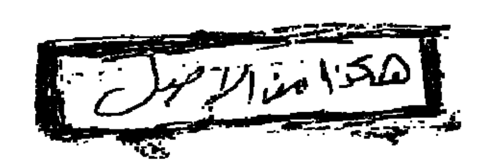
La France participera à une importante manœuvre de l'OTAN qui a lieu, durant la première semaine de décembre, en Allemagne et qui se joue au niveau des états-majors. Le chef d'état-major français des armées, l'amiral Jacques Lanxade, pourrait se rendre sur place entre le 1er et le 6 décembre. Pour l'instant, cet exercice d'état-major, baptisé « Counter Guard », n'a pas été *annoncé officiellement* par la France, qui pratique la discrétion pour tout ce qui touche à l'OTAN.

« Counter Guard » a pour thème la montée en puissance d'une crise en Europe centrale, créée par la volonté de plusieurs pays de disposer d'ouvertures sur la mer pendant que d'autres Etats souhaitent s'y opposer, au besoin, par la force armée. C'est alors l'occasion d'un conflit majeur dans la région, selon le scénario retenu par les concepteurs de l'exercice.

Du côté français, cette manœuvre, qui ne met en mouvement que les états-majors des pays en cause, va mobiliser les chefs militaires du 3e corps d'armée (ce qu'on appelle le corps blindé mécanisé) et de la Force d'action rapide (FAR). Au total, « Counter Guard » engage les structures de commandement de cinq divisions françaises, soit plus de la moitié des unités majeures qui forment le corps de bataille national.

Ce n'est pas la première fois que la France ne fait aucune publicité sur sa participation à des exercices de l'OTAN, ni même de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Durant la première quinzaine de novembre, en effet, la France a œuvré, à Northwood et dans l'île d'Ascension, aux côtés du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Portugal, à un exercice de commandement, dénommé « Purple Nova 94 », qui avait pour but de préparer une opération alliée hors de la zone de l'Alliance atlantique, sous l'égide de l'UEO et sous commandement britannique.

« Purple Nova 94 » avait pour scénario le déploiement, dans un pays d'Afrique occidentale, d'une force de l'UEO destinée à y rétablir l'ordre et à apporter une assistance humanitaire.



Dans le quinzième arrondissement

Des bureaux vont être construits sur l'emplacement d'un stade parisien

C'est le stade « peau de chagrin » de Paris. Propriété de l'Etat, situé entre le boulevard de Grenelle et la rue de la Fédération (quinzième arrondissement) sur une superficie de plus de 8 500 mètres carrés, il ne cesse, depuis quinze ans, d'être menacé par les constructions. A la fin des années 70, Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, voulait y installer l'Institut du monde arabe. Les élus chiraquiens du quinzième se mobilisèrent alors pour faire pièce au projet, jusqu'à occuper le terrain, leur écharpe tricolore en bandoulière. Depuis cette bataille gagnée de haute lutte – l'institut est parti dans le cinquième arrondissement –, les enfants du quartier pratiquent les jeux de ballon sur le terrain sauvé du béton et les écoliers viennent y faire leurs heures d'éducation physique.

Mais il fallait, paraît-il, loger une maison de la culture japonaise. Après bien des discussions, la refonte du projet sous la pression des riverains et un coup de pouce de Jacques Chirac – dont on sait l'intérêt qu'il porte à l'empire du Soleil-Levant –, le permis de construire a été accordé. La Maison nippone abritera un théâtre, une bibliothèque et des salles d'exposition. Le tout s'élevant à 28 mètres de hauteur, soit l'équivalent d'un immeuble de neuf étages. Au-dessous, on trouvera cinq niveaux de parking pour quelques centaines de voitures. L'ensemble enlève 800 mètres carrés aux jeunes sportifs, mais le maire a lui-même posé la première pierre et le chantier démarre.

Un autre lui succédera bientôt, mangeant encore davantage d'espace. En effet, le ministère de l'éducation nationale avait besoin de deux logements de fonction. Il en profite pour en ajouter soixante-dix-huit autres. De son côté, le ministère de la jeunesse et des sports prétend construire, pour sa direction régionale, 3 400 mètres carrés de bureaux, alors qu'il y a 2 millions de mètres carrés de bureaux vides dans Paris. Puis, pour compléter ce programme, le promoteur prévoit 170 places de parking en sous-sol et 670 mètres carrés de boutiques en rez-de-chaussée. Bref, le long du boulevard de Grenelle va s'élever un immeuble de huit étages qui mangera 3 500 mètres carrés supplémentaires.

Un mouchoir de poche entre les immeubles

La Ville vient d'accorder le permis de construire et, cette fois, personne ne pipe mot. Pourtant, les besoins d'espaces sportifs sont de plus en plus pressants dans ces quartiers, car la construction de la ZAC Dupleix toute proche amène un surcroît de jeunes. La municipalité essaie donc de récupérer au moins le terrain résiduel : 4 330 mètres carrés, dont une partie située au-dessus des parkings. De quoi loger à peine un plateau d'éducation physique, un terrain de handball et un vestiaire. Pour s'en assurer la jouissance, la Ville voudrait obtenir de l'Etat un bail de longue durée. Mais, au train où vont les choses, pensent les riverains, il se trouvera bien encore quelque service public non délocalisé pour vouloir bétonner ce qui est devenu un mouchoir de poche environné d'immeubles.

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

ÉCONOMIE

La Chambre de commerce tente de mobiliser ses électeurs

Les collaborateurs et les élus de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) veulent mobiliser leurs électeurs. Jeudi 17 novembre, deux mille d'entre eux sont partis pour visiter par couple de deux une quinzaine de commerçants de Paris et des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Cette opération baptisée « Hissons les voix », est destinée à rappeler aux commerçants et chefs d'entreprise l'importance des élections de leurs représentants qui se dérouleront le lundi 21 novembre. En effet, avec 5 % de participation en 1988 et 9,75 % en 1991, la CCIP estime qu'elle ne réussit pas à mobiliser les 202 000 électeurs de sa circonscription dont 70 000 commerçants. Ces élections qui ont lieu tous les trois ans permettent de renouveler partiellement les 64 membres de la CCIP et d'élire 600 délégués consulaires qui assurent la liaison entre les entreprises et la CCIP.

DÉMOGRAPHIE

Moindre croissance de la population en 1992

La population de la région a continué de croître en 1992, avec 73 000 nouveaux habitants. Elle a alors atteint 1,822 million de personnes. Mais si cette progression demeure, selon la direction régionale de l'INSEE, supérieure à la moyenne nationale, elle s'infléchit cependant. Les estimations effectuées au début de 1993 confirment en effet le ralentissement déjà observé en 1990 (94 000 nouveaux habitants) et 1991 (81 000 nouveaux habitants). Avec 0,67 % en 1992, cette progression est en effet inférieure à la moyenne de 0,71 % observée entre 1982 et 1990. C'est en grande couronne que réside la cause principale de ce ralentissement. Les gains observés en Seine-et-Marne en 1992 ne seraient plus que de 20 000 habitants, contre 24 000 en 1991, mais ce département reste celui qui connaît la plus forte croissance démographique en France.

LA DÉFENSE

Une œuvre d'art rajeunit un parking

La rénovation du Parc Centre de la Défense, inaugurée jeudi 17 novembre, prouve que l'intervention d'un artiste dans ce domaine peut apporter autre chose qu'une simple décoration. Avec des couleurs vives, un graphisme simple, une signalisation directe et des symboles évidents, la nouvelle décoration de ce parking remplît d'abord une fontion essentielle : celle d'indiquer les étages, les hélices d'accès, les sas de sorties piétonnes et les équipements de sécurité. Familier de l'univers urbain dans lequel il puise ses images depuis trente ans, le peintre Peter Klasen a également réussi à rendre accueillant ce lieu jugé généralement hostile. Les 950 places de stationnement du Parc Centre de la Défense, au milieu du quartier d'affaires, sont les premières des 26 000 places de la Défense à être rénovées par l'établissement public (EPAD). L'opération, menée par Daniel Boulogne, a coûté 4 millions de francs.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT

Adoption du projet d'aménagement du marché des Enfants-Rouges

Le conseil du troisième arrondissement de Paris a adopté, mercredi 16 novembre, par 8 voix contre 2, le projet de rénovation du marché des Enfants-Rouges présenté par le maire (UDF) Jacques Dominati. Le projet retenu comprend la réalisation d'une crèche de 70 berceaux, d'une bibliothèque, d'un parc de stationnement de 200 places et d'un marché d'une vingtaine de modules de 8 m² chacun. La construction devrait être achevée vers la fin 1998. Pierre Aidenbaum, conseiller PS d'arrondissement, a souligné au cours du débat qu'on *« ne parlait plus de marché couvert et permanent »* et que le marché temporaire ne représentera au mieux, en surface, qu'un quart de l'ancien marché. *« On peut annoncer la mort définitive du marché des Enfants-Rouges ».* Ce projet doit cependant passer devant le Conseil de Paris le lundi 21 novembre.

Alors que les vols représentent 70 % de la délinquance

Une campagne d'information alerte les jeunes de Seine-Saint-Denis sur les risques du recel

En Seine-Saint-Denis, les vols et les recels représentent 70 % de la délinquance générale. Afin de mettre en garde, principalement les jeunes, contre le danger d'une « trop bonne affaire », la police vient de lancer une campagne d'information et de sensibilisation.

En Seine-Saint-Denis, comme dans tout département urbanisé et à forte densité de population, les services de police sont confrontés à une petite et moyenne délinquance de voie publique qui alimente les « marchés » clandestins d'objets volés de grande consommation. Afin de lutter avec plus d'efficacité contre ce phénomène et de compléter le dispositif préventif et répressif mis en place depuis le début de l'année (1), les fonctionnaires des services de police départementaux ont élaboré une campagne de sensibilisation et d'information contre le recel, lancée officiellement le 17 novembre au collège Victor-Hugo d'Aulnay-sous-Bois, en présence du préfet, Jean-Pierre Duport, du directeur départemental de la sécurité publique, Daniel Quantin, et de l'inspecteur d'académie, Yves Bottin.

Cinq ans d'emprisonnement

Conçue en étroite collaboration avec l'éducation nationale, cette campagne repose sur plusieurs supports : des affiches et dépliants qui seront diffusés ou apposés dans tous les commissariats du département, un film vidéo réalisé avec l'aide de la direction départementale des sports et une bande dessinée mettant les jeunes en garde. Tirée à 200 000 exemplaires, cette « BD », réalisée par un policier de Seine-Saint-Denis, sera distribuée dans les écoles et les collèges par les policiers « correspondants scolaires » dans le cadre de leur mission d'éducation de la citoyenneté.

« Méfiez-vous d'une trop bonne affaire : danger »; « Le recel d'objets volés est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 2 500 000 francs d'amende », prévient notamment la bande dessinée, qui, présentée en avant-première à une vingtaine d'élèves de la classe de troisième du collège Victor-Hugo, a suscité de nombreuses interrogations. Très frappées par les sanctions encourues, Farida et ses amies ont trouvé que *« l'amende était bien trop élevée »*. *« Et si on n'a pas les moyens de payer,* s'est inquiétée Asma, *qu'est-ce qui va arriver ? » « Et si l'objet recelé, c'est un petit objet,* a demandé Ikram, *est-ce qu'on va payer la même amende ? » « Et si un acheteur d'un objet volé a moins de dix-huit ans,* s'est enquise Faïza, *est-ce qu'il va faire cinq ans de prison ? »*

Imprimé en gros caractères au recto de la bande dessinée, l'article 321-1 du nouveau code pénal – qui définit le délit de recel et détaille les condamnations encourues – semble avoir fortement impressionné les jeunes. Il devrait susciter de nombreuses questions pendant les débats organisés dans les établissements scolaires du département.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

(1) Depuis janvier 1994, un nouveau plan d'action, de prévention et de lutte contre le recel a été mis en place en Seine-Saint-Denis. Ce plan, élaboré par un groupe de travail constitué en 1993 à la demande du conseil départemental de prévention de la délinquance, s'appuie sur deux angles d'attaque complémentaires : l'amplification de la lutte engagée contre les délits de voie publique et la mise en œuvre systématique de contrôles sur les revendeurs d'objets mobiliers. Depuis le début de l'année, plus de 500 contrôles ont été effectués et environ 600 infractions relevées, dont près de 500 pour achats à des inconnus.

Sevran s'offre un poste de police supplémentaire

Grâce aux efforts conjoints de l'Etat, de la ville, des commerçants et des transporteurs, un poste de police va être créé dans l'enceinte du centre commercial de Sevran (Seine-Saint-Denis). Construit au cœur de la cité des Beaudottes, avec accès direct à la station RER et au terminus de plusieurs lignes d'autobus, le centre commercial Beausevran attire, comme tout autre lieu de transit et de rassemblement, la petite et moyenne délinquance. Agressions, vols à l'étalage, à l'arraché, à la tire créent un certain sentiment d'insécurité. Le comité local de sécurité a suggéré, en mars 1993, d'y fixer une présence policière.

L'opération, évaluée à 560 000 francs, a été délicate à monter, reconnaît le sous-préfet Joël Tixier. L'Etat a accepté d'acheter le mobilier (80 000 francs) et de subventionner une partie des travaux sur les crédits de la politique de la ville. Pour trouver le complément, le maire communiste de la commune, Bernard Vergnaud, a dû *« faire la manche »*. L'hypermarché du centre commercial *« s'est montré généreux » :* outre le prêt d'un local de 150 mètres carrés, l'Immobilière Carrefour a offert 100 000 francs pour participer à son aménagement. Les autres membres du comité local de sécurité ont été, eux aussi, sollicités. La SNCF a donné 50 000 francs, et la société privée de transports en commun TRA, 15 000 francs. La commune, pour sa part, a décidé de prendre en charge la réalisation des travaux.

Le poste de police devrait ouvrir dans le courant du premier trimestre 1995. Il servira de base aux quinze îlotiers de la ville. Deux fonctionnaires de l'unité de police et de la protection sociale y seront affectés. Un policier auxiliaire sera chargé d'accueillir le public, l'informer et l'orienter aux heures où le taux de fréquentation est le plus élevé. La présence renforcée de la police nationale dans l'enceinte du centre commercial et les allées et venues des îlotiers devraient rassurer les commerçants et usagers mais, surtout, estime le commissaire Jean-Claude Menault, dissuader les délinquants de commettre des délits.

M. B.-M.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'ANGE NOIR. Film français de Jean-Claude Brisseau : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 , 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

BAB EL-OUED CITY. Film algérien de Merzak Allouache, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEFORE THE RAIN. Film franco-britannique de Milcho Manchevski, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

BLOWN AWAY. Film américain de Stephen Hopkins, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 , 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

CORRINA, CORRINA. Film américain de Jessie Nelson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

I LIKE IT LIKE THAT. Film américain de Darnell Martin, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Menacée de ruine après un litige avec un promoteur

Une commune de l'Essonne veut poursuivre l'Etat en justice

« Il n'est pas question que la commune paie ces 9 millions. C'est l'Etat qui est responsable ! » Une ambiance de fronde contre l'administration règne à la mairie d'Etiolles (Essonne), une commune de 2 000 habitants. Objet du conflit : un jugement du tribunal administratif condamnant la commune à verser 9 millions de francs à un promoteur immobilier.

L'affaire prend sa source en 1985. Le maire d'Etiolles, Claude Pareyre, accorde alors à la société European Homes le droit d'édifier soixante et un pavillons sur le territoire communal. Comme c'est l'usage, la municipalité négocie des contreparties. Une convention est signée, prévoyant une participation financière (2,6 millions de francs) du promoteur au financement d'équipements publics ainsi que la rétrocession à titre gracieux à la ville de quinze hectares de bois.

Trois ans plus tard, European Homes formule le souhait de réaliser une deuxième tranche. *« Je leur ai opposé un refus ferme. De toute manière, tout le monde était contre au conseil municipal »*, se souvient Claude Pareyre, maire « sans étiquette » d'Etiolles. La réplique du promoteur est inattendue : devant le tribunal administratif de Versailles, la société conteste la légalité de la convention signée en 1985. Six ans plus tard, le verdict est tombé. La juridiction administrative juge illégal le contenu de l'accord, qui outrepasse, selon elle, les limites fixées dans le code des communes. Etiolles est condamnée à acheter les quinze hectares de bois offerts précédemment par European Homes et à lui rembourser les participations financières. En ajoutant les intérêts sur les sommes dues, l'addition s'élève à 9 millions de francs.

Pour la petite localité, dont le budget de fonctionnement ne dépasse pas 7 millions de francs, pas question de payer. D'autant que ses élus ne se sentent en aucun cas responsables. *« Quand le promoteur nous a attaqués, j'étais serein, puisque tout avait été fait avec l'aval de l'administration. La commune ne possédant pas de plan d'occupation des sols, c'est la DDE* [direction départementale de l'équipement] *qui avait instruit le permis de construire et le préfet l'avait signé. En outre, tous les actes avaient été soumis au contrôle de légalité »* témoigne le premier magistrat d'Etiolles. Claude Pareyre s'est donc retourné vers l'Etat. *« L'Etat est mouillé jusqu'au cou et je veux qu'il paie à notre place. »*

L'administration se plonge dans ses archives pour étudier le dossier. Le cas est épineux. *« Les conventions dépassant le cadre du code des communes étaient monnaie courante à l'époque où nous avons signé la nôtre et il n'y avait pas de problème »*, assure Claude Pareyre. A la fois juge et partie, l'Etat acceptera-t-il d'endosser une part de responsabilité ? Pour l'y contraindre, le maire d'Etiolles est prêt à aller jusqu'au bout. Il vient de décider d'attaquer l'Etat en justice. *« Je voulais le faire depuis le début, mais après avoir consulté un spécialiste du droit public, j'ai maintenant la certitude de pouvoir agir. »*

PATRICK DESAVIE

THÉÂTRE

RÉPÉTITION D'UN DRAME à Bobigny

Le secret des planches

Retour de Jean-Marie Patte. Il revient, c'est irrégulier, parfois l'automne, parfois juillet. Un peu l'immigré clandestin du théâtre. Il est dit (ou se dit) *« l'ange du pire »*. Aujourd'hui, c'est à Bobigny, *« le suburbain vague »*. C'est lui qui a écrit ce qui est joué ce soir : *Répétition d'un drame*. Mais il n'y a pas de drame, c'est plutôt comme si le théâtre était un animal sauvage, le théâtre avec ses couloirs, ses acteurs, ses robinets d'eau courante, ses machinistes, ses tapis râpés dans les escaliers, ses spectateurs assis là. Eclairs de conscience de l'animal-théâtre, dragon des histoires.

Le texte. Plutôt les paroles. Le sang du théâtre. *« Les mots, c'est comme le sang : circulation, transformation, nourriture. »* Le proverbe ment : le vrai, c'est que les paroles dites blessent ou aident et restent plus que celles écrites. Ou plutôt : les paroles des acteurs portent aussi fort que celles des lettres, les vraies lettres, les intimes, mais elles touchent au but toutes vivantes, et immédiatement. *« Un tant soit peu de retard retire aux lettres la violence de l'urgence »*, dit Patte, et : *« Les pigeons voyageurs se sont écrasés sur le toit. »*

Le silence, air et eau des paroles. Les cris des oiseaux de nuit, à la lisière de la forêt. Sommeil, songe. *« Je connais assez le goût du grand sommeil... Le silence m'a réveillée, une inquiétude légère ? »*, dit Nina, la jeune actrice de la pièce – elle n'est pas encore actrice, le matin où Louis, l'acteur aux cheveux blancs de la pièce, atteint déjà Samarie dans son « voyage de Jérusalem », Nina vient tout juste de quitter Villeneuve-Saint-Georges.

« Devenir diamant ! »

Parce que le théâtre, rappelle Louis, est voyage. Espérance ou fuite ? Salles de théâtre, salles d'attente. Les pas, le vol, l'arrêt. L'émotion de l'explosante-fixe, silence et bruit qui s'entrechoquent, comme lorsqu'un train en croise un autre, en pleine course. Mort lente de la salle d'attente, mort brusque du croisement des trains. L'effet-retard des pas de l'acteur, vu par Jean-Marie Patte : cirer les chaussures d'un mort.

Vers qui les pas, à qui les paroles de l'acteur ? Pas aux spectateurs assis là ce soir, pas précisément. *« Je vous vois parce que vous n'êtes pas là, si vous étiez là je ne pourrais pas vous voir... Je vous imagine, je vous hallucine »*, dit Louis au public. Spectateurs imaginés, sans plus, présents-absents. L'acteur seul devant cette grande salle. Mais jamais certain d'être seul sur la scène, même s'il y est seul : l'idée fixe d'une présence, *mais qui* ?

Silence, absence, solitude, paroles-sang-nourriture : où se trouve l'acteur ? Qui est-il ? Nina promet : *« Tout ce que j'ai à te dire, ce soir je vais l'oublier. J'essaie d'être vide, transparente, et que les paroles passent à travers moi. » « Elle est pure de toute influence »*, dit Louis, qui se réveille dans un coin de la scène (il passe là ses nuits, assez souvent, il a fait de la scène sa *« chambre à volonté »*, pour simplifier, ou ne rien simplifier). Et Miss Lucie, l'actrice-depuis-toujours- conscience-responsable-de-tous-et-tout-ici, dit le mot magique : *« C'est le plancher qui t'appelle, et qui va te donner la force qu'il te faut. Ce n'est pas souvent donné aux hommes, pas même aux femmes. Se glisser dans la peau d'un personnage ? Dégoûtant, non ? Non : devenir, ici, dans ce four, devenir diamant !... Si tu es diamant !... »*

Fantasme du combat

Diamant pourquoi ? Lutter, se battre. Fantasme du combat, la guerre qui bat les murs dehors, les acteurs dans le château, jouer c'est tenter une sortie ? *« Que pouvons-nous jouer ce soir, dans l'état actuel de nos forces ? »*, demande Louis. Oui, c'est bien le monstre-théâtre qui dort et veille, en compagnie (dans le secret ?) des comédiens, et du public *« imaginé, halluciné »*. Il y a aussi un homme, pas jeune, muet, calme, précis, qui va, disparaît, vient, dépose ou reprend des choses de tout et rien, une couverture, des « Petits Lu »... L'absent-présent, l'esprit immatériel sur qui l'on prend appui. Peut-être le point d'interférence entre univers et théâtre.

Louis raconte une histoire sur les « papiers d'argent » qui enveloppaient les petites barres de chocolat, avant la seconde guerre mondiale, les enfants des écoles savaient tous cette collecte, ces papiers étaient recueillis pour soi-disant venir en aide aux « petits Chinois », et Louis dit qu'un électricien du théâtre avait gardé ces rectangles de papier métallique pour les coller sur des écrans, pour fabriquer des réflecteurs afin d'éclairer les acteurs... L'Histoire court-circuitée par le pauvre théâtre ? Toute cette illusion de « lutter, en l'état actuel de nos forces » ? Cette dérision ?

Tout ce que fait Jean-Marie Patte est beauté, méditation, vérité. Cette fois encore. Très loin à part, très au cœur même de la vie. Roséliane Goldstein, Véronique Bisciglia, Jean-Marie Patte, sont les diamants que traversent les paroles de *Répétition d'un drame*. Bon pas ou bon train jusqu'à Jérusalem !

MICHEL COURNOT

▶ Maison de la culture, 1, bd Lénine, Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Places : 95 et 130 F.

ARTS

Derain remis en examen

Suite de la première page

« Pourquoi, poursuivait ce critique, *ne semble-t-il plus être par moments qu'un « suiveur » de Picasso ? Et pourquoi annihiler en recherches métaphysiques les dons du plus étonnant décorateur que compte la jeune génération ? »*

Car Derain jeune est extraordinaire : un fauve aux couleurs virulentes, qui fait flamboyer la barbe de Matisse, monter le soleil sur les brumes de la Tamise, et sait étreindre les ombres du Midi comme personne. Braque, qui le croisera sur les routes du grand Sud, de l'Estaque à La Ciotat, lui doit beaucoup. Mais Derain utilise les fonds, enduits ou simplement encollés, avec un culot que son jeune camarade n'a pas. Le tableau est parfois presque vide, une pochade ponctuée de quelques touches éclatantes, à laquelle pourtant il n'y a rien à ajouter.

Tableautins inhumains

Rapidement, il trouve cette technique, où le fond joue un rôle unificateur, trop sage, et, le 28 juillet 1905, il écrit à Vlaminck : *« Une nouvelle conception de la lumière qui consiste en ceci : la négation de l'ombre. Ici, les lumières sont très fortes, les ombres très claires. L'ombre est tout un monde de clarté et de luminosité qui s'oppose à la lumière du soleil : ce qu'on appelle des reflets.* (...) *Savoir, dans le voisinage du travail de Matisse, extirper tout ce que la division du ton avait dans la peau. Il continue, mais moi j'en suis complètement revenu et je ne l'emploie presque plus. C'est logique dans une tapisserie ou dans un panneau lumineux et harmonieux. Mais cela nuit à ces choses qui tirent leur expression des inharmonies intentionnelles. »*

Sa manière plaît : le marchand Ambroise Vollard achète la quasi-totalité de son atelier. Sa manière choque : il est l'une des figures rugissantes qui s'ébattent au 3e Salon d'Automne, en octobre 1905, qui verra naître le terme de fauvisme. Six mois plus tard, à Londres, il découvre les sculptures des Maoris de Nouvelle-Zélande. A l'automne suivant, il est fasciné par les arts africains du Musée du Trocadéro. Il initie à ces formes vigoureuses ses amis, Matisse, Braque et Picasso en tête. Tous trois vont peindre des nus étranges, des femmes sorties de quelque jungle lointaine : ce sont respectivement le *Nu bleu, souvenir de Biskra*, le *Grand Nu* et *les Demoiselles d'Avignon*. Derain produit les siens, tout aussi surprenants. *Les Baigneuses* font scandale. Elle font aujourd'hui figure de chant du cygne.


LAUROS GIRAUDON

« Autoportrait à la pipe », 1914.

L'un de ses marchands, Daniel Henry Kahnweiler, a montré le paradoxe que vit alors l'artiste : *« Tournant le dos au fauvisme, Derain voit désormais très clairement les problèmes qui se posent à la peinture après Cézanne (la représentation sur la toile à deux dimensions de solides qui en ont trois). Il s'y attaque en même temps que Picasso et Braque. Ce qui l'empêche de réussir, c'est le côté entièrement rétrospectif de sa vision. Il conserve à ses tableaux une dimension de musée. »* C'est peut-être ce qui le fait se tourner vers d'autres primitifs, italiens ceux-là, ou les byzantins, dont il reprendra les espaces en perspective « inversée », qui donnent à leur mosaïque sa dimension mystique. Car Derain touche à tout, dévore les ouvrages ésotériques, se passionne pour les inventions et les machines nouvelles, s'essaye au théâtre (il collabore à près d'une vingtaine de spectacles), à la musique. Si la guerre interrompt son activité et le brise moralement, l'entre-deux-guerres est son âge d'or, socialement parlant. Paré du prestige de l'ancien combattant, nanti d'un contrat avec Paul Guillaume, un marchand que rien n'arrête, il a tout, l'argent et la gloire. Ses compatriotes le proclament le plus grand peintre français vivant, les étrangers louent son travail. Car l'époque est à ce retour à l'ordre, ce refus des conquêtes de l'avant-garde, que Derain a anticipé. Cela a commencé par un rejet de Cézanne, qu'il confie à René Crevel : *« Cézanne me gêne. Il a un souci de perfection incompatible avec le libre jeu de la pensée humaine. Il recherche l'absolu, et cette recherche s'oppose à l'épanouissement de la vie. Le tort de toute théorie, c'est de vouloir toujours aboutir à une situation définitive. Il n'y a pas de morale qui dure toujours, c'est à dire qui sache se renouveler sans cesse. La volonté du définitif, c'est la mort. »*

Aussi la peinture de Derain, jadis fulgurante, n'est plus que cendres. Avec toutefois quelques braises, que perçoivent, aujourd'hui encore, les artistes. Ainsi Jean-Michel Alberola : *« Derain se revendique à la fois comme le dernier peintre de la tradition classique occidentale et, en même temps, il n'arrête pas de se mettre dans une position où il peint des sujets comme si aucun tableau de nu, de bacchanales ou de paysage n'avait été peint avant lui. »*

Sa peinture se dégrise, à mesure que les gris l'envahissent. Des gris fabuleux, aux reflets de fer, parfois simplement obtenus en passant sur un blanc filandreux un jus d'huile sombre. Un chat esquissé et un châle incisé sur le fond noir d'un grand portrait de sa femme, des tableautins inhumains de la fin de sa vie, comme ces deux paysages, respectivement nommés *« triste »* et *« sinistre »*, *bref, quelques beaux morceaux de peinture, des fragments qui font croire que palpite encore un talent.*

C'est la sculpture qui, peut-être, en convainc le mieux, même si, comme dans les toiles, son amour des références la fait parfois confiner au pastiche. En repliant des feuilles de fer, en malaxant l'argile, il fait surgir une version moderne du masque d'Agamemnon, bâtit des figurines précolombiennes, donne un portrait de sa femme qui tient du voile de sainte Véronique.

Cet art de la citation, cette « postmodernité » anachronique ont été occultés par l'histoire. Avec Vlaminck, Van Dongen, Friesz, Dunoyer de Segonzac, Oudot, Legueult, Janin, Despiau, Bouchard, Belmondo, Lejeune et Landowski, Derain a participé au voyage de propagande organisé par les nazis en 1941 (1). Comme le précise François Rouan : « Notre génération n'a pas voulu connaître, voir Derain et réfléchir sur son œuvre à cause du voyage en Allemagne. » Aujourd'hui, la pression est trop forte. Comment peindre, quoi peindre, mais toujours peindre, telle est la question. Derain s'est englué dans ce dilemme. Les guitares de ses arlequins n'ont pas de cordes. Quand l'artiste se représente avec ses outils, la palette est vierge, le pinceau est propre. Dans un pastiche de Vélasquez, il fait le portrait d'un perroquet, presque un *autoportrait*. Derain doute, Derain exhibe son impuissance.

Malgré sa sympathie, Giacometti l'avait compris : *« Les qualités de Derain n'existent qu'au-delà du ratage, de l'échec, de la perdition possible, et je ne crois* (...) *que dans ces qualités-là, au moins dans l'art moderne... »* Voilà pourquoi la peinture de Derain est trop souvent consciemment « *ratée* ». Voilà pourquoi il faut impérativement aller la voir.

HARRY BELLET

(1) Un article documenté et impartial fait le point sur cette question dans le catalogue de l'exposition.

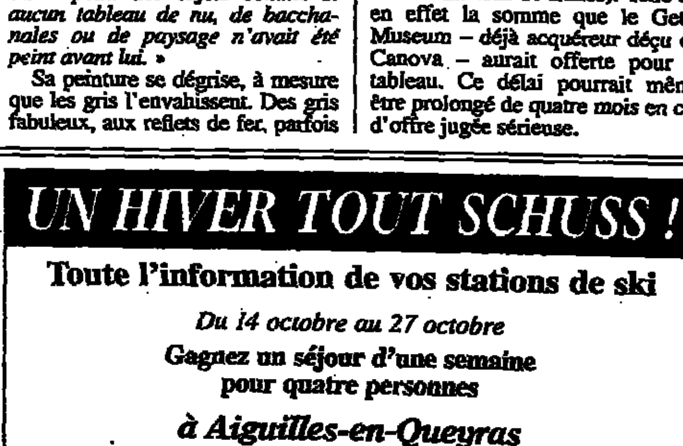
▶ André Derain. Le peintre du trouble moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Jusqu'au 19-mars.

A lire

- Catalogue de l'exposition André Derain, 495 pages, 390 francs.
- Pierre Cabanne : *André Derain*, Paris, Edition Somogy, 1990, 144 pages, 149 francs. édition poche, Paris, Gallimard, 1994, 273 pages.
- Patrice Bachelard, *Derain. Un fauve pas ordinaire*. Paris, Gallimard, 1994, 128 pages, 72 francs.
- André Derain, *Lettres à Vlaminck, suivies de la correspondance de guerre*, Paris, Flammarion, 1994, 296 pages, 245 francs. Texte établi et présenté par Philippe Dagen, qui publie par ailleurs un florilège de textes de peintres, d'écrivains et de critiques, *Pour ou contre le fauvisme*, Paris, Somogy, 1994, 237 pages, 98 francs.

Un Rembrandt bloqué en Grande-Bretagne. – Après avoir réussi, non sans peine, à empêcher l'exportation aux Etats-Unis des *Trois Grâces* de Canova, le gouvernement britannique s'efforce de retenir un Rembrandt, *Daniel et Cyrus devant l'idole Bel*. Il a reporté au 7 janvier 1995 sa décision d'autoriser ou non l'œuvre à quitter le pays pour les Etats-Unis. Selon le chargé des affaires culturelles, Stephen Dorrell, la décision a été prise dans l'espoir de voir surgir une offre d'achat britannique dépassant 4,8 millions de livres (7,7 millions de dollars, soit environ 40 millions de francs). Telle est en effet la somme que le Getty Museum – déjà acquéreur déçu du Canova – aurait offerte pour le tableau. Ce délai pourrait même être prolongé de quatre mois en cas d'offre jugée sérieuse.





ARTS

LA MONGOLIE à Boulogne

Sur un air de steppe

« Un homme sans cheval est un oiseau sans ailes », disent les héritiers de Gengis Khan. A leur pieds, des bottes à bout recourbé, *« pour ne pas blesser la terre »*. L'invitation est lancée : le centre culturel de Boulogne-Billancourt célèbre la Mongolie *« à pied, à cheval et en musique »*, à travers les objets en provenance des musées d'Oulan-Bator, la capitale du pays des hauts plateaux, les cavaliers et « l'or moelleux » (la fourrure). Cette société traditionnelle dont le système repose sur l'économie nomade, mongole, – deux millions d'habitants –, obéit encore à ses adages : *« Le Mongol naît sous la yourte et meurt à cheval. »*

Conçue par Alain Desjacques, ethnomusicologue, cette exposition, malgré une scénographie ratée, qui isole les objets au lieu de les donner à voir, est une belle invitation au voyage. Le cadre manque, il est vrai, de pittoresque : un hall anonyme et beige digne d'un passage couvert, un escalier de style rustico-design qui mène à la ludothèque... Brides d'argent ou couteaux en bec de pélican, les objets, comme déplacés par les vents de l'Altaï, semblent avoir atterri ici un peu par hasard. Mais la beauté est là, qui rayonne dans ses costumes, « del » en brocard de soie entremêlés de fils d'or, parures de tête incrustées de corail, chapeaux coniques, terminés par un nœud suggestif, symbolisant le « nœud du bonheur ».

Des écrans vidéos placés à plat surgissent des images de la vie quotidienne, grands galops à travers la steppe et jeux de doigts arrosés à la bière de lait de jument, femmes chamanes éloignant les mauvais esprits, danses et « chants longs » : *« Ce héros à la tresse noire habite au pays de l'éternité, et ses cheveux n'ont jamais connu le ciseau. »* Au pays de la selle-bijou, de l'arc et de l'ourga (perche-lasso), il est dit que l'instrument national, la vièle-cheval, est l'œuvre d'un cavalier inconsolable, qui confectionna son archet avec le crin de son étalon... On regrette simplement qu'une telle exposition, dont le parti pris est de montrer un art de vivre, de faire coïncider les formes, les sons et les couleurs, ne bénéficie pas d'un espace plus adapté. La yourte, cette tente circulaire aux meubles rouges illuminés de frises, a été reconstituée sous l'escalier, devant le bureau d'accueil.

L. B.

▶ Mongolie, à pied à cheval, et en musique. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille. Du lundi au samedi, de 9 h à 21 h. Jusqu'au 17 décembre. Catalogue, 230 F. Tél. : 47-12-77-95.

MUSIQUES

ENZO ENZO au Bataclan

La nouvelle vague de la chanson française

Dans un café de la place de la Bastille, deux jours avant la date fatidique – son baptême du feu sur une scène parisienne –, Enzo Enzo, petit bout de femme au chapeau noir éternellement vissé sur le crâne, dit modestement qu'elle *« a travaillé »*. C'est peu dire. Il est loin le temps (trois ans) où cette ancienne bassiste du groupe à tendance *new wave* Lili Drop, s'essayait à la scène au Passage du Nord-Ouest. Le répertoire était un peu court, le ton uniformément latin. La voix ne tenait pas la distance. Depuis, Enzo Enzo a travaillé – beaucoup – et enregistré un second album, *Deux*. Entraîné par *Juste quelqu'un de bien*, une chanson composée par Kent, *Deux* est aujourd'hui largement disque d'or, et reste en tête des ventes d'albums.

A ceux qui avaient très vite cru en elle, Enzo a donné, jeudi 17 novembre, une éclatante confirmation de son talent. De la jeune femme délicate des débuts, il reste peu. A l'aise dans un décor intimiste (abat-jour, photos au mur, fauteuil en osier), elle a su bâtir un récital qui a ses longueurs (elle manque encore de chansons fortes) et ses luminosités (une drôle de *Goualante du pauvre Jean*, empruntée à Edith Piaf et Marguerite Monot, chantée avec toute la justesse du monde sur des arrangements proches de la fanfare d'ambiance).

Enzo doit maintenant trouver sa place dans la nouvelle variété féminine francophone, entre Maurane et Liane Foly. Entre chanson à voix et style jazzy, elle qui aime le zouk et la biguine (*Cinéma*), le flamenco, la bossa et l'adaptation soft (*Just a Little Dream of Me*, des Mamas and Papas). Deux hommes (trois si l'on compte son compositeur et arrangeur François Bréant) ont montré à Enzo une troisième voie : celle de la dérision et de l'humour sage, un soupçon nostalgique. Jean-Claude Vannier, l'auteur-compositeur qui habille si bien les femmes, avec sa chanson *Hou Hou* (*« Moi, sans mon Hou Hou, je ne serais pas grand-chose... un pauvre pousse caillou*, parodie de comédie musicale sur fond de piano d'enfants, crécelles, râpes, boîtes à musique), a offert à Enzo Enzo l'occasion de se moquer d'elle-même, de sa fragilité affichée.

Kent ensuite, l'ancien Starshooter qui s'est refait une santé musicale en renouant avec la chanson française, lui a écrit un tube détaché, *Quelqu'un de bien*, un peu triste, très « vie courante ». *« J'appartiens à la même mouvance que Kent*, dit Enzo. *A cette génération qui a admiré Sting, les Talking Heads, voulait à tout prix faire de la musique électrique, avant de revenir à l'acoustique, à la mélodie. J'assume ma voix, ce qu'elle trimbale, je n'ai pas été éduquée pour être la première partout. Ça, c'est une règle que le* business *américain a instaurée. En Europe, c'est différent. Nous voulions retrouver une forme de chanson qui raconte des histoires, sans verser dans les jeux de mots systématiques. Mais je ne veux surtout pas être la pionnière du* revival *de la chanson réaliste. »*

Ni provocation ni démesure

Pull à col fermeture Éclair, cheveux en arrière et jeans, Kent, rencontré quelques semaines auparavant, alors qu'il préparait une série de concerts à La Cigale, a lui aussi été formé au moule du rock (Starshooter) et de la BD (il est lui-même illustrateur). Aujourd'hui, il cite Brel, mais surtout Boris Vian et Henri Salvador, fleurons de l'auto-dérision à la française, *« si juste en cette fin de siècle »*. Sur scène, Kent se gausse du métier de chanteur. *« Pour ne pas me prendre tout à fait pour ce que je suis »*. Mais par rapport aux aînés précités, Enzo Enzo et Kent ont en commun d'être un peu trop gentils. Leur sourire n'est jamais cruel, ils ignorent la provocation et la démesure. Tous deux partagent une timidité héréditaire. *« Au début, je n'arrivais pas à penser que j'étais un chanteur solo. Dans un groupe rock, on est très protégé, fondu avec les autres. Chanteur tout seul avec une guitare, c'est autre chose. J'avais une trouille monstre. »*

Qu'est-ce qui pousse de jeunes rockers à réviser la chanson de papa ? Enzo avait des envies de vérité, de couleurs latines. Kent en avait *« ras le bol du rock »* : *« J'avais une terrible impression de répétition. Je pouvais deviner l'accord suivant. Alors, je suis reparti vers un univers, la chanson, que je connaissais instinctivement. On a dit de* Tous les hommes [le dernier album de Kent] *qu'il était nostalgique, mais non. Simplement, comme je redécouvrais un pan de ma mémoire – la chanson française était du domaine de mes parents –, j'ai opéré un retour sur mon enfance, alors que mon adolescence avait été tournée totalement vers le rock. »*

En attendant un récital commun de Kent et d'Enzo, prévu en février 1995, *Juste quelqu'un de bien* parcourt les ondes françaises comme un frisson d'automne. Sur la scène de La Cigale, Enzo était venue chanter cette ballade au *tempo* pressé avec son ami Kent. Au Bataclan, elle la cache jusqu'aux rappels. Elle a, entre-temps, gagné son pari : conquérir son public sans la béquille du tube.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Enzo Enzo, jusqu'au 19 novembre à 20 h 30 au Bataclan, 50, boulevard Voltaire (Paris 11e). Métro Oberkampf. Tél. : 47-00-30-12. Kent, à la Maison de la musique de Nanterre (Hauts-de-Seine) le 22 à 20 h 30. 8, rue de l'Ancienne-Mairie. Tél. : 41-37-94-20.

Paul-René Albertini nommé PDG de Sony Music France

Paul-René Albertini, trente-cinq ans, a été nommé président-directeur général de Sony-Music France à compter du 1er décembre, en remplacement d'Henri de Bodinat, qui a récemment rejoint le groupe Club Méditerranée. M. Albertini exercera ses fonctions sous l'autorité de Paul Russell, président de Sony Music Entertainment Europe.

Diplômé de l'Institut supérieur de gestion, Paul-René Albertini était PDG de PolyGram Disques France depuis janvier 1991. Entré dans le groupe PolyGram en 1983, il y avait été successivement responsable des catalogues internationaux du label Polydor, puis directeur du marketing chez Barclay, avant d'être nommé en 1986 directeur du marketing et de la promotion de Phonogram, puis directeur général de Phonogram-France en 1989.

Le groupe Sony Music, qui regroupe les labels Columbia, Epic, Odyssey, Squatt, Sony Classical, Vivarte, Sony Music Jazz et Tristar, compte à son répertoire des artistes comme Michael Jackson, Bruce Springsteen, Bob Dylan, Mariah Carey, Patricia Kaas, Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel, Winston et Brandford Marsalis, le pianiste Murray Perhia, les chefs d'orchestre Claudio Abbado, Carlo Maria Giulini et tous les artistes du fonds de catalogue CBS dont Glenn Gould, Rudolf Serkin, Bruno Walter, Leonard Bernstein, Isaac Stern et George Szell.

(Lire l'article sur les difficultés financières du groupe Sony, page 18.)

Ouverture d'un « super-complexe » à New-York. – A proximité de Broadway et du Lincoln Center vient de s'ouvrir un « Palais du cinéma » doté de treize salles, dont une à écran géant Imax, à l'enseigne de Sony, propriétaire de la major Columbia-Tristar, qui a également repris le réseau de salle Loew's. Bénéficiant d'une architecture spectaculaire évoquant les bâtiments prestigieux des années 20, ce complexe peut recevoir un total de 3 600 spectateurs. La salle Imax (projection hémisphérique du type Géode) devrait accueillir prochainement *Wings of Courage*, inspiré à Jean-Jacques Annaud par l'exploit de Guillaumet dans les Andes. Un autre complexe du même type est prévu à San-Francisco.

Un festival finlandais s'exporte au Japon

C'est dans les années 60 que la violoniste japonaise établie en Finlande Yoshiko Arai rencontre au Conservatoire de Paris un violoncelliste finlandais, Seppo Kimanen. Ils s'épousent. Peu après, Kimanen fonde en Finlande le Festival de musique de chambre de Kuhmo et en devient directeur artistique. Celui-ci se déroule depuis 1970 chaque année en juillet dans la ville finlandaise : des musiciens de divers pays, dont de nombreux Français, y jouent en « géométrie variable », au gré des œuvres, avec deux ou trois lignes thématiques.

Originaire de Kitakuyshu, Yoshiko Arai aimerait y voir une manifestation semblable. C'est justement à l'issue d'une campagne proclamant la nécessité du « développement culturel » que en 1987, Koichi Sueyoshi est élu maire pour un premier mandat de quatre ans. Il accueille favorablement les projets de Yoshiko Arai et, en 1988, a lieu le premier festival international de Kitakuyshu, pendant de celui de Kuhmo. La septième édition a eu lieu du 30 octobre au 5 novembre 1994. Les thèmes en étaient la musique de chambre de Beethoven, le quatuor à cordes et la musique française (Marin Marais, Saint-Saëns, Fauré, Debussy, Caplet, Milhaud, Françaix). Les artistes provenaient d'une dizaine de pays dont la France (Christian Ivaldi, Alain Meunier, Fabrice Pierre), le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Finlande, l'Allemagne (la jeune violoniste Isabelle Faust, révélée en France par les Musicades de Lyon). Avec la *Sonate op. 78* de Brahms, la violoniste Miho Kamiya et la pianiste Toako Suwanai, en fin d'études, ont remporté le prix Toto-Kuhmo : elles se produiront donc en 1995 à Kuhmo, en Finlande.

MARC VIGNAL

ANNIVERSAIRE : les quarante ans de « Jazz Magazine ». – Le mensuel fête ses quarante ans avec la parution d'un ouvrage-rétrospective, *les Années Jazz Magazine*, et la mise en vente, mardi 22 novembre, d'un numéro titré *« Spécial 40 ans »*. Créée en décembre 1954 par Nicole et Eddie Barclay, la revue a été placée, un an plus tard, sous la direction de Daniel Filipacchi et Frank Ténot. Le numéro spécial est accompagné d'un CD regroupant vingt thèmes musicaux choisis par Daniel Filipacchi.

▶ *Les Années Jazz Magazine, 40 ans de passion*, éd. Filipacchi, 448 p., 349 F jusqu'au 31 décembre (420 F à partir du 1er janvier 1995).

LE ROI ARTHUR au Théâtre de Poissy

Une acoustique royale

Le Théâtre de Poissy n'est qu'à trente minutes du centre de Paris, mais le dépaysement est total : la façade « néosoviétique » du bâtiment (abritant aussi la mairie), construite au temps du Front populaire, a de quoi refroidir l'amateur de baroque, plus habitué aux ors du Théâtre royal de Versailles ou aux voûtes des abbatiales. Mais le béton peu amène cache une salle de 1 200 places, d'une esthétique que l'on pourrait aujourd'hui qualifier de « postmoderne », admirablement restaurée et dotée d'une étonnante acoustique : un clavecin, voire un luth, s'y feraient entendre sans le moindre problème. Claire et chaleureuse, cette acoustique bénie privilégie le fondu des sonorité tout en laissant sa pleine définition à chacun des timbres.

Poissy a vocation de plaque tournante de la musique baroque. Christian Chorier, qui dirige aussi l'Opéra de Clermont-Ferrand, y déploie son énergie et reçoit ceux que Paris n'accueille pas. Ainsi, John Eliot Gardiner ou Nikolaus Harnoncourt font cette saison de Poissy leur halte francilienne, entre deux capitales européennes. Comme ce théâtre bien sonnant fait salle comble (à des prix de place très démocratiques), ils auraient tort de s'en priver.

A la veille du tricentenaire qui nous accable déjà de *Didon et Enée* en surnombre, John Eliot Gardiner remet sur le métier le *King Arthur* de Henry Purcell (1659-1695), un ouvrage qu'il a enregistré en 1983 (1). Dans les années 70, le chef ne croyait pas encore aux vertus des instruments anciens ; il s'y est mis sur le tard et l'applique à tout autre chose aujourd'hui (2). Le Monteverdi Choir, au disque comme au concert, est vraiment époustouflant de cohésion, de précision et de justesse. Les English Baroque Soloists sont d'un professionnalisme indéniable.

Mais lorsque trois violons solo jouent une ritournelle, on constate que les sonorités individuelles – dont celle du leader Alison Bury – n'ont rien de très enviable. Très mauvais point également pour une basse continue fort pataude. Pas de grands moments en cette soirée, sinon le *Farrest Isle* par Lynne Dawson – tellement plus émouvant qu'au disque – ou la passacaille de l'acte IV, incroyablement plastique et presque tendre. La tendresse n'étant pas le fort de Gardiner, le chef britannique dirigeait de main de maître le restant de l'ouvrage, y compris les airs avec basse continue. Une telle exécution, sans doute impeccable, frôle l'académisme, car trop souvent privée de cet indicible et pourtant indispensable « supplément d'âme ».

RENAUD MACHART

(1) 2 CD Erato 2292-45211-2 (distribués par Warner Classics). Erato réédite l'ensemble des enregistrements consacrés à Purcell par Gardiner.

(2) Un *Requiem* de Fauré avec cordes en boyau et cuivres d'époque ! (1 CD Philips 439149-2).

CINÉMA

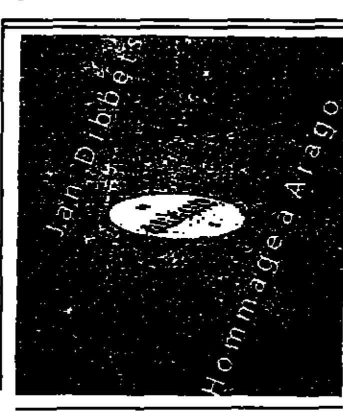
Distributeur de films américains

UIP introduit un recours en justice contre la Commission européenne

United international pictures (UIP), distributeur des films de Paramount, Metro Goldwyn Mayer (MGM) et Columbia en Europe, a introduit, mercredi 16 novembre, un recours en justice contre la Commission européenne. UIP accuse la Commission d'avoir contribué à l'évincer du système des aides à la distribution de l'European film distribution office (EFDO) pour deux films européens, *Nostradamus* et *Maniaci sentimentali*. Les producteurs de ces deux films se sont joints à la plainte de UIP.

A la Commission européenne, certains fonctionnaires ironisent volontiers sur l'action d'UIP : *« Les Américains se sont battus au GATT pour supprimer les subventions et font maintenant la preuve qu'on ne peut distribuer les films européens sans aides financières »*. Au-delà de cette bataille juridique, UIP se bat pour obtenir le renouvellement de l'exemption aux règles de la concurrence qui lui avait été accordée mais qui était arrivée à échéance en 1993. Il y a un an, au cœur de la bataille du GATT, le démantèlement d'UIP était devenu l'un des axes de revendication des producteurs de films français.

Un guide du cinéma du monde entier. – Unique en son genre, l'ouvrage publié sous la direction de Peter Cowie, responsable du bureau londonien du journal *Variety*, présente chaque année un panorama des cinématographies du monde entier. Malheureusement seulement disponible en anglais, le *Variety International Film Guide*, dont l'édition 1995 vient de paraître, n'en demeure pas moins un outil de travail sans rival en son domaine, grâce à sa recension concernant quelque soixante-dix pays, augmentée de plusieurs dossiers thématiques.



Les patrons victimes des « affaires »

Michel Mauer devait quitter la présidence de la Cogedim

Inculpé de trafic d'influence aggravé dans l'enquête sur le financement du Parti républicain et incarcéré en octobre pendant plus de trois semaines, Michel Mauer, président de la Cogedim, devait démissionner, vendredi 18 novembre, lors d'un conseil d'administration de l'entreprise, filiale de Paribas. C'est le premier patron victime des « affaires ».

L'information ne surprend guère : dès l'annonce de ses nouveaux démêlés judiciaires, fin septembre, l'avenir de M. Mauer à la tête de son groupe semblait fragilisé. Agé de soixante-quatre ans, de santé délicate, on le savait ébranlé par sa nouvelle incarcération. Car c'était la deuxième fois qu'il était aux prises avec la justice. Inculpé en 1990 dans une affaire de fausses factures dans la région parisienne, il avait déjà été incarcéré plusieurs jours. Mais, surtout, il avait été condamné pour cette affaire à une peine d'emprisonnement avec sursis de trois ans, ramenée en 1993 à deux ans.

Malgré ses difficultés, Michel Mauer avait été confirmé dans ses fonctions par son prestigieux actionnaire, Paribas (64 % du capital). Il avait même été conforté à son poste puisque Paribas lui avait confié le soin, en 1992, de rapprocher l'entreprise d'une autre filiale immobilière, la Sinvim. Plusieurs raisons pouvaient expliquer cette élégance : d'abord, par tradition, la banque de la rue d'Antin goûte peu les coups d'éclats. Un départ de M. Mauer aurait été compris comme un « lâchage ». L'établissement avait donc préféré le maintenir dans ses fonctions, quitte à placer un de ses hommes dans la Cogedim.

Paribas était d'ailleurs un peu redevable à Michel Mauer, un homme qui a fait toute sa carrière dans le groupe et dont le destin se confond avec celui de la Cogedim, qu'il a créée en 1963 (*le Monde* du 29 septembre). L'entreprise, qui jouait la carte d'un immobilier haut de gamme, a rapporté beaucoup d'argent en son temps à ses actionnaires, notamment lors des très riches heures de l'immobilier dans les années 80. Se séparer de Michel Mauer était d'autant plus impensable que ses premiers démêlés avec la justice sont intervenus au moment où éclatait la crise de l'immobilier, d'une rare violence. Paribas ne pouvait donc se séparer de ce promoteur, considéré par ses pairs comme un « bon », dont l'efficacité reposait aussi en grande partie sur les relations personnelles (*le Monde* du 29 septembre).

Cette fois, le scénario est différent. Même si, en présentant les comptes semestriels de la banque, le 29 septembre, le président du directoire de Paribas, André Levy-Lang, a indiqué qu'il maintenait *« a priori »* sa confiance à Michel Mauer, celui-ci a choisi de partir, mettant fin ainsi à une carrière de trente et un ans dans son entreprise. Il ne la quitte pas au mieux de sa forme puisque Cogedim a encore perdu 403 millions de francs au premier semestre et que l'immobilier demeure en crise. Mais sans doute a-t-il considéré que la relève était prête.

FRANÇOISE VAYSSE

La Lyonnaise et la Générale des eaux démentent l'existence d'ententes illégales

A la suite de nos articles sur les ententes illégales pour la distribution de l'eau, évoquant notamment des témoignages faisant état d'un partage entre la Lyonnaise et la Générale des eaux sur un marché nantais (*le Monde* du 16 novembre), les deux groupes nous ont chacun fait parvenir une mise au point.

Pour François Gandouin, directeur de la communication de la Lyonnaise des eaux, ces articles constituent *« un dossier tendancieux dans sa présentation et inexact dans son contenu, qui est de nature à porter un préjudice grave à notre société »*. Les discussions commerciales évoquées dans nos colonnes ne concernaient pas, précise-t-il, la privatisation de la distribution de la ville de Nantes, mais *« la réalisation d'une prise d'eau en Loire et des canalisations nécéssaires pour acheminer l'eau de cette prise jusqu'au réseau municipal »*.

C'est dans ce cadre, poursuit la Lyonnaise, que *« deux adjoints au conseil municipal de Nantes ont été reçus par des responsables de notre société, en présence de responsables de la SADE »*. Après avoir indiqué que *« cette proposition commerciale n'a pas été suivie d'effet »*, M. Gandouin rappelle qu'à l'époque le groupe *« ne possédait pas d'entreprise de travaux publics* – d'où le recours à la SADE, filiale de la Générale des eaux : *« Le fait de s'adresser à une société spécialisée dans ce type d'activités, fût-elle filiale d'un groupe concurrent, ne constitue à l'évidence ni de près ni de loin une entente comme l'insinue l'article cité. »* La Lyonnaise juge *« regrettable que, prenant prétexte d'une déposition que rien ne vient étayer »*, *le Monde* ait tiré *« des conclusions générales sur un sujet qui aurait mérité une appréciation plus objective »*.

De son côté, Etienne Mallet, directeur de la communication et des relations extérieures de la Générale des eaux (CGE), nous a déclaré, mercredi 16 novembre : *« Il n'y a pas eu de réunion concernant un partage du marché de la distribution des eaux de la ville de Nantes entre la Lyonnaise des eaux et la SADE, qui est une filiale de la CGE. Les seules réunions qui ont pu avoir lieu sur le sujet ne portaient pas sur le service de l'eau, mais sur des travaux relatifs à une prise d'eau en Loire et pour lesquels la mairie de Nantes avait sollicité des entreprises. »*

M. Mallet affirme que la règle de la concurrence entre la Lyonnaise et la Générale a souffert peu d'exceptions : *« Lorsqu'il y a eu des ententes, comme cela fut le cas à Saint-Etienne, elles ont été dictées par les élus et non par nos entreprises. »* Selon lui, loin de rechercher de telles situations, la CGE *« s'est efforcée, au contraire, de décroiser les participations communes comme cela a été le cas à Metz »*. *« On nous prête suffisamment de turpitudes pour ne pas en rajouter »*, conclut M. Mallet.

[Qu'il s'agisse de l'éventualité d'une privatisation du service de distribution d'eau de la ville ou du marché de la prise d'eau en Loire, les « histoires d'eau » ont donné lieu, à Nantes, dans les années 1986-1988, à des manœuvres et à des pratiques dont *le Monde* s'est fait l'écho depuis deux ans. La justice, qui s'intéresse à ces faits, et à d'autres irrégularités dans les attributions de marchés, a entendu l'ancien maire de Nantes, Michel Chauty, ainsi que plusieurs de ses anciens adjoints au conseil municipal.

C'est dans ce contexte que nous avons rapporté les propos tenus à la justice par l'ancien adjoint chargé des eaux, Jean-Pierre Lapègue. Cet avocat radié du barreau, que l'on retrouvera dans l'affaire de la prise d'eau en Loire (mais, cette fois, au côté de la société Pont-à-Mousson avec un pot-de-vin de 4,4 millions de francs à la clé), affirme avoir participé à une réunion au cours de laquelle la Lyonnaise et la Générale se seraient partagé des marchés, à Nantes et ailleurs en France. Pour la Lyonnaise, rien ne vient étayer cette déposition. L'article précise pourtant que Guy Lombrez, l'ex-adjoint chargé de l'assainissement, confirme l'essentiel des propos de son collègue. Quant au maire, il affirme avoir été, à l'occasion de ces affaires, l'objet de pressions et de tentatives de corruption. – R.-P. P.

Une jurisprudence Dejouany ?

Guy Dejouany ouvre-t-il une boîte de Pandore ? En organisant *sa succession au beau milieu de la tempête des* « affaires », l'inamovible PDG de la Compagnie générale des eaux prend l'establishment des patrons *français de cours*. Et *crée* un précédent rappelant celui de l'ancien ministre de la communication, Alain Carignon, quittant le gouvernement avant même sa mise en examen *et son incarcération*. Une attitude à laquelle Gérard Longuet, quoiqu'il en ait eu, puis Michel Roussin, sans beaucoup de résistance, ont été contraints, ensuite, de se conformer. *De se plier.*

Certes, Guy Dejouany, obstinément silencieux, fait dire par ses proches qu'il n'y a aucun rapport entre les enquêtes judiciaires dont son groupe est *l'objet et l'arrivée* de Jean-Marie Messier, jeune et talentueux associé-gérant de Lazard Frères & Cie, qu'un conseil d'administration devrait désigner, mercredi 23 novembre, administrateur, directeur général mandataire social, et président d'un comité exécutif tout spécialement créé. Et la Géné*rale des eaux rappelle à l'envi* que Guy Dejouany restera en place comme président de *« plein exercice »* jusqu'en juin 1996, comme prévu par les statuts de la Compagnie.

Mais, hasard du calendrier ou pas, *et au-delà du coup de* gueule de Jacques Calvet, administrateur, et de la déception de certains grands « barons » du groupe, le président de la Générale des eaux, *en mettant spectaculairement* en scène sa succession, *met* son œuvre à l'abri. A l'abri du petit juge réunionnais qui a osé le convoquer dans l'île lointaine *de la Réunion* pour une banale affaire de *pots-de-vin*. A *l'abri* des multiples informations judiciaires ouvertes en métropole, toujours susceptibles de déboucher, un jour, sur de vastes *« affaires »* de *financement* occulte des partis politiques.

Il suffit d'entendre, en privé, Jean-Marie Messier pour savoir combien, une fois en poste, celui-ci jouera de sa toute *fraîche et probe légitimité* pour servir de bouclier au groupe. Quitte à sacrifier certains des « barons » si réservés. Certains observateurs n'ont-ils pas été frappés par le parallélisme existant entre l'annonce de l'arrivée de *l'homme de Lazard et les* rumeurs de départ de Jean-Marc Oury de la tête de la Compagnie immobilière Phénix, filiale de la Générale dont les comptes viennent d'être brutalement remis à zéro (*le Monde* du 22 octobre) ?

La succession de Guy Dejouany *fait – et fera – donc* date. Elle *trotte désormais dans* les têtes, fragilisant par *ricochet* tous les patrons confrontés à la tourmente des affaires. Face à leurs actionnaires, face à l'interne, aussi, quand les couloirs des grands groupes ne sont plus qu'interrogations et *supputations. Le capitalisme français n'a jamais aimé les* sanctions. Mais ce tabou pourrait bien être levé. Michel Mauer, le patron de la Cogedim, groupe *immobilier mis en cause dans des dossiers de* financements occultes (*lire ci-contre*), s'apprêtait ainsi à remettre sa démission lors du conseil d'administration de la *société*, vendredi 18 *novembre*.

Le gotha exposé

Ni lui ni Jean-Marc Oury *n'appartiennent* au gotha des affaires. Mais ce gotha lui-même n'est plus à l'abri. *« On peut se demander si ce que prépare Guy Dejouany n'est pas une très bonne solution*, confie l'un des grands financiers de la place. *Et si Pierre Suard, le patron d'Alcatel, n'aurait pas intérêt à prendre un peu de recul. »* Gageons que cette réflexion, livrée *sous couvert d'anonymat* absolu, n'est plus unique dans les milieux économiques, le président du groupe Alcatel-Alshtom apparaissant comme particulièrement exposé.



Il y a les « affaires ». Mais il y a, aussi, la grève chez GEC-Alsthom, les déboires d'Alcatel SEL, filiale allemande du *groupe, et les difficultés rencontrées, désormais, par le* groupe dans ses projets les plus stratégiques, le ratage du troisième réseau de radiotéléphone, le loupé de Framatome *et les ambitions contrariées sur* France Télécom. Depuis le début de l'année, l'action Alcatel, valeur phare du CAC 40, a perdu 49,13 %. Une perte de valeur qui ne touche pas seulement *les investisseurs*, mais *aussi les nombreux salariés du* groupe qui ont acquis des titres lors de la privatisation en 1987.

« Aucun patron dont la valeur boursière a été pratiquement divisée de moitié en neuf mois ne serait resté en place aux Etats-Unis », commente un administrateur de grande société. Si la chute du titre n'a pas été provoquée par les affaires – mais par des prévisions de résultats inférieures à ce qu'avaient prévu les analystes –, elle est quand même à mettre sur le compte d'une déception brutale, comme le *note* un *analyste* : *« Le climat des affaires et la vulnérabilité actuelle du groupe empêchent très certainement le titre de regagner une partie du terrain perdu. »*

De tous, Pierre Suard est, sans doute, le plus fragilisé par *le « précédent »* Dejouany. Mais il n'est pas le seul. *Sous le coup* d'un mandat d'arrêt international, Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, est à la merci d'une contre-performance de l'une de ses innombrables filiales étrangères qu'il ne peut *désormais plus visiter*. Jérôme Monod, *patron de la* Lyonnaise des eaux, semble aussi en mauvaise posture. Plus délicate, en tout cas, que celle de Jean-Louis Beffa, patron de Saint-Gobain, dont la mise en *examen pour l'affaire Trager à Nantes n'a pas affecté, jusqu'ici, un cours de Bourse caracolant à* + 10 % depuis le début de l'année, quand le CAC 40 est à – 15 %. La Bourse a ses têtes.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

INDUSTRIE

Les revers hollywoodiens des groupes nippons

Sony annonce 14,8 milliards de francs de pertes à cause de sa filiale cinématographique américaine

L'aventure hollywoodienne des groupes japonais d'électronique tourne au film d'horreur. Sony qui avait acheté les studios Columbia, *fin* 1989, à *grand fracas* et à *grands* frais (5 milliards de dollars soit plus de 30 milliards de francs) a annoncé, jeudi 17 novembre à Tokyo, une perte pour la période d'avril à *septembre* de 2,8 milliards de dollars due à ces activités cinématographiques. Une somme considérable, 15 % de son chiffre d'affaires, qui signe un échec *parmi les plus cinglants de l'his*toire des rachats industriels. Départs en chaîne de dirigeants et de producteurs, abandon de films commencés, flops commerciaux *pour plusieurs autres (comme Wolf* ou *Last Action Hero)* et procès divers, ont forcé le groupe nippon à inscrire 510 millions de dollars de provisions pour la période. Mais Sony a avoué l'essentiel : son investissement dans Columbia Pictures, rebaptisé Sony Pictures, ne sera jamais rentabilisé. Il doit tirer un trait sur 3,2 milliards de dollars à *son bilan, d'où sa perte* énorme, malgré le fait que ses autres activités d'électronique et de disques soient rentables.

Quand on se reporte à la fin des années 80, la perte de Sony est douloureusement symbolique. « Le Japon achète l'Amérique » : la presse américaine s'alarme à *l'époque du déclin américain et* des rachats, les uns après les autres, des fleurons de ses entreprises. Firestone tombe dans les *mains nipponnes*. Matsushita acquiert MCA, propriétaire des studios Universal. Sony prend Columbia. Puis, le Rockefeller *Center*, *ensemble* d'immeubles au cœur de Manhattan, au nom emblématique du capitalisme américain, hier triomphant, bascule chez Mitsubishi Electric. Une injure. La presse cette fois s'indigne et les Américains développent un « Japan bashing » (tabassage) qui deviendra vite *populaire*. En *découle une nouvelle* politique industrielle qui influence aujourd'hui considérablement l'équipe du président Clinton.

Le « Japan Inc. », comme on désignait alors le *grégaire capitalisme* japonais, subit aujourd'hui une révision complète. Le Soleil-Levant connaît un rapide couchant, rougissant les comptes de Sony. *Les dirigeants de MCA, studio* qui est resté profitable, réclament rien moins que leur indépendance vis-à-vis de leur actionnaire Matsushita. Nombre des investissements japonais dans l'immobilier *américain sont* devenus des gouffres financiers.

Le Japon connaît sa première crise de l'après-guerre et peine à sortir de la récession, en retard sur l'Amérique et l'Europe. Les Américains ont fait un come-back dans nombre de branches industrielles (comme les composants électroniques ou l'automobile) repassant parfois devant les Japonais (le Monde de l'économie du *7 novembre*). *Les groupes nippons* souffrent tous de la forte revalorisation du yen.

Personne n'en doute : le capitalisme nippon sortira de l'épreuve. Il *commence même déjà. Mais* l'échec hollywoodien démontre combien la gestion nipponne n'a pas su s'adapter à l'univers délicat du cinéma. Sony, pourtant *le* plus occidental des groupes japonais, n'a pas su s'y prendre dans le monde « créatif » de la mise en scène et des vedettes. Les multiples *changements de dirigeants* n'y ont rien fait : Tokyo n'a pas la culture. Du coup, le rêve d'intégration verticale allant du téléviseur au programme, du magnétoscope au film, du « hardware au software », est un fiasco. Sans doute Sony a-t-il bien digéré les disques CBS tout comme l'européen *Philips sa filiale Polygram*. Mais l'avantage n'est pas celui qu'on croyait à la fin des années 80 : le contrôle du programme n'assure pas les ventes des matériels.

Sony l'avait cru, comme tout le monde à l'époque. S'il avait échoué à imposer sa norme Betamax sur les magnétoscopes et si son concurrent Matsushita-JVC avait *gagné un monopole* avec sa VHS, c'était, pensait-on, parce qu'il n'avait pas pu mettre en vente en parallèle suffisamment de cassettes de film à sa norme. La suprématie du hardware passait *par celle du software*. D'où la course japonaise aux rachats des majors d'Hollywood. Or il s'avère que CBS n'aide pas vraiment Sony à imposer ses mini-lecteurs de CD ou ses cassettes numériques. *Et que, surtout*, le *cinéma* demeure un *monde à part*. Même dans le capitalisme mondialisé et hyper-technologique, personne ne peut prétendre à une suprématie « intégrée » et universelle. Merci Sony pour cette leçon coûteuse *mais rassurante*.

ÉRIC LE BOUCHER

ENTREPRISES

Malgré le maintien du monopole sur les infrastructures jusqu'en 1998

La Commission européenne veut accélérer la déréglementation des télécoms

Nouvelle étape importante dans la mise en place d'un marché unique des télécommunications, les ministres de l'industrie des Douze, réunis jeudi 17 novembre à Bruxelles, ont adopté une résolution fixant au 1er janvier 1998 la libéralisation des infrastructures de télécommunication. Mais la Commission est déterminée à accélérer le mouvement.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

En juin 1993, les Douze avaient décidé que les services de télécommunication encore à l'abri de la concurrence, et en particulier le téléphone, seraient libéralisés le 1er janvier 1998. *« Il était nécessaire d'assurer la cohérence entre services et infrastructures. On ne pouvait pas rester en retrait par rapport au choix majeur qui a été fait l'an passé »*, a noté José Rossi, ministre français de l'industrie. Mais il n'y a pas eu accord pour procéder, comme le suggérait la Commission européenne, à une libéralisation anticipée, en 1995, de ce qu'on appelle les infrastructures alternatives, c'est-à-dire la mise à la disposition des entreprises de services (le téléachat par exemple) des réseaux câblés des opérateurs de télévision ou encore de ceux qu'utilisent les compagnies de chemins de fer, les sociétés pétrolières et les distributeurs d'électricité.

Quatre pays membres – la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas – étaient favorables à une telle accélération, propice au développement des infrastructures elles-mêmes (ouvrir l'usage du câble à des entreprises de services assurera des revenus supplémentaires aux câblo-opérateurs et devrait leur permettre d'étendre leurs réseaux plus rapidement que ne l'autorisent leurs ressources actuelles) ainsi qu'à celui des entreprises de services. La Suède et la Finlande, qui adhéreront le 1er janvier, étaient du même avis, mais les pays du sud de l'Union et l'Irlande, encore souvent sous-équipés, n'ont pas franchi le pas.

Forcer la main

Il semble probable que la Commission, jugeant déterminants les avantages à attendre d'une libéralisation rapide du câble, soit très tentée de forcer la main aux récalcitrants. L'article 90 du traité de Rome lui donne la possibilité d'agir seule, autrement dit d'arrêter elle-même, sans rechercher l'approbation du conseil, les décisions nécessaires pour mettre fin à une situation de monopole. Karel Van Miert, commissaire chargé de la concurrence, a confirmé jeudi soir que le texte concernant la libéralisation du réseau câblé était prêt et que *« la Commission gardait ses droits... »*. M. Van Miert sait que les gouvernements n'aiment guère qu'on les bouscule de cette manière ; il a eu la prudence de dire qu'avant d'agir il consulterait le conseil, mais, estimant que l'ambiance n'est pas vraiment défavorable – les Espagnols acceptent l'idée d'une libéralisation du câble mais se disent gênés par celle des autres infrastructures alternatives –, il semble bien décidé à aller de l'avant et vite.

Si cette hypothèse d'une libéralisation forcée, sous la houlette de la Commission, se confirme, elle ne profitera, bien sûr, qu'aux services déjà libérés. Quel est l'enjeu économique d'une telle mesure partielle ? Selon M. Rossi, le marché des liaisons spécialisées, susceptible d'utiliser les opportunités de transmissions ainsi offertes, représente aujourd'hui environ 7 milliards de francs de chiffre d'affaires pour France Télécom.

La résolution fixe une échéance pour la libéralisation des infrastructures mais devra être complétée par la définition d'un cadre réglementaire. La France a insisté pour que celui-ci définisse avec précision les obligations de service public, les conditions d'accès aux réseaux, les modalités de financement. La deuxième partie du Livre vert de la Commission, à publier dans les semaines à venir, abordera ces questions dont l'objet est d'accompagner la libéralisation d'un maximum de garanties pour les usagers. Les quatre pays dont les réseaux sont les moins développés (Espagne, Portugal, Grèce, Irlande) bénéficieront d'un délai de grâce maximum de cinq ans pour adapter leurs infrastructures, et le Luxembourg, handicapé par sa faible superficie, de deux ans.

PHILIPPE LEMAITRE

Soumise au Sénat

La réforme de la réglementation des télécommunications américaines demeure une priorité

Le Sénat américain devrait être à nouveau saisi d'un projet de réforme de la réglementation des télécommunications début 1995. Le sénateur Larry Pressler, qui présidera à compter du 1er janvier 1995 la commission spécialisée du Sénat, a indiqué, jeudi 17 novembre, qu'une telle réforme sera la priorité. M. Pressler a promis de travailler avec l'administration Clinton pour aboutir, dans les premiers mois de 1995, à un texte qui reprendrait la philosophie générale de celui rejeté par le Sénat, en septembre, mais imposerait moins de restrictions aux sociétés de télécommunications. Il permettrait aux câblo-opérateurs et aux sociétés de téléphone de prendre des participations réciproques dans leurs activités et autoriserait les compagnies régionales de téléphone à fournir des services longue distance et à fabriquer des équipements de télécommunications.

Avec un gain du titre de 12,06 %

Bon départ de Renault en Bourse

Renault a terminé en pole position jeudi 17 novembre au palais Brongniart après une séance de qualification qui a attiré 1,1 million de supporters. Mis sur le marché à 165 F, le titre du constructeur automobile a passé la ligne d'arrivée à 17 heures à 184,90 F, soit un gain de 12,06 %. Les volumes échangés ont, comme chaque première séance de cotation, été très étoffés. Environ 9 millions de titres, soit 3,8 % du capital, ont changé de mains pour un montant de 1,6 milliard de francs. Ce record de transactions prouve la fiabilité du système CAC – épisodiquement décrié –, car, comme le relevait un opérateur, ce n'est sûrement pas facile d'*« absorber autant d'échanges sur une seule valeur, imaginez que l'on ait dû faire cela à la craie... »*.

Toutes les dernières entreprises qui ont ouvert leur capital ont connu des premières séances caractérisées par des progressions significatives et des volumes de transactions étoffés. Celles-ci étaient essentiellement dues à des retours de papier, pour engranger des plus-values substantielles et rapides, ainsi qu'à des arbitrages avec les autres valeurs du secteur.

Louis Schweitzer, président de Renault, qui rencontrait jeudi la presse à Maastricht, ne cachait pas sa satisfaction. *« Le cours a évolué favorablement, et c'est un bon départ, mais je ne sais pas si cela continuera »*, a-t-il déclaré. *« Notre tâche maintenant est de démontrer que nous méritons cette confiance »*, a ajouté M. Schweitzer, précisant qu'il entendait *« rendre l'investissement rentable »* et *« adopter une politique de l'information transparente et juste envers les actionnaires »*.

F. Bn.

Cours des privatisées au 1er jour de cotation

	Cours OPV	1er cours clôture	Diff. %
BNP	240	283,50	+ 18,13
Rhône-Poulenc	135	150	+ 11,11
Elf Aquitaine	385	424	+ 10,13
UAP	152	156	+ 2,63
Renault	165	184,90	+ 12,06

AGRICULTURE : le revenu brut moyen par exploitation devrait augmenter de 11,5 % en 1994 – Après trois années de baisse qui l'avaient fait chuter de 8,2 % sur la période, le revenu brut agricole moyen par exploitation devrait augmenter cette année de 11,5 % en francs constants. Cette hausse, la plus forte depuis dix ans, le ramènera à un niveau supérieur à celui de 1989, selon des chiffres provisoires publiés, jeudi 17 novembre, par le ministère de l'agriculture. Ce redémarrage, qui concerne des exploitations toujours moins nombreuses (804 000, soit – 3 %), est toutefois très disparate suivant les secteurs, les producteurs de porcs et de volailles enregistrant même une baisse de leurs revenus. Le ministre de l'agriculture, Jean Puech, a souhaité, jeudi, *« consolider ces résultats »* par la prochaine loi de modernisation agricole, qui sera présentée au Parlement le 24 novembre.

CONJONCTURE

Surplus de 58,1 milliards de francs depuis le début 1994

Le commerce extérieur français a été excédentaire de 9,19 milliards de francs en septembre

La balance commerciale de la France a été excédentaire, en septembre, de 9,19 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS) après un surplus de 7,55 milliards en août (chiffre révisé à la hausse). En données brutes, l'excédent de septembre s'est élevé à 8,15 milliards de francs après un surplus de 1,26 milliard le mois précédent.

En septembre, les exportations ont atteint, en CVS, 107,49 milliards de francs après 111,52 milliards en août. Les importations se sont élevées à 98,3 milliards de francs contre 103,97 en août. Les échanges dans l'industrie (matériel militaire compris) sont restés excédentaires en CVS en septembre de 6,07 milliards de francs. La France a vendu ce mois-là 7 Airbus, contre 3 en août, pour une valeur de 1,99 milliard de francs. Le surplus de la balance agro-alimentaire a légèrement augmenté à 3,57 milliards de francs, et le déficit des échanges énergétiques s'est réduit à 4,92 milliards de francs.

L'excédent commercial de la France avec ses partenaires de l'Union européenne est passé de 1,5 milliard de francs en août à 3,7 milliards en septembre. Et les échanges avec l'Allemagne sont devenus excédentaires de 463 millions de francs, après avoir été déficitaires de 103 millions en août. Depuis le début de l'année, la balance commerciale française est positive, en CVS, de 58,1 milliards de francs contre un surplus de 59,6 milliards sur la même période de 1993.

ÉTRANGER

Nouveau camouflet pour Bill Clinton

La ratification des accords du GATT par le Congrès américain reste incertaine

La ratification de l'accord du GATT par le Congrès n'est pas encore assurée. Alors que le vote semble acquis à la Chambre des représentants, au Sénat, plusieurs voix manquent pour atteindre la majorité requise. Un échec porterait un nouveau coup à la crédibilité de Bill Clinton, et menacerait l'avenir des accords de Marrakech. D'où l'intense campagne de persuasion lancée par la Maison Blanche.

WASHINGTON

de notre correspondant

Ce sera juste. Selon les derniers pointages effectués par la Maison Blanche, il manque encore de trois à cinq voix pour que le texte de ratification de l'accord du GATT sur le commerce international puisse franchir la barre des 60 voix nécessaire à son adoption au Sénat. En reconnaissant, jeudi 17 novembre, qu'il *« reste du travail à faire »* pour atteindre cette majorité qualifiée (1), Leon Panetta, le secrétaire général de la présidence, a confirmé que l'administration Clinton multiplie les efforts pour persuader une poignée d'*« irréductibles »* dont le refus menace de faire dérailler la ratification des accords de Marrakech. Un échec serait, après la cinglante défaite enregistrée par les démocrates le 8 novembre, un nouveau camouflet pour M. Clinton, qui s'est engagé personnellement en faveur de ce vote. Si le Congrès américain (2) se refuse à avaliser une libéralisation des échanges mondiaux, il est probable que d'autres pays suivront son exemple. Un échec, a prévenu jeudi le Fonds monétaire international (FMI), *« risque de saper la confiance internationale »*.

Cette ratification parlementaire doit intervenir en deux temps. La Chambre des représentants doit se prononcer le 29 novembre, un vote qui ne semble pas faire de doute, surtout depuis que Newt Gingrich, l'un des principaux chefs de file de la majorité républicaine, qui deviendra le prochain *speaker* de la Chambre basse, a ouvertement appelé à voter en faveur de la ratification. L'approbation du Sénat, prévue le 1er décembre, est, en revanche, plus incertaine.

Raisons électorales

Bien que les républicains soient naturellement plus « libre-échangistes » que les démocrates, chaque parti compte des indécis et des opposants, pour des raisons souvent moins idéologiques qu'électorales. Ernest Hollings, président démocrate de la commission sénatoriale pour le commerce, a parfaitement illustré ce comportement au cours des derniers mois : élu de Caroline du Sud (un Etat où l'industrie textile est prépondérante), il s'est fait le champion du combat contre un accord dont l'application risque de pénaliser l'économie locale. Aujourd'hui, c'est un représentant républicain de Caroline du Nord (dont l'économie est dominée par le textile et le tabac), Jesse Helms, qui a repris le flambeau. M. Helms, qui prendra ses fonctions de président de la puissante commission des affaires étrangères du Sénat le 1er janvier, fait une sorte de chantage à M. Clinton.

Dans une lettre au président américain, il laisse entendre que si la ratification des accords du cycle de l'Uruguay est reportée à l'année prochaine, le Sénat pourrait se montrer compréhensif s'agissant des initiatives de politique étrangère de la Maison Blanche. *« Retarder l'adoption du GATT reviendrait purement et simplement à le détruire »*, a rétorqué le vice-président Al Gore, relayé par Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce. Les conseillers du président américain ont multiplié les scénarios-catastrophes : un rejet par le Congrès coûterait des milliards de dollars, et de très nombreux emplois, à l'économie américaine.

Bill Clinton a renchéri, affirmant qu'un vote favorable est *« critique pour le leadership américain dans le monde »*. La Maison Blanche croit avoir apporté les apaisements nécessaires à Robert Dole, le futur président de la majorité sénatoriale, qui s'inquiète des *« abandons de souveraineté »* que comporte, selon lui, la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), appelée à remplacer le GATT. Mais M. Dole est soumis aux fortes pressions de plusieurs responsables républicains, qui souhaitent un report à l'année prochaine. Dans ce cas, ce serait au nouveau Congrès – à majorité républicaine – de se prononcer, et ce dans des conditions très différentes : la procédure dite du *« fast track »* ne serait plus applicable, ce qui signifie que les républicains auraient alors tout le loisir d'amender le texte de ratification. Une perspective cauchemardesque, puisque chaque modification devrait alors, en théorie, être renégociée avec les 124 pays signataires des accords du cycle de l'Uruguay...

LAURENT ZECCHINI

(1) Le texte doit être adopté à la majorité des trois cinquièmes (60 voix sur 100), puisque son adoption aura pour conséquence d'accroître le déficit du budget fédéral (en perte de recettes douanières).

(2) Le nouveau Congrès, dominé par les républicains depuis les élections du 8 novembre, ne sera installé qu'au début de 1995. C'est l'actuel, encore dominé par les démocrates, qui doit se prononcer sur le GATT.

Selon le directeur général Peter Sutherland

Un rejet du cycle de l'Uruguay par les Etats-Unis est « inconcevable »

Le directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Peter Sutherland, s'est montré très clair : si les Etats-Unis ne ratifient pas les accords du cycle de l'Uruguay avant la fin de l'année, cela conduira *« très probablement à la destruction du cycle et provoquera des dommages irréparables et définitifs sur le système commercial multilatéral »*, a-t-il déclaré, jeudi 17 novembre, à l'issue d'une audition devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Quelques heures plus tôt, le vice-président américain, Al Gore, tenait le même discours. *« Retarder la ratification du GATT reviendrait à tuer purement et simplement »* ces accords, prévenait-il. Une telle éventualité apparaît *« inconcevable »* à M. Sutherland, qui se montre *« optimiste »* quant aux chances de ratification avant le 1er janvier 1995, date à laquelle l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit, en principe, entrer en fonctions. Trois pays – la Suisse, le Liechtenstein et Chypre – ont annoncé officiellement qu'ils manqueraient à l'appel. Et, à ce jour, seules 32 nations sur 124 parties contractantes ont accompli leur devoir.

Aux Etats-Unis, la bataille est engagée. La Maison-Blanche presse les parlementaires américains d'approuver rapidement les accords *(lire ci-contre)*. Mais le sénateur Bob Dole, chef de la future majorité républicaine, s'est montré réservé sur certains points, en particulier sur la sauvegarde de la souveraineté américaine dans le cadre de l'OMC. Côté français, l'Assemblée nationale se prononcera le 15 décembre, a rappelé le président de la commission des affaires étrangères, Valéry Giscard d'Estaing.

La France a attendu l'avis de la Cour européenne de justice sur le partage des compétences entre la Commission et les Etats membres de l'Union en matière de politique commerciale *(le Monde* du 17 novembre) pour se prononcer, a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu'on pouvait s'attendre à un vote positif. Il faut s'assurer, cependant, que les élus américains n'amenderont pas le traité, a souligné l'ancien chef de l'Etat, sinon les autres pays seraient conduits à adopter la même attitude.

A. P.

VIE DES ENTREPRISES

Afin de faciliter la médiation du conflit en cours à Belfort

Le préfet ne fera pas évacuer les piquets de grève à GEC-Alsthom

BELFORT

de notre correspondant

Comme on pouvait s'y attendre, le résultat très partagé du vote organisé mercredi par la direction n'a pas permis de débloquer la situation à GEC-Alsthom Belfort, paralysé par un conflit depuis plus de trois semaines maintenant. A peine le résultat du scrutin connu, Yvon Raak, PDG d'EGT, avait pourtant appelé à la reprise du travail dès le lendemain matin, mais son message n'a eu aucune influence sur la détermination des grévistes.

Jeudi, à 8 h 30, près de deux mille salariés se sont en effet retrouvés devant le portail principal. Là, Bernard Couqueberg, au nom de l'intersyndicale, les a vivement encouragés à poursuivre le mouvement et à faire entendre encore plus fort leur voix. « *La direction a joué, elle a perdu. Elle doit négocier* », a-t-il notamment clamé, avant d'ajouter : « *C'est la direction qui a la clé pour ouvrir la porte du « pénitencier ». Et la combinaison est à quatre chiffres : 1500.* »

Moment très attendu également, le délibéré du jugement en référé déposé devant le tribunal de grande instance a quant à lui fait monter la tension d'un cran en début d'après-midi. C'est sous les sifflets en effet que l'annonce de l'ordonnance d'évacuation sous quarante-huit heures des piquets de grève, si besoin avec le concours de la force publique, a été accueillie par les quelque deux cents « Alsthom » réunis place de la République.

Pour manifester leur colère, les ouvriers présents se sont alors rendus devant la préfecture, où une délégation a été reçue. Celle-ci est ressortie, une vingtaine de minutes plus tard, en annonçant que le préfet s'était engagé à ne pas envoyer les CRS pour faire évacuer les piquets de grève tant que la procédure de médiation était en cours.

Samedi 19 novembre, les différentes unions départementales CGT, CFDT, FO appellent en effet à une grande manifestation interrégionale à Belfort. Objectif : 10 000 personnes dans les rues, soit le double de mardi dernier.

BERNARD PAYOT

La révolte des jeunes de Bourogne

BOUROGNE

de notre envoyé spécial

Fer de lance de la contestation, les jeunes de l'usine EGT (*European Gas Turbine*) de Bourogne oscillent entre colère et désillusion. Lundi 21 novembre, cela fera un mois qu'ils sont en grève. Et pour des résultats bien maigres ! Mais, si l'amertume est à fleur de peau chez bon nombre d'entre eux, la détermination à poursuivre le conflit tant qu'aucun résultat tangible ne sera obtenu semble intacte. Il y a une forme de jusqu'au-boutisme et de romantisme dans leur attitude. Ni le vote organisé mercredi 16 novembre par la direction sur la reprise du travail ni la décision de justice, jeudi 17 novembre, demandant la levée des piquets de grève ne les impressionnent.

Cette détermination se fonde surtout sur leur conviction de défendre une « cause juste ». Titulaires d'un bac pro, d'un DUT, d'un BTS, possédant un savoir-faire dont ils sont fiers et qu'ils savent utile à leur employeur, ils ne se satisfont plus d'un salaire de 7 000 francs par mois en moyenne, ne bénéficiant que des revalorisations annuelles indicières. Ils ont aussi l'impression que les augmentations individuelles se font faites plus rares au fil du temps et que leurs destinataires ne sont peut-être pas les plus méritants. Certes, ils sont contents d'avoir un emploi, mais il ne faudrait que cela soit l'arbre qui cache la forêt. Car au nœud du conflit se situe une contradiction entre les bons résultats affichés par l'entreprise, les bénéfices en hausse de 25 % au premier semestre, le carnet de commandes qui est bien rempli et leur propre situation personnelle. Les bons résultats collectifs ne se reflètent pas sur le plan individuel. Le 24 octobre, premier jour du conflit, ce qui a mis le feu aux poudres, c'est un tract syndical révélant les performances économiques enregistrées par GEC-Alsthom, et notamment par sa filiale EGT.

L'usine de Bourogne est un site un peu à part dans le territoire de Belfort, berceau d'Alsthom. Situé à une quinzaine de kilomètres de Belfort, en pleine nature, c'est un site neuf. Et en pleine montée de charge. L'usine est passée, en quelques années, d'un effectif de 90 personnes à 600 aujourd'hui. Si elle a été alimentée par des salariés d'Alsthom venant d'autres unités du groupe, certaines délocalisées à Bourogne, le gros des effectifs provient de recrutements, et les choix d'Alsthom se sont portés sur de jeunes éléments. Ce qui fait que la moyenne d'âge doit y être inférieure à 30 ans.

Pour la majorité d'entre eux, il s'agit donc de leur premier conflit social d'envergure. Depuis un mois, ils se relaient pour effectuer leur tour de garde. Certains, mariés ou ayant des enfants en bas âge, ne peuvent venir que le jour, mais des arrangements ont vite été trouvés. Autre trait significatif : aucun parmi eux n'était syndiqué. La culture syndicale leur est même pour la plupart totalement étrangère. Le taux de syndicalisation à Bourogne ne devait pas dépasser 10 % des effectifs. Depuis la prolongation du conflit, quelques-uns ont franchi le seuil, ils ont adhéré à la CGT, mais ils demeurent l'exception.

De cette non-syndicalisation, ils tirent presque une légitimité supplémentaire, une marque personnelle. Leurs rapports avec les responsables syndicaux sont toutefois très cordiaux. Ces derniers jouent un peu un rôle de grands frères et de conseillers. Ils tirent avantage de leur expérience pour éviter de faire des « conneries ». Un exemple concret, au début du conflit, a été le maintien des gardiens au poste de garde pour assurer des rondes dans l'usine afin de veiller à ce qu'aucun incident grave ne se produise. Au départ, ils étaient contre, mais le conseil retenu s'est révélé judicieux.

Qu'attendre désormais ? Plus de reconnaissance dans le travail et un peu plus d'argent. Nombreux sont ceux qui avouent avoir des difficultés pour boucler leur fin de mois sans recourir au travail en équipe, au travail de nuit et aux heures supplémentaires. Et la perspective de se retrouver à la fin novembre sans paye laisse déjà augurer de sombres journées d'hiver. « *Mais il ne faudrait pas que la direction soit tentée de jouer le pourrissement du conflit* », avertissent-ils.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Michel Giraud prêche l'apaisement

Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, Robert Boulin puis Jean Mattéoli, ministres du travail lors de la grève dite « du centenaire » en 1979, qui avait opposé deux mois durant syndicats et direction de l'usine Alsthom Atlantique de Belfort, Michel Giraud, ministre du travail, a lancé, jeudi 17 novembre au Sénat, un appel au calme dans le conflit GEC-Alsthom, qui dure depuis le 2 novembre. « *Le gouvernement ne souhaite pas que nous aggravions ce conflit*, a-t-il indiqué. *J'ai demandé au médiateur de renouer le dialogue et réengager la négociation.* » « *J'ose espérer que nous serons dès ce soir sur la voie de l'apaisement du conflit et d'une sortie équitable pour les uns et pour les autres* ». Mercredi 16 novembre, Jean-Pierre Chevènement, député et maire de Belfort, avait interpellé le gouvernement sur son action pour dénouer le conflit, lors de la séance hebdomadaire des questions. José Rossi, ministre de l'industrie, qui répondait en l'absence de Michel Giraud, avait souhaité « *dans l'intérêt de tous* » une « *solution rapide* ».

Grève reconduite dans deux sites sur trois à La Courneuve. – Deux des trois établissements de GEC-Alsthom à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ont décidé de reconduire jusqu'au vendredi 18 novembre leur mouvement de grève, entamé lundi à l'appel des syndicats CFDT-FO-CGT. Une délégation des établissements LCA (La Courneuve A) et TE (Travaux extérieurs) a été reçue en milieu de journée au siège du groupe. Les syndicats ont toutefois décidé de poursuivre leur mouvement, n'ayant pas reçu « *la moindre proposition concrète* ». Les grévistes protestent notamment contre les projets de délocalisation de LCA et TE à Belfort.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

CRÉDIT FONCIER : le gouverneur défend sa gestion. – Le gouverneur du Crédit foncier de France, Georges Bonin, soixante-quatre ans, qui devrait être remplacé mercredi 23 novembre par l'actuel premier sous-gouverneur Jean-Claude Colli, a affirmé jeudi 17 novembre que son établissement avait pratiqué une totale transparence dans la présentation de ses comptes. Il a démenti toute dissimulation d'encours douteux sur les professionnels de l'immobilier et tout engagement hors bilan. Dans une déclaration à l'AFP, il a confirmé que la Commission bancaire avait effectué une enquête sur deux filiales et s'occupait depuis un mois de la maison mère. Tout en reconnaissant que le Crédit foncier continuait à souffrir de la crise immobilière, il a estimé que la politique suivie pendant l'euphorie immobilière par l'institution financière spécialisée avait été plutôt « *prudente* ». Si Philippe Jurgensen, actuel directeur de la Caisse française de développement, était nommé sous-gouverneur à la place de M. Colli, ce serait « *une bonne recrue* », a estimé M. Bonin.

SOCIAL

SARSTEDT : une unité de production sera finalement maintenue à Besançon. – Dans une déclaration lue jeudi 17 novembre au personnel toujours en grève de l'usine Rhodiaval, le président de la maison mère allemande Sarstedt s'est finalement engagé à maintenir une unité de production à Besançon (Doubs). « *Nous avons l'intention d'acheter ou de louer un local adapté dans la région bisontine pour y transférer la production d'ici à la fin de l'année* », explique ainsi Walter Sarstedt en demandant aux salariés de reprendre le travail dès vendredi. Ceux-ci avaient occupé l'usine le 7 novembre, dès l'annonce du transfert du site vers l'ex-RDA (*le Monde* du 9 novembre).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 novembre ▼ Maussade

A l'image de la veille, la Bourse de Paris restait maussade, vendredi 18 novembre. Après une *ouverture en* légère hausse de 0,12 %, l'indice CAC 40 s'est inscrit par la suite sous le point d'équilibre avant de fléchir plus franchement. Aux alentours de 12 h 30, *les valeurs françaises* affichaient un recul de 0,46 % à 1 918,57 points.

Après *avoir* terminé la séance de jeudi en recul de 1,16 %, la Bourse ne semblait *pas se ressaisir vendredi*, déprimée par la poussée à la hausse des taux d'intérêt à long terme *aux* Etats-Unis, notait un analyste parisien. Jeudi soir à New-York, les taux à 30 ans ont grimpé à 8,12 % contre 8,09 % la veille. En France, sur le marché *obligataire, le contrat notionnel* s'effritait de 0,04 % à 110,64, après avoir déjà cédé du terrain la veille. Selon un boursier, l'impact de la hausse des taux courts américains était *finalement très décevant*.

Pour sa deuxième séance de cotation, le titre Renault est confronté aux *prises de bénéfices*, mouvement tout à fait logique après sa forte hausse de la veille, a *indiqué un gestionnaire*. Vers 11 heures, Renault reculait de 1,19 % pour s'inscrire à 182,70 francs dans un volume toujours très actif avec plus d'un million de titres échangés. *Une heure et demie* plus tard, le titre perdait 1,5 % à 182,20 francs et près de deux *millions de titres* échangés. Alcatel-Câble, qui continuait de perdre des fractions, s'inscrivait à son plus bas cours de l'année à 502 francs.

NEW-YORK, 17 novembre ▼ Rechute

Wall Street a terminé en baisse, jeudi 17 novembre, en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme, malgré de bonnes nouvelles sur le front de l'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé *en baisse de 17,15* points, à 3 828,05 points, soit un recul de 0,47 %.

Des liquidations importantes par les fonds de couverture (hedge funds) ont *pesé sur le marché obligataire*. Les opérateurs ont ignoré l'annonce d'une chute de 5,2 % des mises en chantier de logements en octobre, contre une baisse de 2,6 % attendue par les experts. Ils ont préféré lever des liquidités et réduire leur engagement *avant la fin de l'année, et « ils ne réagissent tout simplement pas aux bonnes nouvelles »*, souligne Ward McCarthy, responsable chez Stone and McCarthy Research Associates. *« Ils veulent finir l'année en position défensive »*, a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 17 nov.
Alcoa	83 3/4	82 7/8
Allied Signal Inc.	34 1/2	33 3/4
American Express	31 1/4	31
ATT	51 5/8	52 1/2
Bethlehem Steel	17 3/8	17 1/4
Boeing	45 1/8	45 1/4
Caterpillar Inc.	58 1/2	58 3/8
Chevron	42 5/8	42 3/4
Coca-Cola	52 1/4	52
Disney Corp.	43 7/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	55	55 3/4
Eastman Kodak	49 3/8	48 3/8
Exxon	60 5/8	61
General Electric	49 1/4	48 3/4
General Motors	39 3/4	38 1/2
Goodyear Tire	35 1/4	34 3/4
IBM	72 3/4	73 1/8
International Paper	71	70 1/2
Morgan (J.P.)	59 3/8	53 3/4
McDonnell Douglas	142 1/2	143 7/8
Merck and Co.	37	37 1/8
Minnesota Mining	53	52 7/8
Philip Morris	63 1/8	63 1/8
Procter & Gamble	63 3/4	63 3/8
Sears Roeb. and Co.	50 3/8	49 7/8
Texaco	61 5/8	61 7/8
Union Carbide	30 3/4	30 1/8
United Tech.	59 3/4	60
Westinghouse El.	13 5/8	13 3/8
Woolworth	15	14 7/8

LONDRES, 17 novembre ▼ Repli

Après trois séances de progression, la Bourse de Londres s'est repliée, jeudi 17 novembre, sous l'influence des prises de bénéfice et d'une statistique *indiquant une hausse moins* forte que prévue des ventes de détail. L'indice Footsie des 100 grandes valeurs a perdu 19 points, soit 0,6 %, à 3 127,5 points. Environ 698,2 millions *d'actions ont changé de main contre* 812,5 la veille.

Pour certains analystes, ce recul ne remet pas en cause la tendance positive des derniers jours et peut être qualifié de pause. Le Footsie était parti dans le rouge à l'annonce que les *ventes de détail n'avaient progressé* que de 0,1 % en octobre alors que le marché attendait 0,3 %.

Du côté des valeurs, Whitbread a perdu 3 pence à 551, après avoir annoncé une hausse de 35 % de son *bénéfice imposable semestriel* à 183,6 millions de livres.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Allied Lyons	6,10	6,14
BP	4,28	4,27
BTR	3,10	3,14
Cadbury	4,37	4,39
Glaxo	6,28	6,25
GUS	5,71	5,73
ICI	7,71	7,85
Reuters	4,85	4,89
RTZ	8,59	8,57
Shell	7,19	7,13
Unilever	11,34	11,31

TOKYO, 18 novembre ▼ Effritement

Les valeurs ont clôturé en légère baisse à Tokyo, vendredi 18 novembre, après que des achats de fonds d'investissement liés à l'indice eurent permis au marché de regagner une partie du terrain perdu dans la journée. Au terme des échanges, *l'indice Nikkei a perdu 34,01 points à* 19 302,56 points, soit un repli de 0,2 %.

L'attention des investisseurs s'est surtout portée sur les titres Sony et Mitsubishi, qui ont entraîné derrière eux *nombre* de valeurs à la baisse. Le marché a été ébranlé par l'annonce, faite la veille par Sony, d'une perte de 265,2 milliards de yens (14,3 milliards *de francs) liée au rachat de Columbia* Pictures, en 1989. Le titre Sony a 5,35 %.

VALEURS	Cours du 17 nov.	Cours du 18 nov
Bridgestone	1 550	1 530
Canon	1 760	1 750
Fuji Bank	2 010	1 980
Honda Motors	1 680	1 690
Matsushita Electric	1 580	1 540
Mitsubishi Heavy	748	760
Sony Corp.	5 790	5 480
Toyota Motors	2 110	2 120

CHANGES

Dollar : 5,3395 ▲

Le dollar progressait nettement, vendredi *matin* sur le marché des changes parisien, à 5,3395 francs *contre 5,3220 francs jeudi en fin de* journée (cours indicatif Banque de France). *Le deutschemark s'appréciait* très légèrement à 3,4362 francs, contre 3,4356 francs la veille au soir (cours BdF).

FRANCFORT	17 nov.	18 nov.
Dollar (en DM)	1,5444	1,5585

TOKYO	17 nov.	18 nov.
Dollar (en yens)	98,24	98,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 nov.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (17 nov.) .... 5 9/16 %

BOURSES

PARIS

	16 nov.	17 nov.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 950,20	1 927,53
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*) Indice SBF 120	1 341,48	1 326,77
Indice SBF 250	1 297,66	1 284,58

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	16 nov.	17 nov.
Industrielles	3 845,20	3 828,05

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	16 nov.	17 nov.
100 valeurs	3 146,50	3 127,50
30 valeurs	2 420,70	2 406,60

FRANCFORT

	15 nov.	17 nov.
Dax	2 110,75	2 102,69

TOKYO

	17 nov.	18 nov.
Nikkei Dow Jones	19 336,57	19 302,56
Indice général	1 527,61	1 523,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3560	5,3580	5,3507	5,3539
Yen (100)	5,4414	5,4463	5,4850	5,4924
Ecu	6,5359	6,5411	6,5307	6,5383
Deutschemark	3,4353	3,4377	3,4384	3,4419
Franc suisse	4,0575	4,0622	4,0729	4,0805
Lire italienne (1000)	3,3515	3,3551	3,3256	3,3307
Livre sterling	8,3826	8,3885	8,3743	8,3832
Peseta (100)	4,1247	4,1295	4,1000	4,1065

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6	6 3/16	6 5/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 1/2	3 5/8	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6	6 3/16	6 5/16
Peseta (100)	7 7/16	7 5/8	7 13/16	7 15/16	8 3/16	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,34 % (1921,06)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6240	6200	–0,64
10	B.N.P. (T.P)	1025	1021	–0,39
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	998	991	–0,70
10	Renault (T.P.)	1850	1846	–0,22
10	Rhone Poulenc(T.P)	2020	2060	+1,98
10	Saint Gobain(T.P.)	1175	1160	–1,28
10	Thomson S.A (T.P)	1088	1070	–1,65
25	Accor 1	620	612	–1,29
10	Air Liquide 1	710	705	–0,70
10	Alcatel Alsthom 1	428,30	423	–1,24
10	Alcatel Cable 1	506	490	–3,16
50	Alspi 1	354,10	350,20	–1,10
10	AGF-Ass.Gen.France	222	222,50	+0,23
5	Axa 1	282,10	282	–0,04
1	Bail Invest. 1	894	895	+0,11
25	Bancaire (Cie) 1	559	546	–2,33
25	Bque Colbert C3F	119	115,20	–3,19
50	Bazar Hot. Ville 2	579	—	—
1	Berger (M) 2	1150	1130	–1,74
25	Bertrand Faure 2	476	476	—
25	BIC 1	675	684	+1,33
25	BIS 1	310	309	–0,32
10	B.N.P. 1	262,10	261	–0,42
25	Bollore Techno.1	446,30	448	+0,38
1	Bongrain 1	2729	2715	–0,51
1	Bon Marche (Au) 1	916	907	–0,98
25	Bouygues 1	540	541	+0,19
5	Canal + 1	843	845	+0,24
10	Cap Gemini Sogeti1	190,20	192	+0,95
50	Carnaudmetalbox 1	195,70	195,20	–0,26
5	Carrefour 1	2087	2082	–0,24
50	Casino Guichard 1	161,80	160,60	–0,74
50	Casino Guich.ADP 1	126	126,50	+0,40
10	Castorama Dl (Li)1	704	692	–1,70
10	Cemmerin Part(M)2	411	—	—
10	C.C.F. 1	234,50	231,50	–1,28
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	64,50	64	–0,78
10	Cegid (Ly) 1	445	440	–1,12
50	Centrest SDR (Ny)2	9	7,45	–17,22
50	CEP Communication1	487	487	—
5	Cerus Europ.Reun 1	183	182	–0,97
10	Cetelem 1	1000	1000	—
25	CGIP 1	1207	1206	–0,08
25	Chargeurs 1	1299	1276	–1,77
5	Christian Dior 1	416	406,10	–2,38
25	Ciments Fr.Priv.B1	230	223	–3,04
10	Clarins 1	485	483	–0,41
50	Club Mediterranee1	440,10	438	–0,48
25	Colas 1	980	971	–0,92
25	CGP (Papiers)(Ly)2	674	692	+2,67
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1271	1269	–0,16
25	CPR Paris.Reesc. 1	352	346	–1,70
10	Cred.Fon.France 1	794	786	–1,01
10	Credit Local Fce 1	398,80	401,50	+0,68
25	Credit Lyonn.CIP 1	479	479	—
10	Credit National 1	425,20	427	+0,42
25	CSEE 1	479	478	–0,21
1	Damart 1	5680	5640	–0,70
10	Danone (ex BSN) 1	745	745	—

Quotité (1)	VALEURS
10	Dassault-Aviation1
10	Dassault Electro 1
1	De Dietrich 1
10	Degremont 1
50	Dev.R.N-P.Cal(Li)2
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2
50	DMC (Dollfus Mi)1
25	Docks France 1
25	Dynaction 1
10	Eaux (Gle Des) 1
25	E.B.F 1
25	Ecco 1
10	Eiffage 1
10	Elf Aquitaine 1
50	Eridania Beghin 1
25	Essilor Intl 1
25	Essilor Intl ADP 1
50	Esso 1
5	Eurafrance 1
100	Euro Disney 1
10	Euro RSCG W.W 1
1	Europe 1- 1
50	Eurotunnel 1
10	Filipacchi Medias1
100	Finextel 1
50	Fives-Lille 1
1	Fromageries Bel 1
1	Galeries Lafayet.1
10	GAN 1
50	Gascogne (B) 1
1	Gaz Eaux(Fin.Ind)1
50	Geophysique 1
10	G.F.C. 1
10	Groupe Andre S.A.1
10	Groupe De La Cite1
50	GTM-Entrepose 1
5	Guilbert 1
5	Guyenne Gascogne 1
25	Havas 1
50	I.D.I.A 1
25	Imetal 1
10	Immobil.France 2
100	Immob.Phenix 1
25	Ingenico 1
25	Interbail 1
10	Intertechnique 1
10	Jean Lefebvre 1
25	Klepierre 1
25	Labinal 1
10	Lafarge Coppee 1
25	Lagardere (MMB) 1
25	Lapeyre C1
25	Lebon 2
5	Legrand 1
5	Legrand ADP 1
50	Legris indust. 1
25	Locindus 1

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
BFCE 9% 91-02	—	0,345	Derbiey	450	—
			Didot Bottin	620	651
			Eaux Bassin Vichy	2216	—
			Ecia 1	748	736

Étrangères

A.E.G. AG

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.N.I.M 1	935	935	Sylea 2	488	486
Codetour	190	193	Sofco (Ly)	170	173
Creeks	110	115,50	Sopra 2	299	291,10
Dauphin OTA	330	315	TF1-1	511	515
Devanlay 2	950	980	Thermador Hold(Ly)	400	389,80
Labor.Dolisos	170	—	Unilog 2	278	271
Editions Belfond	90	—	Union Assur.Fdal	540	514
Europ Propulsion 2	388	388	Viel et Cie #	187,50	188,40
Finabail 2	138	139,80	Vilmorin et Cie#2	358	362,50
Finacor 2	150	150		—	—
GLM S.A.	415	415		—	—
Gravograph	182	182		—	—
I.C.C. 2	170	174		—	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (la cie) 2	18,50	18,60	Sevabail	487	—
Cambodge	930	938	Taittinger 1	2445	2520
Carbone Lorraine 2	593	590	Tour Eiffel	282	—
CBC 1	235	225	Elyo(ex.Ufiner) 2	280	289
Centenaire Blanzy	385	—	Vicat 2	530	527
Caragan Holding	30,45	—	Virax	124	125
Champex (Ny)	21	21		—	—
CIC Un.Euro.CIP 1	350	350		—	—
C.I.T.R.A.M. (B)	3815	—		—	—
Cpt Lyon Alem.2	407	410		—	—
Concorde-Ass Risq2	845	888		—	—
Gpe Valfond ex.CMP	18,15	—		—	—
Credit Gen.Ind.	50	—		—	—

Sicav (sélection) 17 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Monétaire (1)	11774,55	11774,55	Oblic-Régions	1087,56	1051,78	Univers Obligations	1915,05	1879,34
Ecur. Trésorerie (2)	289,71	289,71 ◆	Oblifutur	3259,29	3198,43	Valorg	2383,77	2381,39
Ecur. Trimestriel	1918,59	1899,59 ◆	Oblig. tres caté.	285,27	282,24	Valreal	31926,61	31910,65
Elancial D	124,16	128,54 ◆	Oblilion	1808,43	1592,58	Winterthur St-Honoré	251,34	239,94
Elicash	845253,46	845253,46 ◇	Obliséeurité Sicav	15578,67	15578,67		—	—
Emergence Poste D	104,87	101,82	Obliyo D	509,91	502,37		—	—
Energie	365,72	349,14	Oraction	1560,83	1529,79		—	—
Eparcic	4356,66	4356,66	Parvalor	822,54	810,33		—	—
Eparcourt-Sicav	282,20	281,78 ◆	Plénitude D	153,68	149,13			
Epargne-Unie	1476,89	1449,09	Poste Croissance C	3237,24	3234,81			
Eufi Cash capi.	9419,75	9419,75 ◆	Poste Gestion C	39713,94	39713,94 ◆			
Eurco Solidarité	1181,14	1169,45	Première Oblig. C	11650,06	11650,06 ◆			
Eurocic Leaders	1265,49	1228,63	Première Oblig. D	10841,55	10836,13			

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 17/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3430	5,3220	5	5,60
Ecu	6,5435	6,5420	—	—
Allemagne (100 dm)	343,2700	343,5600	330	354
Belgique (100 F)	16,6865	16,7015	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,2400	306,5200	294	318
Italie (1000 lires)	3,3570	3,3485	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,8400	87,8800	83	93
Irlande (1 iep)	8,2305	8,2225	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3870	8,3740	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2385	2,2320	1,95	2,45
Suisse (100 f)	407,8700	408,5400	395	419
Suède (100 krs)	72,3200	72,3100	67	77
Norvège (100 k)	78,4400	78,4900	73	82
Autriche (100 sch)	48,7600	48,8000	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1290	4,1245	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3650	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9109	3,9041	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4150	5,4212	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 17/11
Or fin (kilo en barre)	66000	66000
Or fin (en lingot)	66400	66250
Napoléon (20f)	379	378
Pièce Fr (10 f)	351	352
Pièce Suisse (20 f)	385	382
Pièce Latine (20 f)	380	380
Souverain	492	495
Pièce 20 dollars	2600	2620
Pièce 10 dollars	1310	1300
Pièce 5 dollars	650	675
Pièce 50 pesos	2470	2465
Pièce 10 florins	398	395

Matif (Marché à terme international de France)

17 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 161 319

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,66	109,24	110,68
Précédent	110,36	109,52	111,18

CAC 40 A TERME
Volume : 21 482

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1965	1935	1945
Précédent	1974	1957	1966

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication categorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– Joyeux quatre-vingts ans !

Etienne POLITRONACCI.

Décès

– Mme Jean Delchambre,
née Françoise Moumas,
Valérie et Olivier Delchambre,
Mme Jean Moumas,
Bernard, Pierre-Yves, Guy Moumas,
et leurs familles,
Sa famille et tous ses amis,
ont la tristesse de se séparer de

Jean DELCHAMBRE.

La cérémonie religieuse protestante aura lieu à Cabriès (Bouches-du-Rhône), place des Marronniers, le 19 novembre 1994, à 14 h 30, avant l'incinération.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Alors ils crièrent à l'Eternel dans leur détresse... Et Dieu le conduisit au port désiré. »

Psaume 107.

– Violette Dolin,
son épouse,
Ses filles et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DOLIN,
ingénieur ECP,

survenu le 8 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu le 16 novembre, dans la plus stricte intimité.

17, avenue du Maréchal-Galliéni,
94370 Sucy-en-Brie.

– Jeanne Esprit,
sa maman,
Thérèse Travet,
sa tante,
Geneviève et Maurice Paget,
ses sœur et beau-frère,
Jean-François Paget,
son neveu,
François Metzger,
son ami depuis vingt-cinq ans,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul ESPRIT,
ingénieur,
ancien élève ENSAM (Châlons 68),

survenu le 15 novembre 1994, à l'âge de quarante-six ans.

Vous êtes invités à assister à la cérémonie religieuse qui se déroulera le mardi 22 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

Ni fleurs ni couronnes.

128, boulevard de Verdun,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Les religieuses de Notre-Dame de Sion
ont la tristesse de faire part du décès de

Sœur Marie-Thérèse HOCH,

survenu à Issy-les-Moulineaux, le 24 juillet 1994.

Elle était la rédactrice de la revue *Encounter to-day*.

Notre-Dame de Sion,
71, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Marie-Claude Dumas, née Paoli,
et ses enfants,
Marc et Marguerite Dumas,
et leurs enfants,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Jean-Baptiste DUMAS,
journaliste à RTL-Marseille,
ancien élève de l'ESJ de Lille,

survenue à Marseille, le 11 novembre 1994.

Jean-Baptiste avait été parmi les grands blessés du drame de Furiani.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Apt, en la cathédrale Sainte-Anne, le lundi 14 novembre.

– Biarritz. Paris.

Mme Claude Ignace,
Mme Jean Lévy,
M. et Mme Claude Cottu,
M. et Mme Patrice Ignace,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Claude IGNACE,

survenu à Biarritz le 16 novembre 1994.

L'inhumation aura lieu le mardi 22 novembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
L'UFR des études romanes, slaves et orientales,
Les enseignants de la section d'espagnol,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monique JOLY,
professeur de littérature
et civilisation espagnoles,

survenu le 11 novembre 1994, à Lille (Nord).

Ses funérailles civiles ont eu lieu le vendredi 18 novembre, au crématorium de Wattrelos.

– Marine et Jacques Durand,
sa fille et son gendre,
France et Hubert Fandre,
sa sœur et son beau-frère,
Marc et Pierrette Winckler,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Elisabeth Winckler,
sa belle-sœur,
M. Jean d'Albis,
son beau-frère,
Laure Landhwer,
François, Anne, Olivier, Denis
et Etienne Durand,
ses petits-enfants,
Tous ses neveux et nièces chéris,
Les familles Winckler, d'Albis et Fandre,
ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Mme Guy MONOD,
née Geneviève « Vivette » Winckler,

survenu le 7 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale en Corrèze.

Mme J. Durand,
6, rue des Peupliers,
14470 Courseulles-sur-Mer.

– Didier Uri,
Julien et Camille,
Les familles Ludwig et Uri,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Dominique LUDWIG,

d'un cancer, le 16 novembre 1994, à quarante-quatre ans.

Elle sera enterrée le samedi 19 novembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée rue Emile-Richard.

– Les membres du laboratoire de psychologie sociale de l'université Paris-V
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur amie et collègue,

Dominique LUDWIG,

survenu le 16 novembre 1994.

– Le président de l'université de Reims-Champagne-Ardenne,
Le doyen de l'UFR de lettres et sciences humaines,
Les enseignants
Et le personnel de l'université, du département de psychologie de Reims et du centre de télé-enseignement universitaire,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dominique LUDWIG,
assistant en psychologie
à l'université de Reims.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 novembre 1994, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hippolyte MARTEL,
née Annick Colonna Remucci,

survenu le 16 novembre 1994, à Cancale.

De la part de
Mme Robert Petin,
M. et Mme Jean Martel,
M. et Mme Alain Martel,
M. et Mme Bernard Mesuré,
M. Jacques Martel
et Mme Marie-Christine Hammond,
ses enfants,
M. et Mme Jérôme Petin,
M. et Mme Laurent Petin,
Mme Antoine Petin,
M. Pierre Martel
et Mme Brigitte Tordjman,
M. et Mme David-Pierre Fila,
M. et Mme Yves Martel,
Mlle Nancy Martel,
M. et Mme Quentin Martel,
M. et Mme Vincent Guillien,
M. et Mme Bernardo Hartogs,
Mme Sylvia Zerbib-Mesuré,
M. Stéphane Martel,
Mlle Marie-Laurence Martel,
ses petits-enfants,
Vanessa, Grégory, Charlotte, Arthur, Thomas, Jules, Corentin, Marion, Cécile, Stella, Sofian, Alix, Jessica, Marine, Lou,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 19 novembre, à 16 heures, en l'église de Cancale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le puits Collet,
2, rue des Fleurs,
35260 Cancale.

– Mme Jean Maisonnat,
Pascal Maisonnat,
M. et Mme Didier Visentin
et leurs filles,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jean MAISONNAT,

survenu le 6 novembre 1994.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église de Megève (Haute-Savoie).

Une messe sera célébrée le vendredi 2 décembre, à 11 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

– Le docteur Farid Haddad et Mme,
Le docteur Fuad Haddad et Mme,
M. Ibrahim Haddad et Mme,
Mme Samia et M. Maurice Flamant,
M. Labib Haddad et Mme,
M. Saad Haddad et Mme,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Lamia MORCOS HADDAD,
veuve du docteur Sami I. Haddad,

survenu à Beyrouth, le 10 novembre 1994.

82 *bis*, avenue Jean-Jaurès,
30900 Nîmes.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Séverin le mercredi 23 novembre 1994, à 12 h 15, à la mémoire de

Jean-Baptiste DUROSELLE,
membre de l'Institut,

décédé à Arradon (Morbihan), le lundi 12 septembre 1994.

– Le 23 juillet 1992, après une longue épreuve,

Ginette FONTAINE-ÉBOUÉ

entrait dans la Lumière du Seigneur.

Le 3 janvier 1995, la messe de sainte Geneviève, sa patronne, célébrée à 18 h 30 à la Maison d'Ananie, 20, rue Barbet-de-Jouy, Paris-7e, par le Père Etienne Ostier, réunira, en présence ou intention, celles et ceux qui l'ont aimée.

– Une messe sera célébrée le jeudi 24 novembre 1994, à 12 heures, en la chapelle de Jésus-Enfant, 29, rue Las-Cases, Paris-7e, à l'intention de

M. Jean LALOY,
ancien ambassadeur,
membre de l'Institut,

décédé le 4 août 1994.

– Ermont (Val-d'Oise).

Marie-Madeleine Petit,
sa femme,
Et ses enfants,
rappellent le souvenir de

Marcel PETIT,
ancien directeur à l'ORTF,

décédé le 5 décembre 1993.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 10 décembre 1994, à 10 h 30, en l'église Saint-Flaive, à Ermont (Val-d'Oise).

Communications diverses

Maison de l'hébreu

Stages express individuels. Tous objectifs.

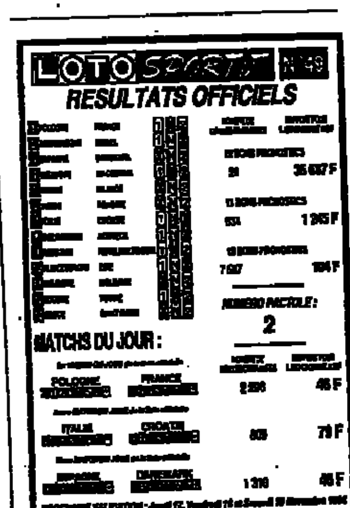
47-97-30-22 sauf samedi.

Soutenances de thèses

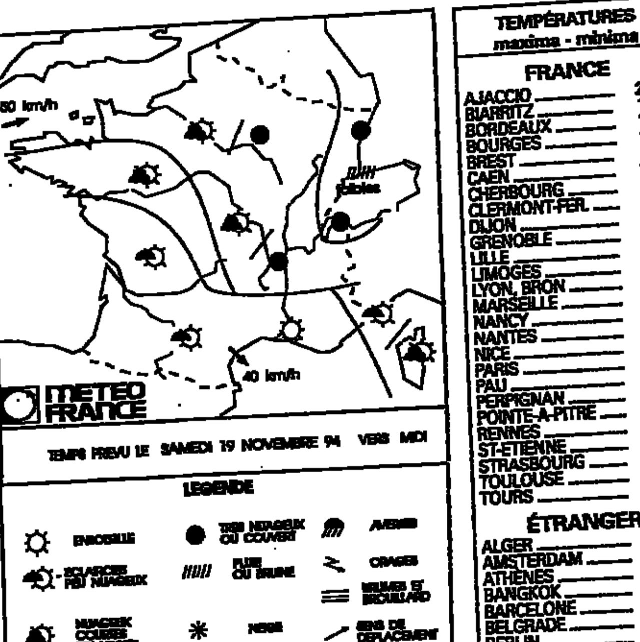
– Michel Depeyre soutiendra sa thèse de doctorat en histoire sur « Tactiques et stratégies navales de la France et du Royaume-Uni, de 1690 à 1815 », le samedi 19 novembre 1994, à 14 h 30, à l'université Paris-IV-Sorbonne, amphithéâtre Champollion.

– Simone Mazauric, agrégée de philosophie, soutiendra sa thèse de doctorat : « Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du dix-septième siècle », à l'université Paris-I, samedi 19 novembre 1994, 14 h 30, amphithéâtre Lefebvre.

YOGA : Journée nationale le 20 novembre. – La Journée nationale de yoga aura lieu dimanche 20 novembre 1994. Des cours pratiques seront proposés pour débutants, de 9 h 30 à 16 h 30. Une table ronde avec des spécialistes (Ysé Masquelier, Patrick Tomatis, François Roux) est prévue à 14 heures, au siège de l'Union nationale de yoga et de la Fédération nationale des enseignants de yoga, 3, rue Aubriot, Paris-4e, tél. : 42-78-03-05, sur le thème : « Le yoga, des racines pour croître ». Participation gratuite, mais inscription préalable nécessaire.



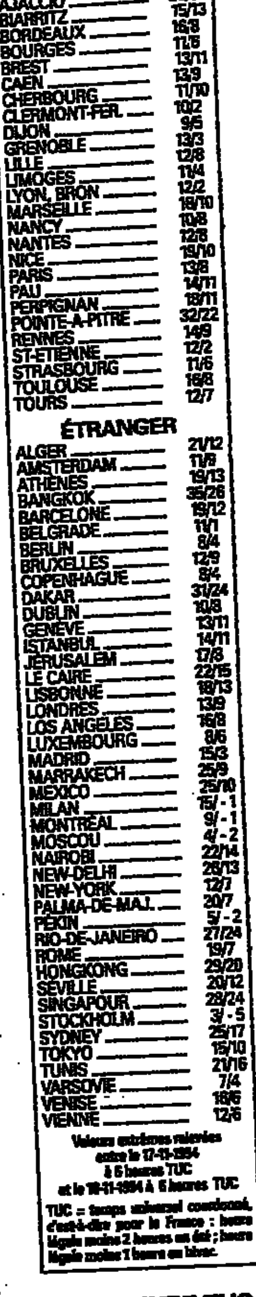
MÉTÉOROLOGIE



Samedi : la grande douceur. – Les pluies faibles s'évacuant par l'est toucheront les régions de la Lorraine aux Alpes du nord le matin, dans un ciel encombré. Elles feront place à quelques éclaircies l'après-midi. Au nord d'une ligne Côtes-d'Armor-Ardennes, les rares pluies matinales se dissiperont rapidement, mais la couverture nuageuse persistera toute la journée, amenant quelques pluies près du littoral normand le soir. Des Pays de la Loire à la Bourgogne, le ciel nuageux ménagera de belles éclaircies au fil des heures. Au sud de la Loire, les nuages s'atténueront progressivement en matinée et les éclaircies seront généreuses l'après-midi. Mais des brouillards localement denses se formeront rapidement en soirée. Le pourtour méditerranéen sera favorisé et connaîtra une belle journée ensoleillée.

La douceur l'emportera sur toutes les régions : sur un grand quart nord-ouest, les températures minimales flirteront avec les records, jusqu'à 14 degrés. Ailleurs, elles avoisineront les 10 degrés. L'après-midi elles s'étageront de 13 à 20 degrés du nord au sud, jusqu'à 21 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima - minima

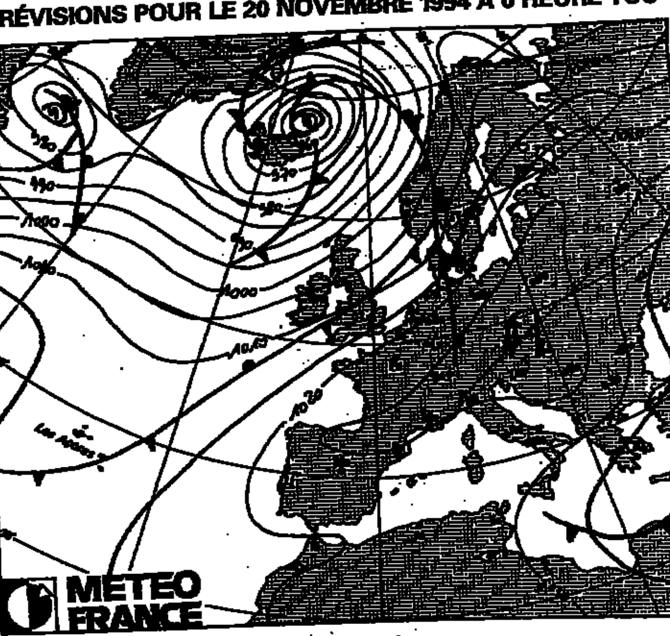
FRANCE	
AJACCIO	20/8
BIARRITZ	15/13
BORDEAUX	16/8
BOURGES	11/6
BREST	13/11
CAEN	13/9
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-FER.	10/2
DIJON	9/5
GRENOBLE	13/3
LILLE	12/8
LIMOGES	11/4
LYON, BRON	12/2
MARSEILLE	18/10
NANCY	10/8
NANTES	12/8
NICE	19/10
PARIS	13/8
PAU	14/11
PERPIGNAN	18/11
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	14/9
ST-ETIENNE	12/2
STRASBOURG	11/6
TOULOUSE	16/8
TOURS	12/7

ÉTRANGER	
ALGER	21/12
AMSTERDAM	11/9
ATHÈNES	19/13
BANGKOK	35/26
BARCELONE	19/12
BELGRADE	11/1
BERLIN	8/4
BRUXELLES	12/9
COPENHAGUE	8/4
DAKAR	31/24
DUBLIN	10/8
GENÈVE	13/11
ISTANBUL	14/11
JÉRUSALEM	17/8
LE CAIRE	22/15
LISBONNE	18/13
LONDRES	13/9
LOS ANGELES	16/8
LUXEMBOURG	8/6
MADRID	15/3
MARRAKECH	25/9
MEXICO	25/10
MILAN	15/-1
MONTRÉAL	9/-1
MOSCOU	4/-2
NAIROBI	22/14
NEW-DELHI	28/13
NEW-YORK	12/7
PALMA-DE-MAJ.	20/7
PÉKIN	5/-2
RIO-DE-JANEIRO	27/24
ROME	19/7
HONGKONG	29/20
SÉVILLE	20/12
SINGAPOUR	28/24
STOCKHOLM	3/-5
SYDNEY	25/17
TOKYO	15/10
TUNIS	21/16
VARSOVIE	7/4
VENISE	16/6
VIENNE	12/6

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-11-1994 à 6 heures TUC et le 18-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



A nos lecteurs

« Terres d'hiver » remplaçant cette semaine notre supplément « Temps libre », la page Jeux sera publiée dans le prochain « Temps libre » daté 26 novembre.

Le Monde

Édité par la SARL le Monde

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 18 NOVEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Sport : Patinage artistique. Grand Prix de France, en direct de Lyon.
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Présenté par Tina Kieffer. Demain la jeunesse éternelle ? Invité : Sacha Distel.
0.10 Sport : Patinage artistique.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Bal à Fredo.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Adamo, Brigitte Lahaie.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 ▶ Série : Novacek. Le Croisé de l'ordre, de Marco Pico.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Après le Goncourt. Invités : Didier Van Cauwelaert (*Un aller simple*) ; François Nourissier, secrétaire général de l'académie Goncourt ; Goncourt des lycéens, invités : Claude Pujade-Renaud (*Belle-mère*) ; William Styron (*Un matin de Virginie*) ; Pierre Dauzier et Paul Lombard (*Anthologie des poètes délaissés*).
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui.

FRANCE 3

13.10 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'Ile noire (6e épisode) ; Peter Pan ; La Légende de Prince Valiant.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Grande Histoire de la cravate*, de François Chaille.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Fortunes de mer, de Yannick Charles, Guy Nevers et James Vidal.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Gilbert Montagné. Etats-Unis : les tonneliers du ciel ; France : les kimbanguistes ; Ladakh : en attendant le printemps.
22.50 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Thème : La physiologie du désir et de l'amour.
0.15 Court métrage : Libre court. Une femme en bataille, de Camille Brottes.

CANAL +

13.35 Cinéma : Piège en haute mer. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992).
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.40 Documentaire : Sylvie, sa vie. De Gilles Verlant.
16.45 Cinéma : Les Aventures de Bernard et Bianca. ■■ Film d'animation américain de Wolfgang Reitherman, John Lounsbery et Art Stevens (1977).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : L'Affaire Diane Masters. De John Korty.
22.30 Documentaire : L'Aigle et le Serpent. De Sean Morris.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Les Experts. ■ Film américain de Phil Alden Robinson (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Histoire parallèle. Actualités soviétiques et japonaises de la semaine du 12 novembre 1944, commentées par Marc Ferro et Jacques Rupnick (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Hommage à Tom Jobim, de Walter Salles Jr. (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Islande, l'autocar du pôle. De Ralph Christians.
20.10 Documentaire : Les Hieleros, mineurs de glace. De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Paix et amour. De Laurence Ferreira-Barbosa.
21.45 ▶ Documentaire : La Mémoire abusée. Ou les Multiples Personnalités de Rachel Downing. D'Ilan Flammer et Sherrill Mulhern.
23.10 Cinéma : La Marquise d'O. ■■ Film franco-allemand d'Eric Rohmer (1976) (v.o.).

M 6

13.20 Téléfilm : Atout cœur. De Peter Werner.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Magazine : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; Draculito.
18.00 Série : Highlander.

19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Le Virus du mal. De Jerrold Freedman.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après. Les Diables.
23.25 Magazine : Sexy Zap.
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Série : Hongkong Connection. L'Intermédiaire.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. La mélodie française (5).
20.30 Radio archives. Faites l'amour...
21.32 Musique : Black and Blue. Bessie Smith. Avec Alex Dutilh.
22.40 Les Nuits magnétiques. Photographier la ville (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Helen Humes, la vagabonde (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Avant-concert. Par Anne Montaron.
20.30 Concert (en direct de Montreux) : La Création du monde, ballet op. 81 a, de Milhaud ; Concerto pour accordéon et orchestre, de Françaix ; Petites suites nos 1 et 2, Pulcinella, de Stravinsky, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Diego Masson ; sol. : Pascal Contet, accordéon.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith. Sonate en la mineur, de Weiss.
23.00 Ainsi la nuit. Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 34, de Weber ; Trio pour piano, violon et violoncelle en mi majeur op. 83, de Hummel.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière. Concert en direct de l'hôtel Méridien : J. J. Johnson, trombone, avec Ralph Moore, saxophone, Renée Rosnes, piano, Rufus Reid, contrebasse, Billy Drummond, batterie.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20, en direct du premier Salon Perigor Inventor : « La vie quotidienne des handicapés » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Crâneries

AUX chasseurs d'images, le retour de Jacques Médecin promettait mille délices. Tout un voyage en avion, avec suspense – sera-t-il délivré par ses comités de soutien ? –, rebondissements, gyrophares, poursuite en voiture, chapeaux de roues, un de ces grands rodéos dans lesquels le plus rapide à dégainer emporte le morceau : le rêve. Très vite, une question s'imposa : en nous faisant vivre seconde par seconde l'extradition de l'ancien maire de Nice, en ne nous épargnant pas une marche de passerelle, la télévision accomplirait-elle l'exploit de nous le rendre sympathique ? Parviendrait-elle à le recouvrir de la peau de la victime ?

Dès l'embarquement, le reporter de France 2 nous plongea dans l'action : ce rideau gris ne trompait personne, M. Médecin se trouvait derrière. Savez-vous que M. Médecin est dans l'avion ?, demanda le reporter à un passager. M. Médecin ? Pas possible ! Et, à l'unisson avec ce passager, bouleversé de se découvrir au cœur de l'événement, on vibra d'émotion. Tous les voyageurs, ensuite, y passèrent : que pensez-vous de M. Médecin ? Et par leur bouche la vérité s'exprimait. Quel échantillon moins supect que ces médecinologues de hasard ? Rien ne nous fut épargné du perfide commentaire – *« on déroule le tapis rouge pour les escrocs »* – du commandant de bord.

Mais tout cela ne suffisait pas. Il fallait à tout prix le faire parler. Il fallait vérifier que l'animal était livré en état de marche. A Roissy, une autre équipe de France 2 prit le relais. A une station-service, elle parvint à rejoindre le cortège. Assis à l'arrière d'une voiture du GIGN, l'ancien maire baissa sa vitre. *« Est-ce que vous avez fait bon voyage ? Quelles sont vos premières impressions de France ? N'êtes-vous pas triste, amer ? » « On ne peut pas mieux voyager que sur Air France »*, fanfaronna l'extradé. Et, après quelques instants, s'adressant au cameraman : *« Cessez de trembler, l'image va être floue »*, s'amusa-t-il, faisant rire le gendarme assis à ses côtés, manifestement admiratif devant tant de mâle combativité. Le message était passé : Médecin « en a » toujours, l'exil ne l'a pas changé. En quelques minutes ressuscitait le héros aux yeux des Niçois, et sans doute de quelques autres.

« L'ancien maire de Nice veut donner l'image d'un homme serein, qui a gardé le sens de l'humour », conclut le reporter, démontrant ainsi que les efforts d'image de l'ancien maire de Nice n'avaient pas de spectateur plus lucide que lui. Ne vous y laissez pas prendre, cher public : Médecin crâne, mais c'est pour montrer qu'il crâne. Et si, pendant de longues minutes, nous vous le montrons crânant sous toutes les coutures – alors que le rappel des faits qui lui sont reprochés est expédié en quelques secondes –, ce n'est que pour vous montrer que nous ne sommes pas dupes.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

TF1

5.55 Série : Mésaventures.
6.25 Club mini Zig-Zag. Pif et Hercule ; Gil et Julie ; Clyde ; Costa.
7.20 Club mini. Terre, attention danger ; Candy ; Bof ; Clip.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée. Goldorak ; Jeux ; Power Rangers ; Jet Man.
10.43 Météo (et à 12.18).
10.45 Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo et Journal.

13.15 Magazine : Reportages. Mon village à l'heure du sida, d'Alain Blanchet et Tony Bosco.
13.50 Série : Sydney Police.
14.45 Sport : Patinage artistique. Grand Prix de France, en direct de Lyon.
15.45 Série : Chips.
16.40 Série : Tarzan.
17.05 Magazine : Trente millions d'amis.
17.35 Série : 21, Jump Street.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Divertissement : Les Vieux de la veille. Présenté par Patrick Sébastien.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.45 Magazine : Formule Foot.
0.20 Sport : Golf. 23e Trophée Hassan II au Maroc.
1.00 Journal et Météo.
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.30 TF 1 nuit (et à 2.35, 3.30, 4.10).
1.40 Documentaire : L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau.
2.45 Feuilleton : Cités à la dérive (7e épisode).
3.40 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).
4.20 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.

FRANCE 2

6.05 Cousteau à la redécouverte du monde. Les Requins dormeurs du Yucatan (rediff.).
6.55 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
7.45 Hanna Barbera Dingue Dong. Scoubidou ; Bêtes comme chiens ; Mumbly ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.50 Sam'di mat'. Mission galaxia ; Les Tortues Ninja ; La Famille Addams ; Retour vers le futur.
10.10 Dessin animé : Warner Studio. Tiny Toons.
10.55 Expression directe. FEN.
11.05 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 5.20).
11.50 Jeu : Pyramide.
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.30).
12.59 Journal.
13.35 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Les guérisons inexpliquées.
14.35 Documentaire : Histoires sauvages. Le parc de Yellowstone ; Hippos et rhinos.
15.25 Magazine : Samedi sport. A 15.30, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.40, Gymnastique : championnat du monde par équipe, en direct de Dortmund, finales hommes.
17.15 Série : Kojak.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Chéri(e), j'ai un truc à te dire. Thème : l'homme, la femme, la rupture. Invitée : Sylvie Vartan.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Georges Beller. Les piégés : Guy Marchand, Enzo Enzo, Thierry Lhermitte, Pierre Cosso, Pascal Olmeta, Arthur, Marlène.
22.30 Magazine : Chela ouate. Présenté par Christian Spitz, Julia et Arnold. Les jeunes et l'amour.
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.
1.00 Magazine : Taratata (rediff.).
2.05 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.10 Documentaire : Rio Loco.
3.40 Dessin animé (et à 5.10).
3.45 Documentaire : Le Pont polaire.
4.35 Documentaire : Safari Namibie.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Voile : La Route du rhum (et à 20.25).
7.05 Bonjour Babar. Budgie, le petit hélicoptère ; Les Moomins ; Oui-oui ; Mon âne ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
8.30 ▶ Magazine : Terres francophones. Amin Maalouf, l'île aux rochers (2e partie).
9.00 Magazine olympique.
9.30 Magazine : Rencontres à XV.
10.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
10.30 Magazine : Outremers.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.40).
14.05 Série : New-York District. Le Loup dans la bergerie.
17.40 Magazine : Montagne. En direct du Parc des Princes. Sonneur de foudre, de Claude Francillon.
18.15 Expression directe. RPR.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Sur quelques-uns et sur lui-même*, de Robert Walser.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.00 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Sport : Patinage artistique. Le Lalique Trophée d'or, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy.
22.25 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Les prix littéraires.
23.25 Météo et Journal.
23.50 Magazine : Musique et compagnie. Présenté par Alain Duault. De Bach à Bacchus, en Bourgogne. Avec la Camerata de Bourgogne, Thierry Caens, trompettiste, Yves Henry, pianiste, Michel Piquemal, baryton, l'Ensemble A Sei Voci, l'Orchestre de chambre de Toulouse.
0.50 Divertissement : Fête de la montagne et de la neige. Au Parc des Princes.
1.50 Musique : Cadran lunaire. *Refrain de berceau, West Finnish Dance*, de Palmgren, par Stephen Hough, piano (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 7.28, 12.29, 0.18).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.30 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids super-moyens IBF : James Toney (E.-U.) - Roy Jones (E.-U.).
8.30 ▶ Téléfilm : Le Jardin des Plantes. De Philippe de Broca, avec Claude Rich, Salomé Stévenin.
10.00 Surprises (et à [illegible]).
10.10 Cinéma : Chaplin. □ Film américano-britannique de Richard Attenborough (1992). Avec Robert Downey Jr., Dan Aykroyd, Géraldine Chaplin.

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. La vie à 90.
14.00 Sport : Basket. OL Antibes-PSG Racing. Match de 9e journée du championnat de France, en direct.
15.45 Documentaire : Un tigre dans les forêts d'Ecosse. De Fergus Beeley.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Les Simpson.
18.40 Magazine : Le Tellement Mieux de Zérorama nouveau.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo. Présenté par Michel Field.
20.00 Série : Absolument fabuleux.
20.30 Téléfilm : Une affaire personnelle. De Joan Micklin Silver, avec Sissy Spacek, Aidan Quinn.
22.00 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Puppet Master 3. ■ Film américain de David Decoteau (1991). Avec Guy Rolfe, Richard Lynch, Ian Abercrombie.
0.20 Cinéma : Trois couleurs, Bleu. ■■ Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1992). Avec Juliette Binoche, Benoît Régent, Florence Pernel.
1.55 Cinéma : L'Œil public. ■■ Film américain de Howard Franklin (1992). Avec Joe Pesci, Barbara Hershey, Richard Foronjy (v.o.).
3.30 Cinéma : Amok. ■■ Film franco-germano-portugais de Joël Farges (1992). Avec Fanny Ardant, Andrzej Seweryn, Bernard Le Coq. *D'après une nouvelle de Stefan Zweig.*
5.15 Cinéma : La Fuite au paradis. □ Film italo-franco-allemand d'Ettore Pasculli (1990). Avec Fabrice Josso, Inès Sastre, Jacques Perrin.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Islande, l'autocar du pôle (rediff.).
17.45 Magazine : Mégamix (rediff.).
18.40 Série : One-Reelers, comédies burlesques (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. Le pétrole sous tension permanente (1re partie).
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et britanniques de la semaine du 19 novembre 1944, commentées par Marc Ferro et Daniel Mayer.
20.25 Série : Reporter. Alain Biros.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Si vous passez par Palerme. Dernière partie du cycle Mafia, de Jean-Michel Meurice.
20.50 Documentaire : La Parade des saigneurs. De Jean-Michel Meurice.
22.15 Téléfilm : Elsa. De Paddy Breathnach, avec Brendan Coyle.
23.30 Magazine : Snark. Visible Compendium, de Larry Jordan ; C'est arrivé à Sarasota, de Walter Gutman ; 13 figures de Sarah Beauchesne au 71, rue Blanche, de Véronique Aubouy et Christophe Boutin ; The Audition, de Gavin Miller ; Notes on the Circus, de Jonas Mekas.
0.00 Joanne Brackeen Group. Concert filmé par Christian Wagner (40 min).

M6

7.30 M 6 Kid. Info Kid ; Kilitout : les coulisses du tournage de Classe mannequin ; Kidimot. Clémentine ; Peter Pan ; Christophe Colomb ; Hurricanes ; Cadillacs et dinosaures.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Magazine : Hit Machine. Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.
11.55 Série : Loin de ce monde.
12.25 Série : Mariés, deux enfants.
12.55 La Saga des séries. Invité : Michel Galabru.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.10 Série : Tonnerre mécanique.
15.15 Série : Les Champions.
16.15 Série : Le Joker.
17.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Agence Acapulco.
19.15 Magazine : Turbo. Essais de la nouvelle AT en aluminium, de la BMW 7,40 l, de la Mercedes 500, de la Lexus 400, de la Safrane bi-turbo et de la Cadillac Northstar.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Claude Brasseur.
20.45 Téléfilm : Tuez Mme l'ambassadeur ! De Lee Philips, avec Jaclyn Smith, Robert Wagner.
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Série : Hongkong Connection.
1.05 Boulevard des clips (et à 6.30).
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; Fax'O ; Culture pub ; Destination le monde (L'Australie) ; Le Nil des pharaons ; Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Temps de la danse. Entretiens avec Roland Petit et Michel Hallet-Egayan.
20.30 Photo-portrait. Bartabas.
20.45 Fiction. Tintagel, de Claude-Henri Rocquet.
22.35 Musique : Opus. Nina Simone.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Luis Lemos, artiste-peintre.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 14 mai au Grand Théâtre de Genève) : I Capuleti e i Montecchi, de Bellini, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Bruno Campanella ; sol. : Jacob Will, Laura Claycomb, Jennifer Larmore, Gregory Kunde, Jeffrey Wells.
23.00 Les Magiciens de la Terre. Par Daniel Caux. Inde du Sud : Ragunath Manet ; Inde du Nord : Gopal Krishan.
0.05 Musique pluriel. Par Cécile Gilly. Trios, de Baca-Lobera ; Tudo liquido, de Brophy ; Aplec, de Tosi, Jay, de Donatoni, par l'Ensemble 2e2m, dir. Paul Méfano.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « Quand la machine bloque, il y a du chômage par fatalité » (« Rue des Entrepreneurs »).

RCJ 94.8 FM, 21 heures : Edouard Balladur.

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Absents, présents

TOUT est toujours dans la nuance, en politique. Par exemple, la symbolique des villes. Prenons Liévin, au hasard. Le Parti socialiste y tient congrès. Ce n'est ni Epinay, ni Metz, ni Valence, ni Rennes mais Liévin. Une ville à très forte valeur de gauche ajoutée, un retour aux sources, taries, ou aux puits, fermés, comme l'on voudra.

En choisissant cette cité du Pas-de-Calais pour y organiser leurs assises, les socialistes ne faisaient pas que rendre hommage à une ville qui eut, en 1988, l'extrême bon goût de voter, au second tour, à 79,26 % en faveur de François Mitterrand. Ils ne manifestaient pas seulement leur reconnaissance aux sections d'élite et à une base populaire un peu délaissée pour cause de pouvoir. Ils ne prouvaient pas uniquement ce sens inné de l'économie qu'imposent des finances en péril.

Liévin, c'était autre chose. Comme aurait dit le sapeur Camember, ce retour dans le Nord amorçait un virage à gauche. Le PS, n'ayant plus grand-chose, électoralement parlant, à espérer dans l'immédiat, allait se la jouer *Germinal*. Le culte des anciens, la culture d'opposition, un bain de jouvence dans des marmites qui firent leurs preuves, cela vous ragaillardit un parti.

Liévin, c'était autre chose, avant Delors. Et, depuis Delors, ce ne sera plus la même chose. Dans un cas, l'avenir du PS conjugué au passé. Et, dans l'autre, le passé du PS conjugué à l'avenir. Le congrès de nécessaire refondation est devenu congrès de possible reconquête. A supposer que l'hésitant se dévoue. Dans ces conditions nouvelles, et mal faites pour enchanter les tenants d'une salubre cure d'opposition, la donne a changé. Il va falloir que les congressistes surveillent leurs débats et leur langage. Car l'absent Delors a déjà raison. Non d'être absent, mais d'être le seul. Et même si, sage précaution, Henri Emmanuelli a pris les précautions d'usage en disant en substance : lui c'est lui et nous c'est nous, l'absent-présent va imposer son ombre.

Un autre présent-absent se trouvera par hasard à Liévin, samedi. *Le Monde* d'hier a annoncé, en « une », que *« François Mitterrand se rendra au congrès du PS à Liévin »*. Faux. L'information a été démentie. Le juste titre, du moins jusqu'à une prochaine déconvenue, aurait été : *« M. François Mitterrand se rendra à Liévin, où se tient justement le congrès du PS, pour une cérémonie, le 19 novembre, à la mémoire des 42 mineurs morts dans la catastrophe du 27 décembre 1974 »*. C'eût été un peu long peut-être, mais plus exact.

On l'aura compris, tout est dans le symbole. M. François Mitterrand sera au côté du PS à Liévin, mais n'y sera pas. A moins que finalement, saisi d'un remords ou d'une inspiration, il y aille sans y aller, tout en n'y allant pas.

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs ; L'avis du médiateur, par André Laurens : « Vie publique, vie privée » ; Trait libre, par Bap *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les militaires américains admettent qu'en octobre l'Irak ne voulait pas envahir le Koweït

Après enquête sur place, en Arabie saoudite, auprès des commandements américains à Dahran, l'hebdomadaire *Aviation Week and Space Technology*, réputé pour obtenir des informations crédibles du Pentagone, considère que l'Irak n'a pas eu l'intention d'envahir le Koweït en octobre. A l'appui, il publie des témoignages d'officiers américains *(page 4)*.

SOCIÉTÉ

Jacques Médecin est mis en examen pour cinq délits différents

L'ancien maire de Nice devait être mis en examen, vendredi, à Grenoble, pour les cinq délits qui lui sont reprochés, dont ceux d'abus de confiance et de corruption passive, puis placé sous mandat de dépôt, après débats contradictoires, dans le cadre des deux affaires ayant justifié son extradition *(page 14)*.

ESPACE EUROPEEN

Quelques idées pour la réforme européenne

Les Allemands ont donné le coup d'envoi de la discussion sur la réforme des institutions communautaires. Après une phase de léthargie, les responsables français apportent leurs contributions au débat. Ainsi, le Mouvement européen vient d'éditer un document, dont nous publions de larges extraits en vue de la conférence intergouvernementale de 1996 *(page 7)*.

CULTURE

La nouvelle vague de la chanson française

A l'aise, dans un décor intimiste, Enzo Enzo, petit bout de femme au chapeau noir, a su bâtir un récital qui a, il est vrai, ses longueurs mais aussi ses luminosités. Au Bataclan, jusqu'au 29 novembre, à ceux qui avaient très vite cru en elle, Enzo donne une éclatante confirmation de son talent *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Les revers hollywoodiens des groupes nippons

Sony, qui avait acheté les studios Columbia, fin 1989, à grand fracas et à grand frais, a annoncé, jeudi 17 novembre à Tokyo, une perte pour la période d'avril à septembre de 2,8 milliards de dollars due à ces actvités cimématographiques. Une somme considérable, 15 % de son chiffre d'affaires. Un échec parmi les plus cinglants de l'histoire des rachats industriels *(page 18)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

Les associations de protection de la nature l'ont toujours dit : la loi de 1976 est un excellent texte. Depuis cette date, la faune et la flore sauvages appartiennent bel et bien au patrimoine national. Aujourd'hui, les articles du projet de loi Barnier qui limitent la préservation de la faune et de la flore en cas de risque pour les hommes ou leurs biens inquiètent les défenseurs de la nature.

Ce numéro comporte un cahier « Terres d'hiver » folioté de 1 à XVI

Le numéro du « Monde » daté vendredi 18 novembre 1994 a été tiré à 479 538 exemplaires

La préparation de l'élection présidentielle

M. Mitterrand donne son avis sur le choix de son successeur

Le président de la République s'est adressé, pour la première fois de son double septennat, jeudi 17 novembre, au congrès de l'Association des maires de France (*le Monde* du 16 novembre). Les quelque cinq mille maires qui se trouvaient dans le grand auditorium du Palais des congrès de la porte Maillot attendaient sa venue avec curiosité.

« Votre présence est un honneur, un soutien, un réconfort pour les généreux et discrets serviteurs de la République que sont les maires », a dit Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'association, avant de laisser la parole à son invité. François Mitterrand a commencé par improviser tranquillement, accoudé au bras droit de son fauteuil, en rappelant qu'il avait lui-même été maire d'une *« toute petite commune »* de la Nièvre, Château-Chinon, pendant vingt-deux ans. Il en garde *« un souvenir lumineux »*, qui a *« éclairé »* toute sa vie politique.

Après cette entrée en matière séductrice, M. Mitterrand a observé que le travail *« essentiel »* des institutions, depuis des décennies, avait été de *« se marcher sur les pieds »* : mais il s'agit là, selon lui, d'*« une dialectique, un combat permanent et nécessaire pour la démocratie »*. Il a déclaré que le débat sur les institutions, relancé par Edouard Balladur dans *le Monde* du 17 novembre, est un *« débat sain »*. Il est *« très bien »* que ce débat s'engage *« à quelques mois d'une élection présidentielle »* dont, a-t-il dit en plaisantant, il entend *« beaucoup parler »*. *« Je crois qu'il s'agit de ma succession... »*, a-t-il ajouté.

« Quand vous élirez le président de la République, il faudra examiner non seulement ses textes, mais aussi ce que vous pensez de lui, a-t-il conseillé aux maires. *Il faut qu'il montre une certaine richesse humaine. Il faut que le chef de l'Etat aime les Français, et que les Français sentent qu'il les aime »*, a-t-il insisté. Après cet instant de gravité, M. Mitterrand a repris un ton léger pour rappeler que celui qui dirigera le pays sera là pour un temps limité. *« Parfois, ça s'allonge*, a-t-il concédé, *mais, croyez-moi, ça ne fera pas école ! »*

Il a prononcé l'éloge des maires, des *« gens disponibles, serviables »*. Faisant allusion aux affaires politico-judiciaires – les *« nouvelles désolantes »* qui *« nous parviennent »*, a-t-il dit *« sur le plan parlementaire ou gouvernemental »* –, M. Mitterrand a protesté contre la mise en cause de l'honnêteté des maires. Il a constaté que certains, gagnés par la lassitude, envisagent de ne pas se représenter aux élections municipales en 1995. *« Il n'y a pas d'humilité à avoir, il n'y a pas à s'excuser ! »* a-t-il déclaré, sous les applaudissements, avant de reprendre : *« Sauf si vous avez des raisons familiales ou de santé, continuez, continuez de vous adresser à l'opinion publique ! »*

R. Rs.

La candidature de M. Delors sera « en filigrane » du congrès du PS, estime M. Emmanuelli

Dans deux entretiens publiés, vendredi 18 novembre, l'un par *les Echos*, l'autre par *la Voix du Nord*, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, a précisé les enjeux du congrès du PS qui s'ouvre vendredi 18 novembre à Liévin, dans le Pas-de-Calais. La question de la candidature à la présidentielle de Jacques Delors va se poser *« en filigrane »* lors du congrès, indique M. Emmanuelli.

Le premier secrétaire récuse, dans *les Echos*, *« la théorie à la mode, qui voudrait qu'il y ait un grand écart entre le coup de barre à gauche du PS et l'éventuelle candidature de Jacques Delors à la présidentielle »*. *« Jacques Delors n'est candidat ni à être le premier secrétaire du PS, ni à en définir la doctrine*, explique le premier secrétaire. *Entre ses propositions et les nôtres, il y a des différences. Et alors ? Il faut bien comprendre que le schéma où l'on avait François Mitterrand à la fois premier secrétaire du Parti socialiste et candidat à l'élection présidentielle ne se reproduit pas »*.

Dans *la Voix du Nord*, M. Emmanuelli estime que *« la gauche peut gagner la présidentielle »*. *« Tout dépendra du candidat »*, estime-t-il, avant d'ajouter : *« Si la gauche gagne, cela tiendra sans doute pour partie à la mésentente à droite. »*

Jean Glavany, porte-parole du PS, a précisé, jeudi, les conditions dans lesquelles le président de la République, François Mitterrand, se rendra à Liévin samedi. Il viendra pour *« commémorer la catastrophe minière de 1974 »*, a indiqué M. Glavany, et non pas *« au congrès du Parti socialiste a Liévin »* (titre du *Monde* du 18 novembre). *« Nous ne pouvons que nous réjouir qu'il ait décidé de* [venir à Liévin] *le jour même où nous serons nombreux à pouvoir l'accueillir avec la chaleur et l'amitié qu'il mérite. » « Toutes les interprétations de cette rencontre sur le calendrier politique sont déplacées »*, a ajouté le porte-parole.

La direction du PS avait précisé, peu auparavant, qu'il n'est *« pas prévu »* que M. Mitterrand pénètre dans l'enceinte où se réunira le congrès. Il rencontrera, vraisemblablement, les dirigeants du PS et les délégués au congrès – et s'adressera à eux – à l'extérieur du lieu de leur réunion.

La fin du congrès de l'Association des maires de France

L'emploi reste la principale préoccupation des élus locaux

Le congrès des maires de France, commencé avec le spectacle de la mésentente entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, s'est achevé, jeudi 17 novembre, avec une intervention de François Mitterrand. Entre-temps les élus se sont aussi intéressés à ce qui est leur principale préoccupation, l'emploi, même s'ils n'ont pu que constater qu'ils n'avaient guère de moyens pour participer à la lutte contre le chômage.

Etre juridiquement incompétent n'interdit pas d'avoir envie d'intervenir. Il en va ainsi des maires face à l'emploi. En 1993, ils avaient décidé de faire de la lutte contre le chômage le thème principal de leur congrès qui, commencé mardi 15 novembre, s'est achevé jeudi 17 en présence du président de la République. Les débats, comme une enquête commandée à BVA par l'association des maires de France, l'ont bien montré. En effet, d'après celle-ci, fruit d'un questionnaire envoyé en mai à tous les maires et auquel 3 662 ont répondu, 2 011 de ces réponses ayant été sélectionnées de manière aléatoire pour être analysées, montrent qu'un maire sur trois place le chômage au cœur de ses préoccupations. Cette proportion atteint un sur deux dans les communes de plus de dix mille habitants.

L'emploi est ainsi beaucoup plus souvent cité que la désertification rurale ou l'insécurité. Aussi, le tiers de ces élus estiment-ils qu'ils devront intervenir plus largement au cours des prochaines années pour implanter ou maintenir des emplois dans leur commune. Ils éprouvent toutefois un certain sentiment d'impuissance, puisqu'ils sont 63 % à juger leur pouvoir *« négligeable »* ou *« secondaire »*. Ils ont, la plupart du temps, une opinion favorable des structures d'insertion, bien que 38 % les qualifient de *« parkings à chômeurs faisant de la concurrence à d'autres entreprises »*.

Dans les villes de plus de dix mille habitants, la plupart des maires affirment que la commune est le premier employeur, au travers de la mairie ou d'un établissement public dépendant. Plus surprenant, sept maires sur dix n'ont pas encore entendu parler de la loi qui les autorise à embaucher des apprentis, toutefois, un grand nombre d'entre eux se propose de l'appliquer. Les élus locaux souhaitent encourager les emplois de proximité (aide aux personnes âgées, garde d'enfants, métiers de l'environnement, restauration, surveillance), mais ils dénoncent leur caractère précaire et, pour la plupart (65 %), estiment que ces emplois ne sont que *« des petits boulots »* acceptés en attendant mieux.

Une majorité (65 %) de maires emploient des personnes bénéficiant d'un contrat emploi-solidarité (CES), et beaucoup (40 %) veulent en créer dans les douze prochains mois. Mais la plupart (65 %) constatent qu'ils n'ont pu, en fin de contrat, embaucher ces titulaires de CES, pour des raisons financières ou juridiques.

Ces contrats emploi-solidarité divisent les maires. Le débat organisé mercredi 16 au congrès l'a montré. Ainsi, alors que Patrick Braouezec, maire communiste de Saint-Denis et député de la Seine-Saint-Denis, s'est déclaré hostile à toute forme d'*« emploi assisté »*, Gilles de Robien, maire UDF-PR d'Amiens et député de la Somme, a déclaré qu'il préférait des *« CES utiles à des RMI qui ne débouchent sur aucune insertion »*.

Alain Minc, président de la commission sur « la France de l'an 2 000 » (*le Monde* du 5 novembre), avait été invité par Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF et sénateur RPR du Pas-de-Calais, membre de cette commission, à donner son point de vue sur l'emploi. M. Minc a souligné que la société française n'avait pas créé le chômage *« par hasard »* : *« Nous l'avons collectivement choisi, ce chômage, aux dépens d'une sous-société (...) Nous mettrons longtemps à s'en sortir : il n'y aura pas de remèdes miracles, mais seulement des points d'inflexion »*, a-t-il déclaré. Pour réduire le taux de chômage, il préconise, sur quatre ou cinq ans, une maîtrise des évolutions salariales et un débat sur le temps de travail. Faute de quoi, l'écart entre les situations sociales serait susceptible de générer des conflits violents. M. Delevoye, d'ailleurs, ne cesse d'expliquer que déjà les maires sentent monter la menace d'une *« révolution »*.

RAFAÈLE RIVAIS

L'ultime pourvoi du maire de Lyon ayant été rejeté

Le procès Noir-Botton devrait avoir lieu en février

Par un arrêt rendu jeudi 17 novembre, le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi introduit par les avocats de Michel Noir concernant un arrêt de la chambre d'accusation de Lyon sur l'ordonnance de renvoi rendue par le juge Philippe Courroye dans l'affaire Noir-Botton. Le président de la chambre criminelle a considéré que *« ni l'intérêt de l'ordre public ni celui d'une bonne administration de la justice ne commande l'examen immédiat du pourvoi »*. Les défenseurs du maire de Lyon avaient fait appel de l'ordonnnance de renvoi en arguant qu'elle statuait sur l'application d'une loi d'amnistie. Dès lors, plus rien ne s'oppose à ce que les douze prévenus de l'affaire Noir-Botton – parmi lesquels le journaliste de TF 1 Patrick Poivre d'Arvor, Michel Mouillot, maire UDF de Cannes, et Charles Giscard d'Estaing – soient jugés dès cet hiver, vraisemblablement au mois de février.

R. B.

Dans le cadre du mécénat

La Seita accorde trois bourses en sciences humaines

Pour la troisième année consécutive, la Seita, en partenariat avec l'ANVIE (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises) a accordé trois bourses de recherche de 100 000 francs chacune dans le cadre du mécénat en sciences humaines.

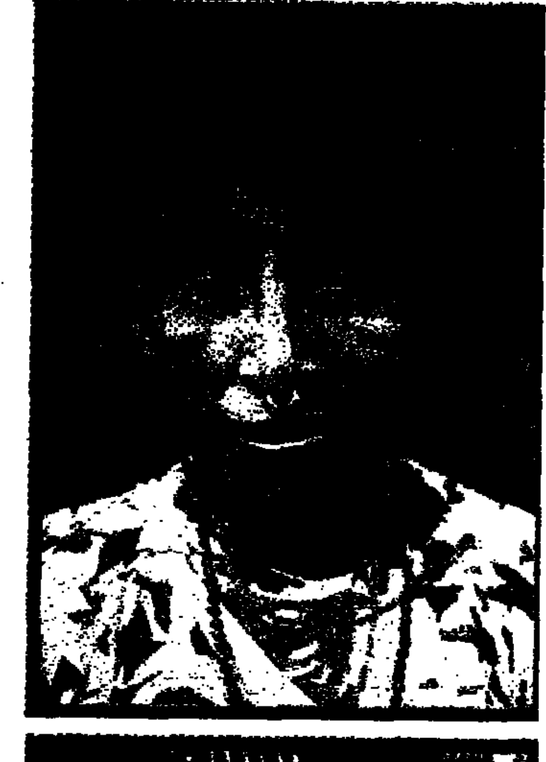
« Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois » : tel était le thème retenu cette année par la Seita. Deux projets écrits – celui de Mohamed Kara sur le discours identitaire des harkis, et celui de Lamia Radi sur les stratégies de survie de la bourgeoisie palestinienne en Jordanie – et un projet audiovisuel – « Enquête au pays de la famille », présenté par Jean-Christian Riff –, ont été choisi parmi 157 dossiers par un comité présidé par le sociologue anglais Théodore Zeldin.

En marge de l'attribution de ces bourses, des projections de documentaires et trois rencontres (avec Dominique Wolton, Pierre Manent et Richard Sennet) autour du même thème ont été organisées.

PRIX LITTÉRAIRE : le prix Novembre attribué à Jean Hatzfeld et Eric Holder. – Le Prix Novembre a été attribué jeudi 17 novembre à Jean Hatzfeld pour son livre *l'Air de la guerre* (L'Olivier) et Eric Holder pour son court roman *la Belle jardinière* (Le Dilettante). Le jury du prix Novembre, créé en 1989 et doté d'une somme de 200 000 francs par le graveur Cassegrain, est actuellement présidé par Jorge Semprun. L'originalité de ce prix réside dans la mobilité du jury, constitué d'écrivains et de critiques, et dans sa présidence tournante.

Le Monde
VOYAGES

Terres d'hiver



PANAMA

Fragiles tropiques

Quand un archipel préservé flirte avec le tourisme





PHOTOS ROBERT VAN DER HILST

JOURS tranquilles à Ukupseni, dans l'archipel des San Blas. Une barcasse à moteur a quitté l'îlot coralien, aplati au ras de l'océan et si fragile, vu du rivage de Darien – que les Indiens Kunas appellent justement, pour bien marquer la différence, la « terre ferme » –, qu'on imagine quelque tempête tropicale balayant ce village de chaumières rustiques et cette touffe verte de cocotiers ébouriffés par les alizés.

A tort. Les ouragans, jure Pawilitur Sapibe, jeune Indien responsable d'un hôtel écologique, n'ont jamais, de mémoire de Kuna, effleuré les San Blas. Ce chapelet de quelque deux cents petites îles, dont une vingtaine seulement sont habitées, s'étend en arcs gracieux sur trois cents kilomètres, le long de la côte atlantique de Panama, depuis El Porvenir jusqu'à Puerto Obaldia, à la frontière colombienne.

Un monde à part, étrange et séduisant, encore préservé, entre forêt tropicale de Darien (la seule véritable forêt vierge de toute l'Amérique centrale) et océan. Une parenthèse dans le temps et l'espace, un défi, un enjeu aussi où un tourisme balbutiant commence à peine à poser ses pieds et à braquer ses caméras, sous les regards circonspects des Kunas, hommes de petite taille, aux torses trapus.

Car ces Indiens du bout de la planète, méconnus, presque ignorés, même des Panaméens, entendent conserver, à tout prix, une semi-autonomie chèrement conquise. Qui le croirait en admirant cette carte postale émergeant des brumes de l'aube, la ligne blonde et pure de la grève, les cocotiers élancés, la barrière de corail où se brise, en grondant, la longue houle d'est. Qui croirait que cette poussière d'îlots, où s'accrochent environ trente mille indigènes chassés de la « terre ferme » par des tribus rivales, par les Espagnols, par les colons, par les trafiquants de tous poils et même, plus récemment, par la guérilla venue de Colombie, a connu révoltes et combats, vécu une lutte violente pour conquérir une certaine souveraineté.

Ukupseni, deux mille habitants, déjà à l'étroit entre l'église baptiste et ce qui ressemble, vaguement, à une jetée en pierres. On y trouve même un monument aux morts, mémorial modeste, dressé devant le terrain de basket rudimentaire, en souvenir du chef charismatique de la révolte kuna et des « événements » de février 1925. Indépendante depuis 1903, par la grâce musclée d'une intervention des Etats-Unis qui souhaitaient avoir les mains libres pour construire le canal interocéanique, la République de Panama ne se soucia guère, au début, de cet archipel lointain et des Indiens d'un autre âge qui le peuplaient. Tout changea dans les années 20 quand le pouvoir central décida d'intégrer de force les Kunas dans la nation en formation. Et, accessoirement, de les convertir à la modernité. Dès 1915, un « gouverneur » avait été nommé dans l'île de Porvenir, poste avancé et base de départ des colons et des autorités sur ce littoral longtemps laissé à l'abandon et, de ce fait, plus proche de la Colombie. Aujourd'hui encore, les petits cargos de commerce et les chaloupes qui pratiquent le cabotage tout au long de l'archipel sont, le plus souvent, colombiens. Vu d'Ukupseni ou de Playon Chico, Carthagène, la Colombienne, semble plus proche et plus accessible que Colon, la Panaméenne.

Dès 1923, des policiers arrivent. Brutaux, violents, ignorants des coutumes kunas. Les incidents se multiplient. Exactions, viols de femmes kunas (qui, traditionnellement, portent un anneau d'or dans le nez et des molas, corsages aux broderies raffinées et aux motifs souvent géométriques), mépris des règles de vie des habitants et pillages des cocoteraies, principale richesse locale, avec la pêche.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

(Lire la suite page III.)

OSER

Pour le voyageur qui en veut non pas pour son argent mais pour son intelligence et son plaisir, la ligne droite est rarement la meilleure solution. Savoir, par conséquent, élargir son horizon. Oser l'inédit. Choisir le Chili, par exemple, et, une fois sur place, le désert d'Atacama. Tenter Panama et y privilégier un archipel oublié. A Cuba ou au Sri-Lanka, tourner le dos aux plages pour enquêter sur le tabac ou percer les mystères de Sigiriya. Ne pas mépriser les « incontournables ». Rio, bien sûr, mais avec Paraty. Le Rajasthan, évidemment, mais jusqu'à Jaisalmer et en butinant les petits palais oubliés. Prendre de la hauteur, y compris à bord des trains qui flirtent avec les cimes. Descendre dans un volcan, chevaucher dans la neige. Jouer de l'espace mais aussi du temps.

PATRICK FRANCÈS

ISRAËL

Un jour à Jérusalem

Assister à la première messe au Saint-Sépulcre, flâner sur l'esplanade des Mosquées, méditer devant le mur d'Hérode, prendre un verre dans les bars branchés du quartier russe, acheter la coriandre et le safran dans les venelles voûtées du vieux souk. Se promener d'Ouest en Est, en toute quiétude, à travers une Ville sainte qui demeure virtuellement coupée en deux. Jérusalem, heure par heure.

Pages IV et V.

INDE

Les palais du désert

Sentinelle dressée dans le désert du Thar, la citadelle blonde de Jaisalmer. Martiale, marchande et raffinée. Derrière ses remparts, les *havelis*, belles maisons aux façades ornées de jalousies. Aux caravanes de jadis ont succédé les cohortes de touristes, nouveau filon des marchands locaux. Ainsi, au Rajasthan, les palais-forteresses d'hier ouvrent leurs portes aux visiteurs d'un soir.

Pages VI et VII

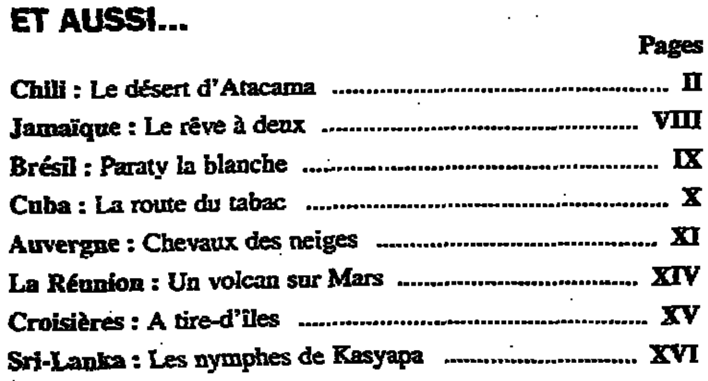


ALPES

Trains des cimes

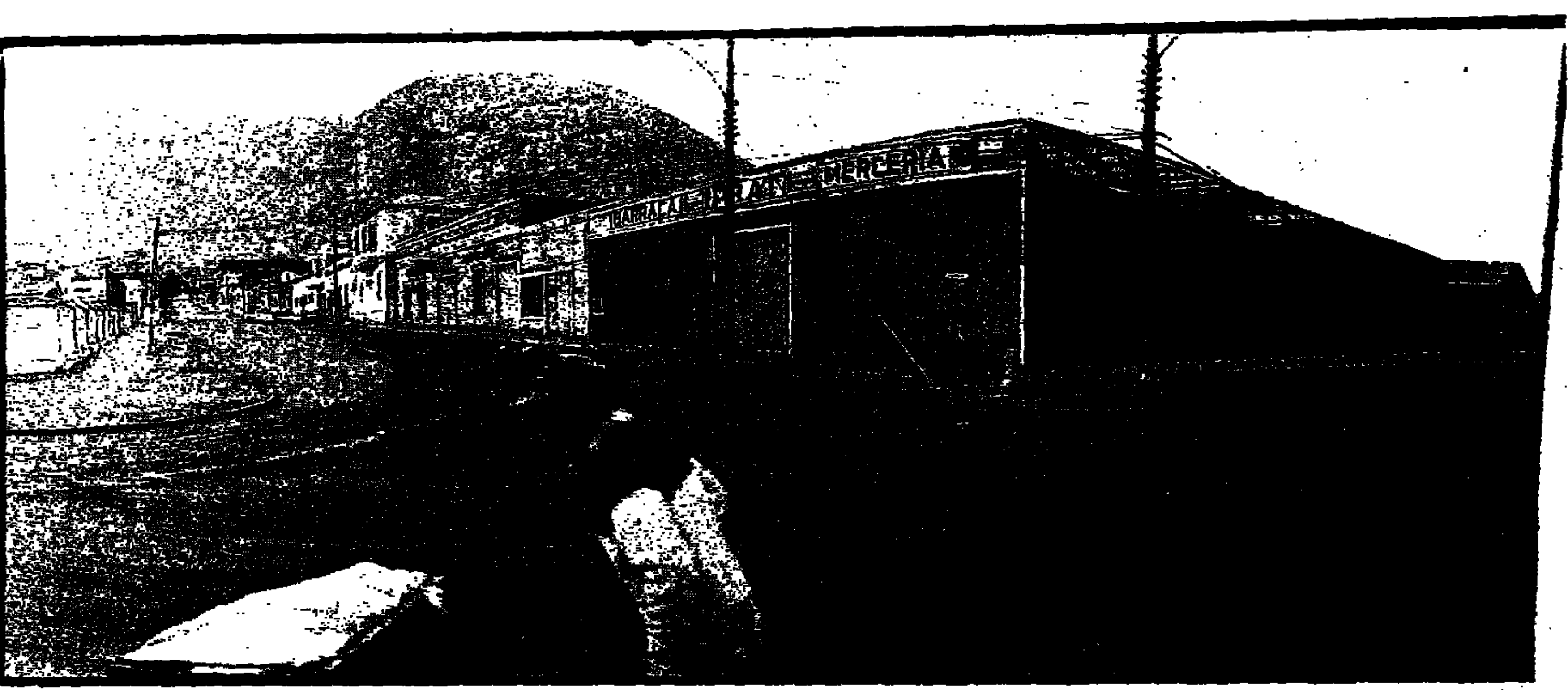
Armés de crémaillères, ils partent à l'assaut des sommets. Indifférents à l'hiver comme au vertige. Pour le bonheur des sportifs et des contemplatifs. Inventaire des plus spectaculaires. En France, en Autriche et en Suisse. Avec, en vedette, le tombeur de la Jungfrau, un inconstant qui joue volontiers les trains fantômes.

Pages XII et XIII



ET AUSSI...

CONCEPTION ET COORDINATION :
Patrick Francès et Florence Evin
RÉALISATION :
Fabienne Darge
ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE :
Patricia Forlini, Mireille Morfin
CHEF DE PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux



JEAN-FRANÇOIS LANZARONE

Tocopilla, ville minière. Dessinée en 1877 par un ingénieur français, à la demande du gouvernement bolivien, elle est devenue chilienne en 1879.

CHILI

Face-à-face

Au nord du pays, le désert d'Atacama. Et un guide qui le parcourt en se disant : « A force de l'expliquer, je finirai bien par le comprendre... »

LE désert n'est pas seulement une étendue, un vide d'hommes, un terrain pour l'aventure. Il ne se réduit pas non plus aux éclats éblouissants des lacs de sel ni aux touffes jaune paille de ces herbes coupantes qui girouettent dans le vent. Le désert, plein de lignes de fuite et de couleurs embusquées, ne se résume pas à son horizontalité, ni à son apparente monotonie, ni à sa luminosité. En parcourant celui d'Atacama, dans le nord du Chili, chacun pourra le constater : le désert est un exercice de lenteur et d'opiniâtreté. C'est un espace-temps dilaté, un paysage aux ombres rares et aux perspectives abolies. C'est surtout une « temporalité ». *« Il est plus facile d'y mourir que d'y naître »*, dit laconiquement celui qui vous sert de guide et qui, avec des mots à lui, souvent répétés aux touristes de passage, essaie de faire partager son expérience. *« Il ne suffit pas de désirer le désert pour le rencontrer. Il faut s'y perdre et s'y ennuyer. Il faut presque arriver à le haïr avant de l'aimer. Moi qui le parcours depuis six ans, je le découvre dans le regard des autres et, à chaque fois, il est différent. »*

Le guide s'appelle Nirin. Il accueille les gens à bord de son 4×4 avec les attentions d'un maître de maison. Au volant, derrière ses lunettes noires, écouteur de radio HF dans l'oreille, œil fixé sur la piste, il est chez lui. Il répond patiemment aux questions les plus naïves et, peu à peu, au fil des heures de route et des bivouacs, à la faveur des blagues échangées en espagnol, vous devinez sa géographie passionnelle et, peut-être, plus obscurément, le jeu qu'il joue à votre insu et que l'on pourrait résumer ainsi : *« A force de l'expliquer, je finirai bien par le comprendre... »* Nirin croit dur comme fer que le désert fait tomber les barrières sociales, politiques et intellectuelles. Il se tait de longs moments pour respecter le cheminement de chacun dans cette improbable utopie : *« Le désert, c'est la liberté. L'endroit idéal pour se rencontrer soi-même. »* Nul n'est à l'abri des clichés.

Reste que le désert forme un monde à part. D'ailleurs, avant de l'aborder, il est curieux d'observer comment – guide compris – chacun se prépare. Les petits achats de dernière minute font partie du rituel conjuratoire. Ainsi, dans la pharmacie d'Antofagasta, vous entendrez se répéter les mêmes questions : *« Qu'est-ce qu'il faut prendre contre la chaleur ? »*, *« Y a-t-il un médicament pour vaincre l'altitude ? »*, *« Mes verres teintés sont-ils suffisants pour affronter la réverbération ? »* Cette référence aux entités – la chaleur, l'altitude, la réverbération – dit assez l'aspect symbolique de l'entreprise. Tout voyage dans le désert s'organise comme un combat contre les éléments, une sorte de *mano a mano* avec le sable, le vent et le temps. Le danger le plus grave du désert, ce n'est pas la soif ni la faim, ni le mirage mystificateur. C'est plutôt la perte des références. Le grain d'hystérie qui dort en soi et que seul l'initié, par vocation ou profession, sait dominer.

Vu d'en haut, quand on arrive de Santiago pour atterrir à l'aéroport de Cerro-Moreno, près d'Antofagasta, le désert d'Atacama n'offre pas le spectacle ondulé de ses confrères africains. *« Où sont les dunes ? »* dit quelqu'un en scrutant le paysage de regs, gris, fauve, poudreux, avec des caillasses partout et des crevasses stériles. *« Où sont les dunes ? »*, répètent en chœur ses voisins. *« Les dunes ? Sûr qu'elles ont migré au Sahara ! »*, nous confie, un peu narquoise, une jeune Chilienne. L'avion vire sur l'aile gauche, et le hublot opposé, qui remonte en contre-plongée, laisse entrevoir les sommets enneigés des volcans andins. En perdant de l'altitude, nous entrons dans un léger crachin tropical (caractéristique de la côte du Pacifique) qui, au contact des pistes, se transforme en vapeur. L'avion s'immobilise finalement dans un cocon de brume. Nous sommes cependant aux portes de l'un des déserts les plus secs du monde.

Flottement de conscience

La scénographie de l'arrivée, tout comme le rituel des petits achats, fait partie du voyage. De même que le dernier repas de poisson et la visite aux pélicans, dans le petit port d'Antofagasta. Nirin m'expliquera plus tard que tous ces gestes, ces brèves haltes et cet hommage discret au grand large (ainsi irons-nous saluer la Portada, arche ouverte sur l'Océan) sont des habitudes, dont – par superstition presque – il ne saurait se passer. Mais il est vrai, aussi, que l'espagnol désigne par le même mot l'habitude et la coutume...

Tout, ici, n'est que présence d'absence. Ce ne sera que sous l'effet conjugué du soleil et des lignes droites, des nuits surétoilées, des matins frisquets, des explications discrètes de Nirin, que le tableau abstrait deviendra figuratif. Les mots « magique » et « hypnotique » sont, sans doute, trop forts pour qualifier l'expérience du désert, mais il y a de cela. Certains y retrouveront, comme en écho, ces passages à vide ou ces « blancs » de la rêverie sans objet (familière aux enfants) que les psychologues désignent sous le terme de « pycnolepsie ». Le mot peut paraître pontifiant ou cuistre. N'empêche qu'il correspond assez bien au léger flottement de conscience qui vous envahit par instants. Il manque une psychologie du désert. Nirin me regarde prendre des notes en se demandant ce que la pampa de Tamarugal – ce long faux plat fastidieux – peut m'inspirer. Il fait chaud. Ses mains collent au volant. Il les sèche, l'une après l'autre, en les sortant hors la portière. De temps en temps, il parle. *« Ici, à gauche, vous voyez les bosses d'un ancien cimetière »*, *« Là, au croisement, l'année dernière, il y a eu un terrible accident »*, *« Les apercevez-vous, là-bas, ces rails qui brillent au soleil ? Ce sont ceux de la ligne qui relie les mines de cuivre de Chuquicamata au port d'Antofagasta... »*, *« Un jour, ici, j'ai pris une aveugle en auto-stop. »* Nous voyageons dans le voyage de Nirin. Il consulte son altimètre et signale les sommets « significatifs ». En fait, le désert, dont l'altitude oscille entre 1 000 et 1 400 mètres, monte d'ouest en est en franchissant plusieurs paliers : la cordillère de la côte, la cordillère de Domeyko et le cordon Barros Arana, la cordillère de sel. La traversée du grand Salar d'Atacama se fait par le sud. Le volcan Lascar (5 154 mètres), le Lincancabur (5 916 mètres) et le Putana (5 890 mètres) sont d'assez bons repères pour celui qui se dirige vers les geysers du Tatio. Le curieux vient de ce que les montagnes semblent reculer en fonction de l'approche. *« Il faut se méfier de ce faux-semblant »*, dit Nirin, qui ajoute : *« L'air chaud et le désir d'arriver à l'étape se combinent pour créer des illusions. Avec l'effet de loupe, il arrive qu'il faille multiplier par deux ou par trois les premières estimations... »*

Voyage mi-lucide, mi-somnambule. A la caillasse succèdent la croûte de sel et les vertes lagunes où repose le lithium. Vous vous croyez dans la lune mais, si un citadin vous surprenait en train de frapper sur vos piquets de tente avec un rognon de gypse, il vous prendrait certainement pour un authentique aborigène. Le désert transforme rapidement les touristes en chasseurs de lézards. Les panoplies les plus élégantes s'auréolent de sueur, et la plus gracieuse des passagères – à cause du halage inégal – se retrouve avec un visage de chauffeur de poids lourds. Deux ou trois jours suffisent à provoquer ces perfides mutations.

Nirin nous regarde du coin de l'œil. Son expérience lui a permis de repérer les personnalités saillantes du groupe : il y a le *« leader »*, le rouspéteur, le nonchalant, le complaisant, le poète, le boute-en-train..., et il sait que chacun peut évoluer dans un sens inattendu pour devenir l'image opposée de celui qu'il prétend être. Artificiel, notre petit groupe ne tient que par lui. Son talent de cuisinier et ses fous rires y sont pour beaucoup, mais aussi les monts et merveilles qu'il nous promet pour demain !

La vallée de la Lune

Le désert d'Atacama se découvre dans ses marges. Ce sera Peine, petit bourg au style colonial, d'où on contemple, enfin immergé dans un bassin d'eau fraîche, la fournaise blanche que l'on vient de quitter. Ce sera San Pedro de Atacama, son musée d'ethnologie, sa place d'Armes avec ses lauriers-roses, et sa citadelle du XII[e] siècle, Pucara de Quitor. Ce seront les canyons suffocants et les vigognes craintives, le vert acide des boules de lichens (*la yoreta*), les soixante-treize geysers du Tatio. Ce seront la vallée de la Lune (avec ses reliefs déchiquetés et ses dunes, enfin !), l'incursion en Bolivie pour voir la lagune Verte et les flamants roses... et, partout, les candélabres du soleil, assez grands et assez durs pour servir de bois de charpente. Il y aura enfin la traversée du Rio Putana, suite de gués perdus dans les brumes du petit matin...

Nirin n'avait pas menti. Le désert d'Atacama a tenu ses promesses. Les pétroglyphes entre Chiu-Chiu et Losana ajoutent un mystère de plus à cette balade initiatique. La visite des mines de cuivre de Chuquicamata ramène brutalement au XX[e] siècle : dix mille personnes y travaillent, durement, pour extraire 500 000 tonnes de métal par an. Les camions – qui font 102 tonnes à vide – ont des klaxons aussi puissants que des sirènes de cargo. Cette grande mine à ciel ouvert sera le terme de notre parcours dans le Nord chilien. Nirin sourit. Sous couvert d'assistance et d'accompagnement, de tourisme ordinaire, il nous a fait découvrir *son* Chili : de la précarité à l'abondance. Il a été mieux qu'un guide, un intercesseur. Car le désert exige une éducation et une recommandation. Celui qui ne sait pas écouter le vent ou lire le livre ouvert de la géologie, celui qui passe près d'un village fantôme sans le voir ou près d'une tombe sans avoir la moindre pensée pour celui qui y repose, celui qui n'a pas échangé quelques mots avec l'enfant de l'oasis ou caressé le chien du vieux gardien de la mine de soufre, ne rapportera du désert d'Atacama que le vide ensoleillé de ses vacances. Oui : plus savoir-faire que science et savoir, le désert est une émotion – un sentiment géographique – qui se transmet. Le miracle de la rencontre ne dépend que de vous.

De notre envoyé spécial
JACQUES MEUNIER

PÉROU
BOLIVIE
Iquique
CHILI
Océan Pacifique
Pampa de Tamarugal
Chuquicamata
San Pedro de Atacama
Salines d'Atacama
Antofagasta
ARGENTINE
Copiapo
150 km

CARNET DE ROUTE

Le pays. Une configuration étirée du nord au sud sur quelque 4 300 km, coincée entre cordillère des Andes et Pacifique sur une largeur moyenne de 200 km, un dénivelé qui frise les 7 000 m et, pour corser le tout, des écarts de température en conséquence : le Chili – *« l'endroit où se termine la terre »* en langue aymara – n'aime pas les choses simples. C'est un pays robuste, authentique, époustouflant de beautés contrastées. Et trompeur. Ce ruban côtier dépasse en superficie l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie réunies. Ses saisons sont l'inverse des nôtres, le désert d'Atacama, au nord, jouissant d'un climat très sec, égal toute l'année.

Vols. Air France (tél. : (1) 44-08-24-24), 3 vols hebdomadaires Paris-Santiago, avec escale à Buenos-Aires, à partir de 11 450 F A/R, mais aussi d'autres compagnies dont Lufthansa et Aerolineas Argentinas (Lan Chile opère depuis l'Espagne).

Voyagistes. Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : (1) 42-66-66-24) a mis son esprit curieux, aventurier et son attention aux meilleures conditions de confort au service de cette expédition de haute volée (pointes d'altitude à 4 500 m) dont les étapes attisent le désir de découverte : lacs et volcans très élevés, flamants roses sur le désert de sel, geysers du Tatio, vallée de la Lune mais aussi *San-Pedro-de-Atacama*, capitale archéologique surgie du désert et Quitor, forteresse pré-inca (17 jours, 22 200 F, prochains départs en janvier, février, mars, mai et juillet). Le Comptoir des déserts (tél. : (1) 40-26-19-40), pour sa part, intitule son voyage « Lumière d'Atacama » et s'offre deux journées en train des cimes (17 jours, 18 750 F). Quant au très sérieux Equinoxiales (tél. : (1) 47-53-71-89), il donne à ses voyageurs une bonne vue d'ensemble du Chili (14 jours, 23 200 F).

Lectures. Un guide, excellent, qu'il s'agisse de la qualité du texte ou des photos, *le Guide du Chili et de l'île de Pâques*, de Raphaël Motte (La Manufacture, 1993). Autres titres, *Chili* (Arthaud), *le Chili*, de Jac Forton (Peuples du Monde, 1994), *Chile & Easter Island* (Lonely Planet). Egalement un vidéo-guide, *Chili, Argentine* (Hachette, 74 F). Dans un autre registre, les livres de poésie de Pablo Neruda (*Chant général, Résidence sur la terre, Mémorial de l'île noire*, notamment), et ses *Mémoires*, *J'avoue que j'ai vécu*, *Né pour naître*, tous publiés par Gallimard.

Renseignements. Auprès de l'ambassade du Chili (2, avenue de la Motte-Picquet, 75015 Paris, (1) 45-51-46-68), qui prépare une brochure d'informations touristiques, annoncée pour fin novembre.

PANAMA

Fragiles tropiques

(Suite de la page I.)

En février 1925, l'affrontement éclate. Les Kunas se soulèvent. A leurs côtés, un aventurier canadien, Richard O. Marsh, qui exploite des plantations d'hévéas dans le Darien. Des policiers sont tués. A Ukupseni « libéré », on proclame la République de Tulé (dans la mémoire indigène, les Kunas s'appellent aussi Tules). Joli nom pour un soulèvement fidèle à un passé ignoré du monde, mais le rêve sera de courte durée.

Les États-Unis interviennent alors pour tempérer les ardeurs expansionnistes des Panaméens. Ils dépêchent sur place le transport de chalands de débarquement *Cleveland* et obligent les autorités à signer un traité reconnaissant aux Kunas *« le maintien de leurs traditions »*. En échange, la République obtient le droit d'installer ses écoles dans les îlots rebelles. En 1930, le Parlement panaméen entérine *« l'autonomie partielle »* des San Blas et, trois ans plus tard, la réserve kuna est créée.

Depuis, d'autres lois ont aménagé le statut spécial accordant aux caciques et aux sahilas (les sages) kunas la pratique d'une démocratie directe héritée de leurs ancêtres, c'est-à-dire bien avant la conquête espagnole. Ce qui n'empêchera pas le gouvernement nationaliste du général Omar Torrijos de tenter, dans les années 70, une nouvelle opération de séduction-intégration. Très attentif aux revendications des Kunas, mais également soucieux de les rapprocher du pouvoir central, Torrijos nommera trois députés kunas au Parlement. Peine perdue : la capacité de résistance passive, et souriante, des Kunas est infinie et, surtout, la géographie sauvage de leur territoire les protège mieux que tous les traités.

N'a-t-elle pas découragé, au fil des siècles, conquérants espagnols, aventuriers anglais, boucaniers et flibustiers français. La traversée de l'isthme de Darien par Vasco Nunez de Balboa, à la recherche de l'océan Pacifique, fut un véritable exploit qui, aujourd'hui encore, force l'admiration. Le passage de Christophe Colomb, à Portobelo et au large des San Blas, fut des plus fugitifs. Quant à la tentative de « colonie écossaise », en 1698, dans la baie appelée aujourd'hui Caledonia, elle tourna rapidement court. En fait, depuis le XVIe siècle, les populations indigènes de l'archipel et de Darien ont été, le plus souvent, isolées et oubliées dans leur jungle épaisse. Au XXe siècle, Darien symbolise également l'échec des ingénieurs occidentaux chargés de terminer le tracé de la route panaméricaine qui va du Canada jusqu'à la Terre de Feu. Un « bouchon » qui, avec ses pluies tropicales torrentielles, ses marécages, ses rivières entremêlées et sa flore exubérante, n'a toujours pas sauté et il est douteux qu'il le soit dans un proche avenir. Aspect positif des choses, Darien est resté un paradis pour les écologistes, les botanistes, les ethnologues et les « bird-watchers », ces originaux dont la passion innocente est d'observer les oiseaux les plus étranges de la planète.

Jours tranquilles à Ukupseni. Une barque, chargée à ras-bord d'adolescents et de filles encore ensommeillés, touche la « terre ferme ». Chacun se dirige sans hâte vers le bâtiment en dur de l'école d'État située à deux pas d'une courte piste en terre où un bimoteur-taxi se pose une fois par jour, lorsqu'il ne pleut pas trop.

Sur l'îlot, les palabres, assorties de chants, ont commencé sous le vaste toit en chaume du « parlement » (la salle commune) où les sahilas sont assis à califourchon sur des hamacs. Rodrigo Stoessel, l'un des principaux caciques élus par la population, arbore une redingote noire et un chapeau de feutre rond qui lui donnent l'allure d'un clergyman. Des lumignons éclairent cette scène bizarre, sorte de happening où tous les problèmes de la communauté sont abordés librement, y compris les différends conjugaux. Les femmes kunas, visages aux traits fins, bras et jambes fortement enserrés dans des colliers de perles de couleur, anneau d'or au nez, occupent une place de plus en plus importante dans cette société régie par des règles très strictes. Matriarcat ? Pas vraiment. Mais l'exode des hommes jeunes, à la recherche de travail, vers Panama ou ailleurs – ils sont souvent d'excellents cuisiniers – favorise le rôle, désormais prédominant, de la femme kuna. Une évolution et des mœurs étudiées à la loupe par James Howe, ethnologue américain, qui a partagé leur vie.

Chaque îlot habité a son Cacique. Les cocoteraies sont propriété privée. Les fêtes rituelles, en particulier celles qui célèbrent la puberté des jeunes filles, requièrent l'assistance de tous et sont accompagnées de fortes libations de chicha (bière de maïs). Les sorciers connaissent les arbres sacrés ainsi que toutes les plantes de la grande forêt qui recouvre la « terre ferme ». Ils savent aussi lire dans les nuages et interpréter les cours d'eau, habités par les esprits. Ce qui n'empêche pas l'omniprésence d'humbles chapelles en bois, les sectes nord-américaines n'ayant pas négligé cet univers. Rien qu'à Ukupseni on en dénombre cinq, dont celle des baptistes. *« Étrange cohabitation entre coutumes millénaires et enseignements des Eglises occidentales*, constate Rodrigo Stoessel qui relève : *« ni prison ni crime et une délinquance très faible... »*. Reste une hygiène et des conditions de vie précaires. Des groupes d'enfants nus et rieurs jouent au milieu des poulets, des porcs, des perroquets et des singes-araignées. Une maladie grave, un accident, et ce peut être le drame, compte tenu de la rareté des moyens de transport.

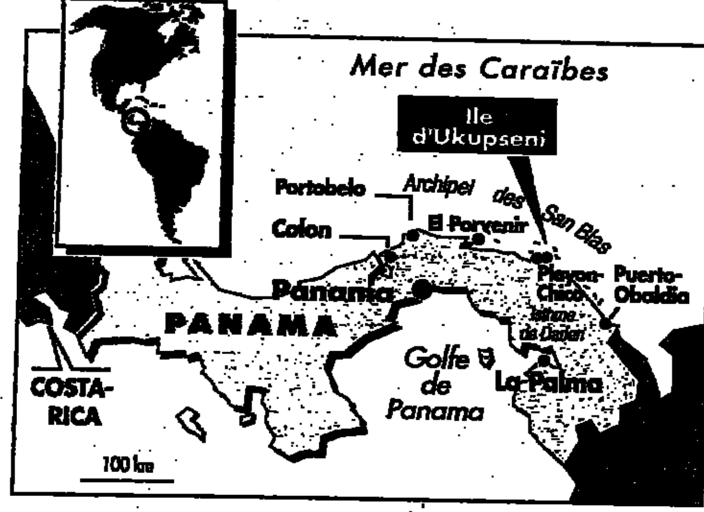
L'intrusion du tourisme

Une précarité qui explique que les Kunas aient finalement accepté, avec réticence une intrusion du tourisme, moyen d'accroître leurs maigres ressources provenant, essentiellement, de la pêche aux langoustes et des noix de coco et que les héritiers de la République de Tulé – au drapeau rose, blanc et rose – aient imposé leurs conditions : non au tourisme de masse, oui à l'écologie. A l'image d'Iskardup, un îlot désert situé à quinze minutes de pirogue d'Ukupseni. Un hôtel-bungalow, en cours de finition, offre à la fois le confort attendu par des touristes exigeants et le cachet de la tradition kuna. Les cases individuelles sont en bois de bambou, les toits en chaume. Hamacs extérieurs, douches dont l'eau chaude est produite par l'énergie solaire, récupération totale des eaux usées. Tel n'est malheureusement pas le cas à Ukupseni *« où les ordures vont à la mer »* ainsi que l'avoue la boulangère de la communauté, une solide matrone dont le père était américain et la mère kuna. Depuis quinze ans, elle vit dans sa chaumière-fournil au sol de terre battue, en compagnie de l'inévitable et bruyant singe-araignée, attaché à une chaîne.

« L'îlot m'appartient, je l'ai reçu de mon père » affirme fièrement Pawilitur Sapibé, gérant de la résidence écologique de luxe d'Iskardu. Ce jeune costaud a fait ses études à l'université de Mexico avant de revenir au pays, protégé par les Sahilas qui lui font confiance pour développer et contrôler un tourisme source d'emplois et de ressources pour la communauté. Pari séduisant mais audacieux. Car les retombées ne sont pas garanties et l'expérience, est ambiguë. A Iskardup, le rêve est certes à portée de main avec ses pirogues taillées dans des troncs d'arbres évidés et ses plongées sous-marines autour de la barrière de corail. Mais l'arrivée des premiers touristes perturbe déjà le rythme de vie des Kunas. « Pollution » inévitable, les sages en sont bien conscients, mais seulement tolérée pour l'instant.

Cette nuit-là, n'en déplaise à Pawilitur, la tempête s'est levée. Le vent violent, qui gonflait l'océan, courbait les palmes des grands cocotiers et faisait frémir les cloisons de bambou des paillotes. Une immense rumeur emplissait la nuit. Comme si, là-bas, quarante chevaux furieux galopaient vers la barrière de corail, blanche d'écume.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIERDERGANG



CARNET DE ROUTE

Portrait. Le Panama (77 000 km², plus de 2 millions d'habitants parlant l'espagnol et parfois l'anglais), situé au cœur de l'Amérique centrale, forme un isthme compris entre la Colombie et le Costa-Rica. Il est surtout connu par son canal interocéanique d'environ 80 kilomètres. Climat chaud (température moyenne de 25° à 30°) et très humide sur les côtes et en dessous de 600 mètres. Sur le plateau ouest, chaud avec des nuits fraîches. Saison sèche du 15 décembre à avril, saison des pluies de mai à décembre et surtout en juillet-août et octobre-novembre. Porter des vêtements légers (coton), une tenue soignée pour les restaurants en ville et un chandail en altitude. Monnaie locale : le balboa (environ un dollar). Achats : bijoux, objets en cuivre, porcelaine en provenance d'Asie. Dans les boutiques de la capitale, Panama-City, notamment dans l'avenue centrale, le secteur bancaire et autour des hôtels.

Formalités. Passeport valide et visa valable 30 jours (consulat au 145, avenue de Suffren, 75015 Paris, tél. : (1) 47-83-23-32) délivré sur présentation d'un billet d'avion A/R. Pas de vaccin obligatoire.

Accès. De Paris, American Airlines *via* Miami, Air France, USR, Continental Airlines, Norwest, *via* Los Angeles, KLM *via* Amsterdam et Iberia *via* Madrid. La compagnie nationale COPA relie le Panama à neuf villes des Etats-Unis. A noter que les vols intérieurs sont souvent perturbés pendant la saison des pluies.

Se loger et se restaurer. A Panama-Ciudad, l'Hôtel Soloy et deux hôtels de caractère mais sans confort, le Central et le Colonial. Plus raffinés, l'Hôtel El Panama, et surtout le Continental. Côté tables, Las Bovedas, un restaurant français installé dans les salles voûtées de l'ancienne prison coloniale (tél. : 28-80-68).

Voir. La vieille ville de Panama. Le canal (visite organisée par Argo Tours (tél. : 64-35-49) ou Happy Tours (tél. : 64-19-75) avec, alentour, de nombreuses excursions dans les forêts tropicales humides. Sur la côte pacifique, Taboga (l'île aux fleurs), reliée par ferry-boat depuis Panama-Ciudad. L'Archipel des perles dont l'île Contadora (idéale pour la pêche sous-marine) qui offre de belles plages. Les sites historiques de Portobelo et San Lorenzo et l'intérieur du pays.

San Blas. L'archipel des San Blas, sur la côte atlantique, territoire des Indiens kunas qui tissent les « molas », blouses et tapis éclatants aux motifs précolombiens. De Panama-Ciudad, Jungle Adventures (tél. : 69-25-11 ou 69-16-04) organise des visites de l'archipel. L'îlot d'Iskardup se trouve à peu près au centre de l'archipel. On y accède en pirogue depuis Playon Chico où se trouve une piste pour les avions-taxis. Environ 40 minutes de vol depuis Paitilla, l'aéroport des avions de tourisme situé dans le quartier du même nom de Panama-Ciudad. On peut aussi gagner Iskardup, toujours en pirogue, depuis El Porvenir, centre administratif de l'archipel, desservi par Aérotaxi international (tél. : 64-86-44 ou 64-27-50), tous les matins, à 6 heures : 250 F environ.

Lire. En anglais, *The Kuna Gathering*, de James Howe (University of Texas Press), *The Path Between the Seas*, de David McCullough (sur la construction du canal). Pour le contexte politique, *Getting to Know the General*, de Graham Greene (sur le dictateur Omar Torrijos), et *Panama*, de Kevin Buckley (sur Noriega). Côté guide, un seul en français (135 F), celui de l'éditeur québécois Ulysse (diffusé par Vilo). Sur place, *Getting to Know Panama*, de Michele Labrut, en vente à l'aéroport et dans les hôtels.

S'informer. Auprès d'Ecrit (représentant la COPA), 3, rue Tronchet, 75008 Paris, tél. : (1) 44-51-01-60.

ISRAËL

24 heures à Jérusalem

Des bars branchés du quartier russe aux souks de la vieille ville, du Saint-Sépulcre à la cinémathèque.

0 h 15, rue Salomon. La scène se passe à Nahalat Shiva, le Quartier latin de Jérusalem-Ouest, un réseau de ruelles rendues aux piétons, avec des placettes et des passages récemment restaurés, jalonnés de boutiques et de bistrots ouverts tard dans la nuit. Garçons et filles – jeans et t-shirts, lèvres grenat, caleçons noirs et « body » moulants – palabrent debout, agglutinés en bandes, à l'angle des rues Hillel et Salomon. Les terrasses sont bondées. Chez Rokfor, bois vernis, parasols blancs à l'italienne : on boit une Maccabee (la bière locale) en avalant une salade grecque, avant d'aller danser, ou traîner, dans les bars « design », chez Alexander ou au Bruno's, qui ont pignon autour de la cathédrale russe.

Le sujet du jour : passer le week-end en Jordanie. *« C'est la grande attraction »*, confie Gérard, alors qu'un copain lui tape sur l'épaule pour lui dire *« qu'il en revient ! »*. Le rêve enfin réalisable. *« Amman est à une heure trente de Jérusalem, et les frontières s'ouvrent. »* D'ailleurs, *Haaretz*, le quotidien le plus prestigieux, exhibe à la « une » de son supplément week-end la caricature de « l'Israélien moyen », en jogging et en baskets. Armé d'un marteau, le touriste s'apprête à graver son nom dans le marbre rose de Pétra.

Vingt-quatre heures après l'attentat qui a fait, dans cette même rue, deux morts et treize blessés, l'humeur est à l'insouciance, comme par une soirée d'été à Saint-Germain-des-Prés. Aux accessoires près : la plupart des jeunes portent un M16, le fusil d'assaut, en bandoulière ! Parfois, un pistolet à la ceinture ; souvent un bip (appareil d'appel à distance), ou un téléphone portable. Explication : *« Les 18-21 ans sont en période de service militaire* (qui dure trois ans) *et ne se séparent pas de leurs armes, même pour aller en boîte de nuit. »*

6 h 45, Sainte-Anne. Pierre nue, intacte. La nef, de pur style roman, resplendit. C'est l'heure de la première messe dans la crypte de l'église des croisés. L'autel occupe un espace creusé dans la roche, c'était, assure-t-on, la demeure de Joachim et Anne, parents de la Vierge Marie. Le vin et le pain bénits sont partagés par les trois Pères blancs et les quatre sœurs qui logent dans le couvent adjacent.

« L'esprit de boutique tend à disparaître. Un synode est en préparation pour toutes les églises catholiques », confie le Père Frans Bouwen, qui vit à Jérusalem depuis 1969. Mais le supérieur de la congrégation des Pères blancs déplore qu'*« on célèbre encore le dimanche au Saint-Sépulcre les uns contre les autres en faisant du bruit, à coup de cloches et d'orgues. Chacun tient à ses privilèges, à ses traditions. Il reste encore beaucoup de progrès à réaliser entre catholiques et orthodoxes »*.

C'est aussi l'heure des écoliers. Mohafaq, six ans et demi, sac à dos bleu roi, accourt avec les retardataires vers le collège Omariya d'où s'échappe un joyeux charivari. Sainte-Anne jouxte la porte des Lions, l'une des sept ouvertures aménagées dans les remparts, en plein fief musulman. La ville ancienne est ainsi partagée en quartiers *« où vivent*, indique le Père franciscain Paul Sylvestre, *quelque 6 000 chrétiens (de tous rites, dont 1 500 latins, 2 000 grecs orthodoxes et 2 000 grecs latins), sans compter un millier d'Arméniens, 25 000 musulmans, et environ 5 000 juifs »*. Ceux-ci sont principalement réinstallés dans leur ancien quartier, détruit après la partition de 1948 (avec les 27 synagogues) et reconstruit depuis l'annexion de 1967, face à la nouvelle esplanade dégagée le long du mur des Lamentations en rasant le quartier des Maghrébins.

7 h 30, rue King-David. Un embouteillage immobilise la circulation. Comme chaque jour, la ruée vers les bureaux paralyse le centre-ville. Dans l'autobus, il n'y a pas un siège vacant. Silence total. Les passagers lisent les journaux du matin. Tous affichent en couleurs les images sanglantes du bus déchiqueté de Tel-Aviv. La radio donne le bilan : 22 morts. Le chauffeur monte le son pour qu'on entende les noms des victimes identifiées. *« Mais à Jérusalem, la vie continue »*, affirme une jeune femme.

7 h 45, le Saint-Sépulcre. Un *Alleluia* puissant résonne dans la nef centrale. Rares instants pieux avant le défilé des touristes. Les pèlerins espagnols entonnent *el Cristo resucito* face au tombeau du Christ. Derrière eux, un lustre monumental est censé marquer le centre du monde. Le labyrinthe conduisant aux chapelles superposées égare le visiteur. On reste ébahi par le nombre de communautés religieuses occupant le moindre recoin de ce qui ressemble à un gouffre sans fond. Les grecs orthodoxes, les latins, les Arméniens, les coptes, les syriaques... sont ici chez eux. Chacun entretient un morceau de ce puzzle, sous la houlette des franciscains qui ont la garde des Lieux saints chrétiens depuis 1333. C'est un musulman qui ouvre chaque jour, à 4 h 30, la porte menant au Golgotha et la referme à 7 heures. Costume marron, cravate à fleurs, moustache courte, Wajeed Y. Nuseibeh, gardien en titre, joue à l'homme d'affaires. Il tend sa carte de visite et déclare que *« sa famille possède depuis sept siècles la clef du Saint-Sépulcre, où défilent chaque jour 600 à 700 visiteurs »*.

Sur le toit du Saint-Sépulcre, le « village africain », en pisé chaulé de blanc, est silencieux. Un prêtre en robe grise disparaît dans une case. On est chez les Ethiopiens, qui ont reconstitué ici, entre les murs effondrés du réfectoire des chanoines croisés, juste au-dessus de la crypte de Sainte-Hélène, l'habitat traditionnel d'Abyssinie.

8 h 30, Via Dolorosa. *« L'itinéraire du chemin de croix est faux »*, affirme le Père Jean Michel, dominicain érudit et pilier de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem. Qu'importe, répondent les centaines de pèlerins chrétiens de toutes nationalités qui s'arrêtent chaque jour devant les huit stations de la Via Dolorosa. Apposé sur la pierre dorée de la maison d'angle, le blason des franciscains, les deux bras liés de saint François, est une marque de propriété. En face, le croissant musulman signale une mosquée. A côté, flottant au vent, le drapeau blanc et bleu d'Israël indique la présence de colons juifs ultra-religieux installés au cœur même du quartier arabe, au grand dam des Palestiniens.

La plupart des bâtiments de ce quartier appartiennent aux différents groupements religieux chrétiens ou musulmans qui les louent aux familles démunies. Là une façade imposante, appareillage de pierres rouges et blanches ; on pousse la porte entrouverte : Fatima annonce fièrement qu'*« elle habite ici avec ses onze enfants et petits-enfants »*. Sa pièce unique donne sur la cour de l'ancienne *medersa* mamelouke. Au total, six familles se partagent l'espace. Celle de Chadi est la mieux lotie, logée à huit dans l'*iwan*, la prestigieuse salle ogivale. Affalé face au buffet sur lequel jouent des animaux en porcelaine, Chadi compte les cartes postales qu'il va vendre dans les ruelles en attendant midi, l'heure des cours : *« L'école est à mi-temps*, dit l'adolescent de quatorze ans, *car il y a trop d'enfants et pas assez de place. »*



SAM MOHDAD

Près de la porte de Damas, à l'intérieur des remparts de la ville trois fois sainte, une venelle pavée.

9 h, sur les toits du souk. Curieux manège au-dessus du bazar. Chapeaux et redingotes se succèdent par vagues avant de plonger au pied d'une tourelle grillagée. Les juifs rentrent chez eux, en atteignant directement l'étage supérieur de cette autre bâtisse mamelouke investie par leur communauté. Ils traversent le quartier juif, empruntent les escaliers de la rue David, et reviennent ainsi du mur des Lamentations sans risquer l'affront dans les venelles arabes.

De ce perchoir, on embrasse d'un regard les vestiges d'une sanglante histoire. Jérusalem, née voilà cinq mille ans, capitale du roi David il y a trois mille ans, assiégée et en partie détruite une cinquantaine de fois, exhibe des couvre-chefs révélateurs. Face au majestueux dôme doré du Rocher, minaret, coupole grecque orthodoxe, clocheton franciscain, toit copte, dôme byzantin, donjon bourguignon et rotonde en plomb étamé du Saint Sépulcre... coexistent dans un inextricable fouillis. Sur les toits pousse encore le figuier de Barbarie.

9 h 30, porte d'Hérode. Le parfum acidulé des fruits de la passion embaume l'entrée la moins fréquentée de la vieille ville. Ruelles voûtées, passages dérobés, venelles en escaliers tressent, à l'intérieur des remparts, un lacis déboussolant. On navigue dans cet univers de pierres dorées, qui donne son cachet à Jérusalem. Au fond d'un jardin clos planté de citronniers, de vignes et de roses blanches, le Musée du patriarcat grec orthodoxe recèle des objets de culte en or ciselé datant du XVI[e] siècle. Plus loin, une porte donne accès à un village en torchis blanc. C'est le couvent Saint-Theodoros. Benita, une pin-up en survêtement rose bonbon, les yeux trop peints et les lèvres carmin, vit ici depuis douze ans, comme d'autres réfugiés chypriotes, syriens, palestiniens, grecs, etc.

Dès que l'on s'écarte de la Via Dolorosa, le silence règne. Alors, on se laisse guider par les effluves de pain chaud jusqu'au four d'Abou Abdallah. *« Est-on nazaréen ? »* (c'est-à-dire chrétien), interroge le boulanger. La réponse affirmative est le sésame. En quelques minutes, on sait tout sur la fabrication du *kamageh*, le pain rond sans levain qui dégonfle comme un ballon crevé une fois sorti du four.

JÉRUSALEM

500 m

Porte de Damas

Porte d'Hérode

Porte des Lions

Aéroport

Vieille Ville

ISRAËL

CISJORDANIE

Jérusalem Est

Jérusalem Ouest

Bethléem

2 km

Les murailles de la "Vieille Ville"

Limite de Jérusalem depuis 1967

Ligne de démarcation de 1948 à 1967 (ligne verte)

Colonies juives

10 h, le mont Scopus. De cette vigie, on mesure la topographie de Jérusalem, posée en balcon à 800 mètres d'altitude sur le désert de Judée et creusée par deux vallées, le Cédron et la Géhenne, qui prolongent comme des douves naturelles les murailles de la vieille cité. A l'est, le regard dévale de collines en collines, arides comme le roc, jusqu'au Jourdain. L'endroit résonne plus que tout autre des mots de la Genèse, lorsque le Seigneur dit à Abraham : *« Quitte ton pays, ta famille et la maison de ton père et va dans le pays que je te montrerai (...). Scrute l'horizon et, du lieu où tu es, regarde vers le nord, le midi, vers l'orient et le couchant : tout le pays que tu vois, je te le donnerai, ainsi qu'à tes descendants pour toujours. Je rendrai ta postérité aussi nombreuse que la poussière de la terre*, etc. » Alors, naquirent, par ses fils, les trois religions monothéistes.

10 h 15, le mont des Oliviers. Une jeune femme au visage de Madone s'est agenouillée pour caresser la pierre. Celle-ci aurait gardé l'empreinte du pied de Jésus au moment de l'Ascension, ultime étape de la vie terrestre du fils de Dieu. La scène se déroule dans une minuscule chapelle octogonale, coiffée d'une coupole de mosquée, supportée de colonnettes de marbre à chapiteaux croisés. C'est, au sommet du mont dont les flancs sont criblés d'églises, le sanctuaire le plus émouvant. De cette colline, Jésus contempla Jérusalem et pleura sur la ville en disant : *« Si toi aussi en ce jour tu comprenais le message de paix !... Mais non cela est caché à tes yeux. Des jours viendront (...), où tes ennemis t'encercleront (...), ils te détruiront toi et tes enfants (...) Des jours (...) où il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée »* (Evangile de Luc 19-20).

11 h, Rehavia. Une douceur méditerranéenne baigne le quartier chic de Jérusalem-Ouest, calé entre le palais présidentiel et la Grande Synagogue. Un périmètre construit dans la verdure par les architectes du Bauhaus, émigrés de l'Allemagne nazie à la fin des années 30, notamment Eric Mendelsohn. Villas et immeubles modèles jalonnent la place Wingate et les rues alentour. A l'entrée du Lycée hébraïque, des collégiens insouciants bavardent au soleil.

12 h, porte de Damas. Entre les créneaux des remparts, les soldats israéliens sont aux aguets. Indifférente aux patrouilles armées, une matrone en robe noire brodée de rouge vend des brassées de menthe et de sauge. Elle vient d'El Khader, au sud de Bethléem. Son statut de femme et son âge lui permettent de circuler librement de la Cisjordanie occupée à Jérusalem, à l'inverse des hommes de moins de 45 ans, qui doivent, depuis avril 1993, disposer d'un permis spécial ou d'une carte de travail pour entrer en ville s'ils n'y résident pas. Ce qui fait dire à un prêtre italien : *« On vient du bout du monde, mais les chrétiens et les musulmans de Ramallah ne peuvent pas venir prier à Jérusalem. »* Un haut-parleur diffuse les derniers tubes arabes pour le plaisir des clients attablés aux terrasses des mini-cafés étagés de chaque côté de la ruelle qui dévale en escaliers vers le bazar.

12 h 15, porte des Lions. Keffiehs immaculés, chéchias rouges enturbannées de blanc, les chefs religieux musulmans s'acheminent en peloton, discutant à voix basse, vers le cimetière arabe adossé à la muraille de Soliman. On enterre le grand mufti de Jérusalem décédé la veille. La voix monocorde du muezzin baigne la cité de ses saints appels. Sans interrompre les rires des gamines en blouse rayée qui sortent de l'école élémentaire du quartier arabe.

12 h 30, l'esplanade des Mosquées. Là, poussent le pin, le cyprès, l'olivier, le figuier, le caroubier et le palmier. Après la prière, le « Noble Sanctuaire », troisième lieu saint des musulmans, s'ouvre aux visiteurs. Point de mire de toute la ville, le dôme d'or, improprement baptisé mosquée d'Omar, fut restauré grâce aux 60 kilogrammes de métal précieux offerts par le roi Hussein de Jordanie. Sous la coupole, tapissée de versets du Coran, on découvre l'imposant rocher deux fois sacré. Abraham avait résolu d'y sacrifier son fils Isaac à Dieu. Une dépression signale l'endroit où Mahomet s'est posé, chevauchant sa jument ailée. L'atmosphère est recueillie et familiale. Un homme âgé prie, tandis que son petit-fils fait des galipettes sur les tapis moelleux. Des paysannes voilées se reposent, assises en tailleur à côté d'un bébé endormi sur une serviette blanche.

13 h, la cinémathèque. Le beau bâtiment de pierre, posé à flanc de côteau sur une verte vallée, fait face à la muraille. De la terrasse, le regard court jusqu'au désert de Judée. Etudiants, cinéphiles, intellectuels sont attablés pour un déjeuner sur le pouce. Après, on file au Musée d'Israël pour voir, dans un décor digne du Museum of Modern Art à New-York, l'exposition Pissarro.

14 h, le marché Mahane Yehuda. Il y a foule le vendredi sur le principal marché juif de la ville. Les hommes font les courses pour le sabbat. Les meilleurs poissons fumés et le fromage de brebis se dénichent dans les courettes adjacentes. On y joue aux cartes, ou au « cheich beich », le jacquet persan, un verre de thé à la menthe à portée de main. Yossef, le Russe, regarde, mais ne participe pas. Avant d'émigrer, il était prestidigitateur et musicien, à Boukhara. A Jérusalem, il est fonctionnaire.

14 h 30, rue Me'a She'arim. *« Voilà trente ans que les méchants d'Israël et les alliés du Diable parmi notre peuple ont levé la hache pour détruire le sabbat dans les lieux publics et dans la rue Bar'Ilan »*, lit-on en caractères hébraïques. Lettre noires sur fond jaune fluo, les affiches tapissent les murs de la rue principale du quartier juif orthodoxe. Il ne s'agit pas de panneaux électoraux mais d'un système d'échange d'informations, très efficace pour ces communautés qui bannissent télévision et radio. L'uniforme de rigueur est austère : costume noir pour les hommes, jupe longue pour les femmes, tête couverte pour tous. Façades lépreuses, ruelles livrées à l'abandon donnent un air misérable à l'ensemble du quartier. Certains groupes antisionistes ne reconnaissent pas Israël, n'ont pas de carte d'identité et refusent les aides de l'Etat, au point de posséder leur propre réseau de transports en commun.

« Ce sont pour la plupart des émigrés d'Europe centrale venus après la deuxième guerre mondiale, explique M. Kahn, le directeur du bureau d'accueil francophone du quartier ; *ils se sont rassemblés par villages ou en dynasties familiales et forment quelques centaines de groupes très hermétiques. Les juifs orthodoxes sont à Jérusalem des dizaines de milliers. »*

Le colleur d'affiches à vélo n'a pas une minute de répit, il s'active tout le jour pour dispenser les nouvelles provenant des imprimeries artisanales du quartier. Ici, un appel à manifester contre les fouilles archéologiques. Là, un communiqué de l'école talmudique qui rappelle qu'il est interdit de lire les journaux et autres livres profanes... avec la menace d'en rendre compte le jour du Jugement dernier !

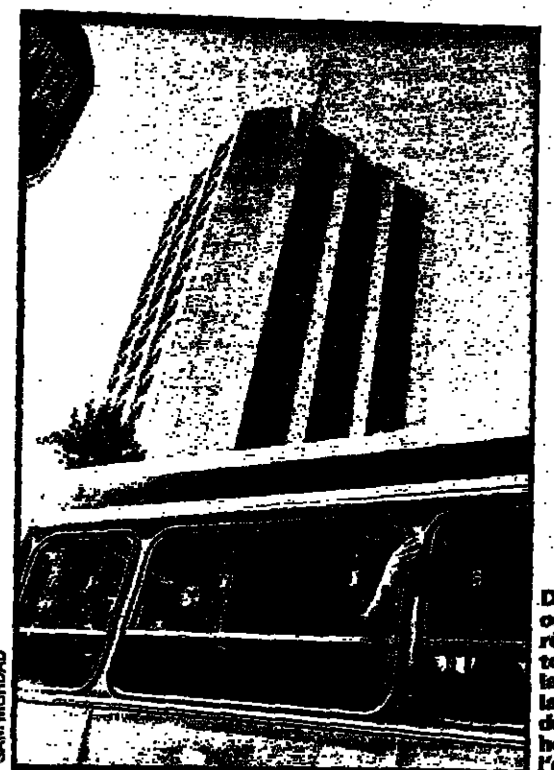
16 h 32, le Mur occidental, dit mur des Lamentations. Sirène, coups de sifflets et injonctions préviennent les mécréants que l'heure du sabbat a sonné. *« No photo, no photo ! »* scande le gardien en tenue de steward sous le nez des touristes. Le soleil a disparu à l'horizon. Les fidèles se pressent, en famille, pères et fils main dans la main, vers la paroi de pierres monumentales. L'uniforme des orthodoxes domine, pantalon bouffant, pardessus façon robe d'intérieur en soie, et couvre-chefs variés, kipa, borsalino noir, toque de vison noir ou de zibeline d'où s'échappent deux longues boucles en papillotte, les *peots*.

Arrivent en chantant, bras dessus, bras dessous, les étudiants des écoles religieuses avec leur rabbin. Une heure durant, les fidèles entonneront à haute voix des passages de la Torah, en balançant le haut du torse d'avant en arrière. On prie avec tout le corps, dans une ambiance fraternelle entre deux apartés. Une banderole a été déployée de l'autre côté de la place. On y lit en hébreu : *« La paix en conservant le Golan. »* Six heures sonnent au carillon de l'église luthérienne de la Rédemption qui est à deux pas. La prière s'achève, les fidèles se dispersent.

20 h, le quartier arménien. Sur les pavés le ballon fuse. Et les cris joyeux des gamins, qui pédalent la nuit tombée à perdre haleine d'un bout à l'autre de la grand-place, sont un mirage dans la vieille ville, peu éclairée, déserte et silencieuse depuis déjà deux heures. Nul ne peut se douter que derrière les hauts murs du couvent arménien se cache un vrai village, avec des rues et des maisons en pierre taillée, des jardins, une soixantaine de puits, une épicerie, deux écoles, deux terrains de foot, un centre médical, une bibliothèque, une imprimerie, un musée, trois clubs où on joue au billard... Et une église couverte de fresques, bâtie en 1601 autour du tombeau de saint Jacques. *« Ici on ne sent pas la ville*, se réjouit Georges Hintlian, historien érudit, fils d'une famille émigrée en 1917 après le génocide arménien, *pourtant tout le monde travaille à l'extérieur. »*

Havre de paix et de gaieté, s'il en est un, dans Jérusalem déchirée.

De notre envoyée spéciale
FLORENCE EVIN



SAM MOHDAD

Dans la ville occidentale, résolument tournée vers la modernité, la City Tower demeure heureusement l'exception.

Est-Ouest

« C'*EST Dieu qui décide,* lance la voix chaleureuse d'un homme aux cheveux bruns taillés court et dont on ne voit que la nuque. *Je n'ai pas peur.* » D'origine roumaine, émigré en Israël voilà trente et un ans, Beni Evron est le seul chauffeur de taxi rencontré qui accepte de bon cœur une course à Jérusalem-Est. Lorsqu'il ne trouve pas de taxi pour le conduire dans la ville orientale, le visiteur découvre ainsi à sa grande surprise, et à ses dépens, que la première chose à apprendre quand on débarque à Jérusalem, c'est d'identifier la couleur des plaques d'immatriculation. Les jaunes désignent les véhicules israéliens ; les vertes et les bleues, celles des territoires occupés (notamment celles des taxis collectifs qui stationnent le long des remparts). Précisons qu'à Jérusalem les taxis palestiniens à plaques jaunes (1) desservent indifféremment les deux parties de la ville. Au contraire des chauffeurs de taxis israéliens (plaques jaunes également) qui rechignent à vous conduire au pied des vieilles murailles, notamment porte de Damas, à l'entrée la plus animée de la sainte cité. Tous refusent, sauf exception, de vous déposer rue Saladin, la grand-rue, au Centre culturel français. De même que les lignes d'autobus desservant l'Ouest de la ville ne circulent pas à l'Est.

A la nuit tombée, la moitié arabe devient ville morte, comme sous un couvre-feu. Les gens restent chez eux. Ni bar ni restaurant ouverts, les boutiques ferment à 5 heures, et rares sont ceux qui s'aventurent à pied passé 6 heures, dans les rues plongées, faute d'un éclairage public suffisant, dans la semi-obscurité. La disparité flagrante, entre l'Est et l'Ouest, des équipements urbains (arrêts d'autobus, cabines téléphoniques, trottoirs entretenus, squares aménagés pour les enfants, etc.) surprend pour une capitale dite « unifiée » et soumise des deux côtés aux mêmes impôts locaux.

Claude Sitbon, directeur du département francophone de la Fondation de Jérusalem – créée en 1966 pour contribuer à la reconstruction de l'agglomération –, affirme la vocation de celle-ci *« à améliorer la qualité de vie pour tous »*. Mille deux cents projets ont été réalisés en vingt-cinq ans, indique le rapport 1992-1993. Côté occidental, parmi les plus prestigieux, le théâtre, la cinémathèque, l'Institut de musique contemporaine, les jardins agrémentant les sites archéologiques le long des remparts, et la promenade Haas, qui offre le plus beau des panoramas. Côté oriental, notamment, la restauration de la porte de Damas, le dispensaire Cheikh-Jarrah, achevé début 1991, et une bibliothèque *« où on trouve les journaux de tous les Etats arabes »*. Le directeur explique que *« les dons reçus de l'étranger sont récoltés sur des projets précis »*, et que *« pour promouvoir un plus large développement de l'Est de la ville il faudrait également le concours financier des pays arabes »*.

Sans la connaître, on la rêvait. Jérusalem, trois fois sainte par la descendance d'Abraham, vénérée par les juifs, les chrétiens et les musulmans, cité cosmopolite où cent nationalités cohabitent. On découvre une ville déchirée qui souffre, comme par un éternel destin. En 1948, lors de la création d'Israël, Jérusalem est divisée en deux, et sous contrôle des Nations unies une ligne de partage – la ligne verte – est dessinée. La moitié Ouest revient au jeune Etat hébreu, et l'Est (vieille ville incluse), à la Jordanie. Jérusalem fut « unifiée » en 1967 par la force, au terme de la guerre de Six jours – durant laquelle les soldats de Moshe Dayan repoussent ceux du roi Hussein au-delà du Jourdain. Vingt-sept ans après, elle refuse toujours la cohabitation et se méfie d'elle-même.

En 1994, Jérusalem, officiellement, et unilatéralement, sacrée *« capitale éternelle »* d'Israël par la Knesset le 30 juillet 1980, demeure virtuellement coupée en deux par un mur invisible : la « route numéro un », qui recouvre l'ancien *no man's land.* Les deux anciennes zones coexistent mais ne se mélangent pas. Rares sont les Palestiniens qui se baladent dans les rues piétonnes de la ville juive, ou qui vont au cinéma, alors que toutes les salles de Jérusalem orientale ont fermé. Seul l'étranger, étranger aux querelles et à la guerre souterraine, vagabonde en toute quiétude, sans se soucier de la psychose conduisant les Israéliens dans leur quasi-totalité à éviter les quartiers palestiniens. Y compris la sainte cité, verrouillée de murailles.

En 1994, le Grand Jérusalem, avec ses colonies créées en Cisjordanie, compte 560 000 habitants, dont plus de 400 000 juifs. Pour la première fois, les citoyens juifs recensés à Jérusalem-Est sont légèrement majoritaires (167 000 contre 155 000 Palestiniens, musulmans et chrétiens). Alors que la communauté internationale, dont les ambassades sont à Tel-Aviv, ne reconnaît ni la réunification ni le statut de capitale d'Etat à Jérusalem. Itzhak Rabin affirmait le 27 octobre devant Bill Clinton que *« si Jérusalem sera toujours ouverte à ceux qui croient en Dieu, elle sera pour toujours gouvernée par le peuple juif »* (2). Pour sa part, Hussein de Jordanie a récemment annoncé (3) qu'il était disposé à transférer sa tutelle sur les Lieux saints de l'islam à l'autorité palestienne, *« quand les négociations* (entre les Palestiniens et Israël) *sur Jérusalem auront abouti »*.

Selon le calendrier du processus de paix engagé entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le sort de Jérusalem doit n'être discuté qu'en 1996, année anniversaire des trois mille ans de la « capitale de David », pour laquelle les projets de commémoration abondent. En particulier l'aménagement du square Abraham, à la porte de Damas, où l'ancienne zone neutre deviendrait l'*Everyman's Park*, le « parc de tous », symbole de la réconciliation de la population de Jérusalem. Certains Palestiniens, comme Hanna Siniora, rédacteur en chef du *Jerusalem Times*, espèrent pour la ville un statut calqué sur Bruxelles, capitale de l'Europe, où les deux communautés, Wallons et Flamands, cohabitent... Mais *« tant qu'on n'y reconnaîtra pas nos droits légitimes*, confiait un notable palestinien (2), *Jérusalem ne sera pas une mais deux »*.

Fl. E.

(1) Les 155 000 Palestiniens de Jérusalem-Est, ayant été en quelque sorte annexés avec leur partie de ville, sont automatiquement considérés, pour la plupart à leur corps défendant, comme Israéliens et disposent à ce titre de plaques jaunes.

(2) *Le Monde* du 29 octobre.

(3) *Le Monde* du 3 novembre.

CARNET DE ROUTE

La couleur du ciel. Il peut faire froid, voire neiger à Jérusalem durant l'hiver. De novembre à avril, de midi à minuit, le mercure saute de 5 à 25 degrés.

Un avion. Deux vols quotidiens, Paris-Tel-Aviv (l'aéroport est à 60 km de Jérusalem) avec El Al qui propose, *via* sa filiale, Superstar Holidays (tél. : (1) 47-03-31-04), deux tarifs : 2 190 F (vols de nuit) et 2 490 F (vols de jour). Air France assure 9 vols par semaine, à partir de 2 790 F, ou 1 900 F en tarif « Jumbo Charter ». Avec Nouvelles Frontières, vol charter à partir de 1 890 F.

Un toit. Le plus charmant est, à Jérusalem-Est, the American Colony Hotel (tél. : 279-777, de 60 à 180 dollars avec petits déjeuners, grand confort et délicieuse cuisine). Une demeure ottomane, bâtie en 1860, autour d'un patio carrelé de faïences et planté de citronniers. Le plus prestigieux est le King David, construit à l'Ouest, face à la muraille (tél. : numéro vert gratuit, 0590-8425, de 172 à 300 dollars). Le plus « étudiant » est le YMCA (tél. : 720-685, de 75 à 95 dollars), de style néogothico-ottoman, construit en 1933, situé face au King David, et récemment rénové. Le plus simple, dans la vieille ville, la Casa Nova, maison d'hôtes des franciscains, (21 dollars en demi-pension, réservation par fax, 19-972-2-894370).

Forfaits. En associant avion et hôtel, le budget s'amenuise. Ainsi, avec Superstar Holidays, une semaine au King David coûte, avec avion (de nuit sur El Al), 5 335 F. Avec Planète, un forfait équivalent à l'American Colony Hotel est proposé à 5 460 F. D'autres forfaits et circuits chez Zénith, Touriscope, Fram, Jet Tours, Nouvelles Frontières, Rev'Vacances, et chez les spécialistes des pèlerinages, notamment la Procure (tél. : (1) 44-39-03-03), pour des séjours libres à Jérusalem, avec excursions guidées facultatives.

Informations. Office du tourime israélien (14, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : (1) 42-61-01-97, ou Minitel 36 15 Israël). Sur place, au Christian Information Centre, porte de Jaffa, où on trouve un plan détaillé de la vieille ville.

Lectures. L'excellent livre d'Amos Elon : *Jérusalem, capitale de la mémoire* (Perrin), ainsi que l'ouvrage collectif *Pierre et Lumière, Jérusalem* (Autrement, 1983). Parmi les guides, *Cette année à Jérusalem*, de Jacques et Jean Potin (Centurion), se présente comme le « guide du voyage en Terre sainte » et ignore l'histoire contemporaine comme l'actualité. Annoncée début 1995, une nouvelle édition du guide Bleu Israël (Hachette) remplace l'ancienne, imprécise. Deux magazines, *Géo* et *Méditerranée*, consacrent leurs numéros de novembre à Jérusalem.

INDE

Jaisalmer, terne

Dressée dans le désert du Thar, une citadelle martiale et raffinée.

C'EST d'abord une silhouette, que l'on attend longuement de voir monter de l'horizon vide du désert du Thar, au bout d'un long voyage. De quel côté se lèvera Jaisalmer ? Des supputations s'échangent. Enfin l'apparition surgit, martiale, à droite de la voie ferrée.

L'heure n'est pas indifférente. La plus favorable, pour bien jauger le site et son anneau de remparts haut perchés sur une éminence oblongue, est le matin. On y arrive alors de la même direction que les rayons du soleil, lesquels éclairent ainsi de face, vers l'ouest, la grappe des bastions couleur de miel et la grandiose muraille, qu'ils semblent hausser sur un plateau. Ainsi dorée, Jaisalmer paraît alors une miniature illustrant les « très riches heures » du Rajasthan.

Sans conteste, ce premier contact, immatériel, est inoubliable. Reste, à présent, au visiteur à se préparer au rude assaut qui, maintenant, l'attend. Celui, une fois le train arrivé en gare, des centaines de rabatteurs délégués par les « tauliers » de la ville. La mêlée qui s'ensuit est d'une âpreté sans pareille. On garde ici mémoire de nouveaux venus à l'âme insuffisamment trempée se faisant détourner de l'hôtel où ils avaient réservé par des chauffeurs de taxis particulièrement audacieux ! Les mesures prises par les autorités n'ont eu que des effets passagers. Irritants, même s'ils restent contenus, ces incidents ont toutefois le mérite de remettre en mémoire les débuts quelque peu ruffians d'une cité qui n'aurait vraisemblablement pas pu prospérer en un désert aussi rigoureux si elle n'avait exploité quelques « filons ». Jadis, les caravanes, à présent, les touristes.

Plutôt que des monuments inoubliables, à vrai dire peu nombreux, Jaisalmer offre, surtout, une atmosphère unique : celle d'une cité dont les lignes sèches se détachent contre des lointains tremblés de brume de chaleur, où les habits colorés des femmes tranchent sur les ternes horizons du désert, où le soleil, souvent écrasant, rend désirables les ombres profondes.

La danseuse et la métaphysique

Une ambiance de souk est la marque immémoriale de la cité, avec ses hommes qui se déplacent à pas lents pour vaquer à leurs commerces. Cette atmosphère se mâtine aujourd'hui d'une nuance plus militaire, à l'image de ces couples d'avions à réaction sabrant régulièrement l'azur dans un fracas qui affole les passereaux ou de ces collines lointaines hérissées d'étranges silhouettes griffues : celles de puissants radars. Le Pakistan, il est vrai, n'est qu'à une centaine de kilomètres plus à l'ouest. Et Jaisalmer a ainsi retrouvé sa place d'éternel lieu de guet, sitôt après la guerre qui, en 1965, a opposé, en ces latitudes, les deux frères ennemis nés de la partition de l'Empire britannique des Indes, en 1947.

D'abord grimper à la citadelle en franchissant les portes, au nombre de cinq, édifiées pour en défendre l'accès aux temps héroïques des *maharawals* (rois). Entre les deux dernières se dresse l'ultime palais qu'ils ont construit à l'intérieur des remparts, au XIX[e] siècle. L'édifice vaut d'être visité, ne serait-ce que pour percevoir, en cheminant par ses cours enchevêtrées et ses pièces étagées, ce qu'était le goût de ces souverains, hésitant entre le kitsch oriental et l'imitation, sur un mode extravagant, des cours européennes de l'époque. A commencer par celle de la très bourgeoise Victoria, reine d'Angleterre et impératrice des Indes.


LAURE VASCONI

La geste du Shekawati

Un nobliau devenu hôtelier. Etats d'âme.

KESRI SINGH, tahkur de Mandawa, a passé sa jeunesse dans cette forteresse dont il est toujours le propriétaire. Tout, dans cette énorme bâtisse construite en 1750, rappelle la splendeur éteinte de sa famille. Des meubles victoriens bancals, des collections d'armes rouillées, des photos jaunies immortalisant des chasseurs aux terribles moustaches, ajoutent à la nostalgie du lieu. A l'instar de nombre de petits nobles du Shekawati, anciens vassaux du maharadjah de Jaïpur (capitale du Rajasthan), les maîtres des lieux devaient donner bien du fil à retordre à Lord Mountbatten, dernier vice-roi des Indes.

Dépossédé de ses terres lorsque l'Inde accédera, en 1947, à l'indépendance, progressivement privé de ses privilèges par le gouvernement de New-Delhi, Kesri Singh allait faire contre mauvaise fortune bon cœur. C'est ainsi qu'à la fin des années 70, l'orgueilleux fort de pierre dominant la grosse bourgade, allait être, peu à peu, transformé en hôtel. Une métamorphose que devaient également connaître d'autres résidences princières de la région. Timidement, le Shekawati, région du Rajasthan située au centre du triangle Bikaner-Jaïpur-Delhi, s'ouvrait au tourisme occidental.

Kesri est satisfait de sa reconversion. *« Je n'ai pas besoin de voyager puisque le monde entier vient à moi ! »* lance-t-il fièrement. Reste qu'il cache difficilement son animosité à l'encontre du gouvernement central. *« Qu'il se charge des travaux d'infrastructure – les routes, l'eau, l'électricité surtout – et moi, je m'occupe du reste. »* Le reste ? C'est, bien sûr, ce palais fortifié, aujourd'hui réhabilité. Mais c'est aussi, en lisière de la ville, un ensemble de bungalows – Desert Resort – dont il a lui-même dessiné les plans avec goût. Cela dit, l'eau de son propre puits est hypothétique. Le groupe électrogène a des ratés. Le désert gagne. Les pistes de cette terre, pauvre, sablonneuse et argileuse, sont des plus précaires.

Devenu entrepreneur pour survivre, Kesri Singh se heurte à une Inde restée médiévale – âpre et figée. Frustré dans son rêve de modernité et d'expansion, séparé de ses trois fils partis pour d'autres lieux, il lui arrive de céder au découragement, notamment lorsqu'il s'interroge sur les moyens de financer les réparations entraînées par les dégâts provoqués, au fil des ans, par une mousson qui balafre de noir les murailles de son palais.

Au service du maître de Mandawa Castle, un majordome, discret et timide. Diplômé en gestion hôtelière de l'université de Jaïpur, Aman, qui a voyagé en France *« pour se soustraire à l'influence anglaise »*, évoque, avec des larmes dans la voix, Montparnasse et Saint-Germain-des-Prés. Passionné d'histoire locale, il sait, mieux que quiconque, raconter les riches heures du Shekawati. Et de ce fort qui, comme tant d'autres dans la région, a vu passer, jusqu'au XIX[e] siècle, les caravanes chamelières des commerçants marwaris qui transportaient les marchandises du Cachemire, de l'Inde et de la Chine, étoffes, épices, indigo et opium, destinées à être échangées avec celles d'Europe, de Perse et d'Arabie. Commerce fructueux que les Britanniques jugèrent concurrentiel et qu'ils détournèrent à leur profit au point de le ruiner grâce à l'apparition du chemin de fer et au développement des ports de Bombay et de Calcutta.

Au-delà de son passé tumultueux, marqué notamment par trois siècles de luttes entre les guerriers rajpoutes et les Musulmans, puis par de féroces batailles internes, le Shekawati dispose d'un atout touristique majeur, les *havelis* (1). Demeures des riches négociants marwaris, elles ont été découvertes dans les années 70 par l'ethnologue-photographe Ilay Kooper. Recouvertes d'étonnantes fresques murales (si certaines remontent au XVIII[e] siècle, la plupart ont été peintes entre 1830 et 1900) et agrémentées de cours intérieures tout aussi richement décorées, elles ont pour écrin un chapelet de gros bourgs et de villages, dont Mandawa et Navalgarh qui recèlent les plus belles d'entre elles. Les derniers Marwaris ont plié bagage dans les années 30 pour aller refaire fortune ailleurs, notamment au Bengale. Aussi, la quasi-totalité des havelis sont-elles aujourd'hui fermées ou, dans le meilleur des cas, ont-elles été confiées à un gardien que l'étranger de passage devra d'abord dénicher.

Etrange expérience que la visite solitaire d'une de ces demeures urbaines familiales peuplées de fantômes. Là, représentée et colorée d'une main sûre, la geste de Krishna se déroule sur une façade. En face, c'est le Panthéon hindou qui vous tend les bras. Ailleurs, voilà des scènes de chasse à dos d'éléphant. Sur les murs de chambres vides et silencieuses, plongées dans une demi-obscurité, des scènes profanes, pleines de fraîcheur, racontent la vie d'un prince. Et puis, peintes à l'aube de ce siècle, de surprenantes et naïves représentations du machinisme occidental : un train et son panache de fumée, une machine à coudre, un phonographe... Vestiges d'une époque où les marchands marwaris crurent sincèrement à un progrès qui, un jour, allait les condamner.

JEAN MENANTEAU

(1) Mot d'origine persane signifiant « endroit clos ».

Palais des champs

Souvenir d'un maharaja.

SES ancêtres, les Rajpouts Yaduvanshi, sont les descendants de Krishna, la divinité hindoue la plus vénérée, née, selon la tradition, d'un cheveu de Vishnu, à Mathura, à quelques kilomètres d'ici. Lorsqu'il raconte l'histoire de sa famille, les trois cents tigres abattus par son grand-père, les quatre-vingts par son père – *« il fallait les tuer, ils étaient beaucoup trop nombreux »* précise-t-il en désignant les trophées empaillés –, lorsqu'il détaille l'aventure de la panthère égarée dans le jardin ou les péripéties de l'éléphant *« utile pour les quatre processions annuelles et très économique car il se contente de feuilles »*, Krishna Chandra Pal, le *« Maharaja Sahib »*, comme l'appellent les 50 000 habitants de la petite cité champêtre de Karauli, capitale de l'un des vingt-six anciens états princiers du Rajpoutana (devenu Rajasthan en 1948), ne se départit pas d'un calme impassible. Pas une note d'émotion, de fierté, voire de nostalgie, ne trouble le ton monocorde avec lequel il distille les faits. Ce qui accentue à souhait l'impression de désuétude émanant du décor 1930 du grand salon, chichement éclairé par un lustre et des appliques en verre gravé, où il accueille les hôtes de passage. *« Une décision prise il y a un an »*, dit-il, et qui rappelle celle des châtelains français ouvrant leurs demeures pour les faire vivre mais aussi par souci financier, manière conviviale de faire face à des frais d'entretien devenus exorbitants.

Cheveux noirs gominés, pantalon en velours beige et blouson assorti, chaussures en daim marron, visage poupin dont la rondeur est accusée par de petites lunettes cerclées de fer, le « Maharaja Sahib » semble heureux de cette douceur provinciale dans laquelle il s'est installé. Il vit ici tout au long de l'année, monte chaque jour son étalon – *« c'est mon passe-temps favori, j'ai gardé sept chevaux dans les écuries »* précise-t-il, en ajoutant qu'il *« manque de partenaires pour jouer au billard »*. Il a choisi de maintenir les traditions – *« je participe aux cérémonies religieuses et officie lors des mariages à Karauli »* – mais ne fait pas de politique, sans y renoncer tout à fait. *« Peut-être aux prochaines élections... »* Pas question de vivre à Delhi comme *« tous ces maharajas qui, en oubliant leur culture, ont tout perdu »*, ajoute-t-il. Son grand-père, qui a signé l'abolition des privilèges, fut le dernier survivant de la dynas-



éternel lieu de guet

La ville haute est, aussi, l'écrin de la vie religieuse de Jaisalmer, marquée, depuis ses origines, au XIIe siècle, par l'exaltation de l'hindouisme face aux conquérants musulmans dont les vagues venaient battre ces parages, et, de façon plus récente, par le jaïnisme, religion de marchands s'il en fut. Et quelle cité, jamais, a été plus marchande que celle-ci, sise comme elle l'est au cœur de ce pays marwar dont certains enfants ont construit quelques-unes des plus belles fortunes de l'Inde ! Parmi la douzaine de temples de ces deux croyances qu'enclosent les remparts, plusieurs méritent de retenir l'attention du visiteur. Les *gopuras* (tours) qui couronnent plusieurs d'entre eux comptent parmi les « amers » remarquables de cette acropole. Au nombre des dieux figurés aux panthéons de ces édifices, d'accortes danseuses, musiciennes et amantes, sculptées dans le beau marbre jaune du lieu, témoignent de « la » question métaphysique de l'Inde : non pas : « Où va la vie après la mort ? », mais « D'où vient la vie sinon de l'amour ? »

Une visite de Jaisalmer se fait en cercles concentriques. Au pied de la citadelle, cœur historique de la cité, s'étend la ville marchande, avec ses affaires, bonnes ou moins bonnes, pour les voyageurs. Là vivent la plupart des quelque trente-cinq mille habitants. Une population qui, sous l'effet du tourisme et du renforcement de l'appareil militaire indien, a, lentement, commencé de croître à nouveau ces derniers lustres, depuis l'étiage historique du début de ce siècle, quand Jaisalmer n'était plus qu'une cité moribonde au fin fond d'un désert.

C'est là aussi que le visiteur découvrira les *havelis*. Ces vastes maisons gardent d'un passé prestigieux leurs façades splendidement ornées de *jalis* (jalousies), d'arcades, de clochetons, de balcons, de loggias, le tout taillé dans la pierre blonde de Jaisalmer, si tendre qu'elle autorise toutes les hardiesses sculpturales. Ces demeures ont été construites dans les deux siècles passés par des familles enrichies dans le commerce et la finance, ou fortifiées au service des *maharawals*, le plus souvent en combinant ces activités.

Au balcon du soleil couchant

Trois d'entre elles retiennent l'attention : la Nathamal, qui s'offre au regard peu après la sortie de la citadelle ; la Patwon, résidence de cinq frères qui, au début du XIXe siècle, étaient à la tête de trois cents boutiques éparpillées de la mer d'Arabie à la Chine et servirent une demi-douzaine de princes du Rajasthan, tissant un réseau d'influences sans égal dans cette partie du pays ; et la Moti Mahal, dont la tour à six étages est un des fiers signaux de la ville basse.

Le troisième cercle commence au-delà du « périphérique » qui ceint Jaisalmer, à bonne distance pour qui veut embrasser d'un seul regard sa haute couronne de remparts. Le visiteur s'y attachera au Gadhisar, vaste bassin artificiel précédé d'une porte joliment sculptée, offerte à la ville, dit-on, par une célèbre prostituée. Des *ghats* (escaliers monumentaux) descendant noblement vers le plan d'eau, où l'œil s'attarde sur trois îlets ornés de petits temples, mausolées et pavillons.

Au pôle opposé à ce qui pourrait passer, en ce désert, pour une véritable mer, se dresse une colline hérissée de *chhatris* (cénotaphes) signalant les lieux de crémation de la plupart des quelque quarante *maharawals* qui ont régi la principauté. Ce balcon a, de toute éternité semble-t-il, été choisi par les visiteurs comme *« sunset point »* : un endroit d'où ils peuvent commodément admirer la coulée d'or en fusion que le soleil couchant déverse sur les murailles et les bastions, avant de faire place à toutes les nuances du cuivré, puis aux teintes plombées de plus en plus sombres qui annoncent la nuit.


BERNARD PLOSSU/MÉTIS

Jalousies, arcades, balcons ou loggias : la pierre blonde et tendre de Jaisalmer, autorise toutes les hardiesses sculpturales.

Le dernier cercle est formé par une série de sites notables dans un rayon de quelques lieues autour de Jaisalmer. Le plus proche, le plus harmonieux aussi dans son vallon à la verdure d'oasis, est le Bara Bagh, nécropole des anciens rois de la cité, dont les cendres sont souvent accompagnées de celles de leurs veuves mortes en *sati*, c'est-à-dire sur un bûcher où elles sont montées vivantes, sinon toujours volontaires. Plus loin se dresse Lodruva, la capitale qui précéda Jaisalmer, et dont ne reste plus guère qu'un beau temple jaïn. Amersagar, elle, aligne ses constructions autour d'un vaste réservoir d'eau ; le plus remarquable, à nouveau, est un temple jaïn dont la façade extérieure présente de beaux éléphants sculptés. Vient ensuite Kuldra, un de ces villages (au total quatre-vingt-six, dit-on) que désertèrent en une nuit, il y a deux siècles, tous leurs habitants, las de la constante oppression exercée à leur endroit par un premier ministre d'une particulière brutalité.

A la fin du jour, ce voyage aux marches de Jaisalmer aboutit à Sam, à une soixantaine de kilomètres seulement du Pakistan. Cet endroit est bien connu pour sa mer de sable, par laquelle les touristes sont conduits, à dos de dromadaire, pour mieux y capter, dans une ambiance d'exotisme un peu factice, les derniers rayons du soleil. Sam est au demeurant un point de passage presque obligé pour les *« camel safaris »* (littéralement : « safaris chameaux »), qui sont devenus l'une des attractions du Rajasthan et contribuent à justifier le voyage à Jaisalmer.

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC



CARNET DE ROUTE

Prologue. Un voyage à Jaisalmer commence, en règle générale, à Delhi, par un vol matinal pour Jodhpur *via* Jaipur, capitale du Rajasthan. On peut aussi prendre l'avion à Bombay pour Jodhpur, *via* Aurangabad (d'où l'on visite les grottes d'Ellora et d'Ajanta) et Udaipur, ville la plus plaisante de « l'Etat des rajas » (« princes »). Une compagnie privée, la Vayudoot, devrait, bientôt, desservir Jaisalmer. De Jodhpur, opter pour le train de nuit (couchage fourni en 1re classe), qui part à 22 h 0 et arrive à Jaisalmer peu après l'aube. De jour, en effet, le périple en train, ou en voiture louée à Jodhpur, peut être rendu pénible par la chaleur qui sévit, presque toute l'année, dans le désert du Thar. A noter que le Monde de l'Inde et de l'Asie (tél. : (1) 46-34-03-20) représente en France les chemins de fer indiens et propose ainsi divers forfaits ferroviaires pour parcourir ce pays.

La table et le couvert. A Jaisalmer, peu d'hôtels dépassent la condition spartiate. Le meilleur choix est peut-être le Narayan Niwas, ancien caravansérail « royal », d'où l'on jouit d'une belle vue sur la citadelle. La nourriture, elle, n'est pas inoubliable. Faire confiance au mouton, au bon vieux riz, et aussi, comme boisson, au lassi, sorte de yaourt liquide. Deux adresses convenables : le Trio et le Sky Room, au Gandhi *chowk* (marché). Redoubler de précautions : la médecine n'ayant jamais été le point fort de Jaisalmer...

Cieux propices. Le meilleur moment, pour une visite de Jaisalmer, va d'octobre (la mousson s'achève et la verdure rejaillit) à mars, époque où la chaleur devient presque intolérable. Mais, attention, les nuits sont plus fraîches.

Festival. En janvier et février, au Rajasthan, les fêtes sont à l'honneur. A Jaisalmer, depuis 1985, un Festival du désert offre, dans une atmosphère un peu commerciale, danses, chants, courses de dromadaires, ainsi que des concours où l'on couronne l'homme à la plus longue moustache ou le plus preste à nouer la dizaine de mètres de tissu de son turban.

Safaris. Des expéditions à dos de dromadaire *(camel safaris)* sont organisées par tous les hôtels et les agences spécialisées. Attention à la chaleur, à un certain inconfort et aux douleurs musculaires. Avant le départ, poser des questions précises sur le type de couchage et la nourriture qui seront fournis. A titre indicatif, une agence sérieuse (par exemple Rainbow Travel à Delhi, au Janpath Hotel) demande environ 200 F par jour et par personne pour assurer, outre l'animal et la jeep (utilisée pour une partie du voyage), un couchage sous la tente et trois repas chauds quotidiens. Un safari s'effectue en deux ou trois jours.

Lectures. Un guide, *Rajasthan, des citadelles du désert à la douceur de Mewar,* d'Annie Sorrel (Artou, 1992), *Rajasthan, carnets d'un voyageur* (Casterman) : texte (excellent) et photos (remarquables) d'Eddy Pennewaert.

---

tie. Une dynastie qui, à la centième génération, régnait sur deux cent mille sujets, administrant et levant des impôts sur un territoire de 2 000 kilomètres carrés.

L'histoire de Krishna Chandra Pal résume celle d'un Rajasthan où les maharajas et leurs vassaux, les rajas (ou rawals), souvent leurs neveux, cousins, arrière-petits-fils ou cousins issus de germain, sont encore, aujourd'hui, une bonne centaine. Dispersés, pour la plupart, dans des palais de campagne. Leurs ancêtres, sorte de fermiers généraux chargés de collecter les taxes, gouvernaient provinces ou districts, et avaient bâti de belles demeures, souvent fortifiées.

Ces Rajpouts – du Rajpoutana (littéralement la Terre des Seigneurs) – descendants des hordes venues du nord-est (1), avaient acquis, au fil des siècles, une réputation de guerriers redoutables, toujours prêts à croiser le fer tout en se prétendant fils de Lakshmana, lui-même frère du dieu Rama. Durant les XVIe et XVIIe siècles, ils résistèrent à la domination moghole, exprimant leur dévotion à l'hindouisme en favorisant toutes les formes d'expression artistique. Ainsi s'explique l'époustouflante richesse du Rajasthan, à travers la peinture (enluminures, miniatures, fresques murales couvrant maisons et palais), la poésie, la musique et l'art dramatique, inspirés des épopées du *Ramayana* et du *Mahabarata*.

De petites cités en simples bourgades, on circule au milieu des chars à bœufs, des carrioles tirées par des ânes, des vélos, des camions, des piétons et des chameaux (56 % du cheptel indien), sur de paisibles routes de campagne, simples rubans d'asphalte, à travers ce territoire aride, vaste comme les deux tiers de la France, peuplé essentiellement de pasteurs (l'Etat produit 40 % de la laine indienne) et d'agriculteurs qui cultivent le millet et le sésame, parfois le blé, le coton ou la canne à sucre. Près de 35 millions d'habitants, indique le recensement de 1981, et 13 842 villes et villages électrifiés (2). Mais rares sont les agglomérations qui disposent de l'eau courante. Alors, on va au puits. Pour le plus grand bonheur du voyageur qui, jamais, ne se lasse d'admirer ces femmes aux voiles flamboyants et aux yeux de braise, pieds nus dans la boue, une jarre de cuivre juchée sur le haut du crâne. Des grelots d'argent fixés aux chevilles et des bracelets d'ivoire empilés des épaules aux poignets les parent comme pour la fête. Elles vont simplement aux champs.

De notre envoyée spéciale
FLORENCE EVIN

(1) *Dictionnaire de la civilisation indienne* (Bouquins, Laffont).

(2) *Le Grand Guide du Rajasthan*, Bibliothèque du voyageur (Gallimard).

CARNET DE ROUTE

Préambule. Le plus simple, le plus agréable, et le moins contraignant est de louer une voiture avec chauffeur (il est totalement déconseillé de prendre soi-même le volant en Inde), au départ de Delhi, et de choisir pour étapes ces demeures privées (forteresses, petits palais ou maisons champêtres) qui accueillent des hôtes de passage.

Itinéraires. Compte tenu du nombre limité des chambres à chaque étape, il est préférable d'établir un itinéraire préalable. Notamment avec Voyageurs en Inde (tél. : (1) 42-86-16-86), qui se chargera des réservations. Ce spécialiste du « sur mesure » propose billet d'avion Paris-Delhi (4 400 F sans escale avec Air India), Ambassador climatisée, (« la » berline indienne, copie conforme de la Morris Oxford 1959), laquelle se loue 2 900 F par semaine (pour 3 ou 4 passagers), avec chauffeur parlant anglais. Un forfait de dix jours (9 630 F par personne en partant à deux) inclut l'hébergement (chambre et petits déjeuners) à Karauli, Samod, Rohet et Luni (demeures privées), à Delhi, Agra et Jaipur (avec visites guidées), les vols internationaux et les vols intérieurs (Jaipur-Jodhpur-Delhi), voiture et chauffeur. Des circuits comparables, guidés ou non, sont proposés notamment par Artou (tél. : 19-41-22-311-84-08), Assinter (tél. : (1) 45-44-45-87), l'Association française des amis de l'Orient (tél. : (1) 47-23-64-85), Forum Voyages (tél. : (1) 42-61-20-20), Le Monde de l'Inde et de l'Asie *(voir ci-dessus)*, Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58), Orients (tél. : (1) 46-34-29-00) et dans les agences Asia, Jet Tours, Kuoni ou Le Tourisme français.

Des petits palais à la carte. Compter en moyenne 200 F par personne en demi-pension pour une chambre double (réservée à Paris, chez Voyageurs en Inde). Par exemple à Luni et Rohet (près de Jodhpur), à Karauli et Samod (près de Jaipur), à Pokhran (aux environs de Jaisalmer), à Bijaipur (sur la route de Chittoor), à Jenia et Bundi (entre Kota et Adjmer) enfin, au Shekawati, à Mandawa, Dundlod et Nawalgarh. Une association regroupe depuis peu la plupart de ces demeures privées (Heritage Hotels Association à Jaipur, voir Le Monde de l'Inde et de l'Asie) disséminées dans plusieurs Etats : une trentaine sont au Rajasthan, quelques-unes au Gujarat et au Madhya-Pradesh.

Lectures. *Rajasthan* (Gallimard, « Bibliothèque du voyageur »), *les Peintures murales du Shekawati*, de Francis Wacziarg (Laffont), *A l'ombre du haveli* (Kailash, « civilisations et sociétés »)

Santé. Traitement antipaludéen indispensable (Nivaquine plus Paludrine) dans de nombreux Etats, notamment au Rajasthan. Se protéger, dès la tombée de la nuit, des piqûres de moustique (lotions appropriées, moustiquaires) ; renoncer à l'eau du robinet (au profit de l'eau minérale) et aux crudités. Numéros utiles : Assistance publique Voyages, tél. : (1) 45-85-90-21, de 9 heures à 12 heures, et sur Minitel 3615 VACAF.

Informations. Office indien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75009 Paris, tél. : (1) 42-65-83-86, ou Minitel 3615 INDE.

Mayas et incas

Ils bâtirent leurs monuments de pierre et de mortier, hauts, sculptés et peints, au Mexique, au Guatemala et au Honduras. Un voyage très complet de Pro Arte International (tél. : (1) 42-65-65-69) sous la conduite de Claude Bauez, archéologue et auteur de plusieurs ouvrages sur la civilisation maya, permettra de découvrir un grand nombre de ces ensembles impressionnants, souvent situés en pleine forêt vierge, et d'en percer les mystères. Au Honduras, les ruines de Copan ; au Guatemala, les temples de Tikal ; au Mexique, Palenque, Edzna, Kaba ainsi que les pyramides d'Uxmal et de Chichen-Itza. En route, visite de la ville coloniale d'Antigua et, pour finir, plage à Cancun. Du 1er au 12 décembre, 23 900 F, tout compris (vols Paris-Guatemala Ciudad, Cancun-Paris et vols intérieurs, hôtels 5 étoiles en pension complète). De son côté, El Condor (brochures dans les agences de voyages) programme un circuit « Trésor inca » (15 jours, 20 500 F), au Pérou (Cuzco, Machu-Picchu, lac Titicaca) avec une extension possible en Bolivie.

JAMAÏQUE

Le rêve à deux

Un homme, une femme, la plage, le soleil et... l'air conditionné. Pour séjourner dans les grands hôtels locaux, mieux vaut être deux et, si possible, amoureux.

EN Jamaïque, sur les quelque quatre-vingts hôtels qui se concentrent sur les 250 kilomètres de la côte nord, entre Négril et Port-Antonio, une poignée d'établissements seulement acceptent les progénitures. Pas question que le moindre braillement infantile vienne couvrir le murmure du ressac ou du vent dans les cocotiers. La plupart des hôtels l'annoncent explicitement dans leurs brochures ou sur le panneau qui orne ostensiblement les halls d'entrée : *« Couples seulement. »*. Certains se veulent même plus explicites : *« Les enfants ne sont pas autorisés. »*

Le rêve à deux. Ainsi peut-on résumer le créneau touristique de l'île depuis que l'ancien repaire de pirates s'est lancé, à corps perdu, dans cette nouvelle et lucrative industrie. Les écumeurs des mers ont laissé la place à des visiteurs certes moins aventureux mais qui ont, peu ou prou, les mêmes motivations, à savoir trouver un havre de paix, de confort et d'oisiveté totale où dépenser un argent durement gagné. Et, pour qui n'a d'autre désir que de partager d'égoïstes moments avec un être cher, ces nids-là ont de quoi séduire.

Cadre idyllique noyé dans la verdure, chambres spacieuses dotées des moindres raffinements modernes, nourriture recherchée, variée et abondante – snobisme oblige, c'est, le plus souvent, un Français qui s'affaire au fourneau –, personnel pléthorique, compétent et presque trop attentionné, rien ne saurait manquer à l'agrément de l'hôte. A portée de main, tout ce dont on peut avoir envie, y compris ce que le client le plus tatillon ne songerait même pas à demander, comme des stages de pelote basque ou des leçons de cricket. Les différences de standing se mesurent au nombre de piscines et de courts de tennis *per capita*, à la taille de la plage privée, au niveau d'équipement des salles de sport ou des salons esthétiques et à la réputation du parcours de golf mitoyen. C'est toujours étudié. Souvent luxueux. Parfois beau.

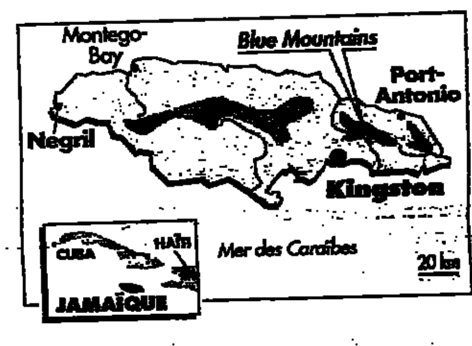
Etonnamment, la Jamaïque ne cherche guère à promouvoir le charme indéniable de ses paysages mais plutôt la qualité d'infrastructures bâties à l'aune américaine, qualité répondant aux normes les plus exigeantes. Difficile de sortir de ces cocons de première classe. Rares, les excursions proposées – une demi-douzaine tout au plus – sont sensiblement les mêmes d'une chaîne à l'autre : une demeure coloniale hantée, une ravissante cascade, une rivière bucolique à descendre en radeau (à deux places bien sûr), un jardin exotique, un élevage de crocodiles, une distillerie de rhum, un café d'où l'on admire un coucher de soleil inégalé. A savourer main dans la main...

Rebutées par les porteurs de sacs à dos qui, attirés par le reggae et la marijuana facile, envahirent un temps leur île, les autorités ont dissuadé ces hordes peu solvables pour leur substituer une clientèle haut de gamme. Quant aux frondeurs et autres individualistes forcenés, qu'ils n'espèrent pas trop sortir des sentiers battus : les séjours itinérants sont difficiles et les hôtels n'offrent souvent que des formules de plusieurs jours, tout compris, type club. De plus, hormis Kingston, l'intérieur et le sud de l'île sont quasiment dépourvus de structures d'accueil.

On comprend dès lors que les 1 616 340 visiteurs (pour 2,4 millions d'habitants) qui, en 1993, ont débarqué ici par paires, y viennent moins assouvir leur curiosité qu'un irrépressible besoin de farniente en vase clos. Destination privilégiée des binômes américains en mal de repos, la Jamaïque est également très prisée des Japonais en lune de miel. Deux peuples qui, il est vrai, partagent une même passion, le golf, sport dont l'île est l'un des paradis. Aujourd'hui, les Européens commencent, à leur tour, à succomber aux attraits du soleil à la yankee et aux séductions des villégiatures de grand standing.

Et qu'importe, finalement, si on regagne l'Hexagone avec une vision réductrice de la Jamaïque. Après tout, on n'était pas vraiment là pour s'occuper des autres, mais de l'Autre, tout simplement.

De notre envoyé spécial
BENOÎT HOPQUIN



CARNET DE ROUTE

EN BREF. 10 962 kilomètres carrés et 2,4 millions d'habitants. Découverte en 1494 par Christophe Colomb qui lui donna le nom de Santiago. Les Indiens Arawak l'avaient surnommée *« Xamaïca »* : la terre de bois et d'eau. Sur les versants du Blue Mountain Peak (le point culminant, 2 467 mètres) poussent café et tabac. La monnaie est le dollar jamaïcain (environ 0,20 F).

LES VOYAGISTES. Kuoni (tél : (1) 42-82-04-02 ; 47-42-83-14 ; 42-65-29-09) : un hôtel proposé, 9 jours/7 nuits à partir de 11 590 F en chambre double et petit déjeuner américain. Avion inclu. Golf autour du monde (12, rue Auber, 75009 Paris, (1) 42-66-48-71) : un hôtel proposé. Des forfaits 9 jours/7 nuits, à partir de 13 595 F par personne, avec l'avion, le séjour en chambre double et un forfait « golf » comprenant les repas et les green-fees. Evatour (même adresse) propose des forfaits de 9 jours/7 nuits à partir de 11 900 F par personne en chambre double et demi-pension, avec l'avion. Chez Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, (1) 43-29-40-40), des forfaits 9 jours/7 nuits à partir de 6 110 F par personne, en studio, à Montego Bay, avec l'avion mais sans les repas. Travel Am (118, rue Cardinet, 75017 Paris, (1) 43-80-41-14) : 23 hôtels proposés (minimum trois nuits), entre 255 et 2 490 F par personne et par nuit en chambre double, de 565 F à 1 835 F tout compris. Avion à partir de 4 120 F. Austral Voyages (32, rue de Ponthieu, 75008 Paris, (1) 45-61-47-25 et 29, rue du Puits-Mauger, 35000 Rennes, tél. : 99-30-30-00) : 15 hôtels et deux villas avec des 9 jours/ 7 nuits, avion inclu, entre 7 820 et 16 400 F par personne en chambre double, et de 10 180 à 18 460 F en formule tout compris. Vacances fabuleuses (6, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris, (1) 45-23-55-77) : 8 hôtels (trois nuits minimum). Avion de 4 470 à 5 410 F. Chambres doubles de 210 à 1 350 F par personne et par jour et de 980 à 1 800 F en pension complète. Wingate (19 *bis*, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, (1) 44-77-30-30) 34 hôtels (trois nuits minimum). Sept nuits : de 2 765 à 10 874 F par personne en chambre double, de 6 016 à 20 640 F en pension complète. Avec l'avion Miami-Jamaïque-Miami. Destination golf (8, rue Domat, 75005 Paris, (1) 43-29-30-30) : deux « resorts » de golf et un forfait de 7 nuits avec l'avion, la pension complète, les green-fees et le caddy, de 13 570 à 17 510 F. A partir de 10 840 F en demi-pension et sans green-fees. Ultramarina (4, place Dumoustier, 44000 Nantes, 40-89-34-44) : 8 hôtels et des 8 jours/7 nuits en chambre double de 1 970 à 7 340 F par personne. Forfait tout compris de 9 500 à 11 840 F. Avion à partir de 5 180 F. Mooving (55, rue Hermel, 75018 Paris, (1) 44-92-11-80) : 6 hôtels et des 9 jours/7 nuits avec l'avion. De 10 450 à 23 490 F avec le petit-déjeuner. Villas avec piscine privée de 11 950 à 21 400 F tout compris dont les green-fees. Maison des Amériques (4, rue Chapon, 75003 Paris, (1) 42-77-50-50) : 6 hôtels. Formule tout compris de 3 nuits (à partir de 2 800 F) à 7 nuits (à partir de 5 970 F), prix par personne en chambre double. Avion à partir de 4 190 F. Alternative (8, avenue de Messine, 75008 Paris, (1) 42-89-42-46) : 6 hôtels. Forfait (avec l'avion) 9 jours/7 nuits de 8 700 F à 12 700 F avec petit-déjeuner, de 11 500 à 14 950 F tout compris. Caraïbes System (35, rue Bergère, 75009 Paris, (1) 48-01-82-01) : 6 hôtels avec des forfaits 9 jours/7 nuits, de 9 410 à 20 640 F par personne en chambre double, de 11 640 à 17 070 F tout compris. First Villa Hotel (36, rue de Courcelles, 75008 Paris, (1) 53-75-00-00) propose de son côté des locations à la semaine de 8 villas de luxe (avec personnel) de 8 690 à 22 825 F par personne. On peut y loger de 4 à 14 personnes. Le prix comprend l'avion et, dans certains cas, les repas et la location d'une voiture.

A noter que plusieurs voyagistes proposent une formule « fly and drive » comprenant 7 nuits d'hôtels en logement seul, avec ou sans réservation, à choisir parmi une quarantaine d'établissements (très inégalement répartis et rares sur la côte sud) et 7 jours de location de voiture en kilométrage illimité. Austral Voyages : de 8 500 à 10 150 F par personne en chambre double avec une voiture standard ou l'avion (à partir de 5 000 F) + une voiture et une chambre d'hôtel, à partir de 380 F par personne et par nuit en chambre double. Maison des Amériques : à partir de 450 F par jour et par personne en chambre double et voiture. Avion à partir de 4 190 F. Vacances fabuleuses : à partir de 7 595 F avec l'avion, 3 nuits à Montego Bay et 4 nuits à Negril.

Atypique, le De Montevin Lodge, à Port-Antonio, vieille demeure transformée en hôtel-restaurant (13 chambres à partir de 220 F). Excellente cuisine locale, avec un menu à 80 F.

LECTURES. *Caraïbes orientales*, de Glenda Bendyre et Ned Friary (Lonely Planet, 155 F). *Jamaïque*, de Karl Luntta (Ulysse, Montréal, distribué par Vilo). *La Jamaïque, perle noire des Caraïbes*, de Claude Jannel (Presses de la cité, 78 F). *Journal de voyage à la Jamaïque*, de Mathew Gregory Lewis (Corti, 100 F). Et le guide *Caraïbes* (Hachette/Baedeker, 169 F).



JEAN-LUC CHAPIN

La plupart des maisons s'ornent de symboles maçonniques.

BRÉSIL

Paraty la blanche

On dit que Dieu l'offrit à son plus bel ange. Les riches heures d'un petit coin de paradis.

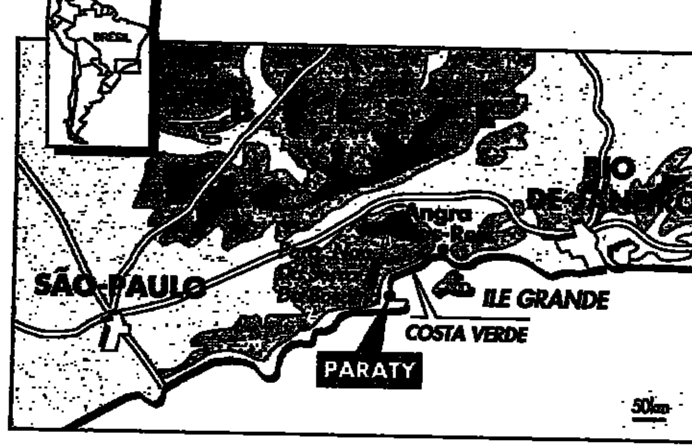
COSTA VERDE. Deux cent cinquante kilomètres de paysages exubérants. Du sud-ouest de Rio à l'Etat de Sao-Paulo. Entre les montagnes et la mer, Paraty. Paraty qui, tout à la fois, cultive un passé légendaire, affiche une vitrine touristique sans falbalas et joue finement sa partition séculaire de trésor national. Cité-musée de l'histoire coloniale du Brésil, elle est, aussi, la terre d'élection des bourlingueurs en rupture de ban qui, sur ses rives d'émeraude, viennent tenter de réparer les accrocs faits à leur destin.

Ces multiples identités, Paraty les décline avec une élégante simplicité, elle qui, au fil du temps, a eu recours à la plupart des registres littéraires : la mythologie et la saga indiennes ; l'épopée des découvertes ; le récit d'aventures avec forbans et revenants ; les stances mélancoliques du déclin ; le récit bourgeois d'une nouvelle et éphémère prospérité ; la nouvelle vague minimaliste des « happy few » qui l'ont redécouverte ; enfin, l'ode à la consécration officielle de son patrimoine et le roman pastel d'une enclave de bonheur.

Prudente et sage, elle s'est toujours préservée. Modeste et discrète, elle n'a jamais eu le mauvais goût de briguer le statut d'un « best seller » touristique. Jusqu'en 1930, seuls la mer, les pistes et les sentiers enchevêtrés en permettaient l'accès. Depuis, de lourdes chaînes interdisent à la civilisation motorisée ses artères pavées d'immenses pierres portugaises.

Un héritage où se mêlent spiritualité et ésotérisme. Aux commencements, quand Dieu distribuait, ici et là, les portions du jardin terrestre, il réserva, dit-on, ce petit bijou de nature vierge à son plus bel ange, futur déchu : *« Aquilo é para ti »* (Voici ta part). Le diable n'a pas dit non, tout en se gardant bien de transmettre l'information aux Indiens Guaiana, habitants des lieux. Ainsi ces derniers retiendront-ils surtout de la cité lacustre leur source de subsistance. Et la baptiseront : *« vivier de poissons »*.

Ici, la mer a toujours constitué à la fois une bénédiction et une menace extrême, réelle ou fantasmée. A l'aube du XVII[e] siècle, les Portugais y accosteront et dresseront sur la rive gauche de la rivière Perequeaçu un petit village autour d'une chapelle dédiée à saint Roque. Mais Paraty ne prendra son essor qu'avec l'édification, sur la rive droite, de Notre-Dame-des-Remèdes qui, reconstruite au XVIII[e] siècle, demeure inachevée, minée par le travail des eaux souterraines.



Les gallions chargés d'or

C'est grâce à la mer que Paraty devait s'épanouir, au Siècle des Lumières – le cycle du sucre au Brésil. Quand l'or et les diamants, extraits des collines et des ruisseaux de l'Etat voisin du Minas-Gerais, étaient transportés à dos d'âne par une piste indienne, jusqu'au village, avant d'être embarqués sur des gallions cinglant vers Rio ou le Portugal. Venus de Sao-Paulo, les *bandeirantes* (groupes d'aventuriers ainsi nommés parce qu'ils ne se déplaçaient jamais sans leur banderole, étendard de leur capitainerie) avaient balisé leurs territoires. C'était l'époque folle de la ruée vers le métal précieux, des traquenards dans les montagnes et des pillages sur les mers. Repliés dans les îles environnantes, les pirates, souvent crédités de pouvoirs maléfiques, représentaient le plus grand danger.

On imagina donc de donner aux rues de Paraty un dessin légèrement courbe afin de pouvoir leur tendre des embuscades. Et pour prévenir leur invasion, trois forts furent édifiés, dont le plus ancien et le seul préservé, le Forte Defensor Perpetuo, abrite à présent un centre d'art et de traditions populaires.

Le déclin survint lors de la proclamation de l'indépendance du Brésil, en 1822. Elle mettait en effet un terme aux exportations d'or. Et, avec le tracé d'une nouvelle route – *caminho novo* – reliant directement Sao-Paulo à Rio, Paraty s'assoupit pendant quelques décennies. Jusqu'à l'avènement du cycle du café (seconde moitié du XIX[e] siècle), au cours duquel les denrées de luxe transiteront à nouveau par le petit port. La disgrâce et l'isolement ont néanmoins constitué une chance pour la ville, dont le patrimoine a, ainsi, conservé intacts la plupart des maisons et des monuments baroques édifiés pendant la période coloniale. A l'époque où chaque catégorie sociale avait son lieu de culte. Telle la très charmante *igreja de Santa Rita*, construite et fréquentée par les mulâtres, la plus ancienne (1722) et la plus riche église de la ville, devenue aujourd'hui musée d'art sacré ; l'*igreja do Rosario*, édifiée en 1725 par les esclaves et fréquentée par les Noirs ; l'*igreja Matriz dos Remedios*, édifiée pour la bourgeoisie et cadre de grandes cérémonies lors des fêtes religieuses ; la petite *igreja das Dores* surplombée de sa girouette, appelée aussi *capelinia*, longtemps occupée par une congrégation de femmes et fréquentée par l'aristocratie.

Avec le carnaval, les fêtes religieuses constituent, aujourd'hui encore, une des grandes attractions de Paraty. Pâques et le mois de Marie sont notamment l'occasion de neuvaines fleuries et de processions aux flambeaux. Lors de la Semaine sainte, et seulement à cette occasion, on ouvre les portes des six « Pas de la Passion du Christ » – l'emplacement du septième Pas, muré, demeure une énigme qui prête à de multiples spéculations. Tout comme les nombreux symboles maçonniques hérités de la loge Union et beauté, créée en 1823. Si certains en lisent la présence dans les trois grosses pierres de base dont s'ornent la plupart des maisons, d'autres y voient, plus prosaïquement, un renfort contre l'assaut des eaux.

On ne s'étonnera pas que, hormis les pêcheurs, peintres et artisans forment le plus gros de la population de Paraty *intra muros*. Une ville blanche, balayée par d'extraordinaires jeux de lumière, cernée, d'un côté, par des eaux transparentes, des myriades d'îles désertes et, de l'autre, par les cascades et la végétation luxuriante des montagnes. Progressivement restaurées, notamment par un talentueux architecte de Sao-Paulo, Renato Tavoharo, les maisons et les *pousadas* aux murs blanchis et aux lourdes portes de bois peintes de couleurs vives dissimulent de très beaux patios plantés de gardénias, d'orchidées, de bougainvilliers et de fougères. Seule la petite *rua do Fogo* (ancienne rue des prostituées) exhibe une végétation extérieure. Rares, aussi, sont les *sobrados*, maisons à deux étages qui appartenaient aux plus riches. La plus belle, *rua dos Bonecos*, arbore une génoise en faïence portugaise. Deux autres existent encore *rua Dona Geralda*, nom d'une mécène de Paraty dont la fortune, héritée de son père, provenait, selon la légende, d'un trésor de pirates. Leurs fantômes, dit-on, reviennent hanter la ville lorsque, spectacle grandiose réglé par les phases de la Lune, les grandes marées envahissent les rues de Paraty.

De notre envoyée spéciale
VALÉRIE CADET

CARNET DE ROUTE

A savoir. Requis, un passeport valide six mois au-delà de la date de demande du visa (consulat : 12, rue de Berri, 75008 Paris, tél. : (1) 43-59-89-30) et un billet de retour. Aucun vaccin exigé. Décalage horaire jusqu'à fin février : – 3 heures. Saisons inversées par rapport à l'Europe. En été (de décembre à février), dans la région de Rio, le mercure flirte avec les 40°.

Voler. Avec Air France ou la Varig.

Partir. Avec Dégriftour (3615 DEGRIFTOUR) qui propose une formule Paris/Paris (10 jours/7 nuits) à 6 400 F par personne en chambre double et petits déjeuners, avec le vol régulier Paris-Rio A/R (mais pas la taxe d'aéroport au départ du Brésil – environ 18 dollars – et les taxes de séjour), les transferts, deux nuits en hôtel 3 étoiles à Copacabana et cinq nuits en hôtel 3 étoiles à Paraty. Dégriftour propose également un « vol sec » Paris-Rio A/R à 3 350 F. De Rio, un car assure, en quatre heures, la liaison quotidienne avec Paraty, destination également programmée par les voyagistes spécialistes du Brésil, Atout Voyages, Zenith/Brasitour et Equinoxiales (brochures dans les agences de voyages).

Se loger. A Paraty, dans l'une des nombreuses auberges. Les plus luxueuses sont la Pousada do Ouro et la Pousada do Sandi ; les budgets plus modestes s'accomoderont de la charmante Pousada da Capela. La ville regorge de galeries d'art et de boutiques d'artisanat local (céramiques, bijoux, objets sculptés, tissages...). La librairie-théâtre de la troupe de Marcos et Rachel Ribes, Grupo Contadores de Estorias, présente essentiellement des spectacles de marionnettes.

Excursions. Côté montagnes, possibilités de balades à cheval ou à bicyclette. Circuits de la *pinga*, alcool traditionnel de la région. On peut aussi visiter différentes *fazendas* : l'engenho da Muricana (on y produit l'*agua ardente*) avec sa roue à aube, son mini-zoo et son petit musée d'objets quotidiens, de meubles et d'armes de l'époque ; la *fazenda banal*, à Cunha, ou l'engenho do Bom Retiro, à Varzea do Corumbé. Se renseigner auprès de l'office de tourisme de Paraty, situé casa de Cadeia, dans l'ancienne prison. Côté mer, ne pas manquer le marché aux poissons, ouvert jusqu'à midi. Multiples possibilités de plongée sous-marine et de promenades en bateau, notamment un très beau circuit de cinq heures à travers les îles, proposé par le Saveiro Porto Seguro (réservation téléphonique au 711 254).

Lire. Guides Arthaud, Gallimard (Bibliothèque du voyageur) et Routard (Hachette). Ainsi que *le Brésil, terre d'avenir*, de Stephan Zweig (éd. de L'Autre) et *Saudades do Brasil*, de Claude Lévi-Strauss (Plon).

S'informer. Auprès de l'ambassade du Brésil, 34, cours Albert-I[er], 75008 Paris, tél. : (1) 42-25-92-50.

Le Costa-Rica au naturel

Entre Pacifique et Caraïbes, le Costa-Rica, surnommé « la Suisse de l'Amérique », ravit les amateurs de nature et d'ornithologie. La Maison des Amériques (tél. : (1) 42-77-50-50), spécialiste du continent, en propose la découverte à partir des éléments présentés dans sa brochure : vols Paris-San-José, 4 890 F ou 5 940 F A/R ; chambre double de 135 F à 860 F la nuit avec petit déjeuner ; location de voiture à partir de 1 560 F pour 6/7 jours. Autre spécialiste de l'Amérique latine, El Condor (brochures dans les agences de voyages) explore ce pays dans le cadre d'un circuit de 9 jours (13 770 F tout compris, départs garantis chaque semaine) à compléter, si on le souhaite, par un séjour balnéaire.

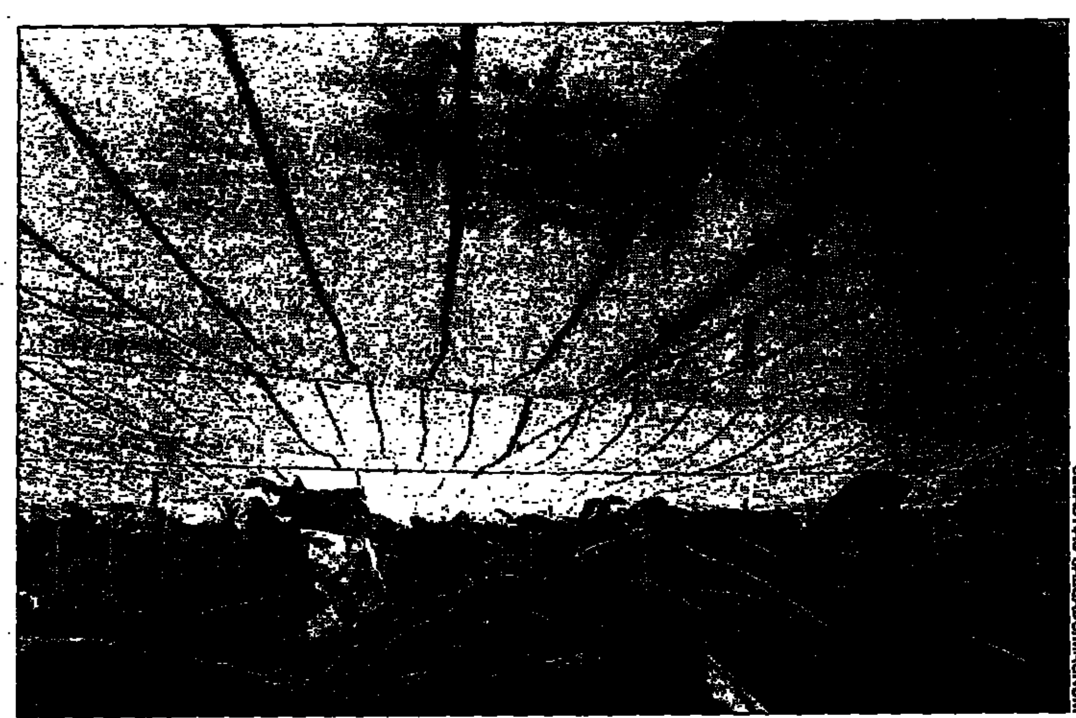
Morceaux choisis d'Amérique latine

Le meilleur de l'Amérique latine en 22 pages. Un défi relevé par Equinoxiales (tél. : (1) 47-53-71-89 et agences de voyages), spécialiste de la destination. Avec, par exemple, un Brésil centré sur Bahia, Rio et les chutes d'Iguazu (11 jours, 14 950 F). Un inventaire architectural qui, aux précédents lieux, ajoute Recife la baroque et Ouro-Preto, la ville musée (13 jours, 18 570 F). Pour l'exubérance, Belem, Manaus et l'Amazonie (16 jours, 22 470 F). Schéma identique pour des découvertes sélectives de l'Argentine, du Chili et de l'île de Pâques, de l'Equateur, du Venezuela et du mythique Pérou. Cerise sur le gâteau, les hôtels de charme des environs de Rio dont Equinoxiales a l'exclusivité. Pour compagnons de voyage, les guides (Argentine, Bolivie, Chili, Equateur) publiés par La Manufacture.

CUBA

Bonnes feuilles

De La Havane à Pinar del Rio, 180 kilomètres d'autoroute sillonnés par des camions chargés de tabac. De quoi oublier la pénurie.


SEBASTIAO SALGADO/MAGNUM

La plantation « la Perla », dans la province de Pinar-del-Rio.

COMME il se doit, La Havane se quitte par le Malecon, immense boulevard aux façades décrépies, qui longe la mer vers Miramar, ses palétuviers, ses nombreuses villas art déco. Passé Siboney, où gîtent les caciques du régime, on entre sur l'autoroute. Drôle d'autoroute. Parcourue dans la solitude climatisée d'une voiture de location qui file dans un univers dépouillé : pas de pompes à essence, peu de panneaux de signalisation, aucune rocade. Juste quatre voies balayées par un vent qui soulève des paquets de terre rouge. Quelques camions bariolés, chargés de travailleurs agricoles, disputent la chaussée à de rares vélos qui roulent parfois à contresens.

Rares sont, il est vrai, les touristes qui, sur leurs carnets de route, inscrivent cet itinéraire, si loin des plages blanches de Varadero ou des haltes baroques de La Vieja-Habana et de Santiago. Malgré, ou à cause de cela, c'est l'autoroute que tout vrai voyageur rêve, *un jour, d'emprunter*. Avec, à portée de main, un paquet de cigares Lanceros, histoire de partager l'euphorie sensuelle qui, ici, est le lot quotidien de tout Cubain qui se respecte.

Comme au km 51 où, sur la droite, le bitume se cogne aux premiers contreforts de Las Peladas, adossés à la sierra del Rosario, le plus grand site naturel protégé de Cuba. Une réserve de 25 000 hectares où sapins, pins et palmiers alternent avec des champs de marguerites. Au sommet, affleurent les ruines des anciennes maisons de colons français : les Dantin, Laurent, Chapotin, Lombard, Chapeau, Declouet, Hervé, etc. Ces derniers, chassés de Haïti dans les années qui suivirent la révolte noire de Toussaint Louverture, en 1791, amenèrent avec eux les techniques industrielles de la culture du café en terrasse ainsi que celles de sa torréfaction, mais également des espèces inconnues localement (chênes nains, sapins, pins parasols), qu'ils introduisirent dans cette partie de l'île. Au lieudit Las Terrassas (une succession de collines), entre les *almacigos* aux troncs rouges à l'écorce laquée (on les appelle aussi *Indios desnudos*), les ruines des haciendas françaises sont envahies par la végétation. Certaines sont actuellement en cours de restauration. Si le mot profusion a un sens, c'est bien ici. Dans cet univers rural, difficile d'imaginer la moindre pénurie hormis les fréquentes pannes d'électricité.

Vers le km 80, Soroa (« Le Camp » en Euskadi), un village de montagne fondé par un Basque, également chassé d'Haïti. Le type même d'endroit oublié des circuits. Il est vrai qu'il ne se passe rien dans cette ancienne terre à café, parsemée de cascades. Et pour visiter le jardin botanique aux milliers d'orchidées (700 espèces différentes), il faut quasiment forcer les grilles d'entrée sous l'œil d'un gardien *nonchalant*.

En quittant l'autoroute à hauteur du km 170, on entre dans la vallée de Vinales. La route dite « des hommes ivres » monte à l'assaut de la sierra de los Organos. La vallée, baptisée « petite Philippine » par les premiers immigrants qui la comparaient au nord de cette autre possession espagnole, est sans doute l'un des plus beaux paysages de montagne tropicale que l'on puisse contempler. A Los Jazmines, où un hôtel charmant domine la vallée, le regard embrasse un panorama de champs de tabac plantés de *mogotes*. Posées dans la vallée tels des chapeaux de paille, ces impressionnantes *mesas* (certaines s'élèvent à plus de 100 mètres) constituent les piliers d'une ancienne caverne qui se serait jadis effondrée. Partout règne un silence absolu.

Situé au fond de la vallée, Vinales est un point de passage obligé. Deux rues à angle droit parcourues par des cavaliers tout de blanc vêtus, des ranchs en bois *(bohios)* aux façades colorées et des vérandas. Sur leur rocking-chair, des mamas créoles se balancent. On se croirait dans un western exotique, à l'heure de la sieste. Tout autour, dans de petites maisons au toit de palmes grises et à la charpente de bambou, sèchent des milliers de feuilles de tabac.

A mi-pente, La Ermita est l'hôtel idéal pour souffler. Du balcon de sa chambre, on peut tout à loisir contempler le coucher de soleil, au milieu d'une odeur de pin et en sirotant un *mojito*, le cocktail local. Au bar, l'orchestre attaque une version rumba de *« Cerisiers roses et pommiers blancs »*.

A en croire la légende, ce sont les Indiens qui auraient fait fumer le premier bâton de tabac à Christophe Colomb. Le tabac, symbole par excellence de ce lien des hommes rouges avec leur terre, lien qui explique peut-être l'engouement mystique que porte tout fumeur à ces feuilles. Les Indiens – Taïnos ou Guanajatabeyes – ont également largement influencé la toponymie locale. Faible consolation pour ceux qui, au début du seizième siècle, furent complètement exterminés, après la révolte du cacique Hatuey (c'est, aujourd'hui, le nom d'une bière...) dont l'effigie orne également les boîtes de cigares Cohibas.

En dégustant un repas de viande de porc arrosé de bière, sur la véranda du restaurant qui fait face à El Mural, on peut admirer, non loin de Vinales, dans la vallée des Dos Hermanas (« les Deux Sœurs »), ce mur de la préhistoire, haut de 120 mètres et adossé à une *mogote*. Peint en six mois, au cours des années 30, par le géographe et biologiste Leovigildo Gonzales, un élève de Diego Riviera, il représente la chaîne qui va de l'ammonite à l'Indien. L'endroit est, paraît-il, le plus vieux du pays et daterait du jurassique supérieur.

« Ce pays de miel et de tabac »

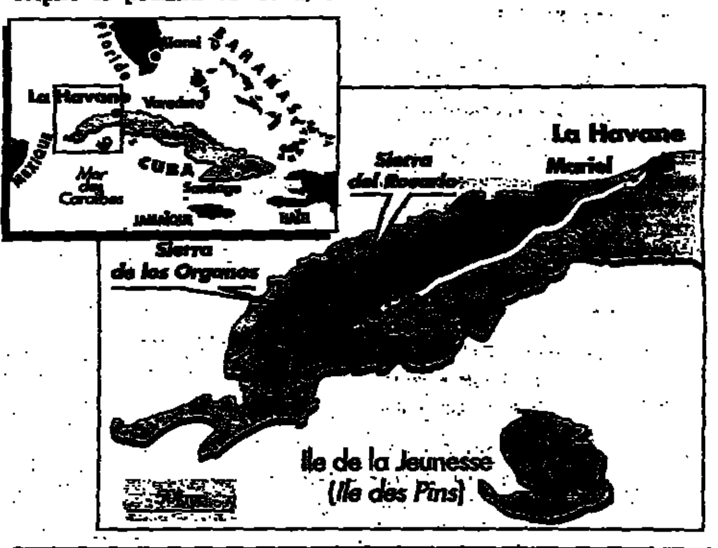
Pinar-del-Rio est le (presque) terminus de l'autoroute. Voire, au choix, un point de départ. C'est de là, en effet, que s'élancent les camions chargés des feuilles de tabac destinées aux fabriques de La Havane. En dépit de ses cent vingt mille habitants, la ville est à peu près aussi animée qu'un gros bourg un jour de grève. Ce qui lui vaut, outre le titre envié de capitale du tabac, celui, moins prestigieux, de capitale du désœuvrement. La plupart des hôtels y sont en cours de restauration, mais le taux de chômage explose, et même la fabrique de tabac semble tourner au ralenti. Seule la boutique attenante, spécialisée dans la vente de cigares, est envahie par les touristes.

Entre deux flamboyants rouges, on pénètre dans la Vuelta Abajo. Ici respire le poumon de Cuba, ce *« pays de miel et de tabac »*, selon l'écrivain Lezama Lima, véritable mythe pour les inconditionnels de Rey del Mundo, Romeo y Julietas, Partagas, Monte Cristo et autres Cohibas. Le *« meilleur tabac du monde »*, affirment les aficionados, vient de là. Dans le triangle compris entre Pinar del Rio et, au sud-ouest, les deux villages de San-Luis et San-Juan-y-Martinez, s'étend, sur 40 000 hectares, le pays des neuf mille *vegas* (plantations). *« Quand la Vuelta travaille, Cuba respire »*, observent les paysans, avec un brin de fierté. Rentrées de devises oblige, toute la production de la région est presque entièrement réexportée sous le label Havane et, ô paradoxe, trouver un « puro » relève, sur place, du parcours du combattant.

Si la machette fait l'homme – chacun la porte à la hanche –, la Vuelta Abajo est, assurément, le pays des machos. A pied, à cheval et dans ces vieilles Dodge sorties tout droit d'un polar des années 30, on n'en finit pas de transporter objets hétéroclites et pièces détachées. Antidote à l'embargo qui fait de Cuba, selon le mot de Castro, *« une étoile d'héroïsme et de vaillance »*.

En fin d'après-midi, les travailleurs, en majorité noirs, prennent d'assaut tout ce qui roule. Pour regagner Pinar-del-Rio. A l'ombre des vérandas, San-Luis bruisse alors de conversations feutrées, entrecoupées par les pannes d'électricité. Dans l'ombre qui enveloppe les arcades, des hommes, fatigués, échangent des histoires de paysans. Sonne l'heure d'allumer un *« puro »*. Pour s'emplir les poumons et l'odorat du souffle végétal de la Vuelta Abajo.

De notre envoyé spécial
DIMITRI FRIEDMAN



CARNET DE ROUTE

Formalités. Pas de visa mais une carte de touriste (150 F) délivrée par le consulat, l'agence de voyage ou le voyagiste, sur présentation d'un passeport valide encore six mois à la date du retour et d'un billet d'avion. Aucun vaccin.

Climat. Beau toute l'année. Saison « sèche » de novembre à avril. On récolte le tabac de la mi-janvier à la mi-mars. Se munir d'une bonne crème anti-moustique.

Vols. Deux compagnies desservent Cuba de Paris Orly-Sud : Cubana de Aviaciòn (samedis et dimanches) et AOM (à partir de 4 300 F) (tél. : (1) 49-79-12-34), les vendredis (direct) et lundis (escale à Nassau, à partir du 12 décembre).

Partir. Depuis 13 ans, le voyagiste Havanatour (24, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris, (1) 44-51-50-60, Minitel 3615 Havanatour) est le grand spécialiste de la destination avec, en 1993, plus d'un tiers des 30 000 Français ayant visité l'île. Travaillant avec les deux compagnies mentionnées ci-dessus, disposant, sur place, de son propre réceptif et de ses guides cubains sélectionnés, Havanatour offre, dans sa nouvelle brochure, un très large éventail de formules, du circuit touristique classique (à partir de 6 370 F de Paris, pour une semaine, de 8 800 F pour deux semaines) au safari 4 x 4 (à partir de 8 000 F avec guide) en passant par des séjours balnéaires à Varadero. On peut aussi explorer Cuba à sa guise en volant sur AOM ou Cubana (Havanatour propose un « forfait accueil » comprenant le vol, les transferts et deux nuits avec petits déjeuners, de 4 630 à 5 300 F selon l'hôtel), puis en parcourant l'île avec une voiture de location en kilométrage illimité. Aucune difficulté pour l'essence, on paie en devises à l'une des 40 stations ouvertes 24 heures sur 24. A noter toutefois l'absence de telles stations entre La Havane et Pinar-del-Rio. Impératif, donc, de faire le plein avant de partir, à la station située devant l'hôtel Riviera, sur le Malecon.

Cet hiver, plusieurs généralistes, Fram, Rev'Vacances, Jet Tours, Kuoni (circuit de 9 jours à partir de 6 000 F en chambre double et demi-pension), Africatours, Uniclam, Amériques à la carte, Caraïbes System et Espace Caraïbes programment également cette destination avec, souvent, une priorité au balnéaire.

Se loger. A La Havane, l'Hôtel Riviera sur le Malecon, un palace des années 50 avec, au sous-sol, le plus « chaud » des cabarets de la ville. Dans la vieille ville, l'Hôtel Valencia, situé dans une maison du XVIII[e] au patio ombragé. Au km 51, Moka à Las Terrasses, dans un village de maisons blanches aux tuiles rouges, au bord d'un lac artificiel où l'on peut pêcher. Construit par Osmany Cienfuegos, architecte et actuel ministre du tourisme. Au km 170, restaurant dans une hacienda française, le Cafetal Buenavista. On ne compte, heureusement, que deux hôtels dans la vallée de Vinales. Au sommet, Los Jazmines (60 chambres et 16 bungalows) et sur les contreforts de la vallée, La Ermita.

Se restaurer. A La Havane, à la Bodeguita del Medio (207 rue Empredado), prisée d'Hemingway, d'Ava Gardner, d'Errol Flynn et du Che Guevara. A Soroa (à 80 km), Castillo de las Nubes (plats créoles), sur une colline surplombant la forêt, après le jardin des orchidées. Dans la vallée de Vinales (à 170 km), « El Mural » (plats créoles), face au Mural de la Prehistoria.

Visiter. La fabrique de cigares de Pinar-del-Rio. Pas aussi spectaculaire que la Casa Partagas, à La Havane, mais installée dans une maison du XVII[e]. Tous les havanes, y compris ceux destinés au marché local, sont en vente à la Casa del Habano, à Pinar-del-Rio. Egalement à la boutique située au rez-de-chaussée de la manufacture. De trois à quatre fois moins chers qu'en France mais la douane française peut intervenir si vous en rapportez plus de cinquante.

Randonner. A signaler la randonnée de 15 jours, dont 6 de marche programmée, dans la sierra Maestra (avec visite des cités coloniales), par Terres d'Aventure (tél. : (1) 43-29-94-50).

Lire. Les guides Cuba (Arthaud), par Edouard Bailby. A Cuba (Visa/Hachette), Petit futé, Marcus et Ulysse (diffusé par Vilo), l'un des plus complets. *Histoire du Cigare* (Flammarion) de Bernard Le Roy et Maurice Szafran.

S'informer. A l'Office du tourisme de Cuba, 280, bd Raspail, 75014 Paris (tél. : (1) 45-38-90-10) et par Minitel 3615 OTCUBA. Auprès de l'Ambassade de Cuba, 16, rue Presles, 75015, (1) 45-67-55-35.

AUVERGNE

Crins Blancs

Quand la neige recouvre les clôtures... ...les chevaux prennent la clef des champs.



CLAUDE POULET

TOUT en haut, c'est le silence du grand blanc. Les troupeaux ont quitté les terres d'estive aux premiers froids et les flocons ont enterré les clôtures. Devant, l'espace est vierge, sans un arbre pour arrêter le regard. Immense plateau désert coupé de toute route. Juste avant de lancer les chevaux hors des chemins de plaine, droit sur la montagne, un vieux paysan d'en bas cachait mal sa mélancolie. Il avait gentiment ouvert la cour de sa ferme et offert du café aux cavaliers. Ce n'est pas tous les jours, désormais, que l'on compte une vingtaine de chevaux devant les étables. Mais cette présence mêlée des bêtes et des hommes lui rappelait d'autres souvenirs. Du temps où laitiers et postiers allaient en selle, sans se laisser arrêter par un semblant de tempête. Cela dit, il le reconnaissait quand même : avec cette neige, il fallait être un peu fou pour monter sur le Limon...

Les hommes de cheval ont le goût des défis. Plusieurs fois, avant de proposer cette « Traversée blanche », les guides sont venus en reconnaissance. Ils savent que le plateau est parsemé de croix (celle du curé, du gendarme ou du facteur), hommages aux imprudents qui, un jour, se sont égarés dans la brume pour ne jamais revenir. Mais ils sont armés de cartes et de boussoles et, surtout, d'une parfaite connaissance du terrain. Les consignes sont strictes : rester à bonne distance du cheval de devant (il pourrait avoir des réactions imprévues) et suivre scrupuleusement le parcours décidé. Hors de là, ce sont des tourbières où l'on s'enlise ou des ponts de neige qui risquent de s'ébouler sous les sabots...

C'est Yves Gratacap, un enfant du Cantal, qui a eu, il y a sept ans, l'idée de lancer ce raid hivernal au pays des volcans. Au cœur de paturages voués, durant l'été, à l'élevage et à la production du saint-nectaire, du bleu et du cantal. Départ de Super-Lioran, entre les pistes de slaloms, et arrivée, 200 kilomètres au nord, à l'ombre du puy de Dôme. Au passage, des cols, des sommets, des villages et des bourgs, comme Murat, Le Claux, Eglise-neuve-d'Entraigues, Chastreix ou La Bourboule. Une randonnée presque classique en été qui, en cette saison hivernale, prend une allure de petite expédition. L'homme ne s'en inquiète guère. Il a vécu au Québec où il a vu, fréquemment, évoluer des chevaux dans la neige. Revenu au pays, il a constaté que c'est au cœur de l'hiver, quand l'écir taille en lambeaux le manteau de neige, que l'Auvergne se livre le mieux. Apre, rude et solitaire. A condition de sortir des sentiers battus et des pistes damées. Précisément, dans cette moyenne montagne aux pentes adoucies, le cheval conduit à l'ivresse des champs vierges mieux que n'importe quelle paire de skis.

Une découverte qui, cependant, ne s'improvise pas. D'abord, il faut des montures robustes et entraînées, capables de s'extraire, d'un grand coup de reins, de congères hautes de plus de 1 mètre. Des montures dotées d'un ferrage spécial chassant, à chaque foulée, la neige, qui aurait vite fait de transformer les sabots en patins glissants. A chaque étape, une inspection attentive est indispensable pour déceler les éventuels problèmes musculaires. Côté cavaliers, l'intendance est tout aussi solide : repas chaud à midi (miraculeusement servi au milieu de nulle part) et chambres confortables à l'arrivée, dans des hôtels de village qui sommeillent en attendant le retour de la belle saison. Au menu : potée, tripoux, truffade et autres spécialités consistantes de la région. De quoi combler l'appétit des voyageurs. Serrés dans une étable, les chevaux, eux, emprunteront, l'espace d'une nuit, la litière des fameuses vaches de Salers.

On souffle, on peine...

Ainsi, l'esprit est libre et le pas léger. Et la caravane prête à affronter les rafales qui cinglent les visages, au sommet d'une crête, et la neige fondue qui transperce le cuir des bottes et des gants. On souffle, on peine, on met pied à terre pour soulager les chevaux. Avec, pour récompense, après ces longs efforts partagés avec l'animal, la découverte du puy de Sancy, blanc comme au premier jour. Privilège unique, également, que celui de longer, en solitaire, le lac Chauvet, étendue de glace aux contours noyés dans la brume. Sans oublier de longs moments silencieux, rythmés seulement par le crissement régulier des sabots, les descentes vertigineuses où les chevaux se laissent glisser comme s'ils prenaient plaisir à « nager » ainsi dans la profonde, les galops entre les sapins et, pour finir, cette vapeur chaleureuse qui, dans le froid sec, nimbe les bêtes après l'effort.

On laisse derrière soi les monts du Cantal. On contourne, sans jamais quitter l'univers blanc, le puy de Sancy. Puis on s'arrête au bord d'un précipice. En contrebas, derrière les roches Tuilière et Sanadoire, rabotées en forme de berceau par d'anciens glaciers, le vert de la plaine, à l'infini. Quel plaisir alors, de tourner bride, pour remonter vers les sommets.

De notre envoyé spécial
JEAN-LOUIS ANDRÉ

CARNET DE ROUTE

La « Traversée blanche » est l'une des randonnées proposées (du 19 au 25 février et du 26 février au 4 mars) par Volcan vert, une association de huit professionnels du cheval installés dans le Cantal, en Haute Loire et dans le Puy-de-Dôme. Se trouvent ainsi réunis, dans une centrale de réservation unique (tél. : 71-48-87-55), plus de 200 chevaux ainsi qu'une capacité d'hébergement de 300 lits.

Si la « Traversée blanche » est réservée à des cavaliers entraînés, Volcan vert propose également des randonnées accessibles aux cavaliers à l'aise aux trois allures. Citons la Longue Draille (5 jours dans le Mézenc, en tables et chambres d'hôte), Caracolade (6 jours en Haute-Loire, en gîtes et chambres) et la Chevauchée fantastique (5 jours à la découverte de la faune des monts du Cantal).

Pour se renseigner, une bonne adresse : la Maison de l'Auvergne à Paris (44-55-33-33).

Autre solution pour découvrir la région : le ski de fond avec, notamment, Montagne Auvergne (23, place Delille, Centre Couthon, 63000 Clermont-Ferrand, tél. : 73-90-23-14).



Bonnes pistes

La montagne française représente le plus grand domaine skiable du monde. Pas facile de choisir entre 450 stations, dont une centaine créditées du label « Ski France ». Pour tout savoir sur ces dernières, on peut recourir au Minitel (3615 En Montagne ou 3615 CORUS) ou se procurer le guide *Hiver* auprès de Ski France (tél. : (1) 47-42-23-32). Signalons également le *Guide blanc des Pyrénées* et le *Guide Hiver des stations des Hautes-Pyrénées* (Maisons des Pyrénées, à Nantes, Bordeaux et Paris, au 15, rue Saint-Augustin, 75002) ainsi que le service Minitel 3615 Pyrénées. Ne pas oublier la Carte neige de la FFS qui,procure une assurance très complète en cas d'accident de ski ou dans le cadre d'une activité sportive en montagne. Pour l'hébergement, consulter les brochures d'Aquarius et du Club Med, de Fram-Frantour, Gîtes de neige (tél. : (1) 49-70-75-75), Havas Voyages, Interhôme, Jet Tours, Lagrange, Latitudes, Maeva, Orion, Pierre et vacances, Relais du silence (tél. : (1) 45-66-53-53), Renouveau, Spie Loisirs, Sunair, Visit France et VVF. Côté voyagistes, Chamina/Sylva, Nouvelles Frontières, Terres d'aventure, UCPA et Vosges en marche. Pour l'étranger, Canadien National, Scanditours, Alentours, Bennett, Finlandia et les offices de tourisme de Suisse, d'Autriche et du Canada.







De cimes et d'essieu

Des trains qui montent, qui montent, qui montent...

Si les hommes ont construit des routes spectaculaires pour franchir les montagnes, ils ont également creusé ou bâti des ouvrages d'art encore plus audacieux afin de permettre aux curieux d'approcher d'encore plus près, grâce aux trains à crémaillère ou à voie étroite, glaciers et sommets des Alpes. Atout majeur de ce mode de locomotion, diesel ou électrique, il ne craint pas l'hiver et conduit indifféremment au septième ciel contemplatifs et sportifs en quête de frissons. Inventaire.

La Suisse : acrobatique

Du formidable réseau de l'Oberland bernois, depuis Interlaken jusqu'au la Jungfraujoch *via* les entrailles du fameux Eiger, au Crystal Panoramic Express qui circule entre Montreux et Gstaad, la densité des lignes ferroviaires qui partent à l'assaut des sommets témoigne de l'intérêt des Helvètes pour un moyen de transport à leur image : patient, sûr, confortable et écologique. Le chemin de fer (géré soit par la compagnie nationale CFF, soit par des sociétés régionales privées) est, ici, une tradition. Mieux, une passion. Les petits trains rouges ou verts escaladent les versants des Grisons ou du Valais grâce à une surenchère de tunnels et de viaducs. Autour de Saint-Moritz et de Zermatt, deux circuits emblématiques résument idéalement ce tourisme contemplatif. Le Glacier Express met près de huit heures pour rallier la station des princes (Saint-Moritz) au fleuron de l'alpinisme (Zermatt), seulement distants de 300 kilomètres ! Il est vrai que les pentes atteignent 18 % et que le train franchit une centaine de tunnels et trois fois plus de ponts.

Pour sa part, le Bernina Express, qui relie Saint-Moritz à Tirano (dans les Grisons), s'adonne volontiers au mélange des genres. De l'ambiance « riviera » des palaces de Saint-Moritz au versant italien de Tirano en passant par l'habitat pittoresque de Pontresina et des alentours. Des lacs sereins de la haute vallée de l'Engadine aux cimes découpées du massif de la Bernina, le trajet collectionne les superbes belvédères et les paysages « décoiffants », surtout en été, quand le voyage s'effectue en wagons découverts.

La France : panoramique

Si les téléphériques les plus performants et les funiculaires ultramodernes quadrillent les plus belles cimes de l'Hexagone, les charmes du petit train se vivent surtout dans le massif du Mont-Blanc. Qu'il s'agisse de la liaison transfrontalière Martigny-Chamonix, du chemin de fer du Montenvers ou du tramway du Mont-Blanc. Plus au sud, on peut humer les senteurs de la Haute-Provence à bord du train des Pignes, qui relie Nice à Digne par les vallées du Var et du Verdon.



RETO CAMENISCH

Le Jungfraujoch, la gare ferroviaire la plus haute d'Europe (3 454 m).

(Lire page suivante.)

La ligne Martigny-Chamonix se hisse d'abord acrobatiquement au-dessus de la capitale valaisanne du vin blanc. A flanc de coteau, de minuscules terrasses s'empilent les unes sur les autres à la manière des jardins de Babylone. Le train franchit le col de la Forclaz puis dessert Le Châtelard et Vallorcine, sur le versant français. Le décor prend alors une dimension plus alpestre, le train serpentant au pied des géants du massif du Mont-Blanc avant de rejoindre Chamonix.

Vétéran des trains de montagne français, le Montenvers (qui relie Chamonix à la mer de Glace) a affirmé, dès 1908, la vocation touristique de la vallée de Chamonix. Les dames en ombrelle et les messieurs en chapeau melon s'extasiaient, à la Belle Epoque, sur les rives du glacier langoureux. Depuis trois ans, la crémaillère fonctionne aussi pendant l'hiver, à travers les forêts enneigées dominant Chamonix et en évitant soigneusement les ravins à avalanches.

Dans l'esprit de certains ingénieurs farfelus du début du siècle, le tramway du Mont-Blanc (TMB), entre Saint-Gervais et le col de Voza, aurait dû prendre son élan à partir du village du Fayet (à 480 mètres) pour monter jusqu'au sommet du mont Blanc, à 4 807 mètres ! Un trajet qui devait s'inscrire sur le flanc ouest du « toit de l'Europe », sur la commune de Saint-Gervais. En fait, le projet, plus réaliste, du TMB allait être le prolongement de la décision de la compagnie PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) de faire remonter le rail, dès 1906, dans la vallée de l'Arve, jusqu'à Saint-Gervais et Chamonix. Trois ans plus tard, le TMB atteindra le col de Voza (prononcer Voz en savoyard) et offrira une vue superbe sur tout le massif. Le tronçon sera prolongé encore plus haut : jusqu'au Nid d'aigle, à 2 372 mètres.

L'Autriche : romantique

Entre le[illegible] pes du Tyrol et les collines [illegible] ons de l'est (Styrie, Carinthie,.. [illegible] chemin de fer à l'ancienne tient une place privilégiée en Autriche. Mais sur un mode plus doux. Les trains y circulent en effet plutôt en fond de vallée et le long de lacs romantiques. Mais, surtout, les Autrichiens conservent pieusement les vénérables locomotives à vapeur et les pittoresques wagons en bois, autant de reliques qui constituent, aujourd'hui, un véritable musée roulant, reflet de l'époque des pionniers. Ainsi compte-t-on par dizaines ces lignes authentiquement centenaires, incontestablement touristiques mais néanmoins frileuses dans la mesure où, en grande majorité, elles ne fonctionnent qu'à la belle saison, de mai à novembre. Citons le Zillertalbahn au cœur du Tyrol ou le Pinzgaubahn dans le Salzburgerland, le Schafbergbahn (qui domine, à 1 745 mètres, le féerique Sankt Wolfgangsee) ou, au sud-ouest de Vienne, le Schneebergbahn, qui grimpe au-dessus de Puchberg avec une locomotive à vapeur qui pousse les wagons au lieu de les tracter. Sans oublier de relever, en Carinthie, province ouverte sur la Slovénie, la ténacité hivernale du funiculaire du Reisseck, qui dessert les barrages hydroélectriques locaux mais aussi une auberge et une minuscule station de ski, posée à 2 245 mètres, tel un balcon, face aux plus belles montagnes de l'Autriche méridionale.

PHILIPPE BARDIAU



CARNET DE CIMES

S'informer. Pour la Suisse, office du tourisme : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-45-45. Pour la France, office du tourisme de Chamonix (190, place de l'Eglise, 74400 Chamonix, tél. : 50-53-00-24) et office du tourisme de Saint-Gervais (115, avenue du Mont-Paccard, 74170 Saint-Gervais, tél. : 50-47-76-08). Pour l'Autriche, l'office du tourisme : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 47-42-78-57.

Lire. *Les Plus Beaux Voyages en train* (Solar, 224 pages, 450 photos couleurs, 195 F) retrace chacun des trente plus fascinants itinéraires du monde, du Canada au Chili, de la Thaïlande au cercle arctique, de la Suisse à l'Afrique du Sud. Une histoire de ces trains mythiques (Orient-Express, Glacier Express, Peloritano, Al Andalus, Sunset Limited, Adirondack, Canadian, Rapido, Indian-Pacific, Nilagiri Express, Mandalay Express, Chihuahua-Pacifico, Lunatic Line, Blue Train, Transsibérien et Transmongolien, sans oublier les supersoniques TGV et Shinkansen) et des grandes « routes » qu'ils empruntent. Avec de nombreuses informations pratiques.



SUISSE

Le train fantôme

Transformée en gare ferroviaire la plus haute d'Europe, la Jungfrau se venge en plongeant ses admirateurs dans le brouillard. Une star à pile ou face.

JUSQU'AU siècle dernier et avant de devenir l'un des « terrains de jeux » de l'Europe, les Alpes faisaient diablement peur. Les démons y séjournaient volontiers, ce qu'illustre l'appellation des sommets : Wildhorn (mont Sauvage), Schreckhorn (mont de l'Epouvante), Diablerets, etc. *« Seule la Jungfrau paraît avoir trouvé grâce dans cette société de spectres glacés mais c'est encore une vierge inaccessible, pour ne pas dire* la Jeune fille et la mort », remarque l'écrivain Louis-Albert Zbinden. Les légendes bernoises, les peintures de Ferdinand Hodler, les romans de Charles-Ferdinand Ramuz ou les récits de voyageurs comme Alexandre Dumas, témoignent tous de cette « grande peur dans la montagne ».

Le goût de l'utopie et l'esprit d'entreprise suisses sont néanmoins parvenus à transformer la puissante Jungfrau, star immaculée de l'Oberland bernois, en gare ferroviaire la plus haute d'Europe (3 454 mètres) ainsi qu'en must pour tout Japonais en visite sur le continent. Le petit train chic du *Jungfraujoch* est ainsi devenu une affaire qui, désormais, rapporte de dodus dividendes à ses propriétaires.

Cette épopée ferroviaire commence en 1893, par un superbe après-midi d'été. Adolf Guyer-Zeller, membre du Club alpin et industriel zurichois, vient, avec sa fille, de mener à bien l'ascension du Schilthorn. Tous deux contemplent les wagons du train d'alpages flambant neuf qui escaladent la pente depuis la vallée et se dirigent vers le terminus de la Kleine-Scheidegg (2 061 mètres). Là-haut, la Vierge étincelle, narquoise, inviolée ou presque, faisant des pointes à 4 158 mètres. Les parois de l'Eiger et du Mönch ne sont pas en reste. Soudain, Guyer-Zeller a une vision : un fantastique prolongement souterrain au chemin de fer de la Wengernalp. Le tunnel pénétrera droit dans l'Eiger puis grimpera à travers le Mönch jusqu'au cœur de la Jungfrau, d'où un ascenseur mènera les voyageurs sur la cime. Le rêve d'un « métro de l'altitude », jouet lucratif pour grandes personnes, était né.

En juin 1896, le dessin du chemin de fer de la Jungfrau, signé Adolf Guyer-Zeller, est publié. Commencé en juillet, le chantier ne sera achevé qu'en 1912. Le projet initial sera exécuté à un détail près, l'implantation, en prime, d'une station de recherches astronomiques et météorologiques exigée par le gouvernement fédéral.

Sur le terrain, le vent, la neige, le brouillard, le froid, la tempête, les avalanches, succèdent à des journées d'une splendeur exaltante. Hommes, carrioles, chevaux et mulets arrivent. La bataille contre le rocher s'organise. En équipes de « taupes », armées de foreuses ultramodernes et résignées aux trois-huit. L'été, les alpages, situés entre la Kleine-Scheidegg et le glacier de l'Eiger, accueillent des centaines d'ouvriers. Les provisions doivent y être acheminées et stockées pour les mois d'hiver. Le paysage ressemble à un camp militaire.

En 1899, Adolf Guyer-Zeller disparaît. Crise cardiaque. Mais le visionnaire aura tout prévu, jusqu'aux baies panoramiques qui éventrent la montagne à deux reprises et, quand le temps le permet, enchantent les touristes. Bilan de seize ans de passion et de labeur : six travailleurs italiens tués par un tir de mine. Montant de l'addition : 14,9 millions de francs suisses de l'époque. L'inauguration aura lieu le 1er août 1912 – jour de la fête nationale –, dans un brouillard compact, opaque, vexant. A croire que la Jungfrau se venge ainsi de l'intrusion des humains. En fait, les quatre cents invités ne seront que les premiers d'une lignée de frustrés menacés de claustrophobie.

Aujourd'hui, par exemple, les marmottes ne sifflent pas. Mauvais signe. Aucune visibilité en bas, ni aux arrêts ni en haut. Le voyageur se retrouve prisonnier, esclave de l'invisible Vierge. Que lui importe alors les portes coulissantes, les vidéos pédagogiques, l'air conditionné ainsi que les ascenseurs secourables. A l'arrivée, mieux vaut se déplacer lentement : 3 500 mètres, ce n'est pas rien et, à cette altitude, on prend vite un (provisoire) coup de vieux. Le cœur se met à cogner. On se sent dans les vapes. Les yeux s'installent dans le flou, les mains gonflent, la tête tourne, l'ivresse monte délicieusement.

Les couples japonais tanguent

Habités par un espoir tenace, les couples japonais, en lune de miel, tanguent, main dans la main, d'une ouverture à l'autre. Des cristaux de givre décorent les fenêtres à double vitrage. De quoi occuper l'esprit puisque le monde extérieur n'existe plus. Chamois, bouquetins, choucas se déplacent pourtant au dehors, là où les glaciers déroulent leurs langues fabuleuses. Et, en plus, voilà que la neige commence à tomber, douce et impitoyable, et que la terrasse du Sphinx est fermée.

Creusé dans l'Aletschgletscher, le « palais de glace » est l'unique issue. Des artistes y ont sculpté, pour rire, quelques œuvres représentant des phoques ou des Sherlock Holmes approximatifs. Dans les couloirs voûtés et glissants, la promenade donne une idée du pouvoir des forces glaciaires qui vous environnent. On frissonne. Et on se console en admirant les intenses teintes azurée, turquoise ou saphir, produites par des eaux elles aussi captives.

Horaire oblige, les amoureux japonais redescendent, furieux mais souriants. Ils ont savouré un verre de *glühwein*, le vin chaud, grignoté quelques tranches de viande sèche des Grisons et accompli leur devoir du jour. Les passagers n'ignorent pas que, demain, la reine des montagnes apparaîtra dans sa blancheur virginale. Pour d'autres... Ils n'en éprouvent pas moins une certaine reconnaissance à l'égard des pionniers qui ont aménagé ce train fantôme prolongé d'une auberge des cimes au luxe vertigineux (tout le contraire d'un refuge), posée sur une planète fréquentée par des skieurs, des curieux, des contemplatifs mais, surtout, des génies capricieux et malicieux, maîtres des nuages.

De notre envoyée spéciale
NICOLE-LISE BERNHEIM

CARNET DE ROUTE

S'y rendre. Berne est relié par train aux aéroports de Zurich et Genève. TGV de Paris à Berne. Ensuite, on peut flâner dans de petits trains ou louer une voiture.

S'y déplacer. Le « Swiss-Pass » permet un accès illimité aux trains, bateaux et cars ainsi qu'aux transports urbains (bus et tramways) des principales villes helvétiques. Prix pour 4 jours : 780 F. Le train de la Jungfraujoch, avec vue sur le glacier d'Aletsch, coûte, à lui seul, 560 F A/R. Tarif réduit pour les lève-tôt (ils prennent le premier convoi) ainsi que pour les groupes. L'« Activ Pass », abonnement ski ou promenade dans l'ensemble de la « Jungfrau-Top-ski-region », permet une circulation illimitée au départ d'Interlaken/Grindelwald/Kleine Scheidegg /Lauterbrunen /Mürren /Wengen /Wilderswil. Trois jours minimum : 520 F environ, 6 jours : 870 F, 10 jours : 1 216 F ; 50 % de réduction pour les moins de 17 ans. Abonnement à la journée, avec circulation illimitée dans la région de First, Kleine-Scheidegg ou Mürren/Schilthorn : à partir de 144 F.

S'y loger. Forfaits en demi-pension (à partir de 3 jours) dans tous les hôtels. A Grindelwald, au Grand Hôtel Regina (tél. : 41/36-54-54-55), en chambre double, à partir de 1 600 F pour deux. Hôtel Alpenhof, au pied des pistes (41/36-53-11-52), en chambre double à partir de 760 F pour deux. A Mürren, Hôtel Eiger (41/36-55-13-31), en chambre double et demi-pension, à partir de 1.280 FS pour deux. Hôtel Alpenruh (41/36-55-10-55), en chambre double et demi-pension, à partir de 960 F pour deux.

A ne pas manquer. En redescendant de la Jungfrau, et grâce à votre « Activ pass », faites un tour dans la vallée de Lauterbrunnen. Le Schilthorn (2 967 m) est accessible *via* un palpitant train à crémaillère accroché à une pente de 64° ! On marche ensuite jusqu'à Mürren (un bijou de village épargné par les voitures) pour prendre un téléphérique. Au sommet, un fabuleux restaurant tournant appelé Piz Gloria (en vedette dans le film de James Bond *Au service de Sa Majesté*) avec 360° de paysage alpin, de neiges éternelles et de glaciers. Et face, la Jungfrau. A quelques kilomètres d'Interlaken, le musée en plein air de l'habitat rural du Ballenberg (3855 Brienz, tél. : 19/41/36-51-11-23, ouvert de 10 heures à 17 heures, à partir du 15 avril) se déploie dans un impressionnant décor, au milieu des forêts et des lacs. Un site protégé (60 hectares) où la mémoire suisse se raconte à travers 70 fermes ou demeures animées par des présentations de métiers traditionnels. Commencé en 1978, l'aménagement du Ballenberg n'est pas encore terminé. A terme, on pourra visiter 80 habitations en parfait état, entourées de jardins et de potagers. Une réussite exemplaire. Le Musée alpin suisse, à Berne, récemment rénové, présente la complexité de l'univers alpin. Exposées, d'impressionnantes toiles de Ferdinand Hodler (sur les dangers de la montagne) et des maquettes des Alpes bernoises exécutées par le cartographe Edouard Imhof.

Lire. *The Jungfrau Region*, Ralf Roman Rossbert (Hallwag). *Dans l'Alpe ignorée*, Julien Gallet (Librairie F. Rouge, Lausanne). *Impressions de voyage en Suisse*, Alexandre Dumas (FM/La Découverte). *Les Grandes Heures des Alpes*, Max Chamson (Perrin). *La Suisse*, Louis-Albert Zbinden, avec photos d'Alfonso Mejia (Romain Pages Editions). *Suisse*, Guides Bleus (Hachette).

S'informer. Auprès de l'Office du tourisme suisse, 11 *bis*, rue Scribe, 75002 Paris, (1) 47-42-45-45, Minitel 36-15 code Suisse. Des cartes décrivant divers itinéraires pédestres balisés sont diffusées par l'Association bernoise de tourisme pédestre, case postale 263, 3000 Berne 25.

Sables d'Afrique

Place aux petits voyagistes, perfectionnistes et pointus. S'arrêtant pour prendre le thé sous les tamaris, Argane (tél. : (1) 45-73-01-01) conduit des randonnées chamelières au Maroc (huit et quinze jours, 5 280 F et 7 150 F), dans le Sud tunisien (huit et onze jours, 5 500 F et 6 600 F) et en Mauritanie (Adrar et Chinghetti, treize et seize jours, 10 500 et 11 900 F). Club Aventure (tél. : (1) 46-34-22-60) avance à travers le djebel Sarho, au Maroc (huit et quinze jours, 4 500 F et 6 100 F), suit les dunes tunisiennes (huit jours, 5 400 F) et explore le Tibesti (vingt jours, 19 600 F). De son fief dauphinois – Jean-Louis Bernezat est guide de haute montagne –, Hommes et montagnes (tél. : 16 (1) 76-66-14-43) prépare de grands classiques, comme cette randonnée chamelière *« au plus secret de l'erg tunisien »* quatorze jours, 9 530 F, et des inédits : notamment une traversée du Grand Sud marocain, (14 jours, 7 770 F) et une transhumance vers l'Atlas (treize jours, 6960 F). Tunisie Contact (tél. : (1) 42-96-02-25 et agences de voyages) développe des expéditions sahariennes (land-rover, méharée et randonnée) dans le Grand Sud tunisien (huit à quinze jours, 7 450 F à 13 000 F). Le Comptoir des déserts (tél. : (1) 40-26-19-40) met en valeur la Mauritanie, le pays où les sables se jettent dans la mer (quatre circuits, neuf à vingt-sept jours, 9 500 F à 18 400 F) et les ruines fertiles du désert libyen (huit à seize jours, 8 900 F à 13 900 F). Treks, enfin d'Atalante (tél. : (1) 78-64-16-16), Nomades (tél. : (1) 46-33-71-71), Itinérances (tél. : (1) 43-26-02-00), ainsi que les brochures de deux ténors des sables, *Montagne et déserts du monde*, d'Allibert (tél. : (1) 48-06-16-61 et (1) 76-54-22-26), et *Déserts d'aventure*, de Terres d'aventure (tél. : (1) 43-29-94-50).

LA RÉUNION

Un volcan sur Mars

La Fournaise : on pourrait avoir peur. On est subjugué.


PHILIPPE DUPUICH

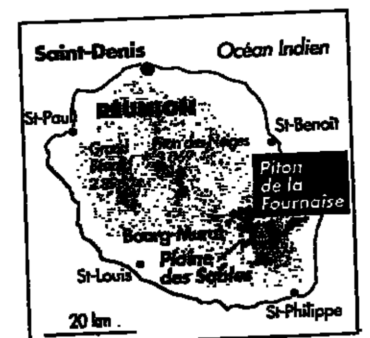
Même les vaches ont l'air extraterrestres...

MARS ! Nous sommes sur Mars ! Et aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est écrit, là, noir sur blanc, dans le petit fascicule distribué par la Maison du volcan. *« Même si son expression est différente, le volcanisme existe (ou a existé) sur d'autres planètes de notre système solaire. Par exemple, la planète Mars. »* Ainsi, l'expérience que l'on est en train de vivre ici, c'est, ni plus ni moins, la mise en bouche d'une visite sur Mars.

Une longue route tournicotante, au milieu des arbres exotiques, entre nuages et vent. Et, soudain, au détour d'une courbe, la plaine des Sables. Immense et majestueuse. Jaune, noire, rouge et ocre. Le basalte, dans toute la splendeur de ses cristaux. Un petit bout de Sahara qu'un magicien un peu poète aurait sorti de son chapeau et posé là, en passant, pour enrichir encore la palette des couleurs d'une île qui, pourtant, n'en manque pas.

Au fond, le volcan. Massif, enfumé et secret. Fascinant à souhait. Pour l'atteindre, il aura fallu suivre Alain, notre guide. Alain qui doit être un peu martien, lui aussi, parfaitement à l'aise qu'il est au milieu de ces roches bouillantes, de cette terre qui se craquelle sous les pas, de ces pierres aux formes bizarres. Suivre Alain. Faire abstraction du léger vertige qui vous saisit, en haut de l'enclos. Surtout ne pas compter les marches qu'il faudra remonter, une fois terminée la visite.

Faire attention où l'on met les pieds *« parce que là, Mam'zelle,* prévient-il en prenant l'accent créole, *c'est du graton et le graton ça a vite fait de vous tordre les chevilles »*. Résister, aussi, à l'envie de courir autour du premier cratère, en hurlant *« Comme c'est beau ! »*. Bouche bée, parce que tout, ici, est stupéfiant, gigantesque et magique.



S'arrêter, au contraire, en sueur, devant une plaque de laves cordées. Là où les entrailles de la terre ont dessiné d'immenses cordages de bateau, mystérieusement enroulés les uns dans les autres. Respirer l'air tonique des « hauts ».

Résister, encore, à l'envie de tout photographier. Sélectionner. Par exemple, cette jolie pierre rousse assortie au cratère ou cet arbre doré, de la taille d'un bonsaï. Un arbrisseau dont tout laisse à penser qu'il n'a pas bu depuis plus de cinq cent mille ans, date de naissance estimée du volcan. *« Mam'zelle n'aura plus de pellicule pour ce qui est intéressant »*, prévient Alain. Déjà tout abruti de beauté, on s'étonne : *« Comment ça, intéressant ! C'est pas intéressant, pour l'instant ? » « Ici*, précise le guide, *ce n'est que l'enclos Fouquet : c'est bien, mais ça n'est pas tout. »* Et son doigt de pointer, au fond de l'enclos, une énigmatique montagne noyée dans les brumes...

Suivre Alain. Quitter le petit cratère si mignon. S'approcher, pas à pas, de la montagne, de plus en plus imposante. Longue descente. Soudain, tout est gris. A commencer par le sol constitué de pierres inégales qui roulent sous les pieds. On marche dans un nuage, enveloppé d'une forte odeur, mélange de soufre et de senteurs inconnues. Parfois, dans tout ce gris, apparaît comme une caverne d'Ali Baba. Un trou d'où sont sorties des pierres de toutes les couleurs. Du jaune flamboyant au noir d'ébène, du roux au beige, du brillant au mat, du doux au rugueux.

Des effluves de soufre

On s'accroupit, fasciné. Un battement sourd sort des entrailles de la terre. *« Attention,* Mam'zelle, prévient le guide, *encore trois pas et vous allez tomber dans le cratère »*. Là-haut, le ciel est bleu. *« Bienvenue au cratère Dolomieu, Mam'zelle ! »* Cette fois, c'est sûr, je suis sur Mars ! Un trou gigantesque, dont on n'aperçoit pas les bords opposés. Au milieu des brumes, des effluves de soufre et des fumeroles, surgissent des pics, des pains de sucre, des dômes de pierre, des coulées de lave plus ou moins bouillantes. On sent la chaleur, et l'air, soudain, est très moite.

La chaleur, elle est là, partout. Dans les fissures qui strient le sol en le divisant en plaques déchirées. Dans les couleurs changeantes de la roche. Dans ces craquelures d'où sortent d'énormes morceaux de lave. Pas un bruit, hormis ce grondement qui monte du sous-sol. Pas un arbre, pas un oiseau. Quelques lichens. Rien qui rappelle la planète Terre où l'on était encore il y a peu.

On pourrait avoir peur. On est ensorcelé, sonné, enivré, bouleversé. Comme fou. Saisi par la magie du lieu. Figé comme ces géants de pierre qui peuplent le cratère. Ecoutant avec délectation les explications du guide qui répond à toutes les questions, les devine même. Une chose est certaine, il sait qu'il ne parle désormais qu'à des amoureux éperdus qui, maintenant, voudront revenir, et revenir encore. Pour tout voir, tout connaître, tout comprendre, tout rêver. Difficile de parler de choses raisonnables avec des amoureux. Difficile de leur dire que l'être aux yeux de braise qui les subjugue ainsi a, aussi, des colères énormes, des fureurs soudaines face auxquelles ni l'homme, ni la terre, ni l'eau, ne peuvent rien. Difficile de parler de la vitesse de refroidissement des laves, vitesse qui explique les aspects si multiples de la pierre.

Comment démythifier tout ça, pour un humain qui vient juste de découvrir Mars. *« Ici, Mam'zelle, le paysage change tous les jours. Parfois, j'arrive et il y a un grand gouffre sur le chemin où je passais depuis des mois, ou bien une plaque qui s'est retournée. Même moi*, avoue le guide, *je m'y perds et il m'est arrivé de rester coincé dans des tunnels de lave pendant plusieurs jours. »*

Réapprendre à être raisonnable. Avec, cependant, un doute : Qui me croira ? Qui me croira quand je raconterai que je reviens de Mars ? Et que j'y suis tombée amoureuse d'un cratère, au cœur d'une Fournaise ?

De notre envoyée spéciale
ADELINE CHENON

CARNET DE ROUTE

Repères. D'une superficie de 2 512 km², l'île de la Réunion (située à 9 200 km de Paris avec, en hiver, un décalage horaire de + 3 heures) est volcanique et montagneuse. Le piton des Neiges, un ancien volcan qui culmine à 3 069 mètres, est entouré de cirques grandioses dont Mafate, Cilaos et Salazie. Le second massif, celui du piton de la Fournaise (2 631 mètres), volcan toujours actif, est séparé du premier par de hautes plaines, celles des Sables, des Cafres et des Palmistes. Températures agréables toute l'année avec un soleil omniprésent. L'été bat son plein de décembre à février, les marchés regorgent de fruits, flamboyants et jacarandas sont en fleurs et les réveillons exotiques.

Voler. Avec Air Liberté (tél. : (1) 49-79-09-09). En décembre, la compagnie ouvre des vols Bâle-Mulhouse-la Réunion et Marseille-la Réunion, vols qui complètent la desserte régulière de Paris (à partir de 4 490 F A/R) et Toulouse. Vol à 3 780 F *via* Nouvelle Liberté (tél. : (1) 40-41-91-91). Outre Air Liberté, trois compagnies desservent l'île : Air France, AOM French Airlines et Corsair (affrété par Nouvelles Frontières) qui proposera un vol supplémentaire au départ de Lyon.

Partir. Avec l'un des nombreux voyagistes (généralistes ou spécialistes) y proposant des forfaits. Citons Africatours, Allibert, Aventures et Volcans (à Lyon), Balad'Air'Voyag'Air, Canicule, Club Aventure, Eden, Espaces tropiques, FRAM (avec un nouveau forfait découverte de 10 jours), Grandeur nature, Jet Tours, Kuoni, le Tourisme français, Look Voyages, MVM, Nouvelles Frontières, Peter Stuyvesant Travel, Planète, Rev'Afrique, Terres d'aventure (un trekking de 7 jours de niveau soutenu), Terrien (Nantes), Uniclam, Voyageurs océan Indien, VPS-Sirocco, VVF Voyages, ainsi que les associations Arts et Vie, JLT Voyages et l'UCPA.

Séjourner. Une semaine (avec Nouvelle Liberté) pour 6 590 F, avec l'avion, 7 nuits et petits déjeuners dans un hôtel « 2 étoiles » tel le Maharani, à Boucan Canot, ou le Coralia, à Saint-Gilles, dont la plage est superbe. A noter un nouvel hôtel, Les Géraniums (18 chambres), à la Plaine-des-Cafres, à 3 kilomètres de la Maison du volcan.

Marcher. La Maison de la montagne et la Compagnie des guides (10, place Sarda-Garriga, 97400 Saint-Denis. Tél. : 19/262-90-78-78) propose une multitude d'itinéraires de difficulté variable ainsi que la pratique de l'escalade et du canyoning. Bourg-Murat est le point de départ de la route du volcan et des sentiers vers le Piton des Neiges et Cilaos. Le décor le plus étonnant est celui de la plaine des Sables et de son paysage quasi lunaire. Sur place, une bonne adresse, l'agence Adret d'Alain Mussard, 137, route forestière du Volcan, 97418 Plaine-des-Cafres, tél. : (262) 59-00-85.

Visiter. La Maison du volcan, RN 3 Bourg-Murat, 97418 Plaine-des-Cafres, tél. : (262) 59-00-26. Pour tout savoir sur le volcanisme et les recherches menées au piton de la Fournaise, véritable volcan-laboratoire.

Lire. Le nouveau Routard *Réunion/Maurice* (Hachette, 75 F) dont les pages consacrées au volcan sont très drôles. Ainsi que les guides Arthaud, Visa (Hachette), Jeune Afrique et Orban. Deux ouvrages plus « pointus », *Réunion, perle volcanique* (J. C. Nourault/R. Benard) et *Au cœur de la Fournaise* (R. Benard/M. Kraft). A regarder, les deux vidéo-guides Hachette (149 F).

S'informer. Au Comité du tourisme de la Réunion (90, rue La Boétie, (1) 40-75-02-79) où l'on trouve une carte de l'île, une brochure d'informations pratiques, un guide des hôtels et deux brochures consacrées aux gîtes ruraux.

A tire-d'îles

Les escales du grand large

OMNIPRÉSENTE dans les légendes de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, décor privilégié des récits de Daniel Defoe, Jules Verne, Stevenson et Jack London, l'île – lieu clos par excellence – a toujours suscité chez l'homme rêve et mystère. Paquebots et voiliers collectionnent, au gré de leurs itinéraires, ces poussières de continents semées sur l'océan. Quelques repères pour, cet hiver, naviguer à leur rencontre.

L'Atlantique

Jardin des Hespérides ou vestiges de la mystérieuse Atlantide, les Canaries, ces sept « îles Fortunées » célébrées par Virgile, ont hérité de leur origine volcanique des paysages d'une extrême variété. En dépit du béton qui a enlaidi certaines de leurs côtes, elles ont su, globalement, préserver leur authenticité, leurs sites historiques et leurs traditions. Grâce à un climat exceptionnel (proches de l'Afrique, elles sont à la même latitude que Miami), elles restent la « destination croisière » par excellence pour qui veut allier proximité, dépaysement et prix doux. Escales les plus prisées : Las Palmas (Grande Canarie) où l'attrait du shopping hors taxes se conjugue au charme des vieux quartiers ; Santa-Cruz (Tenerife) et le majestueux Pico del Teide ; Arrecife (Lanzarote), d'où l'on part à la découverte d'un décor de lave sculpté par quelque trois cents volcans...

Un peu plus au nord, Madère la portugaise, jardin de verdure et de fleurs posé sur l'Atlantique, offre pour escale sa capitale, Funchal, petite ville marchande animée et pittoresque, nichée dans l'une des plus belles baies du monde. Chaque année à la Saint-Sylvestre, les paquebots de passage, décorés pour l'occasion, y sont accueillis par de superbes feux d'artifice. A admirer, par exemple, depuis le spacieux et confortable *Costa-Riviera* (984 passagers, Costa-Paquet), entièrement redécoré et qui effectuera, jusqu'en avril 1995, des croisières de 11 jours, au départ de Nice/Gênes. Au programme : Madère, Tenerife, Lanzarote, le Maroc (Agadir et Casablanca) et l'Espagne (Malaga et Barcelone), pour le prix record de 7 120 F par personne. Ou à bord de *The Azur* (665 passagers, Croisières Festival), dont l'itinéraire, jusqu'à la mi-janvier, inclut, outre Tenerife et Madère, Casablanca, Almeria, Gibraltar et Barcelone (Gênes-Gênes, 12 nuits à partir de 9 240 F). Ou encore à bord du britannique *Cunard-Princess*, également présent dans cette zone, de novembre à mars.

Les Caraïbes

« Je vis tant d'îles que je ne sus vers laquelle me diriger en premier », note, sur son livre de bord, un Christophe Colomb émerveillé. A juste titre. Des paysages aussi divers que les nationalités, religions et langues qu'on y rencontre. Des traditions aussi pittoresques que les architectures héritées des présences française, anglaise ou hollandaise. Et un archipel de 2 000 kilomètres (de Cuba à Trinidad). Au nord, les Grandes Antilles ou « Caraïbes occidentales » : Porto-Rico, Haïti et la République dominicaine, la Jamaïque, Cuba, Turks et Caïcos. A l'est et au sud, le grand arc des Petites Antilles (ou « Caraïbes orientales »), qui s'allonge des Bahamas et de la Floride jusqu'au Venezuela. Insolites, spectaculaires et fières de leurs différences, elles ont en commun un soleil omniprésent, un climat tropical tempéré par les alizés, des plages de rêve et un sens inné de la fête.

Du géant des mers au modeste voilier, l'immense majorité des navires y prend ses quartiers d'hiver, ce qui en fait la zone de croisières la plus populaire au monde. Et la plus compétitive en raison de la concurrence entre les compagnies. Ici, cependant, point d'alternance entre jours de mer et excursions terrestres. Aux Caraïbes, les escales sont quotidiennes. D'où une navigation nocturne et, en dépit du plaisir de découvrir chaque jour une île différente, l'impression, parfois frustrante, de ne jamais vraiment goûter aux joies du grand large. Quant aux itinéraires, ils sont conçus en fonction de la clientèle majoritaire de chaque compagnie. La plupart des croisières, au départ de Miami et destinées avant tout à un public américain, incluent Saint-Thomas, incontournable Mecque du shopping hors taxes. Une halte qui perd quelque peu de son charme lorsque plusieurs paquebots mouillent le même jour. Si les combinés Bahamas - îles Vierges américaines - San-Juan sont très prisés des Américains, les Européens, en revanche, préfèrent des itinéraires plus « nature » incluant, par exemple, Aruba, Curaçao, Grenade, la Martinique, la Guadeloupe et la Barbade. Egalement séduisantes, les croisières avec escales dans les ports mexicains de Cozumel et Playa-del-Carmen, points de départ d'excursions – souvent un peu limitées, hélas – pour les sites archéologiques précolombiens. Quant aux passionnés d'histoire, ils revivront l'époque des flibustiers et de la longue rivalité franco-anglaise en parcourant forts et murailles des ports et cités coloniales de Saint-Domingue, San-Juan ou La Havane.

Parmi la cinquantaine de navires représentés sur le marché français et croisant aux Caraïbes cet hiver, on a l'embarras du choix. A commencer par les stations balnéaires flottantes « made in USA » (1 400 à 2 600 passagers) siglées Carnival et où l'on cultive une image « fun and sun » destinée à un public en quête d'une semaine de détente et surtout d'une animation non-stop à bord. Des tarifs calculés au plus juste mais une ambiance totalement américaine que la compagnie s'efforce d'adapter à la clientèle française en programmant cette année, à bord du *Tropicale* (1 400 passagers), une série de croisières, au départ de La Nouvelle-Orléans (Paris-Paris, environ 11 100 F par personne) ainsi qu'un encadrement francophone pour quatre départs dans les Caraïbes. Plus élitiste, et très attachée à sa réputation de qualité, la Royal Caribbean Cruise possède, parmi sa vaste flotte, trois véritables « Hyatt sur mer » effectuant des itinéraires classiques : les *Sovereign*, *Majesty* et *Monarch-of-the Seas* (de 10 600 à 14 500 F, Paris-Paris). Egalement très implantée dans la zone caraïbe, la Norwegian Cruise Line, dont le bateau amiral n'est autre que le *France* rebaptisé *Norway* (2 044 passagers), programme un immuable circuit incluant Saint-Martin, Saint-Thomas et Great-Stirrup-Cay, l'île privée de la compagnie. A découvrir, de préférence, lors des neuf croisières avec guide accompagnateur français et adaptation linguistique à bord. Départs de Paris, de février à mai 1995 : 9 jours à partir de 9 900 F.



BERNARD PLOSSU/MÉTIS

Parmi les navires des compagnies européennes – de dimensions plus modestes que leurs homologues américains et plus attachés à la qualité de l'itinéraire qu'aux distractions du bord – la palme de l'innovation revient indéniablement à Costa, leader sur le marché français et qui, de décembre à avril, positionne aux Caraïbes un de ses plus récents et plus séduisants navires, le *Costa Allegra* (820 places) qu'il réserve uniquement à des passagers européens. Une vraie « première » qui se double d'une performance côté prix (une semaine Paris/Paris avec vol Air France pour 9 900 F, 8 990 F à certaines dates) et d'un bel itinéraire : Guadeloupe, Barbade, Martinique, Antigua, Tortola, Saint-Martin et Serena, l'île privée de la compagnie.

Egalement présents, et relativement bien adaptés à un public français : *l'Amerikanis* (609 passagers, Fantasy Cruise) qui propose un itinéraire Caraïbes, Floride et Mexique, à partir de 10 000 F ; les très modernes *Horizon*, *Zenith* et *Meridian* (1 600 passagers, Celebrity Cruises) pour environ 13 500 F par personne, vol inclus ; le *Monterey* (638 passagers, Starlauro) avec cinq croisières, de fin décembre à mi-février ; le *Regent-Spirit* (Regency Cruises, 570 passagers) et son programme « Caraïbes et mystères mayas », de décembre à fin mars, au départ de Cozumel (Paris-Paris, environ 13 500 F). Dans la catégorie haut de gamme, le superbe *Silver Cloud* (306 passagers, Silversea) dont le rêve – tout compris – revient néanmoins à 3 000 F par jour...

Côté paquebots à voiles, on retrouve les *Wind-Star* et *Wind-Spirit* (170 passagers chacun, Windstar Sail Cruises) qui naviguent depuis la Barbade jusqu'aux Grenadines ou croisent dans les Petites Antilles (à partir de 13 770 F la semaine, avion en plus). Ambiance décontractée et française, animation club et excellentes prestations en matière de sports nautiques : le *Club-Med-1* (380 passagers), basé pour l'hiver à Fort-de-France, propose six circuits différents dans les îles Vierges et les Grenadines (environ 14 000 F la semaine, de Paris, forfait golf en supplément). Plus proches de la mer et naviguant réellement à la voile, les navires d'exception, type *Star-Flyer* et *Star-Clipper*, et le *Ponant* (64 passagers), qui bat pavillon français. Jouant les yachts privés et sportifs (avec, notamment, une croisière golf, du 7 au 14 décembre, pour 22 000 F Paris/Paris tout compris, tél. : 46-00-00-09), le *Ponant* mettra le cap tout l'hiver sur les îles Vierges ou sur les Grenadines (8 jours Paris/Paris, de 16 000 à 18 200 F).

Enfin, les Caraïbes restent, bien évidemment, et surtout de novembre à avril, le paradis du charter, formule idéale pour ceux – initiés ou non à la navigation – qui ont envie de contempler l'océan autrement que depuis le pont d'un paquebot. Mention spéciale à Stardust, qui propose plusieurs circuits et la possibilité de louer, à la cabine, au départ de Saint-Martin, ses très beaux *Scorpio 72* (8 passagers, environ 13 000 F par personne la semaine port/port, toutes activités comprises). Croisière que l'on peut associer à un séjour au Méridien L'Habitation de Lonvilliers. Autre possibilité : naviguer à la carte à bord du tout nouveau *Friday-Star*.

Le Pacifique et l'océan Indien

Ni shopping hors taxe ni maisons de planteurs, les archipels polynésiens séduisent, avant tout, par leur extrême beauté. Antiques terres des Maoris, les îles conservent les rites et traditions (chant, danse et symbolique des fleurs) d'une civilisation venue du fond des âges. Rares étaient jusqu'ici les paquebots à y séjourner pour la saison, voire à l'année. A deux exceptions près. Le *Wind-Song* (170 passagers, Windstar Sail Cruises) avec des croisières haut de gamme (30 790 F par semaine avec l'avion, les transferts et les pourboires) dans les îles de la Société. Et l'original *Aranui*, cargo mixte aménagé qui dessert les six îles habitées des Marquises (18 400 F, deux semaines en cabine standard, avion en sus). S'y ajouteront désormais, dès fin mars (après un hiver en Nouvelle-Calédonie), le *Club-Med-2* (400 passagers) avec des circuits de 3, 4 et 7 jours, au départ de Papeete et de Bora-Bora (autour de 1 600 F par jour, sans l'avion) ainsi que le très beau voilier *Pan-Orama* (40 places, Stardust Cruises) avec un circuit Tahiti-Raiatea proposé au prix attractif d'environ 20 000 F, avion et excursions compris.

Destination également peu fréquentée jusqu'ici par les paquebots de croisière, l'océan Indien est aujourd'hui à l'affiche, notamment dans le cadre des croisières programmées en Orient (« *Terres d'Asies* » du 8 octobre 1994) et avec des produits conjuguant la beauté d'escales étonnamment variées et l'avantage d'un décalage horaire anodin. Y croisera en janvier le tout nouveau et somptueux *Silverwind* (296 passagers, Silversea), avec des croisières de 8 ou 15 jours, au départ de Mombasa (escales à Zanzibar, Mayotte, Diego-Suarez, Praslin, Mahé, La Digue, Nosy-Be, Moroni et Mombasa), de 19 220 F à 32 150 F, Paris/Paris, y compris boissons, vins sélectionnés et pourboires. Egalement en janvier, l'*Achille-Lauro* (1 372 passagers, Starlauro) programmera un circuit Durban/Durban via Madagascar, les Seychelles, le Kenya, la Tanzanie et les Comores. Poursuivant sa campagne dans l'océan Indien, l'inusable *Mermoz* (530 passagers), fleuron de la compagnie Paquet, programmera, de février à avril, plusieurs très beaux circuits de 12 jours dont un Seychelles-Tanzanie-Kenya et les « perles de l'océan Indien » que sont Maurice, la Réunion et les Seychelles (prix d'appel de 15 300 à 16 300 F). Que les indécis se rassurent, le *Royal-Star* (250 passagers, Starline/African Safari Club), séduit par ces petits paradis, y a élu domicile à l'année !

Quant aux vrais aventuriers, ils casseront leurs tirelires pour s'offrir une traversée exceptionnelle de l'océan Indien, proposée par le voyagiste Explorator (tél. : (1) 42-66-66-24), à bord d'un boutre traditionnel omanais, du 7 février au 7 mars (56 000 F), de Mascate à Lamu (Kenya) puis jusqu'à Zanzibar via Mombasa et Pemba.

MICHÈLE VALANDINA

★ Toutes les croisières citées sont en vente dans les agences de voyages. Prix par personne, taxes portuaires et assurances comprises, sur la base d'une cabine intérieure à deux lits bas ou, pour les navires de luxe, de la catégorie la plus abordable de la grille tarifaire. Pour comparer ce qui est comparable, vérifiez bien, en lisant les brochures, ce qui est inclus dans le tarif mentionné : préacheminement, aller-retour avion, transferts, taxes et assurances diverses, excursions, boissons, pourboires, etc. Surveillez aussi les nombreuses promotions proposées, cet hiver, par les compagnies : réductions sur des départs sélectionnés, conditions préférentielles pour des « singles » et à l'occasion d'un voyage de noces, gratuités pour les enfants (lors des vacances scolaires) et programmes spéciaux pour les fêtes de fin d'année.

CARNET DE BORD

Les agences spécialisées. L'Espace Croisières (54, rue François-Ier, 75008 Paris, (1) 45-62-59-00). Le Comptoir de la Croisière (20 bis, av. Mac-Mahon, 75017 Paris, (1) 40-68-68-68). Havas Voyages Croisières (26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, (1) 42-60-29-53). Mondovoile (47, quai des Grands-Augustins, 75006, (1) 44-41-32-90). La Boutique des Croisières (19, rue Saint-Lazare, 75 009 Paris, (1) 40-16-99-98). Plus de 200 agences sont également réunies au sein du Club Amiral, de Costa Paquet (liste sur demande).

Les voyagistes. Parmi les voyagistes qui accordent une certaine place à la croisière, citons Apsara, Caraïbes System, Frantour, Havas Voyages, Jet Tours, Kuoni, Nouvelles Frontières, Novatours, Transtours, Travel Am, Zenith, etc. Brochures dans les agences de voyages.

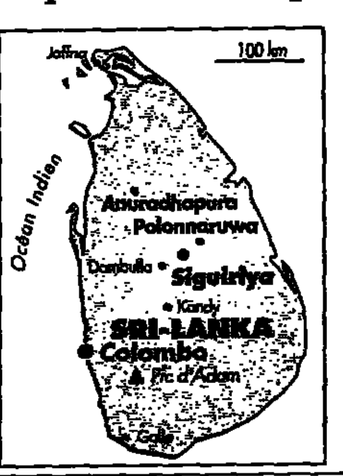
Un guide. *Le Guide de la croisière et des escales* (L'Archipel, 125 F) de notre collaboratrice Michèle Valandina. Sa nouvelle édition 1994-1995 présente une centaine de navires et quelque 330 escales et sites à travers le monde.

SRI-LANKA

Les nymphes de Kasyapa

Sigiriya. Au sommet d'un rocher, le palais d'un roi. Et peintes sur la paroi, des « Demoiselles » aux seins ronds.

L'Orient voit en elles des *apsara*, qui couvrent les dieux de fleurs.



L'HISTOIRE tumultueuse de Sigiriya – un rocher qui s'élève à deux cents mètres au-dessus de la forêt tropicale – commence au V[e] siècle. Kasyapa, le fils du roi qui fit creuser l'un des lacs réservoirs d'Anuradhapura, alors capitale de l'île, usurpe le trône et somme son père de lui remettre ses trésors. Dhatusena lui montre l'eau du lac : *« Voici ton héritage. »* Fou de rage, Kasyapa fit enterrer son père, vivant.

A prémices violents, fin violente. Délaissant Anuradhapura qui, sans doute, lui rappelait trop son crime, il fit de Sigiriya sa capitale. Dix-huit années s'écoulèrent au terme desquelles Mogghallana, le prince héritier, son demi-frère, revint des Indes revendiquer son trône. La bataille commençait à peine que, se croyant perdu, Kasyapa se trancha la gorge. Mogghallana retourna à Anuradhapura et Sigiriya au silence.

Les moines bouddhistes reprirent possession des grottes qu'ils avaient habitées dès le III[e] siècle avant notre ère. Leur monastère subsista jusque vers le XIII[e] siècle. Puis le rocher sombra dans l'oubli. Au XVIII[e], le royaume de Kandy y établit un avant-poste. Un colon britannique devait, au XIX[e], découvrir le site au bout de son télescope. Les fouilles commencèrent en 1894. Elles ne furent jamais interrompues depuis.

Kasyapa, le mégalomane, avait du génie. Il élut domicile sur le rocher. Sept ans de travaux furent nécessaires avant qu'il pût prendre possession de son palais. Il s'étendait sur la plate-forme sommitale (un hectare et demi de superficie), descendant par degrés vers un bassin taillé dans le granit au milieu de jardins suspendus.

Comme le bonheur ne saurait se goûter seul, il peupla ces lieux enchanteurs de concubines. Ce n'était pas assez. Ou c'était trop. Recherchait-il une compagnie plus discrète ? Il fit peindre entre terre et ciel, sur la paroi d'un replat courant le long de la roche, celles que l'on nomme les « Demoiselles de Sigiriya ».

Ce sont des nymphes célestes. Elles émergent des nuages qui cachent le bas de leur corps et, telles des *apsara*, s'apprêtent à jeter des fleurs. La tête couronnée d'un diadème, de lourds anneaux aux oreilles, le buste voilé d'une soie arachnéenne et orné de bijoux, la peau légèrement ambrée, sarong noué sous le nombril. Le front, tout de grâce et de soumission, légèrement penché. Les mains fines aussi expressives que les visages, en contraste parfait avec les seins ronds, fermes et lourds. Celle-ci tient entre le pouce et l'index un bouton épanoui et le contemple, songeuse. Celle-là porte un plateau de fleurs. Les yeux allongés, aux pupilles presque révulsées, ont une expression absente, méditative.

Qui sont ces messagères ?

Distantes. Ce qui explique sans doute les commentaires respectueux que leurs admirateurs inscrivirent, du VI[e] au XIII[e] siècle, sur une sorte de parapet enduit de plâtre poli, le Mur des miroirs. Dans leur naïve fraîcheur, ils constituent un étonnant recueil de mille six cents poèmes de un ou plusieurs vers, la presque totalité en cingalais, le reste en sanscrit ou en tamoul. Un savant en déchiffra sept cents, un autre cent cinquante. *« L'éclat de leur corps,* s'extasie un poète, *comme la Lune, erre dans le vent frais. »* Et cet autre : *« Moi, le seigneur Sangapala, j'ai écrit ce chant. J'ai parlé mais elles n'ont pas répondu, les Dames de la montagne, elles ne nous ont pas accordé un battement de leurs paupières. »* Et un audacieux, affolé par tant de beauté : *« Les hommes épanchent leur cœur devant des dames telles que vous et sur leur corps, par vous éveillé, les poils se raidissent de désir. »* Aujourd'hui, indifférents à ces fantasmes érotiques, des écoliers et écolières en uniforme font résonner l'escalier métallique en spirale qui conduit aux nymphes célestes de Kasyapa.

Leur beauté intrigue. Qui sont ces messagères venues d'ailleurs ? Des dames de la cour rendant un culte au roi ? L'Orient voit en elles des *apsara*, des nymphes célestes qui célèbrent les rois et les héros en les couvrant de fleurs. Une interprétation reconnue par les experts du Central Cultural Fund comme étant *« la plus simple, la plus logique, la plus acceptable et la plus en harmonie avec la tradition de l'Asie du Sud-Est. »*

Ce n'est pas tout. Elles représentent, d'après les spécialistes, l'illustration achevée d'une école, celle du réalisme classique sri-lankais. Exécutées en une demi-journée, suivant la technique *a tempera* (une émulsion de pigments, d'œuf et d'eau), sur une base argileuse revêtue d'une mince couche de plâtre, elles comptent parmi les plus anciennes et les plus étendues, la frise des « Demoiselles » ceignant à l'origine le rocher de l'ouest jusqu'au nord-est.

Elles firent des émules. On découvrit, dans les jardins, au pied du rocher, des figurines en terre cuite, répliques des *apsara* de la galerie, plus petites (de 10 à 20 centimètres de hauteur, que l'on peut tenir dans les mains), et en trois dimensions : mêmes seins ronds et taille fine, mêmes tiare et colliers, identique sarong noué sous le nombril. Preuve, s'il en faut, que, ici comme à travers toute l'Asie du Sud-Est, peinture et sculpture obéissaient aux mêmes concepts.

Il ne faut pas réduire le site aux nymphes célestes. De sa citadelle perchée, Kasyapa le Magnifique contemplait, au pied du rocher, ses « jardins royaux du plaisir » comparables à ceux d'Anuradhapura et de Polonnaruwa – l'ancienne et la future capitales – avec bassins, retenues d'eau et système hydraulique souterrain. Dans la luxuriance de la forêt tropicale, cette oasis sophistiquée fut, en fait, le premier exemple de jardins pensés et dessinés d'Asie. A l'intérieur d'un triple rempart et de deux rangées de douves, ils étaient – et demeurent malgré l'usure et les éboulements – agréablement composés d'une succession de gradins verdoyants (le jardin en terrasses), de volumes dispersés (le jardin de rochers), de plans et de pièces d'eau (le jardin aquatique) brillant sous le soleil.

Pourtant, c'est un animal, emblème de la royauté et très présent dans la statuaire sri-lankaise, qui a donné son nom au site : la montagne (*giriya*) du lion (*singha*). Kasyapa, l'usurpateur, avait bien besoin de ce symbole pour se donner une légitimité. Traversant la gueule du fauve accroupi, le dos au rocher, brique rose sur granit de même ton, après une vertigineuse ascension, le souverain gagnait sa forteresse sous les nuages. Le lion veillait au nord. Kasyapa, lui, s'asseyait sur son trône de marbre, face au soleil levant.

De notre envoyée spéciale
DANIELLE TRAMARD

CARNET DE ROUTE

SITE. Sigiriya est, avec Dambulla, l'un des cinq sites du « Triangle culturel » dessiné par les trois anciennes capitales, Anuradhapura, Polonnaruwa et Kandy. Un important programme de restauration y est en cours, sous l'égide du Central Cultural Fond du Sri-Lanka, avec le concours de l'UNESCO. Commencé en 1980, il devrait être achevé à la fin de 1996. La participation de sponsors est bienvenue pour mener à leur terme les travaux de fouilles, de préservation et de mise en valeur de cet ensemble exceptionnel. Le billet d'entrée sur l'ensemble des sites (180 F environ) y est d'ailleurs affecté.

INVENTAIRE. Le Central Cultural Fund, sous l'impulsion de son directeur général, M. Roland Silva, a commencé la publication d'un inventaire complet du patrimoine artistique du Sri-Lanka. Il comprendra quatre volets : peintures, sculptures, architecture, objets divers. Les trente volumes consacrés à la peinture sont disponibles dans leur quasi-totalité. Le tirage est limité à 200 exemplaires pour chaque titre (dont Sigiriya). Chaque album, illustré de 36 pages de reproductions en couleurs, coûte 450 F environ. Liste des titres et commande : The Central Cultural Fund, 212, Bauddhaloka Mawatha, Colombo 7, Sri-Lanka, tél. : 19-94-1-587-912.

LECTURES. Pour préparer la visite, un guide, *Sri-Lanka* (Olizane). Acheter, là où on les propose, les livres ou monographies que l'on ne trouvera peut-être plus ailleurs.

RENSEIGNEMENTS. Office du tourisme du Sri-Lanka (19, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, tél. : (1) 42-60-49-99) qui indiquera les meilleurs vols (A/R Paris-Colombo à partir de 5 500 F avec les compagnies Air Lanka et Emirates) et spécialistes de voyages à la carte ou en petits groupes, Kuoni notamment qui s'est fait une spécialité des circuits archéologiques.